

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16367 – 7,50 F
JEUDI 11 SEPTEMBRE 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'enquête sur la mort de Diana Spencer

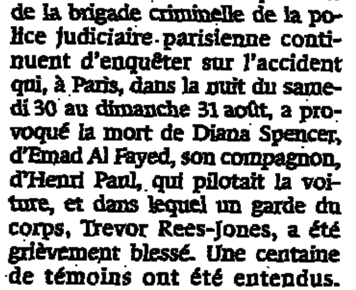
● En état d'ébriété, le chauffeur avait absorbé deux médicaments, dont un antidépresseur ● Aucun témoignage ne permet d'affirmer qu'un photographe était proche du véhicule au moment de l'accident ● Les expertises n'ont pas révélé de défaut technique sur la Mercedes

UNE TRENTAINE de policiers de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne continuent d'enquêter sur l'accident qui, à Paris, dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 août, a provoqué la mort de Diana Spencer, d'Emad Al Fayed, son compagnon, d'Henri Paul, qui pilotait la voiture, et dans lequel un garde du corps, Trevor Rees-Jones, a été grièvement blessé. Une centaine de témoins ont été entendus. Fausses révélations et rumeurs accompagnent le travail des policiers. L'enquête du *Monde* fait le point des faits avérés et des questions qui restent en suspens dans le dossier de la brigade criminelle et dans ceux des juges, Hervé Stephan et Marie-Christine Devidal.

Les deux dernières expertises confirment que le chauffeur de la Mercedes S 280, en état d'ébriété (1,73 ou 1,75 gramme d'alcool dans le sang), avait aussi absorbé deux médicaments, de l'antidépresseur Prozac et du Tiapridal, utilisé pour calmer les états d'agitation dus à l'alcool. Cette voiture, volée le 20 avril à Paris et retrouvée le 6 mai, avait été remise en état après la disparition de plusieurs pièces dans le système de freinage ABS et de direction assistée. Les expertises réalisées après l'accident n'ont fait apparaître aucun défaut d'ordre technique ou mécanique.

Pourchassée par des paparazzi, la voiture a accéléré, brûlant un feu rouge, place de la Concorde. La vitesse à laquelle roulait le véhicule à l'entrée du tunnel du pont de l'Alma n'a pas encore été exactement déterminée, mais la synthèse des témoignages permet de l'évaluer à plus de 140 km/h. Aucun témoignage ne permet d'affirmer qu'un ou plusieurs photographes aient été proches de la Mercedes au moment où elle a pénétré dans le tunnel de l'Alma. L'un des photographes mis en examen avait alerté les secours par téléphone.





Lire page 14



■ CINÉMA
Semaine faste

RICHE rentrée sur les écrans. Américaine certes, à l'heure du Festival de Deauville : sortie du mémorable *Volte/Face* de John Woo, où Nicolas Cage et John Travolta échangent leur visage, et retour en forme de Sidney Lumet avec *Dans l'ombre de Manhattan*. Mais aussi européenne notamment grâce au *Cercle parfait*, premier film bosniaque d'après-guerre. Un tour de planète que complètent deux films africains, *Buud-Yam*, conte initiatique, et *Clando*, plus politique.

Lire pages 25 à 28

Un projet de loi pour limiter le cumul des mandats

LIONEL JOSPIN devait annoncer, mercredi 10 septembre, devant les députés et les sénateurs socialistes réunis à Montpellier pour leurs journées parlementaires, la consultation prochaine des partis politiques républicains sur le cumul des mandats électifs et des fonctions exécutives. Le premier ministre envisage de déposer un projet de loi, à la fin de cette année ou au début 1998, mais n'envisage pas son adoption avant les régionales, en mars. Son but est de parvenir notamment, à l'horizon 2000, à une interdiction de certains cumuls dont celui de la fonction de ministre avec une fonction exécutive locale. L'adoption de cette incompatibilité imposerait une réforme de la Constitution, donc l'accord du président de la République.

Lire page 6

■ Tensions américano-arabes

Washington s'inquiète du blocage du dialogue israélo-arabe et de la dégradation de ses relations avec le monde arabe. p. 3 et notre éditorial p. 16

■ Itinéraire d'un jeune meurtrier

Le procès à huis clos de Khtab, l'adolescent qui a tué, le 9 septembre 1996, le jeune Nicolas d'un coup de couteau en plein cœur, s'ouvre, mercredi 10 septembre, à Marseille. p. 10

■ La Rochelle sans voitures

L'opération « centre-ville sans moteurs » menée mardi 9 septembre a été saluée par Mme Voynet. p. 13

■ Le PCF et les privatisations

La réunion des parlementaires communistes a été largement consacrée à l'avenir des entreprises publiques. p. 8

■ Autour de Mars

Le satellite américain Mars Global Surveyor commencera jeudi 11 septembre à être freiné par l'atmosphère de la planète rouge, dont il permettra d'établir la cartographie. p. 22

■ La pub en quête de partenaires

Les deux leaders publicitaires français, Havas Advertising et Publicis, sont contraints d'ouvrir leur capital pour faire face à la concurrence. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 911 - 7,50 F

Le rêve américain d'une figure de l'espionnage soviétique

LE GÉNÉRAL DU KGB Oleg Kalugin vient de déposer une demande de carte de résident légal permanent aux Etats-Unis, où, depuis qu'il a quitté l'ex-URSS, en 1994, il fait régulièrement des séjours qui cependant ne peuvent pas excéder dix-huit mois d'affilée. Cette requête d'une figure de l'espionnage soviétique, qui assista jusqu'à sa mort, à Moscou en 1988, le légendaire espion britannique Kim Philby, est loin de faire l'unanimité outre-Atlantique. D'anciens membres de la CIA s'y opposent et regrettent le soutien apporté par leur agence à un homme qui porta de rudes coups aux intérêts américains dans le monde durant la guerre froide.

Oleg Kalugin fut l'un des plus jeunes généraux jamais promus par le KGB, en raison de ses compétences et de son efficacité sur le terrain. Considéré comme un expert du contre-espionnage et entraîné à pénétrer la CIA, il exerça son métier à plusieurs reprises à Washington ou à New York durant les années 60, sous diverses « couvertures », étudiant ou journaliste, et, finalement, avec un passeport diplomatique, comme adjoint, puis responsable du renseignement à l'ambassade de son pays aux Etats-Unis. Talonné par le FBI, il rentra à Moscou en 1970, pour être nommé à la tête du service de contre-espionnage étranger, le premier « directorat » principal du KGB, un poste où, dira-t-il plus tard, en 1993, à la télévision canadienne, il était de son devoir de « *semer la discorde* » chez les Occidentaux. A son actif, le contrôle de deux fonctionnaires américains, qui lui communiquèrent, seize années durant, les codes secrets de la marine américaine et une opération d'infiltration des usines d'un fabricant américain d'électronique pour des missiles.

Mais son heure de gloire, en tant que haut hiérarque du KGB, fut d'avoir protégé « l'espion du siècle », Kim Philby, à Moscou, où il s'était réfugié dès 1963. C'est Oleg Kalugin qui obtint l'ordre de Lénine pour cet agent du MI 6 britannique ayant fait défection par idéologie. La personnalité de Kim Philby était si complexe que, même au KGB, des responsables ne savaient plus exactement s'il avait espionné au Royaume-Uni pour le compte de l'ex-URSS ou s'il avait œuvré à Moscou au profit des Britanniques. Or Oleg Kalugin fut de ceux qui ne suspectèrent jamais la fidélité de Philby envers le communisme. Au point que son amitié pour Philby lui valut d'être muté à Leningrad. M. Kalugin quitta le KGB en 1982. Partisan, plus tard, de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, il assista, en mai 1988, aux obsèques de Philby au cimetière de Kuntsevo.

Depuis son départ de Russie, en 1994, Oleg Kalugin a donné quelques conférences aux Etats-Unis, conçu des jeux d'espionnage avec William Colby, un ancien directeur de la CIA, et travaillé comme « consultant » pour le commerce avec la Russie à la société Intercon, qui conseille de grands groupes américains, notamment ATT. Il a aujourd'hui contre lui des anciens de la CIA qui, ayant la mémoire longue, refusent qu'on lui fasse le cadeau d'une carte de résident permanent. Ils arguent que leur ancien adversaire fut un acteur majeur de la guerre froide, recrutant des informateurs aux Etats-Unis et ayant probablement commandité des meurtres pour parvenir à ses fins. A quoi les proches de M. Kalugin répliquent que, sous la présidence de M. Gorbatchev, son action a consisté, grâce à ses révélations à l'Ouest, à aider au démantèlement du KGB...

Jacques Isnard

L'Afrique du Sud face à son passé

LA COMMISSION vérité et réconciliation (TRC), créée en Afrique du Sud pour faire la lumière sur les crimes commis à l'époque de l'apartheid, a également le pouvoir d'amnistier ceux qui se confessent devant elle. Fruit d'un compromis, lors des négociations qui ont abouti à l'élection de Nelson Mandela en avril 1994, cette commission joue un rôle primordial dans la réconciliation nationale. Au cours de la session qui s'ouvre mercredi 10 septembre à Port Elisabeth, elle devait entendre confessions et témoignages sur la disparition de Steve Biko, chantre du mouvement de la Conscience noire, héros populaire de la lutte anti-apartheid, mort dans les prisons du pouvoir blanc il y a vingt ans.

Lire page 2

Mouvements populaires non identifiés...

BELGIQUE, ESPAGNE et Grande-Bretagne : à trois reprises, au cours des douze derniers mois, des pays européens proches de la France ont été le théâtre d'événements inattendus, rebelles aux schémas classiques d'analyse des mouvements populaires, semant de points d'interrogation les carnets de notes des observateurs du temps présent, journalistes, sociologues, analystes politiques.

A trois reprises, la foule, la grande foule, est descendue dans la rue sans y être dûment convoquée, battant tous les records, qui remontaient, pour la plupart, aux défilés populaires qui marquèrent, au cours du dernier demi-siècle les grands mouvements d'émancipation sociale et politique.

20 octobre 1996. La Belgique, traumatisée par l'affaire Dutroux, effarée par ce que la mise au jour des agissements d'un criminel pédophile révèle d'insuffisances dans le fonctionnement d'un Etat supposé moderne et efficace, envahit les rues de Bruxelles.

300 000 personnes rassemblées autour de la couleur blanche, symbole de l'innocence violée des petites filles assassinées, font la trêve de leurs querelles sociales, culturelles, linguistiques pour délivrer aux gouvernants un message fort : faites votre travail ! Assurez-nous – et avant tout aux plus vulnérables, les enfants – le minimum de protection que nous sommes en droit d'attendre de gens à qui nous avons délégué, démocratiquement, le pouvoir de nous administrer.

Les plus hautes instances du pays, roi, premier ministre, font amende honorable. Ils concèdent avoir été par trop obnubilés par les sondages, les statistiques, les critères de Maastricht, et promettent de se souvenir, désormais, que la population ne se résume pas à une série de données chiffrées, que ce sont des hommes et des femmes qui aiment et qui souffrent.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 16

L'élite du golf



SEVERIANO BALLESTEROS

LE PARCOURS de golf de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) accueille, jusqu'au dimanche 14 septembre, les deux tiers de la sélection européenne pour la Ryder Cup, compétition qui l'opposera à la fin du mois à une équipe américaine. Avec leur capitaine espagnol Severiano Ballesteros, ils pourront parler tactique pendant les quatre jours du Trophée Lancôme, dont la dotation approche celle des plus grands tournois.

Lire page 21

RÉCONCILIATION L'Afrique du Sud continue d'affronter son passé. La Commission vérité et réconciliation (TRC), chargée de faire la lumière sur les crimes commis au temps de l'apartheid, a également le pouvoir d'amnistier ceux qui comparaissent devant elle. Elle devait commencer à entendre, mercredi 10 septembre, confessions et témoignages concernant l'assassinat de Steve Biko, l'un des leaders de la lutte anti-apartheid, mort il y a vingt ans. ● WINNIE MANDELA, l'ex-épouse du président sud-africain, sera appelée à s'expliquer publiquement, elle aussi, sur les meurtres du jeune Stompie Seipei et du docteur Asvat, son propre médecin. ● DESMOND TUTU, l'ancien archevêque anglican du Cap, actuellement en traitement aux Etats-Unis pour un cancer de la prostate, affirme que les Noirs veulent connaître la vérité et sont prêts à pardonner.

L'Afrique du Sud continue d'affronter le lourd passé de l'apartheid

La commission chargée d'établir la vérité sur les crimes commis au temps du régime de ségrégation raciale ouvre le dossier Steve Biko, chef du mouvement de la Conscience noire, mort il y a vingt ans dans les prisons du pouvoir blanc

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La demande d'amnistie des policiers responsables de la mort de Steve Biko, martyr de la lutte anti-apartheid, constitue un véritable test pour le processus de réconciliation nationale en Afrique du Sud. Il s'agit de l'affaire la plus sensible parmi celles qu'a traitées depuis un an et demi la Commission vérité et réconciliation (TRC), chargée de faire la lumière sur les crimes du régime de ségrégation raciale. L'examen du dossier devait débuter mercredi 10 septembre, à Port Elizabeth, là où Steve Biko avait été arrêté. Il coïncide avec le 20e anniversaire de sa mort, commémorée comme un événement national. Le président Nelson Mandela lui-même doit se rendre à Port Elizabeth, vendredi, pour inaugurer une statue érigée en hommage à celui qui fut l'une des grandes figures de la lutte anti-apartheid.

L'assassinat jusqu'à présent impuni du chef du mouvement de la « conscience noire », le 12 septembre 1977, reste une plaie ouverte dans la mémoire collective des Noirs sud-africains. Les circonstances particulièrement atroces de la mort en détention de Steve Biko et le caractère non violent de son action contre l'apartheid en ont fait un héros dans les townships. Sa disparition a contribué à la mobilisation contre le régime de ségrégation raciale, aussi bien en Afrique du Sud qu'à l'étranger. L'indignation a été d'autant plus grande que la mort de Steve Biko n'a donné lieu à aucune poursuite judiciaire et qu'elle a toujours été présentée comme un « accident » par les autorités de l'apartheid.

ATTENTES DÉÇUES

La population noire attend beaucoup aujourd'hui des audiences de la Commission vérité et réconciliation consacrées à cet épisode symbolique et douloureux de son histoire. A l'image de la famille Biko, opposée à toute amnistie, les habitants des townships ne sont guère enclins à accorder leur pardon aux cinq policiers qui reconnaissent avoir participé au passage à tabac et aux tortures ayant conduit à la mort du militant anti-apartheid.

La commission doit faire face à une pression d'autant plus forte qu'elle a récemment déçu les attentes de l'opinion à l'occasion des audiences consacrées à l'assassinat de Chris Hani, autre figure de la lutte anti-apartheid (*Le Monde* du samedi 23 août). En deux semaines de débat, le dossier n'a guère progressé et les meurtriers ont provoqué la frustration du public en se contentant de justifier leur acte avec arrogance. Cette attitude est particulièrement mal venue au moment où les tensions dans la société sud-africaine réduisent déjà la marge de manœuvre de la commission.

La commission doit composer avec une minorité blanche sur la défensive. C'est bien pour éviter de se voir accusée de n'être qu'un d'instrument de vengeance au service du pouvoir noir que la TRC s'était, jusqu'à présent, montrée conciliante à l'égard des anciens responsables de l'apartheid. Dans le même esprit, la commission a pris soin de s'intéresser également aux abus commis par les membres des mouvements anti-apartheid.

Mais la TRC doit aussi tenir compte d'une majorité noire de plus en plus exigeante face à la lenteur des changements et de moins en moins disposée à accepter les concessions faites aux Blancs. C'est pourquoi, sans doute, la commission a raidi son attitude en lançant un ultimatum à l'ancien président P. W. Botha, sommé de venir s'expliquer devant elle. De plus, la TRC a rejeté plusieurs demandes d'amnistie ces dernières semaines et semble vouloir se montrer sévère dans l'examen des dossiers présentés par les assassins de Chris Hani et Steve Biko.

Il s'agit, il est vrai, de cas sensibles, susceptibles – dans un contexte d'impatience grandissante – de mettre en cause l'étonnante retenue dont a fait preuve jusqu'à présent la population noire dans le processus mené par la Commission vérité et réconciliation. Ce processus a pourtant été très douloureux pour elle et lui a apporté bien peu de satisfactions. Certes, comme le souligne Mgr Desmond Tutu *(lire ci-dessous)*, le président de la TRC, la mise à jour des atrocités commises sous l'apartheid a eu, dans beaucoup de cas, un effet de catharsis.

MALAISE

Les audiences consacrées au récit des victimes ou de leurs familles ont constitué une forme de reconnaissance et de soulagement par rapport à la souffrance endurée en silence pendant des années. Elles se sont aussi accompagnées d'une réparation financière payée par l'Etat. Mais l'exercice a été pénible. A travers des témoignages insoutenables, les travaux de la TRC aux quatre coins du pays ont montré le caractère systématique, impuni et pervers des persécutions dont a été victime la population noire au temps de l'apartheid.

La procédure d'amnistie, elle aussi, a apporté son lot de révélations douloureuses. L'attitude de ceux qui ont demandé à en bénéficier n'a fait qu'aggraver le malaise. A l'image des assassins de Chris Hani, ils se sont montrés froids et arrogants, se servant de la TRC comme d'une tribune pour justifier leurs actes sans exprimer de remords. Le meurtre de sang-froid de Chris Hani, au moment des négociations précédant les élections de 1994, a été présenté par ses auteurs comme un *« acte de guerre légitime »* pour *« éviter l'arrivée au pouvoir des Noirs et des communistes »*.

La loi n'oblige pas les demandeurs d'amnistie à se repentir. Mais rien ne leur interdit d'adopter une attitude moins dommageable à la réconciliation nationale. Il en est de même des anciens dirigeants du pays. Ces derniers refusent toujours de reconnaître la moindre responsabilité personnelle dans les atrocités commises par leurs subordonnés. Il s'agit de dérapages individuels commis *« en dehors des consignes officielles »*, a affirmé à plusieurs reprises, contre toute vraisemblance, l'ex-président Frederik De Klerk.

L'impression d'une réconciliation à sens unique a certainement alimenté le ressentiment des Noirs à l'égard des Blancs. Mais la majorité noire ne semble pas, malgré tout, animée d'un sentiment de colère ou d'amertume. Et sa patience reste l'élément essentiel d'un processus de réconciliation difficile mais indispensable pour tourner la page de l'apartheid.

Fr. Ch.

Amnistie contre confession publique

La Commission vérité et réconciliation (TRC) est un compromis issu des négociations qui ont conduit à l'élection de Nelson Mandela en avril 1994. L'ANC réclamait le droit à la vérité sur les crimes de l'apartheid ; le Parti national de Frederik De Klerk obtint, en contrepartie, la possibilité de l'amnistie pour ces crimes. L'accord, intégré à la Constitution, s'applique aux faits survenus entre mars 1960 et le 10 mai 1994. Présidée par l'archevêque Desmond Tutu, la TRC a commencé ses travaux en avril 1996 et devait les terminer en décembre 1997. Elle a le pouvoir d'amnistier ceux qui reconnaissent devant elle des crimes commis pour des motifs politiques. La commission a examiné moins de la moitié des huit mille demandes reçues. Elle a sollicité la prorogation de son mandat.

Winnie Mandela devra s'expliquer publiquement sur deux affaires de meurtre

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un complot : c'est ainsi que Winnie Mandela qualifie les accusations de meurtre qui lui valent d'être appelée à comparaître, dans les prochaines semaines, devant la Commission vérité et réconciliation (TRC). En demandant des explications à l'ex-épouse du président Nelson Mandela, la TRC entend montrer que nul n'échappe à la mise à jour des abus commis au temps de l'apartheid. Même ceux qui luttèrent contre ce régime. Mais la Commission prend le risque de se faire entraîner dans la tempête politique que pourrait déclencher la pasionaria des townships pour se défendre, en jouant sur une popularité intacte.

Les accusations formulées contre elle sont d'une gravité sans précédent. Plusieurs témoignages accablants l'ont, ces derniers jours, mise directement en cause dans le meurtre, en décembre 1988, de Stompie Seipei. Ce jeune militant noir, soupçonné d'être un informateur de la police, avait été assassiné par des membres du Mandela football club, groupe de jeunes hommes à tout faire qui gravitaient alors autour de Winnie. C'est dans la maison de cette dernière, à Soweto, que Stompie, kidnappé, avait été torturé avant d'être assassiné.

A l'époque, celle qui était la femme du plus célèbre prisonnier politique de la planète avait dénoncé une campagne orchestrée par les services de l'apartheid. Lors du procès en 1991, elle avait été condamnée à six ans de prison pour complicité. En appel, la peine avait été commuée en amende. L'affaire avait jeté une ombre sur le prestige de Winnie. Mais elle se terminait sur un compromis acceptable pour le pouvoir comme pour les mouvements anti-apartheid, embarrassés par cette affaire alors que s'engageaient les négociations devant conduire aux élections de 1994.

La famille de Stompie a demandé à la TRC de rouvrir l'enquête. Le dossier rebondit aujourd'hui avec les déclarations d'un des assassins qui affirme avoir menti pour protéger Winnie. Il l'accuse d'avoir commandité l'enlèvement du jeune homme et d'avoir assisté aux tortures. Un autre témoin, qui se cache à l'étranger, affirme qu'elle a directement participé à l'assassinat. *« J'ai vu Mme Mandela qui portait quelque chose dans sa main. Elle l'a levé et plongé dans le corps de Stompie »* a-t-il déclaré sous serment, selon la presse londonienne. Katiza Cebekhulu renouvelle ses accusations dans un documentaire de la BBC et dans un livre où Nelson Mandela est mis en cause pour avoir participé à la mise à l'écart de ce témoin avant sa comparution devant le tribunal.

UN COMPORTEMENT INCONTRÔLABLE

M. Cebekhulu confirme, par ailleurs, les révélations d'un troisième homme, emprisonné pour avoir participé à l'assassinat du médecin personnel de Winnie Mandela. Le meurtrier affirme avoir agi à la demande de cette dernière, le médecin constituant un témoin gênant car il était venu constater les blessures de Stompie au domicile de Mme Mandela.

Ces révélations pourraient – si elles étaient confirmées – compromettre définitivement la carrière politique de Winnie Mandela, déjà mise à mal, ces dernières années, par un comportement incontrôlable et provocateur. Beaucoup pourtant gardent le souvenir de son rôle remarquable dans la lutte contre l'apartheid. Reprenant le flambeau de son mari emprisonné, Winnie était devenue la « Mère de la nation », la seule voix de l'intérieur osant défier ouvertement le régime d'apartheid, malgré toutes les persécutions dont elle était victime.

Les frasques de sa vie privée ont terni son image. Séparée de Nelson Mandela depuis 1992, Winnie s'est opposée au divorce. Le président sud-africain a dû l'obtenir devant le tribunal en 1996 en évoquant publiquement l'infidélité de son épouse. Son train de vie extravagant lui a valu plusieurs accusations de corruption et de détournement de fonds. Ses goûts de luxe continuent de défrayer la chronique et lui valent des tracas avec ses créanciers. A soixante-trois ans, toujours élégante et jamais à court d'idées, Winnie Madikizela-Mandela vient d'ouvrir une boutique de souvenirs. Elle y vend notamment, dans des bouteilles, la terre de la propriété dans laquelle elle vécut, à Soweto, avec Nelson Mandela.

Sur le plan politique, les initiatives de Winnie n'ont cessé d'être une source d'embarras pour son ex-mari et le Congrès national africain (ANC). L'ex-épouse du président s'est érigée, ces dernières années, en mauvaise conscience du nouveau pouvoir, lui reprochant de ménager les intérêts des Blancs au détriment des besoins des Noirs. Ce discours populiste lui a valu son renvoi du gouvernement, en 1995. Mais il rencontre un écho au sein même de l'ANC, de plus en plus contesté par son aile gauche. Donnée pour politiquement moribonde, Winnie a ainsi été réélue triomphalement à la tête de la ligue des femmes de l'ANC, en avril, écrasant les candidates soutenues par le Parti.

Face au scandale sans précédent qui la poursuit, Winnie Mandela a tout intérêt à placer le problème sur le terrain politique afin de sauver, une nouvelle fois, sa carrière. A l'occasion d'une conférence de presse, donnée mardi 9 septembre à Johannesburg, dans les locaux de l'ANC, elle a affirmé vouloir comparaître devant la TRC pour se laver de tout soupçon. Mais la veille, son avocat avait évoqué un coup monté par ses ennemis au sein de l'ANC, *afin de la neutraliser avant le* prochain congrès du Parti, en décembre.

Fr. Ch.

Desmond Tutu, président de la Commission vérité et réconciliation

« Nous devons trouver ce qui s'est passé et nul n'est au-dessus de la loi »

« Alors que la fin de son mandat approche, la commission Vérité et Réconciliation (TRC) est très critiquée. Beaucoup, en Afrique du Sud, se demandent si elle a vraiment contribué à la réconciliation ou, au contraire, si elle n'a pas alimenté les tensions raciales en ravivant les plaies du passé. Que leur répondez-vous ?

– Pardonner n'est pas une chose facile, surtout quand on a vécu ce que les Noirs ont vécu. C'est pourquoi la commission n'a jamais eu la prétention d'apporter, à elle seule, la réconciliation. Mais elle y a contribué. Et elle l'a fait en suivant un processus d'une transparence et d'une longueur sans équivalent ailleurs dans le monde. C'était risqué, car, évidemment, il y a encore des tensions dans notre pays et d'énormes problèmes à résoudre liés à l'héritage de l'apartheid. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes une toute jeune démocratie. Beaucoup de gens prédisaient le pire déjà en 1994, et nous sommes toujours là.

– Ne pensez-vous pas néanmoins que la mise à jour quasi quotidienne des atrocités commises par le régime d'apartheid ne peut que creuser le fossé entre Noirs et Blancs ?

– C'est vrai qu'on aurait pu craindre que toutes ces révélations incitent les Noirs à vouloir se venger. Ce que je trouve extraordinaire, au contraire, c'est l'absence de sentiment de colère chez la majorité d'entre eux. La plupart des Noirs veulent tout simplement connaître la vérité et beaucoup sont prêts à pardonner. D'ailleurs, s'ils étaient vraiment remplis de colère et d'amertume, s'ils avaient vraiment voulu se venger, ils auraient pu le faire depuis longtemps déjà. C'était facile pour eux quand ils ont pris le pouvoir. Mais ils ne l'ont pas fait, et c'est grâce à cela que nous pouvons construire aujourd'hui une nation nouvelle.

> « Ceux qui sont pardonnés doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'un droit mais d'un privilège »

– Certains, pourtant, s'opposent au processus de réconciliation et à l'octroi de l'amnistie pour les meurtriers de leurs proches. C'est le cas, notamment, de la famille de Steve Biko.

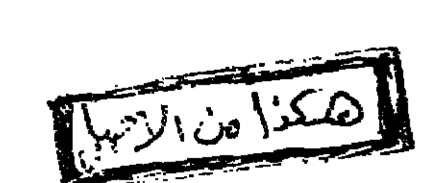
– Cela montre précisément que c'est un processus très douloureux et difficile à accepter. Ce n'est pas surprenant que certains ne puissent pas le faire. Cela devrait d'ailleurs inciter ceux qui sont pardonnés à comprendre qu'il ne s'agit pas d'un droit, mais d'un privilège. Il y a encore beaucoup de Blancs en Afrique du Sud qui ne réalisent pas la chance qu'ils ont d'avoir évité le chaos et la vengeance. Beaucoup pensent, en voyant l'exemple donné par Nelson Mandela, que c'est facile de pardonner. Mais ils oublient que cet homme a passé vingt-sept ans de sa vie en prison et que, comme lui, beaucoup ont souffert.

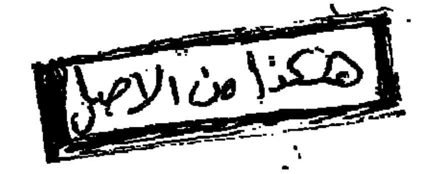
– Attaquée sur la question de la réconciliation, la commission doit aussi faire face à des critiques concernant la recherche de la vérité. Beaucoup s'étonnent que les anciens dirigeants du régime d'apartheid, comme les ex-présidents Botha et de Klerk, aient échappé, jusqu'à présent, à la mise en cause de leur responsabilité personnelle.

– Pour l'instant, c'est vrai, les gens qui occupaient les plus hautes fonctions n'ont pas accepté d'endosser la responsabilité des atrocités commises par leurs subordonnés. Sans parler d'ordres donnés pour des actes précis, ils pourraient au moins reconnaître que la politique qu'ils ont menée a permis les abus perpétrés. Mais nous ne sommes pas encore arrivés à la fin de notre mandat. Nous avons pour mission de trouver ce qui s'est passé et nul n'est au-dessus de la loi, quelle que soit la fonction qu'il ait pu occuper.

» De plus, il ne faut pas oublier que la commission a permis des avancées moins spectaculaires, mais tout aussi importantes pour les personnes concernées. Grâce à la TRC, on a appris comment de nombreux militants anti-apartheid avaient été tués et où ils avaient été enterrés. Les familles, laissées dans l'ignorance pendant des années, savent maintenant à quoi s'en tenir. Elles peuvent au moins donner une sépulture décente aux êtres qui leur étaient chers. Pour beaucoup, c'est très important, cela représente un immense soulagement. »

Propos recueillis par Frédéric Chambon





Le soutien américain à M. Nétanyahou altère les relations de Washington avec les pays arabes

Après Israël, Madeleine Albright se rendra en Syrie et en Arabie saoudite

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a commencé, mercredi 10 septembre, en Israël, une tournée dominée par le dossier israélo-palestinien. Mme Albright va également se rendre en Syrie et en Arabie saoudite, alors que la dégradation des relations entre les Etats-Unis et les pays arabes inquiète Washington, qui redoute l'éclatement de la coalition mise sur pied lors de la crise du Golfe *(lire aussi notre éditorial page 16)*.

WASHINGTON
de notre correspondant

Israéliens et Palestiniens doivent de nouveau se convaincre qu'ils vont vers une *« destination commune »*. Toute alternative au processus de paix se résumant à davantage de violence, la première chose à faire est de revenir à l'*« essentiel »*, aux *« principes fondamentaux »* des accords d'Oslo. C'est ce message et cette approche que Madeleine Albright a l'intention de proposer à Benyamin Nétanyahou et à Yasser Arafat. A la veille du départ du secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, c'est ainsi qu'un haut responsable du département d'Etat avait défini, lundi 8 septembre, la position des Etats-Unis.

L'administration américaine estime que l'Autorité palestinienne doit faire des gestes significatifs, mais elle n'en absout pas pour autant les dirigeants israéliens, qui ont également manqué à leurs obligations pour respecter le calendrier de la paix. La clé du problème, estime le diplomate, est de *« réconcilier les aspirations légitimes et compréhensibles »* des deux communautés, soit le besoin de sécurité des Israéliens et la nécessité d'un environnement économique favorable pour les Palestiniens. Dès lors que le retour de la confiance est la condition *sine qua non* pour remettre le processus de paix *« sur les rails »*, augmenter les difficultés économiques et financières des Palestiniens ne constitue pas la bonne approche.

De même qu'elle juge contre-productif le gel des 350 millions de francs de taxes et droits de douane dus par l'Etat juif aux Palestiniens, l'administration Clinton n'envisage pas de suspendre l'assistance financière des Etats-Unis (quelque 420 millions de francs) à l'Autorité palestinienne. Le but des poseurs de bombes étant de porter un coup d'arrêt au processus de paix, les Israéliens doivent comprendre que tout manquement aux clauses du compromis d'Oslo revient à *« récompenser »* les terroristes en faisant leur jeu, estime-t-on à Washington. L'Autorité palestinienne, de son côté, ne doit pas se retrancher derrière le souci de sauvegarder l'unité des Palestiniens, puisque les groupes radicaux islamistes *« sont ceux qui menacent les espoirs et les aspirations du peuple palestinien »*.

Washington attend donc de M. Arafat qu'il prenne des mesures concrètes pour porter le fer au sein des groupes radicaux. L'annonce de l'arrestation de militants extrémistes par les dirigeants palestiniens constitue une *« mesure positive »*, a souligné lundi le département d'Etat, mais les Etats-Unis exigent davantage : dans le passé, l'Autorité palestinienne a souvent eu recours à la pratique dite de la *« revolving door »*, la « porte à tambour », consistant à relâcher discrètement les suspects arrêtés à grand renfort de publicité.

Mme Albright va s'efforcer de mettre chacun devant ses responsabilités, mais cet exercice diplomatique est à haut risque : alors qu'aux Etats-Unis l'opinion et la majorité de la classe politique stigmatisent les Palestiniens, Washington mesure à quel point l'image de marque des Etats-Unis s'est dégradée dans le monde arabe, pour cause d'alignement sur les positions israéliennes. Le secrétaire d'Etat se rend notamment à Damas sans illusions, selon ce diplomate, pour *« voir ce qu'il est possible de faire »* pour tenter de renouer le dialogue israélo-syrien, mais le président Hafez El Assad n'est manifestement pas décidé à faire la moindre concession, eu égard à l'intransigeance du gouvernement de M. Nétanyahou sur la question du retrait des troupes israéliennes du Golan occupé.

Washington est davantage préoccupé par l'attitude des pays arabes modérés, comme l'Arabie saoudite. Les relations entre le royaume wahhabite et les Etats-Unis se sont aigries, en particulier depuis l'attentat de Khobar, en juin 1996, qui a coûté la vie à dix-neuf soldats américains. Ryad n'a rien fait pour associer les services américains à l'enquête, au contraire. Cette volonté de maintenir les Etats-Unis à distance s'expliquerait en partie par le souci de ne pas fournir à Washington des informations sur l'influence de l'opposition islamiste dans le pays, mais elle est surtout l'expression d'un anti-américanisme grandissant, dans le royaume et au-delà.

Le gouvernement saoudien a annoncé que, dans l'état actuel des choses, il ne se rendrait pas au sommet économique du Proche-Orient, soutenu par Washington, qui doit avoir lieu à Doha, au Qatar, à la mi-novembre. Cette décision pourrait faire des émules parmi les pays du Golfe. Selon un responsable de l'administration, cité par le *New York Times*, les Etats-Unis sont préoccupés par les risques de voir se déliter la coalition arabo-américaine cimentée au moment de la guerre du Golfe, alors que la menace représentée par l'Irak et l'Iran perdure. Au terme de sa tournée, Mme Albright devrait savoir de quel crédit disposent désormais les Etats-Unis dans la région.

Laurent Zecchini

« La sécurité n'est pas séparable d'une paix réelle »

A son arrivée à Jérusalem, mercredi 10 septembre, le secrétaire d'Etat Madeleine Albright a assuré, au cours d'un entretien avec le président israélien Ezer Weizman, que *« bien que nous nous concentrions beaucoup cette semaine sur la question de la sécurité, nous savons aussi que la voie d'une véritable sécurité n'est pas séparable de la voie d'une paix réelle »*. Mme Albright a également mis en relief les liens privilégiés entre les Etats-Unis et Israël : *« Nous sommes déterminés à aider Israël à maintenir son avantage technologique et militaire et à assurer ses frontières »*, a-t-elle dit. Selon la seconde chaîne privée de la télévision israélienne, le secrétaire d'Etat américain pourrait demander à Israël de geler sa politique de colonisation pendant 45 jours, afin de relancer les pourparlers avec les Palestiniens. Mme Albright, qui effectue sa première tournée officielle au Proche-Orient, doit rencontrer Yasser Arafat jeudi à Jericho. – *(AFP)*

Les islamistes du FIS restent décidés à lancer un appel pour la paix

Abassi Madani est critiqué par certains proches

L'EX-FRONT islamique du salut (FIS) est toujours à la recherche d'un compromis avec le régime. Le dirigeant historique du Front, Abassi Madani, a été replacé en résidence surveillée il y a une dizaine de jours pour avoir adressé à l'ONU une lettre considérée par le pouvoir comme un *« appel à l'ingérence étrangère »*.

Les proches de M. Madani n'en restent pas moins décidés à lancer *« un appel unilatéral pour arrêter l'effusion de sang »* en Algérie. Ils avaient le projet de faire enregistrer un bref message qui serait diffusé à la télévision et à la radio. Des tractations dans ce sens sont en cours avec le pouvoir.

Mais les responsables de l'ex-FIS ne veulent pas se focaliser sur le nom de M. Madani, à qui certains de ses amis reprochent en privé d'avoir fait échouer *in extremis* les négociations avec le pouvoir en s'adressant à l'ONU. Libéré en juillet, le numéro 3 du FIS, Abdelkader Hachani, pourrait lancer l'appel à sa place. Le nom d'Ali Djeddi, un membre de la commission politique de l'ex-Front, est également cité.

« POLITIQUES » ET « MILITAIRES »

Un appel lancé par quelqu'un d'autre que M. Madani aura moins d'impact sur les groupes armés, les responsables politiques du FIS en sont convaincus. Mais ils ont hâte de conclure : des tractations avec les militaires, qui détiennent la réalité du pouvoir en Algérie, ont été entamées dès 1995 par les responsables de la branche armée du FIS, l'Armée islamique du salut (AIS), solidement implantée dans l'est et l'ouest du pays. Les *« politiques »* redoutent d'être supplantés par les *« militaires »* de l'AIS dans la négociation d'un compromis.

En contre-partie de l'appel, le FIS affirme que trois promesses ont été arrachées aux militaires : une levée de l'état d'urgence, la libération des prisonniers politiques et, enfin, *« une ouverture du champ politique et médiatique »*. En clair, la réintroduction du Front (qui changerait de nom) dans la vie politique algérienne, six ans après en avoir été chassé par les armes.

Ce retour programmé des islamistes ne fait pas l'unanimité au sein du pouvoir algérien. Des clivages profonds existent au sommet de l'Etat qui expliquent la remise en résidence surveillée d'Abassi Madani. *« Pourquoi* [les hommes au pouvoir] *ont-ils refusé l'appel du cheikh Abassi Madani relatif à l'arrêt de l'effusion de sang »*, s'interroge l'instance exécutive du FIS à l'étranger, dans un communiqué publié mardi 9 septembre. Et le texte de dénoncer à propos des derniers massacres de civils aux portes d'Alger *« l'abandon* [du peuple algérien] *à son sort face aux bandes criminelles »* et *« l'abandon »* par les forces de sécurité de leur *« devoir de protéger »* les populations. *« Jusqu'à quand,* ajoute le texte, *le pouvoir en place à Alger continuera-t-il à protéger les commanditaires de cette violence criminelle et ses auteurs ? »*

En visite officielle aux Pays-Bas, le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf, a affirmé lundi que la situation était *« complètement sous contrôle »* et que les responsables des dernières tueries sont des *« terroristes »* qui ont perdu tout espoir de déstabiliser l'Etat. Selon la presse locale, 127 d'entre eux auraient été tués par les forces de sécurité au cours de deux vastes opérations menées à grands renforts d'hélicoptères dans la région de Médéa. Antar Zouabri, le chef du Groupe islamique armé (GIA) figurerait parmi les victimes. Il a déjà été donné mort à maintes reprises.

J.-P. T.

Israël présente ses exigences en matière de sécurité

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Saluées par le département d'Etat américain comme *« un pas positif dans la bonne direction »*, les cinquante et quelques arrestations de Palestiniens présumés sympathisants des mouvements islamistes, opérées lundi 8 septembre par la police autonome de Yasser Arafat, ne sont *« pas suffisantes »* pour Israël, les personnes interpellées n'étant, selon le porte-parole du premier ministre Benyamin Nétanyahou, *« que du petit poisson »*.

A la veille de l'arrivée, mercredi matin 10 septembre, du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, le gouvernement israélien, qui entend bien tout faire pour que la visite reste centrée sur la sécurité de l'Etat juif, *« clé de la paix »* selon M. Nétanyahou, a diffusé mardi la liste de dix mesures que Yasser Arafat doit, selon lui, mettre en oeuvre avant toute reprise, éventuelle, des négociations de paix. S'appuyant sur *« les engagements pris par l'Autorité palestinienne »* lors des accords intérimaires d'Oslo et ceux qui ont suivi, Israël, dont le communiqué officiel ne fait pas référence à ses propres engagements « oubliés », réclame d'abord la reprise *« d'une coopération sécuritaire totale, continue et ininterrompue »* entre ses services et ceux des Palestiniens.

Depuis le coup d'envoi donné à la construction d'une nouvelle colonie juive dans la partie arabe occupée de Jérusalem en mars – une *« violation caractérisée et grave des accords d'Oslo »* pour les Palestiniens –, la coopération policière, sur ordre de Yasser Arafat, qui n'entend pas passer pour un *« collaborateur d'Israël tandis que la force occupante accélère les confiscations de terres et la colonisation »* est minimale. Israël veut également *« l'arrestation et l'emprisonnement de tous les terroristes précédemment libérés »* et dont les noms (environ 150) ont été fournis à Yasser Arafat. Le chef de l'OLP n'a pas la même définition qu'Israël du terme *« terroriste »* et refuse de se soumettre *« au diktat israélien »*.

UN « CATALOGUE DE DIKTATS »

Plusieurs dizaines d'anciens militants armés de l'Intifada, à l'époque recherchés par Israël, ont été recrutés par la police autonome ; M. Nétanyahou réclame *« l'éviction et l'arrestation »* de tous ceux qui ont été mêlés, en ce temps-là ou plus récemment, *« à des actions terroristes ou violentes contre des Israéliens »*. Après avoir demandé son extradition *« pour interrogatoire »*, Israël exige maintenant *« la démission et le bannissement de Ghazi Al Jabali »*, l'actuel chef de la police régulière palestinienne, accusé par un détenu palestinien d'Israël d'avoir donné son feu vert, il y a quelques mois, à une opération manquée contre des colons juifs de Cisjordanie, ce que nie l'intéressé.

L'Etat juif demande aussi *« la confiscation des armes illégales »* qui traîneraient encore dans les territoires autonomes, *« la fin des campagnes d'incitation à la violence dans les médias palestiniens (...), l'éviction des prêcheurs de mosquées qui appellent à la destruction d'Israël (...), la réduction du nombre de policiers de 35 500 actuellement à 24 000, conformément aux accords conclus (...), des actions administratives et policières contre l'infrastructure militaire, politique, civile, économique et religieuse qui soutient le terrorisme »*.

Selon une personnalité proche de Yasser Arafat, le communiqué gouvernemental, diffusé *« pour contrebalancer la liste [qui est présentée] aux Américains de toutes les violations des accords d'Oslo autrement plus graves perpétrées par Israël, n'est qu'un catalogue de diktats et de mensonges destiné à impressionner l'opinion américaine et internationale »*. En tout état de cause, entre les récriminations des uns et celles des autres, la mission de Madeleine Albright ne s'annonçait pas mardi soir sous les meilleurs auspices.

Patrice Claude

Les réfugiés palestiniens s'opposent à la réduction des aides

Plusieurs milliers de réfugiés palestiniens ont manifesté mardi 9 septembre à Gaza et en Cisjordanie occupée contre les réductions d'aide que l'UNRWA, l'agence des Nations unies chargée de leur sort, a décidées pour diminuer son déficit budgétaire. Ces manifestations suivent celles observées ces derniers jours au Liban, en Syrie et en Jordanie, où résident, pour la plupart dans des camps surpeuplés, les deux tiers des 3,4 millions de réfugiés enregistrés auprès de l'UNRWA. Victime d'une baisse des donations et d'un accroissement démographique du nombre de réfugiés d'environ 3,5 % par an, l'agence onusienne est contrainte, pour la première fois, de faire payer à ses mandants des frais de scolarité et d'hospitalisation dans ses établissements.

Le Haut-Commissariat aux réfugiés pourrait renoncer à secourir les réfugiés au Congo-Kinshasa

LE HAUT-COMMISSAIRE de l'ONU aux réfugiés, Mme Sadoko Ogata, a annoncé mardi 9 septembre que l'ONU serait forcée de suspendre ses opérations de secours aux réfugiés dans la République Démocratique du Congo (RDC, ou Congo-Kinshasa) si les Etats de la région continuaient à violer les droits des réfugiés.

Ces dernières semaines, des centaines de réfugiés ont été chassés de la RDC vers le Rwanda et les organisations humanitaires ont été victimes d'attaques, ou interdites d'accès aux réfugiés.

Exprimant devant la presse *« préoccupation, tristesse et colère »*, Mme Ogata a demandé le soutien du Conseil de sécurité pour obtenir des Etats de la région des Grands lacs la garantie qu'ils respecteront le droit humanitaire.

Le représentant du HCR à New York, Soren Jessen-Petersen, a expliqué que la décision de suspendre les activités de l'agence en RDC a été prise, mais que l'application de cette mesure dépendra des garanties que le Conseil de sécurité pourrait obtenir sur la protection des réfugiés comme sur la sécurité du personnel du HCR.

Le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur américain Bill Richardson, a annoncé qu'il allait téléphoner aux dirigeants de la région afin d'obtenir des garanties sur la situation des réfugiés. Les quinze membres du Conseil ont exprimé *« dans les termes les plus forts »* leur soutien au travail du HCR dans la région et leur *« grave préoccupation »* sur le sort des 800 réfugiés, pour la plupart des femmes et des enfants, expulsés jeudi dernier de la RDC, a indiqué M. Richardson.

Mme Ogata a précisé que le HCR avait arrêté ses opérations à Kisangani (nord-est de la RDC), *« parce qu'il n'y avait plus personne à protéger »*. En revanche, l'agence de l'ONU essayait de protéger les réfugiés à Goma et Bukavu, a-t-elle dit.

Quelque 2 500 réfugiés rwandais et burundais se trouvaient dans des camps en RDC avant les dernières expulsions, plus de 20 000 autres étant dispersés dans le pays. Le HCR estime à 200 000 le nombre de réfugiés dont il reste sans nouvelles après l'offensive des soldats de Laurent Désiré Kabila qui a débuté contre les camps à la frontière rwandaise l'an dernier.

Des diplomates et des organisations humanitaires suspectent que les expulsions ont pour objet d'empêcher la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres présumés de milliers de réfugiés par les forces de Laurent Désiré Kabila de recueillir des témoignages.

Cinq grands pays bouleversent la géographie des échanges mondiaux

WASHINGTON. Au cours des vingt-cinq prochaines années, l'économie mondiale devrait assister à la montée en puissance de cinq grands pays en développement ou en état de transition : le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie, estime la Banque mondiale dans un rapport publié mardi 9 septembre. Les économies en développement seront tirées par ces *« cinq grands »* dont le poids dans la production comme dans le commerce mondiaux va doubler d'ici à 2020, selon le rapport intitulé *« Perspectives économiques globales et pays en développement »*.

Globalement, les pays en développement devraient connaître une croissance de 5 % à 6 % par an d'ici à 2020. Leur part dans la production mondiale, qui n'est que d'un sixième aujourd'hui, atteindra un tiers à la fin de la même période. Les pays industrialisés toucheront les fruits de cette expansion puisque leurs exportations iront pour 40 % dans ces pays en développement au lieu de 25 % aujourd'hui, selon les chiffres présentés dans le rapport. – *(AFP.)*

Bosnie : Serbes et Croates menacent de boycotter les municipales

SARAJEVO. La présidence de la Communauté démocratique croate (HDZ) a appelé, mardi 9 septembre, les Croates de Bosnie *« à ne pas participer »* aux élections municipales des 13 et 14 septembre. La principale formation politique des Croates bosniaques estime que *« les conditions pour la tenue d'un scrutin libre et démocratique ne sont pas réunies »*. Selon des sources occidentales, le HDZ refuse de participer à ce scrutin car il est pratiquement sûr de perdre dans une série de villes que les Croates ont conquis pendant la guerre. Au même moment, le gouvernement de la Republika Srpska (RS), l'autre entité bosniaque avec la fédération croato-musulmane, annonçait à Pale, le fief de Radovan Karadzic, qu'il allait demander un report des municipales.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a déployé un dispositif sans précédent pour déjouer la fraude et garantir la transparence du scrutin, a déclaré maintenir les élections. *« Nous sommes encore plus têtus que ces Bosniaques »*, a déclaré un porte-parole. – *(AFP, Reuter.)*

Le Sinn Fein fait son entrée officielle dans le processus de paix

BELFAST. Le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, a fait mardi 9 septembre son entrée officielle dans les négociations de paix en Ulster en s'engageant à la non-violence. Le leader du parti, Gerry Adams, a signé un document souscrivant aux six principes formulés par l'ex-sénateur américain George Mitchell, qui mène les pourparlers. Ces principes vont de la non-violence à l'engagement démocratique en passant par le désarmement total des milices paramilitaires. Cet engagement va désormais permettre à une délégation du Sinn Fein de venir s'asseoir dès lundi 15 septembre à la table des négociations, huit semaines seulement après le cessez-le-feu de l'IRA, décrété en juillet. Aucun des partis unionistes protestants n'a accepté de prendre part à la cérémonie de mardi, tout comme deux petites formations loyalistes, proches des paramilitaires protestants. – *(AFP.)*

Tensions au sein de la coalition gouvernementale en Italie

ROME. Les tensions provoquées au sein du grouvernement de coalition par le parti de la Refondation communiste sur la question de la réforme des programmes sociaux pourraient entraîner la chute du gouvernement italien, a estimé mardi 9 septembre le président du Conseil, Romano Prodi. Des discussions sont actuellement en cours entre le gouvernement, les syndicats et le patronat sur la réduction de ces dépenses, et notamment des programmes de retraites, afin de permettre à l'Italie de limiter son déficit public et de pouvoir participer à l'Union économique et monétaire. Mais Fausto Bertinotti, chef de la Refondation (qui assure au gouvernement la majorité au Parlement) a clairement fait savoir qu'il était farouchement opposé à la baisse des retraites. – *(Reuter.)*

L'ancien maire de Pékin est poursuivi pour corruption

PÉKIN. Le Parti communiste chinois vient de frapper un grand coup contre la corruption, mardi 9 septembre, à la veille de l'ouverture de son quinzième congrès, en excluant de ses rangs Chen Xitong, ancien maire et tout-puissant secrétaire du Parti de Pékin, qui sera traduit en justice. Impliqué dans le plus gros scandale de corruption de l'histoire du régime – 2,2 milliards de dollars avaient été détournés à la faveur d'opérations immobilières – M. Chen avait été limogé au printemps 1995 avant d'être exclu du bureau politique et du comité central mais il restait formellement membre du Parti. Sa disgrâce est maintenant totale. Les Pékinois ont accueilli avec satisfaction l'annonce de la chute de M. Chen, qui avait été le porte-parole de l'aile la plus dure du Parti lors de la répression de Tiananmen, en juin 1989. – *(AFP.)*

Le président comorien s'octroie les pleins pouvoirs

MORONI. La tension est montée d'un cran aux Comores, où le président Mohamed Abdoulkarim Taki s'est octroyé les pleins pouvoirs mardi 9 septembre. Les séparatistes anjouannais ont immédiatement répliqué qu'ils restaient *« sourds »* et *« indifférents »* à ces déclarations. M. Taki a déclaré sur les ondes de Radio Moroni qu'il assumait les pleins pouvoirs, après avoir décidé de dissoudre son cabinet civil et militaire, et a annoncé la formation d'un gouvernement d'union nationale dans les trois semaines.

Le chef de l'Etat, qui s'exprimait en langue comorienne, a également indiqué qu'il prenait en charge la fonction de ministre de l'intérieur et qu'il allait convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire. L'île séparatiste d'Anjouan a proclamé son indépendance le 3 août et réclamé son rattachement à la France, ancienne puissance coloniale. Moroni y a vainement tenté une intervention militaire, la semaine dernière, qui a tourné à la débâcle et fait quarante morts chez les militaires comoriens, une dizaine chez les civils d'Anjouan ainsi qu'une quarantaine de blessés chez ces civils, selon des bilans concordants. – *(AFP.)*

La virulence du débat parlementaire reflète la fin de l'hégémonisme du PRI au Mexique

Le parti limoge son secrétaire général, tenu pour responsable de l'échec électoral

Nouveauté dans un Mexique gouverné, depuis près de quarante ans, par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), l'opposition, qui a gagné les élections de juillet, a vivement apostrophé, au Congrès, le ministre de l'intérieur. Cette péripétie est hautement symbolique des changements politiques en train de s'imposer au Mexique. Dans un sursaut, le PRI, secoué par la défaite, a débarqué son secrétaire général.

MEXICO
de notre correspondant

Les différentes composantes de l'opposition, gauche et droite confondues, ont prouvé, mardi 9 septembre, lors d'un débat parlementaire sans précédent au Mexique, qu'elles étaient décidées à maintenir leur alliance pour mettre fin à l'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929. Le ministre de l'intérieur, Emilio Chuayffet, l'homme fort du gouvernement, en a fait les frais, obligé pour la première fois de sa carrière de rendre des comptes à des députés de l'opposition. Le 6 juillet, les électeurs avaient donné 261 députés aux quatre partis d'opposition, contre 239 au PRI.

L'opposition avait, en effet, obtenu que les principaux ministres du président Ernesto Zedillo viennent défendre leur politique à la Chambre des députés. Considéré comme l'un des principaux candidats potentiels à l'élection présidentielle de l'an 2000, M. Chuayffet était le premier sur la liste et, sans doute, le plus attendu.

Le ministre de l'intérieur fit quelques efforts pour amadouer une opposition qui ne cachait pas son intention d'en découdre : *« le Mexique vit sans aucun doute une nouvelle réalité politique*, concéda-t-il. *La nation connaît des changements fondamentaux, des temps nouveaux, propices au dialogue et à la tolérance pour résoudre les désaccords. »*. Il s'engagea à poursuivre la *« professionnalisation de la police »* pour lutter contre la corruption et l'explosion de la délinquance ; il se prononça pour *« le respect absolu »* de la liberté de l'information, au moment où trois journalistes ont été récemment assassinés et que la presse est la cible d'attaques de secteurs dits « obscurs » ; et il exprima même son souhait de reprendre, *« dans les plus brefs délais »*, les négociations avec la guérilla zapatiste, interrompues en août 1996 à la suite d'un différend portant sur l'application des accords conclus en matière de droits indigènes.

Rien, pourtant, n'y fit. Tour à tour, les orateurs désignés par l'opposition s'achamèrent sur le ministre : Le Parti révolutionnaire démocratique (PRD, gauche, 125 sièges), le Parti d'action nationale (PAN, conservateur, 121 députés), mais aussi les écologistes (huit sièges) et le petit Parti du travail (sept députés) profitèrent de l'occasion pour régler enfin leurs comptes avec le pouvoir. Les plus virulents furent trois anciens membres du PRI, passés à l'opposition avant les dernières élections, convaincus que leur formation était incapable de s'adapter à la démocratisation en cours.

> Le ministre de l'intérieur a essuyé les attaques d'une opposition résolue à en découdre avec le pouvoir

« En tant que ministre de l'intérieur, vous vous êtes allié aux forces les plus antidémocratiques et les plus intransigeantes du système politique mexicain pour freiner la transition démocratique au lieu de l'impulser », a accusé l'un d'eux, Demetrio Sodi (PRD). *« Vous avez freiné la pacification au Chiapas, vous avez couvert les massacres et les violations des droits de l'homme (...). La population doit savoir que le risque d'instabilité se trouve dans la résistance du président Zedillo et de divers secteurs du PRI et du gouvernement à perdre le pouvoir et leurs privilèges. »*. Du jamais entendu à la chambre des députés !

Un autre parlementaire, Marcelo Ebrard, ancien du PRI aujourd'hui écologiste, allait enfoncer le clou en accusant : *« Vous n'acceptez pas les résultats du 6 juillet. Pour vous, rien n'a changé. Vous êtes le chef de la réaction au Mexique. »*. C'en était trop pour M. Chuayffet qui, bien que redoutable orateur, préféra s'abstenir de répondre. L'opposition savoura son triomphe, qui allait être plus complet encore avec l'annonce, un peu plus tard, de la destitution, par le président Zedillo, du chef du PRI, Humberto Roque. Celui-ci sera remplacé dans les prochains jours, mais son départ dans les circonstances actuelles est une secousse supplémentaire pour un des plus vieux partis de la planète, qui éprouve de grandes difficultés à s'adapter à la nouvelle réalité mexicaine.

Bertrand de la Grange

Accord russo-tchétchène sur le transit du pétrole azerbaïdjanais

MOSCOU
de notre correspondant

L'or noir de la mer Caspienne peut commencer à couler. Après des mois de négociations, succédant à vingt mois d'une guerre sans merci, la Russie et la Tchétchénie ont signé, mardi 9 septembre à Moscou, un accord sur le transit, d'ici à la fin de l'année, des 200 000 premières tonnes de pétrole azerbaïdjanais par l'oléoduc partant de Bakou (Azerbaïdjan) et aboutissant au port russe de Novorossiisk après avoir traversé la petite République séparatiste du sud de la Russie. Moscou doit verser, dans les cinq jours, 845 000 dollars pour ces 200 000 tonnes. Les travaux de réparation sur la partie tchétchène de l'oléoduc, endommagée pendant la guerre, pourront ensuite commencer. Le pétrole devrait être extrait des nouveaux gisements offshore en mer Caspienne à partir de novembre.

Valable jusqu'à la fin de l'année, l'accord, signé mardi au siège du gouvernement russe par le président de la compagnie pétrolière tchétchène, Iounko, et le ministre russe de l'énergie, Boris Nemtsov, est le fruit d'un fragile compromis. La question du statut de la Tchétchénie, qui revendique son indépendance après avoir réussi à chasser les troupes russes de son territoire, empoisonne les relations entre Moscou et Grozny. Alors que la Tchétchénie, détruite et saignée par la guerre, traverse une profonde crise économique, Moscou tente d'utiliser l'arme du pétrole pour ramener la petite république dans son giron.

Dans un premier temps, Moscou avait écrit dans le projet d'accord que la Tchétchénie était *« un des sujets de la Fédération de Russie »*, ce qui avait totalement bloqué les négociations. Ensuite, la Russie a refusé de verser aux Tchétchènes plus que le *« tarif intérieur russe »* de 0,43 dollar par tonne. Arguant de ce que Moscou voulait *« rabaisser la Tchétchénie au rang d'une région russe »*, les dirigeants tchétchènes ont fermement repoussé cette offre pour des raisons aussi politiques qu'économiques : ils comptent sur les revenus du transit pétrolier pour asseoir l'indépendance de leur république.

Le pétrole de la Caspienne coulera en novembre

Bakou-Novorossiisk
Longueur : 1 346 km
Coût : 56 millions de $
Mise en service : novembre 1997

Bakou-Soupsa
Longueur : 926 km
Coût : 231 millions de $
Mise en service : fin 1998

NOVOROSSIISK – Mer Noire – Soupsa – Makhatchkala – Mer Caspienne – BAKOU – TURQUIE – IRAN

Le compromis atteint mardi permet de sauver la face des deux parties. Moscou, qui touche 15,67 dollars par tonne pour le transit du pétrole par son territoire, reversera à la Tchétchénie la somme globale de 854 000 dollars pour le passage de 200 000 tonnes, soit plus de 4 dollars par tonne, comme le réclamaient les Tchétchènes. Officiellement, cependant, Moscou ne versera que 0,43 dollar par tonne par l'intermédiaire de la compagnie d'Etat Transneft (oléoducs), le reste étant présenté comme un *« complément »* du budget fédéral russe *« pour la reconstruction et la surveillance »* de l'oléoduc. *« Personne ne pourra se faire d'illusions sur des conditions privilégiées soi-disant accordées à la Tchétchénie »*, a insisté le ministre russe de l'énergie. Pourtant cet artifice ne trompe pas. Bien que non précisé, le montant des travaux, qui doivent être réalisés, dix jours durant, par des ouvriers russes sous protection des autorités tchétchènes, est très largement inférieur au « complément » versé par Moscou.

Signe de l'insatisfaction russe à propos de l'accord, Boris Nemtsov, qui est aussi l'un des deux « premiers vice-premiers ministres », a de nouveau menacé, juste après la signature, de construire un autre oléoduc contournant la Tchétchénie. Les « experts » russes estiment que ce projet est réalisable en un an pour un montant de 150 à 200 millions de dollars. Agitée tout au long des négociations, la menace de contournement de la Tchétchénie (dans un premier temps par un transport par barges sur la Caspienne ensuite par un nouvel oléoduc) n'a pas impressionné les Tchétchènes. *« Les Russes ne sont pas arrivés à faire peur à la Tchétchénie en la bombardant. Ils n'y parviendront pas plus en menaçant de construire de nouveaux oléoducs »*, avait alors déclaré le président, Aslan Maskhadov. Ce projet a aussi rencontré la ferme opposition de Boris Eltsine, qui a ordonné à son gouvernement de trouver un compromis avec Grozny. En effet, l'oléoduc est l'un des derniers liens entre la Russie et la Tchétchénie. Le couper reviendrait à rompre définitivement les amarres.

Jean-Baptiste Naudet

Ryutaro Hashimoto va être reconduit premier ministre du Japon

TOKYO
de notre correspondant

La reconduction par consensus du mandat du premier ministre, Ryutaro Hashimoto, aucun rival au sein du Parti libéral-démocrate ne s'étant présenté contre lui, est symptomatique de l'hégémonie exercée sur la vie politique par les libéraux-démocrates, au pouvoir sans discontinuer de 1955 à 1993. S'il y a eu dans le passé des renouvellements de mandat de premier ministre sans que soit procédé à un vote, l'absence de rival déclaré est sans précédent. La popularité dont jouit le premier ministre et le soutien général à la politique de réforme de la machine administrative qu'il a entamée seraient les principales raison à cette reconduction *« lubrifiée »*.

L'absence d'alternative en est une autre. Au cours des cinq dernières années, l'élan réformiste qui avait suivi la perte de la majorité du PLD, en 1993, fait l'effet aujourd'hui d'une baudruche dégonflée. Les « grandes » figures de la réforme se sont succédé comme des étoiles filantes : la « bulle » du fringant premier ministre Morihiro Hosokawa a éclaté au bout de neuf mois, tandis que son successeur, Tsutomu Hata, était emporté en soixante-quatre jours.

Quant au stratège de la recomposition du paysage politique, l'homme qui allait changer le Japon et en faire un *« pays normal »* aux yeux de l'Occident, Ichiro Ozawa, il a aujourd'hui pour principale préoccupation de colmater les brèches de sa formation, le Nouveau parti du progrès (NPP). Formée de dissidents libéraux-démocrates et des députés de l'ancien parti bouddhiste Komeito, cette formation d'opposition a été incapable de se démarquer du PLD et a perdu 17 % de ses effectifs. En revanche, c'est le PLD qui, après une courte traversée du désert, s'est emparé du flambeau de la réforme avec le retour à la tête du gouvernement, en 1995, de M. Hashimoto.

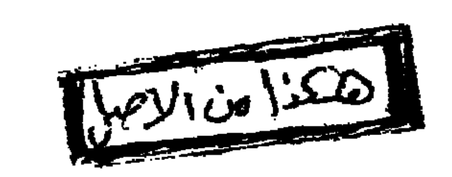
Ce dernier devrait être formellement réélu président du PLD par les parlementaires de son parti, réunis en assemblée générale, jeudi 12 septembre. Puis il devrait être reconduit dans ses fonctions de premier ministre par un vote à la Diète avant la fin du mois. La majorité que le PLD a retrouvée à la Chambre basse (251 sièges sur 500), grâce aux ralliements d'indépendants et aux défections dans les rangs de l'opposition, ainsi que le soutien des membres de la coalition gouvernementale – le petit Parti pionnier et le Parti social-démocrate – à la Chambre haute, où quatorze voix lui font défaut, assurent à M. Hashimoto une réélection sans problèmes.

UNANIMITÉ DE FAÇADE

Ce renouvellement consensuel de son mandat ne signifie pas pour autant que le premier ministre soit dans une position de force pour gouverner. Les tractations pour la composition du nouveau cabinet, qui devrait être annoncée jeudi, rappellent les traditionnelles manoeuvres de couloirs destinées à assurer les équilibres de pouvoirs entre les clans du PLD, avivées ces derniers jours par une nouvelle affaire de pots-de-vin. Un équilibre d'autant plus délicat que le parti est divisé en deux courants : les partisans de l'alliance de centre-droit, qui est à la base de l'actuelle coalition, affrontent ceux qui prônent une alliance « droite-droite » avec le NPP. Cette division latente de son parti place le chef de l'exécutif dans une situation plus délicate qu'il n'y paraît.

M. Hashimoto a déclaré qu'il continuerait à s'appuyer sur une alliance tripartite. Mais la coalition gouvernementale reste fragile et des tiraillements s'annoncent avec les socialistes sur la question de la réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis, dont les grandes lignes seront arrêtées le 24 septembre. En dépit de l'apparente unanimité qui a présidé à sa reconduction, M. Hashimoto pourrait bien se trouver en position de « canard boiteux » au cours de son second mandat, avancent certains commentateurs.

Philippe Pons



هكذا من الأصل

Le premier ministre britannique exhorte les syndicats à se moderniser

Tony Blair veut maintenir la flexibilité du marché du travail

Le premier ministre britannique est intervenu, mardi 9 septembre devant le congrès des Trades Union Congress (TUC), très affaiblis par dix-huit années de pouvoir conservateur. Malgré les liens historiques entre son parti et les TUC, Tony Blair affirme qu'il est à mi-distance entre le patronat et les syndicats.



POUR la première fois depuis dix-huit ans, un premier ministre est monté, mardi 9 septembre, à la tribune du congrès des syndicats britanniques, les Trades Union Congress (TUC). Face à cet ancien allié naturel du Parti travailliste devenu quelque peu encombrant, Tony Blair n'a pas mâché ses mots.

Dans la première partie de son discours, le premier ministre a rappelé que les années 90 avaient peu de points communs avec les années 70. « *Aujourd'hui, les femmes représentent près de la moitié de la population active, près de 6 millions de personnes travaillent à temps partiel, il y a un 1,5 million de travailleurs temporaires, 3,3 millions de travailleurs indépendants, 40 % des gens travaillent dans des petites entreprises, les gens qui travaillent dans les services financiers de la City sont plus nombreux que l'ensemble de la population de Francfort (...). L'industrie du design (...) emploie plus de 300 000 personnes, plus que l'automobile (...), les gains tirés de l'exportation de la musique rock sont plus élevés que ceux provenant de la sidérurgie.* »

Dès lors, tout retour au passé serait illusoire. « *L'intervention de l'Etat, les nationalisations, les conflits sociaux... ces temps sont révolus* », a dit Tony Blair. Affirmant que la Grande-Bretagne « *ne sera jamais compétitive en étant une économie de bas salaires, de basse qualification* », Tony Blair a invité les syndicats à participer à une « *croisade nationale* », celle de la compétitivité à long terme. « *Bâtir le pays occidental le mieux éduqué, formé, le plus adaptable et le plus créatif.* »

N'hésitant pas à prendre son auditoire à rebrousse-poil, le locataire de Downing Street a affirmé, devant une assemblée silencieuse : « *Nous ne reviendrons pas au temps de la guerre sociale, des grèves sans scrutin, des blocages massifs et des piquets de grève volants, des actions ponctuelles, ni à tout le reste.* » « *Ce n'est pas ce que vous voulez et j'empêcherai que cela se produise. Je veillerai soigneusement aussi à ce qu'une culture syndicale moderne se développe* », a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il « *conservera la flexibilité actuelle du marché du travail* ».

Aux délégués qui, la veille, avaient déclaré « *frissonner* » en entendant le premier ministre travailliste tenir de tels propos, le successeur de John Major a rétorqué « *Cela va peut-être en faire frissonner certains, mais je vous dis qu'au bout du compte il fait plus chaud dans le monde réel.* » Le premier ministre a néanmoins pris deux engagements. Outre l'introduction d'un revenu minimum, déjà acquise, il a promis d'accorder les mêmes droits aux salariés à temps partiel qu'à ceux qui travaillent à temps plein. Par ailleurs, un chef d'entreprise ne pourra plus s'opposer à la représentation syndicale dans son entreprise si une majorité de salariés le demandent.

Avant l'ouverture du congrès, le premier ministre avait pris soin de rappeler aux syndicalistes que « [leur] *relation avec un gouvernement travailliste est fondée sur l'égalité de traitement entre les employeurs et les adhérents des syndicats* ». Ses promesses risquent de décevoir plus d'un congressiste. Organiser une grève ou cesser le travail en Grande-Bretagne est très risqué. Tout repose sur la « *common law* », la « loi commune » qui veut, entre autres, que l'on considère qu'un salarié qui fait grève rompt son contrat de travail.

RESTRICTIONS DRACONIENNES

Pour atténuer ce principe, le Parlement avait adopté dès 1906 le système des « *immunités* », qui, théoriquement, protège non pas le gréviste mais celui qui appelle à faire grève. Tout au long des années 80, la Dame de fer n'aura de cesse de réduire ces « *immunités* ». Dès 1980, celles-ci ne concernent plus les actions de solidarité – lorsque les salariés font grève pour faire pression sur un autre employeur que le leur – ni les grèves destinées à protéger le « *closed-shop* », ce système qui réserve les embauches aux seuls adhérents d'un syndicat.

En 1982, ce sont les organisations syndicales elles-mêmes qui perdent leur immunité. Conséquence : celles-ci peuvent désormais être poursuivies devant les tribunaux civils. De même, un salarié licencié pour fait de grève ne peut poursuivre son employeur en justice que si celui-ci n'a pas licencié tous les grévistes. Si le licenciement a été systématique, le recours est impossible... puisqu'il n'y a pas eu de discrimination ! En revanche, depuis 1982, le réembanchage peut être sélectif au bout de trois mois.

En 1984, la loi impose aux syndicats qui veulent organiser une grève de consulter leurs adhérents par un vote à bulletins secrets organisé trente jours avant le déclenchement de l'action. La grève est illégale si une majorité d'adhérents ne l'approuve pas. De plus, le préavis doit être déposé sept jours avant le début de l'action envisagée. Quatre jours avant le jour J, le syndicat doit dire à l'employeur qui fera grève et préciser comment l'action sera menée. 1988 marque une nouvelle étape : un salarié peut attaquer un syndicat s'il n'a pas respecté la procédure de consultation.

En revanche, un syndicat n'a plus le droit de sanctionner un adhérent – par l'exemple en l'excluant – s'il refuse de suivre un mot d'ordre de grève. Enfin, en 1990, une loi rend la pratique de la grève très risquée pour tout salarié qui n'est pas syndiqué.

« *Aucun de ces textes, pris un à un, ne paraît scandaleux, mais l'ensemble nuit grandement à la liberté syndicale* », estime Bernard Gernigon, chef du service « liberté syndicale » au Bureau international du travail. Cet organisme tripartite (Etats-employeurs-syndicats) estime d'ailleurs que la Grande-Bretagne ne respecte pas les normes internationales en matière de libertés syndicales. Si Margaret Thatcher a considérablement affaibli le syndicalisme, elle ne l'a pas tué. En 1995, 21 % des salariés du secteur privé et 61 % des salariés du secteur public étaient, malgré tout, syndiqués.

Frédéric Lemaître

Les Quinze lancent le débat sur la nouvelle réforme de la politique agricole commune

Les propositions de la Commission sur l'avenir de l'Europe verte se heurtent à une opposition résolue de l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne

ECHTERNACH (Luxembourg)
de notre envoyé spécial

« *Nous avons deux ans de négociations devant nous !* » : c'est avec prudence que les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis les 8 et 9 septembre à Echternach, au Luxembourg, ont donné le coup d'envoi au débat sur la nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC).

Celle-ci est jugée nécessaire par la Commission pour éviter le retour aux excédents, préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale et pour aborder dans les meilleures conditions tactiques, en 1999, le prochain cycle de négociations commerciales internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Commission recommande, plus ou moins étalée dans le temps, une baisse des prix d'intervention de 20 % pour les grandes cultures, de 30 % pour la viande bovine et de 10 % pour le lait. Principale innovation par rapport à la réforme de 1992, ces baisses ne seraient que partiellement compensées par le versement direct aux producteurs de primes versées par le budget européen.

Les ministres ont le sentiment qu'il n'y a pas urgence. La situation sur les marchés (céréales, oléagineux, viande bovine, produits laitiers) est satisfaisante, celle du revenu paysan également, et les réformes n'auraient pas à être mises en oeuvre avant 1999. Cette volonté de ne rien précipiter est accentuée par le fait qu'au moins trois pays, la Belgique, l'Espagne et surtout l'Allemagne, favorables au statu quo, sont résolument hostiles aux propositions de la Commission. Cette hostilité a été exprimée avec détermination par le ministre allemand, Jochen Borchert. Une attitude qui invite à penser que la négociation fera du surplace jusqu'aux législatives qui auront lieu outre-Rhin en septembre 1998.

SE RAPPROCHER DES PRIX MONDIAUX

Les partenaires de l'Allemagne cherchent d'autant moins à la brusquer que le schéma de la Commission est également mal accueilli par les organisations professionnelles. « *J'ai demandé une analyse précise de l'impact des propositions sur le revenu, sur les structures d'exploitation et sur l'emploi. J'ai dit l'impossibilité d'une réponse unique* », a expliqué Louis Le Pensec, le ministre français. Ce schéma est approuvé, avec des nuances, par la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède. Les autres, s'ils multiplient les critiques et réclament des précisions, s'ils se gardent de se prononcer avec netteté, ont néanmoins donné mardi au Luxembourg l'impression de considérer l'approche proposée comme une base de travail possible. « *Les points de vue se sont rapprochés. Les Etats membres ont compris l'importance qu'il y avait à maintenir la présence de l'Europe sur le marché mondial* », a résumé Fernand Boden, le ministre de l'agriculture luxembourgeois, qui présidait les travaux. M. Le Pensec, avec un luxe de précautions, a admis comme une éventualité envisageable des baisses de prix qui ne seraient que partiellement compensées.

Le commissaire européen, Franz Fischler, a développé à nouveau son argumentation. La baisse des prix des céréales, des oléagineux, de la viande bovine, permettra, explique-t-il en substance, de rapprocher les prix européens des prix mondiaux et, donc, d'exporter sans avoir besoin de subventions. Ce sera nécessaire pour profiter d'une demande internationale en pleine progression, sans contrevenir aux dispositions de l'OMC qui limitent en volume les exportations subventionnées.

Si on ne fait pas d'efforts pour mieux intégrer le marché européen dans le marché mondial, si on ne se donne pas la possibilité d'exporter plus, craint M. Fischler, la hausse des rendements, combinée au tassement de la consommation, va faire apparaître à nouveau des excédents, avec, à la clé, une augmentation du taux de jachère obligatoire (plus de 20 % contre 5 % aujourd'hui), l'introduction peut-être de nouveaux quotas de production, des charges très lourdes pour le budget européen. Pour le commissaire, il serait sage de décider vite afin de se préparer à bien défendre les positions européennes et, éventuellement à adopter une attitude offensive face aux Etats-Unis et aux autres partenaires de l'OMC.

Le thème de la réforme sera désormais inscrit à l'ordre du jour de chacune des réunions des ministres de l'agriculture, mais aussi du conseil européen. Les propositions de la Commission sur l'avenir de l'Europe verte constituent l'un des volets de l'« Agenda 2000 », lequel traite également du budget communautaire après le tournant du siècle et des fonds structurels dans la perspective de l'élargissement. Le conseil de décembre devrait donner le ton et c'est seulement ensuite que la Commission complétera ses propositions agricoles, notamment en ce qui concerne le volet environnemental, pour l'instant à peine esquissé.

Philippe Lemaître

Les forces de l'Otan et les Serbes « modérés » de Bosnie infligent un camouflet aux ultra-nationalistes

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

Jamais, sans doute, les ultra-nationalistes serbes de Bosnie, fidèles à l'ancien président Radovan Karadzic, n'avaient subi pareil affront depuis le début de la guerre dans ce pays. Jamais, ce clan des « *durs* » de Pale, ville où siège le gouvernement, n'avait connu une telle humiliation dans la lutte sans merci qu'ils livrent, depuis juillet, au camp des « modérés » regroupés à Banja Luka autour de la présidente Biljana Plavsic.

Partis, dimanche, en conquérants de leur fief de Pale, les patrons du Parti démocratique serbe de Karadzic (SDS) ont quitté piteusement, dans la soirée de mardi 9 septembre, l'hôtel Bosna de Banja Luka dans lequel ils s'étaient retranchés la veille (voir *le Monde* du 10 septembre). Sous les huées des supporters de Mme Plavsic, Momcilo Krajisnik, le représentant de la Republika Srpska (RS) à la présidence collégiale de Bosnie, est parvenu, protégé par des policiers, à se faufiler dans son automobile, suivi par le chef du gouvernement de l'entité serbe, du président du Parlement, et du vice-premier ministre.

M. Krajisnik avait prétexté la tenue, lundi, d'une réunion électorale à Banja Luka. Il était accompagné de quelque 80 hommes de main armés, et de dizaines d'autobus remplis de passagers, censés fournir le gros des manifestants.

« VIOLATION DES ACCORDS »

Dans la matinée de mardi, Jacques-Paul Klein, adjoint du Haut-représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, avait dénoncé cette « *violation des accords de Dayton* », en référence au règlement sur la circulation des armes et sur la présence policière.

Après l'échec de la réunion électorale et leur repli stratégique, lundi soir, dans l'hôtel Bosna, les patrons du SDS et leur clique allaient avoir une autre mauvaise surprise au réveil : la police de Biljana Plavsic encerclait l'établissement avec l'aval de la SFOR. « *Des hommes qui se sont mis hors la loi sont à l'intérieur du bâtiment. C'est le rôle de la police locale de les contrôler* », expliquait M. Klein, un sourire en coin.

En début d'après-midi, les hommes de main de Krajisnik étaient désarmés par un bataillon britannique et évacués vers une base de la SFOR où leur identité devait être contrôlée. Avant de se résigner, Momcilo Krajisnik refusait pendant de longues heures d'emprunter la même porte de sortie. Devant l'entêtement du chef de file des ultra-nationalistes, la SFOR quittait les lieux et informait M. Krajisnik qu'il était désormais entre les mains de la police locale, alors que, dehors, la foule menaçait de prendre l'hôtel d'assaut.

Le divorce semble bel et bien consommé entre Biljana Plavsic et Momcilo Krajisnik qui, depuis des mois, sont entrés en guerre ouverte. Et le SDS, le parti longtemps hégémonique de Radovan Karadzic, apparaît affaibli avant les prochaines élections municipales.

Christian Lecomte

RÉFORME Lionel Jospin devait annoncer, *mercredi 10 septembre*, devant les parlementaires socialistes réunis à *Montpellier*, le dépôt d'un projet de loi limitant le cumul des mandats et des fonctions. Ce texte, *dont l'élaboration sera précédée par* une consultation des partis républicains (hors Front national), ne pourra être adopté définitivement avant les prochaines élections, régionales et cantonales. ● *LES MINISTRES qui* détenaient un mandat de maire ont obéi aux consignes de *Lionel Jospin* interdisant ce cumul, mais, à l'exception de Catherine Trautmann à Strasbourg, *ils occupent tous des fonctions* d'adjoint qui leur permettent de contrôler *la gestion de leur ville.* ● LES PARLEMENTAIRES socialistes sont naturellement portés à féliciter *le gouvernement, mais ils estiment* que le premier ministre, après avoir démontré les qualités de sa « méthode », doit passer aux actes.

Lionel Jospin va consulter les partis républicains sur le cumul des mandats

Devant les parlementaires socialistes réunis à Montpellier, le premier ministre annonce le dépôt d'un projet de loi sur le cumul des fonctions exécutives. Un débat anime le PS, certains députés voulant que le texte soit adopté avant les élections régionales

LA RÉFORME du cumul des mandats, que Lionel Jospin s'est promis de faire appliquer, n'entrera pas en vigueur pour les prochaines élections régionales et cantonales de mars 1998. Telle est du moins l'intention du premier ministre, qui ne méconnaît pas l'existence d'un débat au sein du Parti socialiste sur le calendrier d'application, certains députés voulant aller rapidement *(lire ci-dessous)*

Le premier ministre est décidé à présenter un projet de loi, soit à la fin de cette année, soit au début de la suivante, mais l'ampleur du débat parlementaire, ajoutée au choix de Matignon de ne pas brusquer la discussion, empêcheront son adoption définitive avant les prochaines échéances électorales. Son examen pourrait quand même débuter avant les régionales. Le chef du gouvernement veut présenter une réforme qui aura une « *application étalée* ».

Devant les députés et les sénateurs socialistes réunis à Montpellier pour leurs journées parlementaires, M. Jospin devait annoncer, mercredi 10 septembre, une prochaine consultation des responsables des formations républicaines – la précision a pour but d'écarter le Front national – sur le cumul des mandats et des fonctions exécutives. La tonalité générale de son intervention devait être consacrée à l'action gouvernementale. M. Jospin devait s'attarder sur la mise en œuvre du « pacte républicain », incrite au cœur de sa déclaration de politique générale, en juin, à l'Assemblée nationale.

A la consultation orale, son prédécesseur, Alain Juppé, avait préféré l'interrogation par lettre, en octobre 1996, afin de recueillir « *avis ou suggestions* » des formations représentées au Parlement sur la modernisation de la vie politique. Chacun des sujets abordés (modes de scrutin, cumul des mandats ou des fonctions, statut des élus, parité, limite d'âge, financement et fondations politiques) était resté lettre morte. M. Jospin lui-même avait répondu à M. Juppé que la lecture du programme socialiste l'aurait avantageusement renseigné sur les positions de ce parti, arrêtées dix-huit mois auparavant et peaufinées lors d'une convention du PS consacrée à « *la rénovation de notre démocratie* ». Le premier secrétaire avait également récusé la méthode du questionnaire, lui préférant une discussion de vive voix, gage, à ses yeux, de considération pour ses interlocuteurs.

BONNES INTENTIONS

Depuis qu'il est entré à l'hôtel Matignon, M. Jospin a prouvé qu'il veut mettre en mouvement ses bonnes intentions affichées dans l'opposition. Si la rénovation du mode de scrutin régional – un classique – a fait long feu, une fois encore, la question du cumul a été abordée de façon spectaculaire par le premier ministre. Il avait insisté au cours de la première réunion du conseil des ministres, le 5 juin, et à l'occasion de celle de l'équipe gouvernementale tenue hors la présence du chef de l'Etat, le 12 juin, sur la nécessité pour les ministres de consacrer « *chaque instant* » à leurs tâches ministérielles.

Une semaine plus tard, le 19, le premier ministre avait solennisé, dans sa déclaration de politique générale devant les députés, les engagements du Parti socialiste. « *Nos concitoyens veulent que leurs représentants se consacrent entièrement à leur mandat. Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie politique et en particulier en ceux qui l'animent* », avait-il déclaré, ajoutant : « *Limiter strictement le cumul des mandats est ainsi devenu une priorité. J'ai demandé aux membres du gouvernement d'appliquer, dès leur nomination, ce principe pour eux-mêmes.* »

Spectaculaire dans la forme, l'exigence de M. Jospin a reçu, bon gré, mal gré, une application qui en limite considérablement la portée. Un proche du premier ministre leur concède, cependant, qu'il fallait bien faire la transition avec la loi future et que les ministres ont montré la voie. Il sont toutefois restés timides ou... prévoyants.

La loi actuelle – article L. 46-1 du code électoral – dispose qu'il est interdit de « *cumuler plus de deux mandats électoraux ou fonctions électives* », comme ceux de parlementaire européen, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune de plus de vingt mille habitants ou plus, autre que Paris, et adjoint au maire d'une commune de plus de cent mille habitants, autre que Paris. Lors de la convention nationale du PS sur la démocratie, en juin 1996, dont Jack Lang était l'animateur, il avait été admis que « *la suppression ou, tout au moins, la limitation drastique du cumul des mandats* [M. Jospin souhaite ramener leur durée à cinq ans] *et des fonctions apporterait aussi de l'oxygène à la vie politique* », en provoquant un renouvellement des élus, en faveur notamment des femmes et des jeunes.

NOUVELLE INCOMPATIBILITÉ

M. Jospin veut introduire de nouveaux cas d'interdiction absolue de cumul, comme parlementaire national et député européen, ou mandat de parlementaire et fonction exécutive locale (maire, président de structure intercommunale, président de conseil général et régional). L'innovation principale est évidemment l'impossibilité de cumuler la fonction de ministre avec une fonction exécutive locale, ou bien encore deux fonctions exécutives locales. *A contrario*, une fonction exécutive ou un mandat parlementaire ne serait pas incompatible avec l'exercice d'un autre mandat électif local (conseiller municipal, général, régional), comme l'indiquait la convention du PS.

L'instauration d'une incompatibilité touchant la fonction ministérielle nécessiterait une réforme de la Constitution, dont l'article 23 porte sur ce sujet. Et l'accord du président de la République pour l'entreprendre. Le fait que les députés RPR Pierre Mazeaud et Robert Pandraud aient déposé une proposition de loi organique est-elle un signe de l'état d'esprit de Jacques Chirac ? Elle informe, en tout cas, de l'évolution de l'opposition qui pendant la campagne des législatives anticipées proposait déjà d'« *interdire le cumul de plus de deux mandats dont un exécutif* », fonction ministérielle comprise.

Olivier Biffaud

Quatre élus veulent accélérer le mouvement

Dans un appel, mercredi 10 septembre, quatre nouveaux députés socialistes, Christian Caresche (Paris), Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), Christian Paul (Nièvre) et Vincent Peillon (Somme), demandent une « *forte bouffée d'oxygène démocratique* ». Après avoir noté que Lionel Jospin, lors de la campagne électorale comme au gouvernement, « *a su faire droit à l'exigence démocratique* », ces quatre élus affirment : « *Nous attendons du gouvernement, qui a d'ores et déjà clairement montré la voie, de pouvoir voter avant les échéances locales de 1998 un texte réduisant fortement le cumul des mandats.* » Cela permettrait, à leurs yeux, « *un engagement civique nouveau dans les communes, les assemblées départementales et régionales* ». Cette « *reconquête civique* » passe aussi par « *le combat contre les formes multiples de corruption, l'affirmation de l'Etat de droit ou l'indépendance de la justice* ».

Les ministres ont cédé leur mairie à des « prête-noms »

LIONEL JOSPIN n'a pas ménagé ses efforts *pour obtenir des membres du gouvernement* qu'ils abandonnent leur responsabilité à la tête *de collectivité locale. Finalement, cet* engagement du Parti socialiste a été respecté, au moins formellement.

Sur les huit ministres ou secrétaires d'Etat maires d'une ville de plus de vingt mille habitants, sept ont abandonné leur mandat. Cela n'a, parfois, pas été sans mal. Sans parler des négociations politiques locales, qui ont aussi réclamé un certain délai de réflexion. Tout cela pour aboutir à une solution assez plaisante qui systématiquement, à l'exception de Catherine Trautmann devenue conseillère municipale de base à Strasbourg, a vu le « ministre-maire » devenir le principal adjoint de celui qui officiellement lui a succédé dans le fauteuil de maire.

Emile Zuccarelli (fonction publique) s'est contenté du poste de deuxième adjoint. Les moins gourmand se sont réservé les finances de leur ville, comme Jean-Jack Queyranne (outre-mer), mais la plupart se sont fait octroyer une délégation générale. Les moins gênés, comme Christian Pierret (industrie), par exemple, ont même conservé le bureau de maire qu'ils *occupaient avant.*

Plus lent à se décider, Jean-Claude Gayssot *(équipement, transports, logement) devait être* le huitième ministre à abandonner son mandat de maire lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal de Drancy (Seine Saint-Denis), le 19 septembre, en proposant de céder les rênes à son premier adjoint communiste. Il ne s'appliquera pas un régime différent de celui de ses collègues du gouvernement.

DEUX CAS LITIGIEUX

Sur les cinq autres membres du gouvernement maires de villes de moins de vingt mille habitants, quatre se sont démis de leur mandat exécutif local. En utilisant la même ficelle du « prête-nom ». Un seul n'a nullement l'intention de quitter ses fonctions : le radical-socialiste Jacques Dondoux (commerce extérieur). Son entourage assure qu'il a « *l'accord de Jospin* », ce que ne confirme pas Matignon. A Saint-Agrève, en Ardèche, la commune de deux mille sept cents habitants environ dont il est maire depuis 1995, son premier adjoint souligne qu'il s'agit d'une « *petite commune* », mais précise aussi que *M. Dondoux y est présent du vendredi au dimanche.* Lui qui avait promis de rendre un de ses deux mandats *locaux* – il est aussi conseiller général – s'il était élu député en juin a finalement gardé le tout en devenant ministre après sa victoire législative (*Le Monde* du 18 juin).

Reste deux cas litigieux qui font jaser dans les rangs socialistes : Martine Aubry (emploi et solidarité) et Daniel Vaillant (relations avec le Parlement). La première a toujours dit que sa fonction de premier adjoint au maire de Lille (une ville de plus de cent mille habitants) l'occupait « *à mi-temps* ». Un de ses camarades de parti remarque que, devenue ministre, elle occupe donc maintenant trois mi-temps. Le second est maire du dix-huitième arrondissement de Paris (plus de cent mille habitants). Ses détracteurs laissent entendre que sa proximité politique avec M. Jospin le met à l'abri de l'exigence du premier ministre. Ils feignent d'ignorer que la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille) ne confère pas de fonction exécutive aux maires d'arrondissement.

O. B.

Les députés socialistes attendent du concret

***ILS ÉTAIENT PARTIS** sans dissimuler leur frustration d'avoir été privés de session extraordinaire* et de collectif budgétaire en juillet. Ils sont *revenus de vacances* avec un meilleur moral et une volonté d'entrer *dans* le vif du travail parlementaire. Si l'on en croit Jean-Marc *Ayrault*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les 251 députés et apparentés socialistes sont « *au diapason de l'état de l'opinion* » : bienveillants, bien disposés, moins pressés face au gouvernement, mais désireux qu'après son discours de la méthode Lionel Jospin passe à l'acte.

Lors de l'ouverture des journées parlementaires, mercredi 10 septembre à *Montpellier, le premier* ministre devrait leur donner satisfaction en leur parlant du cumul des mandats, d'Air France, des entreprises publiques, de la préparation du budget 1998.

Après une cahotante phase de rodage avant les vacances, qui a désorienté les 135 nouveaux élus socialistes, réduits à assister aux distributions de postes en fonction des courants et au jeu des petites phrases – de la Gauche socialiste sur le pacte de stabilité ou d'Henri Emmanuelli sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde –, les députés socialistes veulent du concret. Ils s'interrogent d'abord aujourd'hui sur les emplois-jeunes du plan de Martine Aubry, en espérant que Claude Allègre ne captera pas tous les diplômés à l'éducation nationale, sur la contribution des collectivités locales ou le cumul des mandats. A la différence de l'avant-projet sur l'immigration, le plan emploi-jeunes est cité en exemple d'un bon *travail en* commun de la majorité parlementaire *et du gouvernement. Une cinquantaine* de députés ont travaillé sur le projet en août, sous la houlette de Claude Bartolone, Jean Le Garrec et Didier Boulaud. Mme Aubry a associé des parlementaires à la définition de nouveaux emplois et M. Ayrault espère même un droit de regard sur les décrets d'application.

La limitation du cumul des mandats s'annonce plus difficile. Si certains députés – comme les quatre *qui ont lancé un appel en ce sens* – souhaitent l'adoption d'une réforme avant les élections régionales, d'autres sont plus réticents ou s'interrogent sur le risque d'être coupés d'un terrain qu'ils connaissent surtout grâce à leur mandat local. Dans un entretien à *Libération* du 10 septembre, Jack Lang estime qu'« *on ne peut se contenter de réaliser cette séparation des fonctions et des mandats sans l'accompagner corrélativement de toute une série de réformes, sinon l'on se paierait de mots et l'on se bornerait à plaire à l'opinion publique* ». Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui fut le coordonnateur de la convention du PS sur la démocratie, souligne qu'il faut réhabiliter les droits du Parlement et « *parlementariser la Ve République* », en introduisant un « *changement de pratique* » sur l'élaboration de la loi et le contrôle de l'exécutif. Au passage, il demande que la réduction à cinq ans des mandats s'applique dès mars 1998 « *aux nouveaux élus cantonaux et régionaux* ».

PRESSION DE LAURENT FABIUS

La rentrée parlementaire sera l'occasion pour M. Ayrault de voir son autorité sur le groupe mise à *l'épreuve* – alors que certains *lui* reprochent d'être trop consensuel pour réellement peser face à l'emprise de Laurent Fabius et de ses amis, qui président trois commissions sur six – et d'expérimenter un « *nouvel équilibre* » dans ses relations avec le gouvernement. Chaque mardi, M. Jospin reçoit au petit déjeuner François Hollande, le premier secrétaire délégué du PS, M. Ayrault, Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, auxquels se joint Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement. Un rendez-vous que M. Ayrault définit comme un « *calage de pédagogie politique* ». *Même si le maire de Nantes* n'exclut pas « *de la grogne de temps en temps* » ou des « *moments de tension* », il est soucieux de travailler en harmonie avec le gouvernement et de respecter le cahier des charges fixé par M. Jospin le 1er juillet. « *Vous êtes là pour participer au travail gouvernemental,* avait expliqué le premier ministre devant les députés, *vous y êtes associés, vous devez y prendre toute votre place.* (...) *Mais vous êtes aussi – surtout – là pour soutenir le gouvernement.* »

M. Ayrault peut espérer profiter d'un climat relativement apaisé. La confiance dont le gouvernement bénéficie tempère les ardeurs des députés socialistes. Malgré le refus de M. Jospin de réformer le mode de scrutin régional, les fabiusiens se montrent plutôt bienveillants. Seule la Gauche socialiste, qualifiée par M. Ayrault de « *groupuscule opportuniste et démagogue* », occupe, avec quatre députés et un sénateur, le créneau de la contestation.

Autre signe d'apaisement : la cinquantaine de nouveaux élus qui voulaient, à partir d'un texte baptisé « Oxygène », protester contre le jeu des petites phrases et des règlements de comptes, ont renoncé à leur projet. Même la préparation du congrès du PS, du 21 au 23 novembre à Brest, ne semble pas susciter d'affrontements. Plus de la moitié des députés socialistes auraient signé la contribution de *M. Vaillant en vue du congrès.* Mais, pour ne pas rallumer les guéguerres internes, le nombre précis de signataires ne sera connu qu'à l'issue des journées parlementaires...

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

Le projet sur les emplois-jeunes a été amendé par la commission de l'Assemblée nationale

A L'ISSUE d'une longue journée de débat, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 9 septembre, une trentaine d'amendements au projet de loi de Martine Aubry sur l'emploi des jeunes, qui sera le premier texte débattu, lundi 15 septembre, à l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement. Cet texte prévoit la création de quelque 350 000 emplois, en trois ans, dans les secteurs *public et associatif.*

Sur les cent trente amendements présentés, *vingt-huit ont été retenus* par la commission. Jean-Claude Boulard *(PS)*, rapporteur du projet, a indiqué qu'ils visent, *notamment*, à assurer une meilleure formation et qualification aux jeunes, à donner aux emplois proposés un caractère vraiment inédit et à mieux définir la participation des collectivités locales et régionales au financement de ce programme. Beaucoup parmi ces amendements seront repris par le gouvernement, a indiqué M. Boulard.

Le projet définitif devrait, notamment, comporter la possibilité de « *cofinancement* » des emplois-jeunes, par plusieurs collectivités locales ou régionales. Des associations pourraient également participer à ce cofinancement. Afin que les jeunes titulaires d'un contrat Aubry puissent disposer d'un temps-plein, les commissaires ont ouvert la possibilité de constituer des « *groupements d'employeurs* ». MM. Boulard et Claude Bartolone, président socialiste de la commission, ont obtenu l'accord du gouvernement pour introduire dans le projet un dispositif d'incitation à la création d'entreprise par des jeunes, en particulier par l'octroi d'une « *fraction* » – environ 50 000 francs – de la *somme allouée* par les pouvoirs publics pour ces emplois-jeunes, *dont* le coût est estimé à 92 000 francs par an et par *contrat.*

La commission a aussi adopté un *dispositif* permettant à un *jeune* titulaire d'un contrat emploi-solidarité *(CES) de passer* à un *emploi*-jeune, et prévoit également la possibilité pour un titulaire d'un CES à mi-temps d'occuper un autre mi-temps dans le secteur marchand. Un long débat a porté sur la formation des jeunes, notamment celle des futurs adjoints de sécurité de la police – qui pourraient aussi être créés dans la gendarmerie.

Plusieurs amendements présentés par Maxime Gremetz (Somme) au nom du groupe communiste, *qui votera le texte, et par* Noël Mamère (Gironde), pour le groupe RCV, *ont été retenus*, tout comme certains amendements de l'opposition. « *Je souhaite que ce projet de loi soit voté largement, au-delà de notre majorité plurielle* », a déclaré M. Boulard. Mais les commissaires de l'opposition ont indiqué qu'ils voteraient contre ce projet « *sympathique mais mal agencé* » selon Maurice Leroy (UDF-FD, Loir-et-Cher).

Fabien Roland-Lévy



هكذا من الأصل

Georges Drouin, vice-président du CNPF

« L'intention du projet Aubry est louable mais son application est très périlleuse »

Georges Drouin, vice-président du CNPF et président du comité de liaison des services, redoute que les emplois-jeunes annoncés par le gouvernement fassent une concurrence déloyale aux entreprises privées et détruisent des emplois stables. Il estime à 100 000 le nombre des postes de travail dans le secteur privé qui seraient menacés. Il souhaite que soit précisée la définition de ces nouveaux métiers.

« Pourquoi critiquez-vous la création de 350 000 emplois-jeunes trois semaines après la publication du projet de loi de Martine Aubry ?

– Nous nous réjouissions que le gouvernement reconnaisse l'enjeu économique et social des métiers de services et leur apport à la lutte contre la déshumanisation de notre société et au maintien du lien social. De même, nous nous félicitions que le gouvernement ait estimé que ces emplois-jeunes devaient être professionnalisés et pérennes, contrairement aux approches antérieures, qui étaient caritatives et débouchaient sur des « petits boulots ». Ce n'est donc pas une question d'idéologie de droite ou de gauche ou une opposition privé-public.

» Mais qu'avons-nous constaté en analysant le projet sur lequel nous n'avons jamais été consultés ? Que le secteur privé est exclu d'entrée de jeu de ces emplois alors qu'on affirme vouloir professionnaliser ces jeunes. Qu'il s'agira d'emplois publics et parapublics subventionnés à 80 % par l'Etat. Que le projet ne dit rien des modalités du passage de ces emplois du secteur non marchand au secteur marchand : ils risquent de demeurer non marchands alors que ce secteur a progressé de 40 % en vingt ans quand l'emploi marchand progressait de 7 % seulement. Autrement dit, l'intention est louable, mais son application s'avère très périlleuse.

– Mais le gouvernement a promis que ces emplois ne concurrenceront pas le secteur privé...

– C'est ce qu'on a répondu à nos alarmes lorsque nous avons dit que, dans les jours qui ont suivi la présentation du projet, un nombre élevé d'entreprises prestataires de collectivités locales ont été contactées par celles-ci pour voir de quelle façon déguisée elles pourraient recourir aux contrats-jeunes afin de diminuer le coût global de leurs prestations pour les collectivités ! On nous a promis qu'il s'agirait d'un appel à projet que contrôleraient les préfets. Nos entreprises sont compétentes pour les travaux d'entretien de logements sociaux, pour l'accompagnement des personnes dépendantes, pour la gestion locale ou pour entretenir les espaces naturels. Où commence et où s'achève un espace naturel ? Pourquoi le nettoyage d'une forêt ou d'un sentier de randonnée serait-il réservé à des opérateurs publics et associatifs ?

» Les entreprises qui assurent des missions déléguées sont directement menacées, car les collectivités vont toucher une subvention équivalente à 80 % du salaire d'un jeune, et elles peuvent être tentées de résilier des marchés, comme l'ont fait d'ores et déjà des sociétés de HLM en matière de propreté pour des contrats arrivant à échéance en décembre. Nous évaluons à 100 000 le nombre des emplois menacés par ces pratiques.

– Vous n'empêcherez pas qu'il s'agisse de fonds publics...

– Non, mais il ne faut pas confondre les dépenses publiques et l'exécution de ces dépenses par des agents publics. Qu'est-ce qu'il vaudrait mieux ? Que l'agent d'ambiance de la cantine scolaire soit recruté pour cinq ans par la mairie ou par l'Education nationale ou bien qu'il soit employé par l'entreprise de restauration pour s'occuper des tout-petits avec la perspective d'y acquérir une formation et d'y trouver un emploi définitif ?

– Ne redoutez-vous pas aussi la concurrence des associations ?

– 120 000 associations sont employeurs et beaucoup ne se contentent pas des cotisations de leurs membres. Elles facturent leurs prestations, c'est-à-dire qu'elles se livrent à du paracommercialisme. Elles peuvent pratiquer des prix inférieurs à ceux du secteur privé de 30 % dans le secteur de la propreté, de 35 % dans l'hôtellerie et de 50 % pour le secteur sportif ou l'ingénierie. Le projet prévoit de leur affecter une partie des emplois-jeunes, main-d'oeuvre bon marché, ce qui ne fera qu'aggraver le problème. Seule une réduction à 5,5 % de la TVA qui frappe nos activités et pas les leurs nous mettrait à égalité avec les associations.

– Quels remèdes proposez-vous ?

– Nous allons demander que le projet soit amendé de façon à mieux définir les nouveaux métiers concernés. Si la loi dit qu'il doit s'agir d'emplois supplémentaires répondant à des besoins émergents ou non satisfaits et qui ne doivent pas se substituer à des emplois existants, encore faut-il s'assurer *a priori* du respect de ces critères et non *a posteriori*, lorsque les emplois auront été détruits.

» Nous souhaitons que l'on s'inspire des détachements en vigueur dans la fonction publique et que les jeunes soient recrutés par une collectivité puis, comme dans les emplois de ville, mis à la disposition des entreprises qui s'engageraient à les encadrer et à les former. Baignant dans une culture d'entreprise, ceux-ci seraient mieux à même de préparer la sortie de leur CDD de cinq ans. Sans compter qu'il n'est pas possible de confier à un jeune sans formation ni assistance les sorties d'hôpital des personnes âgées, tâche qui ne consiste pas à ramener la personne en taxi ! Coordonner les actions du gérontologue, de l'assistante sociale et de la femme de ménage est une vraie profession. »

Propos recueillis par Alain Faujas

L'UNSA veut devenir une confédération à part entière

Essentiellement présente dans le secteur public, l'Union nationale des syndicats autonomes, constituée autour de la FEN, demande l'ouverture de négociations sur les salaires et le temps de travail

L'UNION nationale des syndicats autonomes (UNSA) entend désormais être traitée comme une grande confédération. Comme les autres, elle a donc fait sa « rentrée », mardi 9 septembre, lors d'une conférence de presse. Partant en guerre contre l'arrêté du 31 mars 1966 qui, *« à l'instar d'une photo, fige l'évolution du paysage syndical »* avec la définition de critère de représentativité, l'UNSA *« veut avoir une représentation conforme à ce qu'elle est, ni plus, ni moins »*, a expliqué son secrétaire général Alain Olive.

Formé du noyau dur de la FEN, autour duquel gravite une dizaine de syndicats autonomes essentiellement présents dans le secteur public (FGAF, FGSOA, FMC, etc.), l'UNSA estime qu'elle arrive en quatrième position, en termes d'audience électorale, soit derrière la CGT, la CFDT et FO, mais devant la CFTC et la CFE-CGC. L'organisation a donc décidé d'avancer dans trois directions. Elle se transformera en véritable organisation interprofessionnelle lors de son prochain congrès en mai 1998 et compte désormais syndiquer autant dans les entreprises privées que dans les administrations. Avec trois cents listes aux élections prud'homales, elle sera présente dans 10 % des collèges.

NÉGOCIATIONS

En second lieu, l'UNSA entend *« participer à une dynamique d'unification syndicale »*, avec tous ceux dont elle se sent proche. Depuis le défilé unitaire du 1er mai, des contacts sont notamment noués avec l'union FO de Paris qui se situe dans l'opposition à Marc Blondel. Enfin, elle compte aussi *« travailler avec les autres confédérations à des rapprochements »*, au cas par cas. L'UNSA fait partie du comité de vigilance pour la réforme de la Sécurité sociale avec la CFDT et la CFE-CGC. Elle appartient au comité de vigilance contre l'extrême droite, aux côtés de FO.

« Foncièrement favorable » à l'action *« volontariste »* du gouvernement, au sujet de l'emploi des jeunes et de la réduction du temps de travail, Alain Olive a protesté contre le fait que sa confédération a été *« exclue »* de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et la réduction de de la durée du travail, estimant que *« tout va se jouer lors de cette conférence »*. L'UNSA va rencontrer le premier ministre, jeudi 11 septembre. Elle entend lui demander l'ouverture de négociations dans le secteur public et plus particulièrement dans la fonction publique, sur l'emploi, les salaires et le temps de travail.

L'Etat, en tant que patron, ne peut se soustraire à de telles négociations, a expliqué Alain Olive. Favorable à *« une loi cadre sur la réduction légale du travail, semaine de 35 heures ou de 32 heures sur quatre jours »*, cette mesure ne doit pas concerner que les salariés du secteur privé, mais aussi ceux du public. Pour M. Olive, la question salariale dans la fonction publique est aussi ouverte par la décision du gouvernement de basculer une part des cotisations sociales sur la CSG.

Alain Beuve-Méry

La Mutualité approuve un fort transfert de la cotisation-maladie sur la CSG

LA FÉDÉRATION NATIONALE de la Mutualité française (FNMF) a approuvé, mardi 9 septembre, la décision du gouvernement de transférer une partie importante de la cotisation-maladie des salariés (5,5 % du salaire brut dans le privé) sur une contribution sociale généralisée (CSG) élargie à la plupart des revenus. *« Cela va permettre de relancer la consommation »*, a souligné son président, Jean-Pierre Davant, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS).

Le matin même, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, avait précisé, sur Europe 1, que *« c'est entre trois à quatre points* (de CSG) *que le choix doit se faire »*. Le premier ministre arrêtera sa position définitive dans quelques jours (*Le Monde* du 10 septembre). Ce « basculement » sera inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui doit être soumis au conseil des ministres du 8 octobre, puis au Parlement. L'opération servira à donner du pouvoir d'achat (la suppression de 4,8 points de cotisation-maladie représente un gain d'environ 1,2 %), le gouvernement pouvant cependant garder une partie des ressources ainsi générées pour réduire le déficit de la « Sécu ».

La Mutualité française (trente millions de personnes couvertes) a soutenu depuis le début le plan de réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé, qui prévoyait un tel transfert de la cotisation-maladie sur la CSG, même si la majorité précédente se montrait moins volontariste dans sa démarche et qu'elle ne prévoyait pas d'alourdissement des prélèvements sur le capital. Il n'est donc pas étonnant que M. Davant juge qu'*« il n'y a pas d'autre issue »* que de *« continuer »* et d'*« amplifier »* cette réforme engagée par M. Juppé en janvier 1997.

Par ailleurs, la Mutualité française prépare plusieurs projets de filières et de réseaux de soins, un domaine dans lequel le groupe AXA, numéro deux mondial de l'assurance, a une longueur d'avance (*Le Monde* des 17 et 31 juillet). *« Si le gouvernement ouvre les vannes, il en prendra la responsabilité »*, a-t-il ajouté. *« Si on le fait pour Bébéar* (président du groupe AXA), *on sera obligé de le faire pour d'autres intervenants. »* Il semble exclu, pour l'heure, que le gouvernement approuve le projet de l'assureur.

M. Davant a également précisé qu'*« il faudra rapidement aller plus loin »* que l'accord sur les contrats de confiance patients-généralistes conclu entre l'assurance-maladie et MG-France (généralistes), que le gouvernement s'apprête à approuver. Pour le président de la Mutualité française, il ne s'agit que d'*« un début »*. Il regrette que le texte ne prévoit *« aucune contrainte pour les assurés sociaux »* et que l'obligation de prescrire des médicaments génériques ait été limitée à 3 % du montant des prescriptions à la suite, selon M. Davant, de forte pressions des « lobbys » patronaux siégeant à la CNAM.

Jean-Michel Bezat

Le président du CNPF contre les trente-cinq heures

JEAN GANDOIS, président du CNPF, a déclaré mercredi 10 septembre sur RTL, qu'« *il est évident que les trente-cinq heures généralisées sont un mauvais coup pour l'emploi* ». « *Les trente-cinq heures, c'est une augmentation du coût du travail et, par conséquent, une augmentation dramatique du chômage, et c'est en même temps une délocalisation des investissements* », a continué M. Gandois.

« *Il y a une forte minorité des leaders socialistes et, même, des membres du gouvernement qui, en public ou en privé, disent qu'ils ne sont pas convaincus. Mais ils disent, en même temps : "C'est une promesse de la campagne"* », a-t-il poursuivi, en se déclarant favorable à ce que chaque entreprise puisse « *changer son organisation du travail pour créer des emplois* ».

M. Séguin estime que le RPR a « surmonté le choc des législatives »

PRÉSIDENT DU RPR, Philippe Séguin, a déclaré, mardi 9 septembre, à Tours, septième et avant-dernière étape de son tour de France des fédérations du mouvement néogaulliste, que ce dernier a « *surmonté le choc des législatives* ». « *Il convient maintenant d'aborder le problème de fond, qui est celui de notre utilité en tant que moyen d'action dans la vie quotidienne. Le temps de la politique péremptoire est révolu* », a affirmé le député des Vosges.

M. Séguin a aussi confirmé que le changement de nom du RPR n'est pas exclu. Quant à la multiplicité des candidats à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Séguin estime que « *cela prouve que le RPR n'est pas une formation monolithique* ». – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **CSG : les syndicats de fonctionnaires s'inquiètent** du transfert de la cotisation-maladie sur la CSG. Ils rappellent que si ce mécanisme entraine un gain de pouvoir d'achat pour les salariés, il fait subir une perte de revenus aux agents de l'Etat qui touchent des primes. En effet, si la cotisation-maladie est calculée sur le traitement indiciaire, la cotisation à la CSG est taxée sur l'ensemble du salaire, primes comprises. Les fédérations de fonctionnaires, qui avaient obtenu du précédent gouvernement une indemnité compensatoire pour les fonctionnnaires touchant plus de 36,8 % de primes, tels que les hauts fonctionnaires, les policiers ou les aides-soignantes (*Le Monde* du 10 février), demandent l'extension de ce dispositif si le gouvernement relève la CSG de 4 points ou plus.

■ **Marc Blondel, a rappelé**, mardi 9 septembre, sur LCI, son opposition au transfert de la cotisation-maladie sur la CSG (contribution sociale généralisée). « *Je suis contre la CSG, je reste contre la CSG* » car « *c'est un impôt* », a-t-il dit. Le secrétaire général de FO doit rencontrer Martine Aubry, mercredi 17 septembre, pour préparer la conférence nationale sur les salaires et l'emploi. Leur entretien portera aussi sur la Sécurité sociale.

■ **FINANCES : la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté**, mardi 9 septembre, le projet de loi sur les « *mesures fiscales* urgentes à caractère fiscal et financier ». Dix amendements proposés par le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS, Isère), présentant un caractère essentiellement formel, de précision ou d'assouplissement, ont été adoptés. Les mesures fiscales du plan de redressement des finances publiques annoncé le 21 juillet, doivent rapporter 21 ou 22 milliards de francs de recettes supplémentaires en 1997 et 18 milliards en 1998.

■ **RÉGIONALES : François Léotard, qui conduira la liste** de l'opposition dans le département du Var lors des élections régionales de mars 1998 et sera candidat à la succession de Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a indiqué, mardi 9 septembre, qu'aucun des conseillers régionaux UDF sortants du Var ne figurera sur sa liste. Les six conseillers régionaux du Var sont Daniel Colin et Louis Colombani, deux anciens députés battus en juin, Elie Brun, Andrée Heymonet, Léopold Ritondale et Charles Scaglia.

■ **RPR : ancien député du Rhône, Marc Fraysse, a présenté**, mardi 9 septembre, sa démission du poste de secrétaire départemental du RPR. Trois jours auparavant, au cours d'un déplacement dans le Rhône, Philippe Séguin avait souhaité remettre de l'ordre dans cette fédération affectée par la rivalité opposant M. Fraysse et le député Henry Chabert, qui l'avait devancé aux élections législatives dans l'ancienne circonscription de Michel Noir. – (*Corresp. rég.*)

■ **ELYSÉE : Jacques Chirac a reçu** le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, mardi 9 septembre, et devait recevoir son homologue du Sénat, mercredi, à l'occasion de la rentrée du Parlement convoqué en session extraordinaire à partir du lundi 15 septembre.

■ **PARTI COMMUNISTE : Michel Laurent, quarante-sept ans, a été élu**, lundi 8 septembre, secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, au terme d'un débat agité. Il succède à Bernard Birsinger, député et maire de Bobigny, en charge de cette puissante fédération depuis le 1er juin 1991. Membre du comité national du PCF, Michel Laurent, fils de l'ancien responsable communiste Paul Laurent, est directeur de la rédaction du mensuel communiste *Regards*, proche de la nouvelle direction du parti. – (*Corresp.*)

■ **FRANCS-MAÇONS : le Grand Orient** exclura les hommes politiques tentés par un rapprochement avec le Front national, a indiqué mardi 9 septembre le nouveau grand maître du Grand Orient de France, Philippe Guglielmi, en dénonçant ceux qui « *marchent au pas de l'oie en se cachant derrière le drapeau français* » et avec lesquels il n'y a « *aucune conciliation possible* ». M. Guglielmi a également rappelé l'attachement de son obédience aux principes de la laïcité et il a observé, à propos de la visite de Jean Paul II, que « *l'envahissement de l'espace public par une religion est de plus en plus gênant* ».

■ **PRÉFETS : Gilles Ménage, préfet en disponibilité à EDF**, devait être nommé préfet hors cadre par le conseil des ministres mercredi 10 septembre. Au lieu d'être payé par l'établissement public, comme c'était le cas, bien qu'il ait donné sa démission en 1995, il sera rémunéré par le ministère de l'intérieur.

■ **CFDT : l'association Tous ensemble, qui regroupe les opposants** à la ligne confédérale de la CFDT, a réaffirmé, mardi 9 septembre, son « *ancrage dans la CFDT* » et sa « *volonté d'y rester et de la faire évoluer de l'intérieur* ». L'existence de « *désaccords profonds* » avec Nicole Notat ne constitue pas « *un problème dans la perspective des élections prud'homales* », explique Claude Debons, porte-parole du collectif.

Début de querelle entre socialistes sur la fin du service national

LA COMMISSION DE LA DÉFENSE de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 9 septembre, un amendement au projet de loi portant réforme du service national qui sera débattu à la mi-septembre. Proposé par Paul Quilès, président de la commission et député PS du Tarn, cet amendement prévoit d'attribuer un report d'incorporation – d'une durée maximale de deux ans – à tout titulaire d'un contrat de travail. Il a été approuvé malgré l'avis réservé du rapporteur de la commission, Didier Boulaud, député PS de la Nièvre.

Au ministère de la défense, on juge l'amendement démagogique. On fait observer qu'il s'applique à 30 % de la ressource en jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans et qu'il complique la période de transition, jusqu'à 2002, pendant laquelle les sursitaires devront continuer à être appelés pour aider à la montée en puissance de la professionnalisation.

Robert Hue rencontre quelques difficultés pour faire « muter » le PCF sur les privatisations

Le secrétaire national défend le refus du « statu quo » dans les entreprises publiques

La réunion des parlementaires communistes, une semaine avant l'ouverture de la session extraordinaire, a été largement occupée, lundi 8 et mardi 9 septembre, par la question de l'ouverture du capital des entreprises publiques. Robert Hue a plaidé pour le refus du *« statu quo »*, selon la formule inaugurée par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, dans un entretien publié le 1er septembre par *L'Humanité*.

COMME TOUJOURS, au Parti communiste, on change de « ligne » discrètement. C'était en creux, dans une formule pour le moins alambiquée, un soir de juin 1996, qu'on avait pu comprendre que le PCF avait levé le préalable de Maastricht à une participation gouvernementale. C'est dans une fine stratégie de communication en trois temps, entamée le 1er septembre dans un entretien accordé par Jean-Claude Gayssot à *L'Humanité*, poursuivie par Robert Hue devant les parlementaires communistes, mardi 9 septembre, et qui devrait être encore peaufinée par le secrétaire national à la Fête de *L'Humanité*, le 14, que le PCF, au pouvoir, manifeste aujourd'hui son « virage » en ne s'opposant plus à l'ouverture du capital des entreprises publiques.

Tout, évidemment, est dans la nuance, dans le choix des mots. « *Je préfère alliance à privatisation partielle* », a ainsi chipoté, mardi, Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*. Rien, non plus, n'est complètement définitif : entre les déclarations que M. Hue avait faites lundi et celles qu'il a faites le lendemain, le secrétaire national a musclé son discours, comme tenait absolument à le faire remarquer son service de presse, en dissociant le cas de France Télécom de celui d'Air France : « *Faut-il prendre pour argent comptant l'affirmation selon laquelle la solution pour France Télécom serait la mise sur le marché boursier de 20 % ou davantage de son capital ? Je dois vous dire franchement que je ne le crois pas* », a-t-il déclaré, mardi, en évoquant des « *privatisations rampantes* ».

C'est que, après la grogne des syndicalistes au comité national (*Le Monde* daté 7-8 septembre), les militants CGT de France Télécom sont aussi aux abois. Pourtant, M. Hue n'ira sans doute guère plus loin dans la défense de cette dernière entreprise. Participation gouvernementale et exercice du pouvoir obligent, la nouvelle doctrine est d'ores et déjà exposée. Le secrétaire national a plaidé, certes, pour « *l'appel à des capitaux publics qui ne soient pas des capitaux d'Etat* » (Caisse des dépôts et consignations, mutuelles, par exemple) et pour « *l'accès au crédit à moyen et long terme* », qui doivent éviter que les entreprises concernées ne soient « *obligatoirement* » contraintes à la privatisation. « *En même temps*, a-t-il ajouté, *nous n'ignorons pas que les réformes nécessaires pour permettre de tels financements n'ont pas encore été engagées. Nous ne pouvons refuser de voir les engagements pris antérieurement et les conditions de réalisation d'alliances internationales. On ne peut donc exclure que l'ouverture du capital* [d'Air France], *qui s'amorce, comporte une part de capital privé.* »

Depuis le vingt-septième congrès, en décembre 1990, la question de la « mixité » des capitaux de secteur public est en discussion au PCF. Le parti entendait rompre alors avec l'immobilisme, curieusement imputé par sa direction à la période dite du « programme commun », c'est-à-dire les années 70. L'ex-communiste Philippe Herzog, qui fut responsable du secteur économique de 1979 à 1994, et Paul Boccara, qui inspire aujourd'hui le secrétaire national, sont les promoteurs de la diversification des capitaux publics. Mais l'idée que le « nouveau » capital puisse aussi être... privé est, elle, neuve.

On avait à peine pris garde aux premiers signes envoyés par le ministre communiste des transports lorsque, à peine nommé, il avait envisagé sur France 3, « *si nécessaire* », la « *respiration du capital* » des entreprises publiques. C'était, en réalité, la prémisse d'un partage des rôles. Il est revenu en effet à M. Gayssot de faire passer aux militants du parti le message qu'on peut être communiste et adopter une démarche non étatique, selon l'explication de texte d'un proche des deux hommes. C'est dans le quotidien du PCF que le ministre expose son « *ni privatisation, ni statu quo* ».

Nul doute que chaque mot de l'entretien a été pesé, y compris en haut lieu. Entre le négociateur des accords avec le PS, qui entretient de bonnes relations avec Lionel Jospin, et le secrétaire national, les échanges sont fréquents. Ce dernier réunit d'ailleurs les trois communistes du gouvernement, en toute discrétion, chaque vendredi matin.

C'est ensuite à M. Hue de jouer. Comme M. Gayssot, le député du Val-d'Oise n'a jamais réclamé le départ de Christian Blanc : tous deux savaient l'effet pervers qu'auraient pu avoir, dans l'opinion publique, *des déclarations en* ce sens. Le jour de l'annonce de la démission du PDG d'Air France, on se gardait, place du Colonel-Fabien, de tout triomphalisme. On rappelait seulement que dans la déclaration commune signée par le PS et le PCF, le 29 avril, à la Mutualité, les deux partis s'engageaient « *à défendre et à promouvoir, en les rénovant et en les démocratisant, les services publics* ». Le même texte parlait, dans le cas d'Air France, mais aussi de Thomson et de France Télécom, d'« *arrêt des processus de privatisation* ».

« MUTATION APPLIQUÉE »

Le secrétaire national choisit de s'exprimer, le 9 septembre, devant les parlementaires communistes. Le 6, lendemain du jour où M. Blanc a annoncé son départ, *L'Humanité*, en « une », a donné le « la » : « *La position du gouvernement ne signifie pas le maintien du* statu quo. » C'est sur le deuxième membre de la phrase que les dirigeants du PCF vont insister. Lundi 8, Alain Bocquet, qui ne semble pas d'humeur à jouer les boutefeux – peut-être parce qu'on lui a fait savoir que sa lettre à Lionel Jospin sur le budget 1998, le 18 août, a agacé le premier ministre –, a déjà prévenu ses camarades : « *France Télécom, Thomson, Air France, le GAN doivent rester fondamentalement publiques* », mais sont, « *il est vrai, confrontées à des exigences nouvelles* ». Les communistes seraient-ils « *aveugles et sourds aux bouleversements des réalités internationales* (...), *à la violence de la guerre économique* », et camperaient-ils « *sur des positions figées* » ? « *Non !* », assure le président du groupe PC de l'Assemblée nationale.

M. Hue n'est guère applaudi, et certains, mais dans les couloirs, mettent en cause ce « bougé », comme on dit au PCF, opéré sans concertation. « *Jamais vous ne pourrez trouver trace de cette mutation-là dans les textes !* », s'indignent Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, et Guy Hermier, porte-parole des refondateurs. Les fidèles du secrétaire national expliquent que la vie, forcément, ça brûle, ou qu'il faut vivre avec son temps. « *Réalisme* de gauche » ? Robert Hue a trouvé, pour la circonstance, une nouvelle formule : la « *mutation appliquée* ».

Ariane Chemin

Jean-Claude Gayssot confirme

« Le principe de l'ouverture du capital* [d'Air France] *est acquis »*, explique Jean-Claude Gayssot dans un entretien publié, mardi 10 septembre, par *La Tribune*. En revanche, le ministre des transports assure que, pour la hauteur des participations, *« rien n'a été décidé »*. Evoquant ce *« qu'on présente aujourd'hui comme une évolution du Parti communiste »*, M. Gayssot indique : *« Je crois qu'il y a des besoins à la fois financiers, d'alliances, de gestion sociale plus efficace et de participation nouvelle des salariés. Or, l'essentiel des alliances, ce sont* (...) *des alliances commerciales, sans échange de participation. J'y suis tout à fait favorable, au titre de l'efficacité. »

« Par ailleurs,* déclare le ministre communiste, *je ne suis pas hostile à des croisements de participation si c'est une condition pour ne pas perdre ces alliances, voire pour les renforcer. »

Privatisation : après le « ni-ni », le « et-et »...

IL Y A pour le Parti socialiste des controverses dont les charmes sont toujours intacts. Dix ans, ou presque, après le fameux « ni-ni » (ni nationalisation, ni privatisation) édicté par François Mitterrand, les socialistes se lancent dans une controverse à peu de choses près similaire. A cela près que la règle de conduite a été légèrement infléchie. Le principe, désormais, c'est celui du « et-et »...

C'est Dominique Strauss-Kahn, lundi 9 septembre, sur Europe 1, qui a usé de la formule, en cherchant à expliquer pourquoi les socialistes, après avoir pris position durant la campagne des législatives contre les privatisations, sont désormais adeptes d'un « *réalisme de gauche* » et mettent en œuvre notamment l'ouverture du capital de France Télécom. « *Il ne s'agit pas de dire "tout doit être privé" ou "tout doit être public"*, a affirmé le ministre de l'économie. *Ce n'est pas le "ni-ni" d'avant non plus. C'est le "et-et" : et le secteur public et le secteur privé...* » Le gouvernement « *n'a pas de doctrine absolue* », a encore expliqué M. Strauss-Kahn. « *Il faut un nouvel équilibre, une nouvelle alliance entre le public et le privé.* »

Quel est le mode d'emploi de ce nouveau principe ? Quelques heures plus tard, le bureau national a consacré sa séance à la question, et le premier secrétaire délégué, François Hollande a souhaité la tenue d'une convention nationale dès que possible, après le congrès de novembre du parti, pour définir la politique industrielle des socialistes, « *la méthode du cas par cas ayant ses défauts* ». Dans *Le Figaro* du 10 septembre, M. Hollande apporte par ailleurs son soutien au gouvernement, qui a pris des décisions « *qui allient fidélité à nos principes et adaptation à la réalité* ».

La Gauche socialiste, elle, est montée au créneau pour dire tout le mal qu'elle pense de cette politique. Dans un comuniqué publié lundi, Marie-Noëlle Lienemann a ainsi protesté contre la privatisation annoncée du GAN-CIC, estimant « *suicidaire pour l'Etat de se priver d'un précieux outil* ». « *En prenant le chemin des privatisations, le gouvernement prend le contre-pied de nos engagements* », a-t-elle estimé.

« PRÊCHEURS EN EAUX TROUBLES »

Alors qu'il commence à peine, le débat socialo-socialiste tourne à l'aigre. Publiée en début de semaine, la lettre hebdomadaire de l'Action pour le renouveau socialiste, de sensibilité rocardienne, prend vivement à partie « *la "Gauche", dite socialiste* » qui « *découvre avec l'opportunisme de ceux qui préparent un congrès le terrain séduisant mais fallacieux de l'opposant* ». « *Ne voient-ils pas, ces prêcheurs en eaux troubles, que l'heure est à la réalisation d'un programme sur cinq ans ?* », écrit-elle.

Du « ni-ni » au « et-et », les termes du débat ont légèrement changé, mais le sujet est resté hautement sensible...

Laurent Mauduit

Dans un centre de France Télécom : « Pourquoi nous et pas Air France ? »

MARDI 9 SEPTEMBRE, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de sa volonté de vendre 38 % du capital de France Télécom, dont 20 % en Bourse en octobre, la perplexité et l'inquiétude semblaient dominer parmi le personnel de l'exploitant téléphonique, plutôt qu'une franche opposition. « *Pourquoi disent-ils qu'ils ne privatisent pas, mais qu'ils ouvrent le capital ?* », demande une jeune femme employée dans un centre de la région parisienne. « *Moi*, ajoute-t-elle, *je vois pas la différence.* » « *C'est une subtilité de langage*, lui répond une de ses collègues. *Ils jouent sur les mots, c'est tout.* »

Dans ce centre, tandis que la CGT appelle à une grève « *massive et unitaire* », personne ne se montre réellement indigné par l'ouverture du capital, mais s'interroge sur les raisons de cette décision et ses conséquences pour les salariés. L'ambiance est à la méfiance envers la direction et des politiques, tandis que les syndicats se font peur en évoquant l'arrivée des capitalistes internationaux, surtout américains ou anglais.

LA GARANTIE DU STATUT

« *Moi, je n'ai pas bien compris pourquoi ils veulent nous privatiser, nous, et pas Air France* », s'interroge une jeune opératrice. « *Il y a peut-être d'autres paramètres qu'on ne connait pas* », hasarde une voix timide. « *Cette raison, c'est le fric !* » réplique une autre avec assurance. « *Et qu'est-ce qu'on est, nous ? Une poignée de fourmis, face à 40 milliards de francs !* » Ce qui occupe tous les esprits, Jeannine le résume ainsi : « *S'il y a privatisation, on perd le statut.* »

Pourtant, la loi de 1996, que la majorité nouvelle ne retouchera pas, prévoit que les salariés ayant le statut de fonctionnaire le conserveront. C'est le recrutement de fonctionnaires qui est stoppé. Ici, personne ne paraît le savoir, et les syndicats entretiennent l'ambiguïté. Ainsi, à la question de Jeannine, un permanent de SUD réplique : « *Tu as lu le rapport Delebarre ? Le pont sera prévu vers d'autres administrations pour ceux qui le souhaitent.* » Or, cette proposition, formulée dans son rapport sur « Les enjeux d'avenir de France Télécom » par Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque, et que le gouvernement a reprise à son compte, ne s'adressera qu'aux quinze mille salariés (sur cent cinquante mille) qui, depuis 1991, ont refusé d'abandonner l'ancienne grille de classification de la fonction publique.

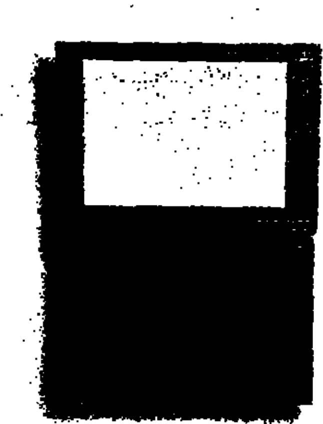
La phrase du rapport Delebarre, ainsi mal comprise, provoque un tollé. « *Alors c'est clair, on va dans les autres administrations ou on perd le statut ?* » « *Oui mais dans les autres administrations, ils réduisent le personnel !*, lance une jeune femme. *Alors, je sais pas où ils vont nous mettre !* »

Mais le débat sur la privatisation est bientôt éclipsé par un autre, plus mobilisateur : l'accord que la direction veut signer avec les syndicats sur les nouveaux horaires. Jusqu'ici, il était acquis que seuls les employés « *volontaires* » travailleraient le samedi ou de nuit. On vient d'apprendre que chacun n'aurait le choix qu'entre plusieurs plages horaires proposées par la direction, ce qui donne un nouveau sens à la notion de volontariat. « *Vous voyez bien*, conclut un permanent syndical, *on ne peut rien signer avec eux, il y a toujours des pièges !* »

Delphine Aggoun



هكذا من الاصل



à partir de
12 300 F HT*
Le nouveau ThinkPad 310

Le ThinkPad le plus abordable, avec tout pour le multimédia. Processeur Pentium® jusqu'à 133 MHz, grand écran SVGA de 11,3 pouces double balayage ou à matrice active. Mémoire vive de 16 à 64 Mo. Disque dur de 1,08 à 2,1 Go. Lecteur de CD-ROM 10x en option. Haut-parleurs stéréo pré-installés. Prêt pour les applications Sound Blaster Pro.

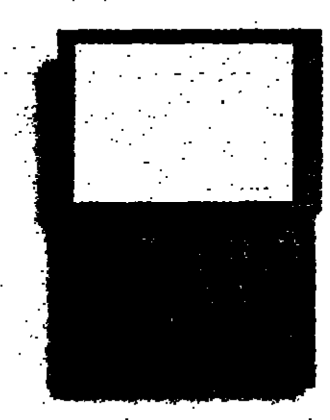
*14 834 F TTC pour le modèle 3100FR. Prix catalogue IBM au 01.09.97.



à partir de
13 100 F HT*
Le nouveau ThinkPad 560

L'ultra-portable sans compromis. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz, avec technologie MMX™. Disque dur SMART de 2,1 Go. Ecran de 11,3 ou 12,1 pouces. Mémoire vive de 8 à 80 Mo. Poids plume de 1,87 kg. Communication infrarouge jusqu'à 4Mbps pour impression et transfert de données sans fil, et accès LAN à distance.

*15 799 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.09.97.



à partir de
29 000 F HT*
Les nouveaux ThinkPad 760 et 765

Le nec plus ultra des portables. Des performances multimédia et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX™ et mémoire EDO de 104 Mo. Très grand écran de 12,1 ou 13,3 pouces. Disque dur jusqu'à 3,0 Go. Eléments interchangeables comprenant lecteur de CD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour présentations multimédias.

*34 974 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.09.97.

Une fois que tout y était, on a enlevé ce qui dépassait.



13 600 F HT*

Le nouveau ThinkPad 380 d'IBM

*Nous n'avons rien oublié pour son équipement : disque dur, lecteur de disquettes et, sur certains modèles, lecteur de CD-ROM. Tous intégrés. Après, nous lui avons rajouté un processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX** et un grand écran couleur de 12,1 pouces. Plus tous ces petits plus : communication infrarouge 4 Mbps, emplacement pour cartes PC et quelques options, telles qu'un modem à grande vitesse ou un duplicateur de ports. Honnêtement, on ne pouvait pas rajouter grand chose pour le rendre plus attirant. Alors, on a décidé de s'attaquer à son prix.*

Dorénavant, les légendaires ThinkPad ne sont plus seulement disponibles, ils sont abordables. Pour plus d'informations ou pour contacter votre revendeur le plus proche, appelez le 0 801 835 426 ou rendez-nous visite sur www.ibm.fr/micro



Un meilleur endroit pour penser.
Le meilleur moment pour acheter.

IBM
Solutions pour une petite planète



*16 402 F TTC pour le modèle P150 sans CD-ROM. Prix catalogue IBM au 01.09.97. **Sur certains modèles.
Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées de Intel Corporation. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.

JUSTICE *Le procès à huis clos de* **Khtab, l'adolescent qui a tué, le 9 septembre 1996, le jeune Nicolas d'un coup de couteau en plein cœur, devait s'ouvrir, mercredi 10 septembre, à Marseille.** ● **AGÉ DE QUINZE ANS ET DEMI au moment des faits, Khtab, dont le père est décédé des suites d'un coma éthylique en 1993, a été placé dans des institutions à de nombreuses reprises pendant son enfance.** ● **LE PÈRE DE NICOLAS, Michel Bourgat, réclame aujourd'hui la création de centres fermés pour les délinquants multi-récidivistes.** ● **JUGE DES ENFANTS À PARIS, Thierry Baranger récuse le terme d'*« incasables »* pour les jeunes extrêmement *difficiles* qui sont suivis par la justice.** ● **LES UNITÉS ÉDUCATIVES À ENCADREMENT RENFORCÉ créées en 1996 par Jacques Toubon pour les mineurs délinquants multi-récidivistes, viennent d'être gelées par Elisabeth Guigou.**

L'itinéraire chaotique de Khtab, meurtrier à quinze ans et demi

Le 9 septembre 1996, après une brève altercation, l'adolescent a tué d'un coup de couteau le jeune Nicolas dans une rue de Marseille. Son procès, qui s'ouvre mercredi, permettra de détailler les mesures de placement et de suivi dont il avait auparavant fait l'objet

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

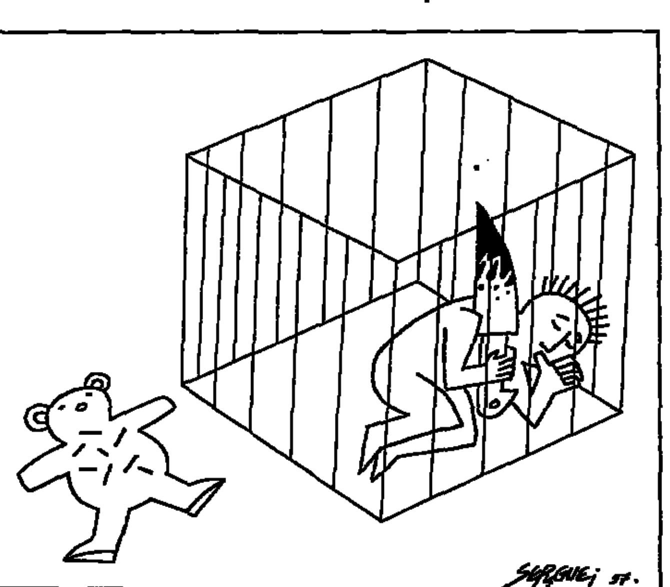
Comme sa victime, Khtab était à peine sorti de l'enfance le 9 septembre 1996. Ce jour-là, au terme d'une courte altercation, Khtab a tué le jeune Nicolas, quatorze ans, dans une rue de Marseille d'un coup de couteau en plein cœur. Lors de son procès à huis clos, mercredi 10 septembre, les magistrats évoqueront son histoire, celle d'un petit délinquant bringuebalé de foyers d'accueil en services éducatifs. « *Des gosses comme lui, il y en a des tas,* explique un éducateur qui s'est occupé de lui pendant plusieurs mois. *Il était à la marge,* "border line" *comme on dit habituellement, mais ni plus ni moins qu'un autre qui aurait eu le même parcours. Lorsque j'ai appris le meurtre, jamais je n'aurais pensé que Khtab était en cause, je connais tellement d'autres adolescents sur Marseille qui auraient pu en arriver là. Il était bien sûr un peu retors, comme tous ces gosses-là, mais on en a l'habitude. Lorsque je l'ai pris en charge il était en errance depuis longtemps, c'est difficile de remettre ces adolescents sur les rails.* »

Né à Montpellier de parents marocains, Khtab est le second enfant d'une famille qui en compte cinq. Alcoolique, son père bat fréquemment sa femme. Dès 1987, en raison des difficultés du couple, il est placé avec sa sœur aînée et son frère cadet dans un foyer de l'enfance de Nîmes où la famille habite désormais. Un an plus tard, après la séparation du couple et les difficultés de la mère à assumer seule l'éducation de ses enfants, tous trois bénéficient d'une mesure d'assistance éducative *en milieu ouvert (AEMO).*

Lorsqu'ils reviennent vivre chez leur mère, en 1992, la situation empire. « *En tant qu'aîné des garçons, Khtab avait un rôle de leader dans la famille, il remplaçait le père,* explique son avocat, Frédéric Monneret. *Son seul modèle d'identification, c'était ce père alcoolique. Le seul rapport humain qu'il connaissait, c'était la violence.* »

ACCÈS DE VIOLENCE

fait, très vite le comportement de Khtab est marqué par des accès de violence qui n'épargnent pas la mère. Présentée comme une femme au caractère faible, partagée entre un sentiment maternel qui la pousse à surprotéger ses enfants et une incapacité à faire face à la situation, elle fait de nouveau appel aux services sociaux. Khtab est alors successivement placé dans trois établissements de la région nîmoise de 1992 à 1995. La mort de son père, en 1993, des suites d'un coma éthylique, marque une nouvelle rupture. L'adolescent mulptiplie les fugues. En cambriolant une caserne de sapeurs-pompiers avec son frère cadet, Khtab entre dans la délinquance.



En 1995, la mère décide de quitter Nîmes pour Marseille où elle a de la famille et où elle espère pouvoir modifier le cours des événements. Pour Khtab, l'arrivée dans une grande ville est synonyme de plus de liberté. Régulièrement, il abandonne le domicile familial, touche un peu à la drogue et à l'alcool, commet quelques vols. Confié au foyer de l'enfance de Marseille, il en est exclu après avoir frappé une éducatrice. Nouveau placement, nouvelle fugue, nouvelle mesure d'AEMO. La mère de Khtab ne sait plus que faire et son attitude ambiguë désarçonne les éducateurs sociaux. « *Un jour, elle demandait une aide extérieure, et, dès le premier conflit entre l'institution et son fils, elle prenait le parti de celui-ci* », reconnaît Frédéric Monneret. Femme de ménage, elle a du mal à joindre les deux bouts mais n'hésite pas à offrir à Khtab, pour 900 francs, les baskets de ses rêves. « *Je voulais qu'il soit comme les autres* », racontait-elle après l'arrestation de son fils.

En 1996, après deux nouveaux vols, Khtab fait l'objet, avant son procès, d'une mesure de liberté surveillée et est suivi par un éducateur. Il parvient à reprendre le chemin de l'école et s'inscrit dans un lycée professionnel privé des quartiers nord de Marseille. Lors d'une classe verte, l'adolescent se montre agressif. Décrit comme mince et fluet, Khtab est surnommé Tyson par ses camarades de classe... en raison d'une coupe de cheveux qui ressemble à celle du boxeur américain. Il faudra plusieurs jours aux enseignants pour parvenir à canaliser sa violence. Le bilan est cependant jugé positif, Khtab n'est pas un mauvais élève et il est même admis en classe supérieure.

« VERTU SUPRÊME »

Son éducateur reprend espoir, mais le suivi s'arrête au bout de trois mois lorsque, en juin 1996, Khtab est condamné à deux mois d'emprisonnement ferme pour deux vols. Durant l'été, l'éducateur continue malgré tout à voir Khtab pour l'aider à *s'en sortir. Au début du mois de* septembre, alors qu'il s'apprête à reprendre le chemin du lycée, le pire se produit : après une altercation, il tue Nicolas dans une rue de Marseille. « *Un acte d'une stupidité déconcertante, un concours de circonstances dont personne n'aurait pu deviner la conclusion,* soutient M[e] Monneret. *Avait-il simplement conscience de ce qu'il faisait ? Ce gosse avait l'habitude de recevoir des coups, de se battre, il avait toujours son couteau avec lui. Sans repère, la seule vertu suprême à ses yeux, c'était la violence. C'est toute la société qui doit réfléchir à ce qu'elle est capable de produire.* »

Selon l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction, l'examen psychologique dont Khtab a été l'objet durant son incarcération confirme l'image d'un adolescent souffrant « *d'importantes carences affectives et éducatives, enracinées dans des images parentales délétères, qui n'ont pas rempli leur fonction de contenant éducatif* ». « *Il en résulte,* poursuit le rapport des psychologues, *une structuration de la personnalité du sujet sur un mode caractériel assorti de comportements psychopathiques, qui témoignent d'un désir de toute-puissance masquant mal le vide intérieur qu'il recouvre.* »

Même après son arrestation, Khtab semblait totalement froid et détaché de tout. « *Il s'était entouré d'une carapace,* se souvient Frédéric Monneret, *une sorte de défense psychologique. A son arrivée à la maison d'arrêt de Luynes, il avait encore cette attitude négative propre à ces leaders qui ont besoin de montrer aux autres qui ils sont. Emprisonné pour meurtre, il jouissait, aux yeux des autres détenus, d'une certaine aura.* » Depuis un an que dure son incarcération, il aurait changé, selon son avocat. « *Il a récemment commencé à exprimer des regrets, il suit des cours pour tenter de reprendre pied et préparer l'après-prison. La dernière fois que je l'ai vu, il m'a fait part de sa volonté de profiter du procès pour s'adresser directement au père de Nicolas et lui dire tout ça.* » Khtab risque quinze ans d'emprisonnement.

Acacio Pereira

Vingt mineurs meurtriers condamnés en 1994

Entre vingt et trente mineurs sont condamnés chaque année pour homicide volontaire en France. En 1994 (derniers chiffres extraits du casier judiciaire national), leur nombre s'élevait à 20, contre 27 l'année précédente et 31 en 1992. Au total, 540 personnes – mineurs et majeurs confondus – ont été condamnées pour homicide volontaire en 1994, 553 l'année précédente et 593 en 1992. La proportion de mineurs parmi les personnes condamnées pour cette infraction oscille donc entre 3,7 % et 5 %. La part des mineurs au sein de la délinquance a très peu progressé depuis vingt ans. Elle s'élevait à 13,3 % en 1974, 14,9 % en 1984, 14,1 % en 1989 et 14,2 % en 1994. En revanche, la nature de la délinquance des mineurs semble avoir changé. Les adolescents sont de plus en plus représentés dans les procédures de vols avec violences ou coups et blessures volontaires.

La croisade du père de Nicolas en faveur des « centres fermés »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Au lendemain de la mort de son fils Nicolas, Michel Bourgat avait été le premier à s'élever contre l'exploitation politique du crime par le Front national. Engagé depuis de nombreuses années dans la vie associative et sportive de Marseille, intervenant auprès des sans-logis avec Médecins du monde, Michel Bourgat a, depuis lors, adopté un discours très dur.

Le comité qu'il a fondé réclame la création de structures d'isolement avec des méthodes éducatives très strictes pour les adolescents multirécidivistes. « *Un gamin comme Khtab, le meurtrier de mon fils, n'est atteignable par aucun raisonnement, ce n'est pas un être humain. Il y a comme lui un noyau dur d'adolescents incontrôlés, hyperdélinquants. Tout ce qui a été tenté pour eux n'a jamais vraiment marché.* »

A quelques heures du procès de Khtab, Michel Bourgat a multiplié les déclarations aux radios, les passages sur les plateaux de télévision et les entretiens à la presse écrite, demandant la création de « centres fermés ».

MÉTAPHORE MÉDICALE

« *Ce qui s'est passé était prévisible,* affirme-t-il. *Le chemin de Khtab n'aurait jamais dû croiser celui de mon fils si l'institution judiciaire avait fait son boulot. Il fait partie de ces mineurs délinquants multirécidivistes pour lesquels les mesures de suivi éducatif classique ne suffisent pas et qui conduisent ces types méprisables en prison. Le problème, c'est qu'il n'existe rien pour prendre en charge ces leaders négatifs, qui ont une mauvaise influence sur les autres.* »

Ce médecin généraliste qui exerce depuis vingt-cinq ans à Marseille ne craint pas la métaphore médicale pour argumenter son propos. « *Tout cancéreux a besoin d'un traitement préventif. En France, la justice préfère cacher la maladie jusqu'à la métastase, et, là, il est trop tard. Ces adolescents doivent être pris en charge beaucoup plus tôt pour éviter les dérapages. Ces types-là pourrissent tout, il faut maintenant admettre la nécessité d'un traitement prophylactique.* » Son implication dans la vie publique marseillaise lui a permis d'obtenir auprès de ses amis et relations un appui sans faille.

A. Pe.

Thierry Baranger, juge des enfants à Paris

« L'expression "jeune incasable" n'a pas de sens »

THIERRY BARANGER, secrétaire général de l'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille, est le rédacteur en chef de la revue *Mélampous.*

« La délinquance des mineurs a-t-elle évolué ?

– Les juges des enfants notent, depuis quelques années, l'apparition d'une nouvelle forme de délinquance que l'on appelle parfois la délinquance d'exclusion. Elle est le fait de jeunes qui appartiennent à la deuxième génération de chômeurs, et pour lesquels les notions d'emploi et de salaire n'existent plus. Ils vivent dans un environnement d'économie parallèle – travail au noir, trafics – et ils y sont totalement adaptés.

» Les juges constatent également la montée d'une délinquance qui témoigne d'une désocialisation profonde. Certains jeunes commettent des actes imprévisibles, souvent brutaux, et ils n'ont aucun sentiment de culpabilité décelable. Ils ressemblent un peu aux trois jeunes gens du film de Bertrand Tavernier, *L'Appât,* qui n'ont aucune référence sociale, morale ou culturelle. Ils vivent dans un théâtre d'illusions, comme si le monde était un univers virtuel où les actes n'ont aucune conséquence.

– Les passages à l'acte graves, comme les meurtres, sont-ils fréquents ?

– Non, les actes graves, et notamment les meurtres, sont rarissimes même s'ils sont fortement médiatisés. Cette année, j'ai été confronté à un seul acte criminel alors que, dans mon cabinet, je suis plus de 550 dossiers. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on croit souvent, les jeunes criminels ne sont pas nécessairement ceux qui ont un passé de petits délinquants.

– Etes-vous souvent confronté à des jeunes multi-récidivistes, ceux que l'on nomme parfois des « incasables » ?

– Pour moi, l'expression « jeune incasable » n'a pas de sens. Si un jeune est « incasable », c'est que les éducateurs, les psychiatres et les magistrats n'ont pas su régler son problème. C'est donc un terme qui renvoie essentiellement aux carences des adultes. Cela dit, dans chaque cabinet de juge pour enfants, il y a deux ou trois enfants « *border-line* », qui sont aux frontières de la psychiatrie et de la justice.

– Peut-on, pour ces jeunes comme pour les autres, « prévoir » des passages à l'acte graves ?

– En matière de justice des mineurs, il est impossible de faire de la divination. Parfois, des jeunes extrêmement difficiles se stabilisent brutalement pour des raisons qui sont étrangères à la prise en charge éducative : parce qu'ils vivent en couple ou parce qu'un stage a bien marché. Un lien affectif se crée, une situation scolaire se débloque, une rencontre avec un « substitut parental » se noue et le parcours du mineur se modifie. Avec un enfant, rien n'est joué d'avance, les choses évoluent sans cesse.

– Le père de Nicolas souhaite le retour des « centres fermés ». Qu'en pensez-vous ?

– Les « centres fermés » ne réglaient pas les problèmes dans les années 70, ils ne les régleront pas plus aujourd'hui. C'est un système qui crée une exclusion de plus pour des jeunes déshérités qui ont déjà l'impression d'être rejetés. C'est une erreur de regrouper une population en grande difficulté qui ne pourra pas y trouver de modèles alors qu'elle en a besoin. C'est un univers fermé qui développe des dérives comme le caïdat.

» Ces centres sont d'autant plus inutiles que, face à des affaires graves, la justice offre déjà des réponses répressives. Le simple fait d'être déféré devant un juge est une expérience difficile : les jeunes sont placés en garde à vue et ils passent la nuit au dépôt, ce qui n'est pas très drôle quand on a treize ans. La mise en examen, ensuite, permet de formuler clairement ce qui est reproché. Ensuite, les mesures de réparation, par exemple, permettent au jeune de réparer sa dette envers la victime, mais aussi avec la société. Enfin, la prison peut être ordonnée pour un mineur criminel avant seize ans. Ce qui compte, c'est que le jeune s'approprie son acte et qu'il cesse de dire qu'il n'y est pour rien ou que ce n'est pas grave. »

Propos recueillis par
Anne Chemin

Le bilan contrasté des nouvelles structures pour jeunes délinquants

A L'HEURE où de nouvelles voix s'élèvent pour réclamer des centres fermés, une poignée d'éducateurs expérimentent avec plus ou moins de bonheur de nouvelles structures pour les jeunes délinquants multirécidivistes : les unités à encadrement éducatif renforcé (UEER). Créées en septembre 1996, sous l'impulsion de Jacques Toubon, les UEER répondaient aux soucis des tenants du tout-répressif. Chargées de prendre en charge les délinquants rétifs à tout suivi classique, ces unités sont loin de faire l'unanimité. La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, vient d'ailleurs de geler les ouvertures d'UEER prévues pour la rentrée, tout en commandant un audit sur le fonctionnement des dix-sept sites existants.

Les UEER sont des structures où les mineurs délinquants sont très étroitement encadrés. A la différence des foyers d'hébergement classiques, elles n'accueillent que quatre à cinq jeunes suivis par le même nombre d'éducateurs pour des sessions courtes d'environ trois mois. Chaque UEER a son projet éducatif, qu'il s'agisse de camps itinérants, de pratiques de sports à risques ou, au contraire, d'activités très quotidiennes. L'objectif est de couper le jeune de son milieu quotidien, pour l'amener, par une prise en charge individualisée, à se resocialiser.

Plus de 160 jeunes y ont déjà été reçus, la majorité d'entre eux ayant entre seize et dix-sept ans. Un tiers d'entre eux sortaient de prison, tandis que les deux-tiers faisaient déjà l'objet soit d'un placement en hébergement, soit d'une assistance éducative en milieu ouvert. Après leur passage en UEER, 10 % d'entre eux sont retournés dans leur famille, plus de 70 % ont refait l'objet d'un placement ou d'une mesure éducative, tandis que 13 % ont été à nouveau incarcérés, parfois pour des condamnations antérieures à leur placement en UEER.

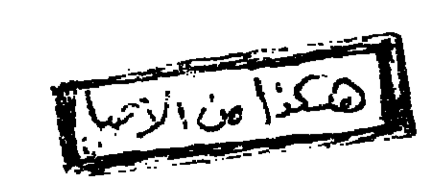
ISOLEMENT

Le Syndicat national des personnels de la PJJ, majoritaire au sein des éducateurs, reproche à ces unités de ponctionner une grande partie des crédits et de mobiliser les éducateurs les plus chevronnés au détriment des structures classiques d'hébergement. Plus largement, certains doutent du bien-fondé d'une démarche qui isole le jeune de son milieu familial traditionnel, pour une période courte, sans lui offrir forcément de nouveaux débouchés à la sortie. Pour d'autres, la réunion de jeunes garçons violents dans un milieu confiné aboutit à une nouvelle forme de contagion de la délinquance.

Dans un rapport intermédiaire rendu en mai, le cabinet d'ingénierie sociale Cirese, démontre que les UEER fonctionnent très différemment. Sur un premier site, les rapporteurs constatent que la qualité de l'équipe conditionne pleinement la prise en charge des jeunes. Ailleurs, la présence d'un jeune violeur dans un groupe de délinquants ayant commis surtout des vols avec violence a engendré un déséquilibre dans le groupe. Les rapporteurs racontent également comment un UEER construit à la hâte et reposant sur des activités à risques a vécu une situation de crise débouchant sur l'agression d'une éducatrice par un jeune. Cet échec temporaire ne doit cependant pas masquer la pleine réussite d'autres expériences, basées sur des activités plus quotidiennes, où les jeunes ont réussi à s'épanouir dans un environnement structuré.

Quel que soit le site, les rapporteurs constatent que la réussite de ces nouvelles structures est conditionnée par l'avant et l'après-UEER. « *Le placement en UEER ne saurait en lui-même apporter à l'adolescent les éléments pouvant structurer ses capacités à se socialiser* », écrivent-ils. Pour les rapporteurs, « *c'est dans la période post-UEER que réside le talon d'Achille* » de ces structures. « *Même si le "déclic" se produit au cours de la session mais que celui-ci n'est pas exploité par un relais, tout semble se passer comme si rien n'avait été fait. Nous pouvons même penser que cela ne ferait que renforcer le sentiment d'échec dans lequel l'adolescent est pris.* »

Cécile Prieur



Un jeune sur dix rencontre des difficultés en lecture, selon une étude de l'Insee

Dans un rapport à M. Chirac, M. Bentolila dénonce la carence des pouvoirs publics et de l'école

Deux études, faites à partir des tests de l'armée, dressent un bilan de l'illettrisme en 1996. Selon l'Insee, 10 % des jeunes hommes ont *« des problèmes de base en lecture »*. Chargé d'une mission sur ce sujet par le président de la République, Alain Bentolila dénonce l'absence de politique cohérente de lutte contre l'illettrisme, et pointe l'incapacité du système scolaire à récupérer les élèves en grande difficulté.

DEUX ÉTUDES, fondées sur les tests de lecture de l'armée, établissent le bilan de l'illettrisme chez les jeunes hommes en 1996. Sur l'ensemble des appelés, 18,5 % se situent en deçà du seuil de la lecture approfondie (ils sont incapables de tirer parti des informations d'un texte), selon les chiffres d'Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'université Paris-V et auteur des tests. Les centres de sélection de l'armée ne testent que les jeunes hommes sortis du système scolaire sans aucune qualification, soit 50 000 appelés sur un total de 400 000. Parmi cette population non diplômée, 6 % des jeunes n'avaient pas accès à l'écrit ; 7 % ne savaient lire que des mots isolés ; 14 % ne savaient lire que des phrases isolées ; 22 % n'étaient capables que d'une lecture superficielle de textes.

L'autre étude, publiée mercredi 10 septembre par l'Insee, traite différemment les mêmes données et fait valoir que, dans une classe d'âge, et non plus par rapport à l'ensemble des conscrits, 10 % des jeunes hommes ont *« des problèmes de base en lecture »*. L'Insee estime par ailleurs à six pour mille la proportion de jeunes analphabètes – c'est-à-dire ceux *« qui n'ont réussi aucun des tests de lecture »* – dans une classe d'âge, soit 2 300 personnes, ou encore 4 % des appelés sans qualification. Plus des deux tiers des jeunes qualifiés d'analphabètes ont des difficultés d'ordre psychique.

Les deux recherches peuvent diverger sur la manière de présenter les chiffres – c'est une habitude dans ce domaine –, mais elles se rejoignent pour attribuer aux premières années d'école un rôle fondamental dans le processus de maîtrise de la lecture. Dans tous les tests, les compétences en lecture sont corrélées avec le niveau de sortie du système scolaire, ce qui n'est pas tout à fait surprenant.

Plus nouvelle est la tendance qu'Alain Bentolila, qui étudie cette population depuis plusieurs années, voit se dessiner. Il constate en 1996 une légère diminution du nombre de jeunes les plus en difficulté (ceux qui ne savent lire que des mots isolés) par rapport à l'année précédente. Les ex-élèves en rupture précoce avec le système scolaire sont également moins nombreux. Reste que, parmi cette population de jeunes gens sortis du système scolaire sans le moindre diplôme en poche, un nombre encore important l'a fait avant la troisième : 5,4 % sont sortis au niveau du CM2, 4,3 % au moment de la sixième, 26,5 % pendant ou après la cinquième.

Au-delà de ce tableau assez sombre dressé pour l'année 1996, M. Bentolila, chargé par le président de la République d'une mission sur l'illettrisme, a établi un premier bilan-analyse sur la question, qui est un véritable réquisitoire. Il condamne la cécité des pouvoirs publics qui ont refusé jusqu'à présent de mener une politique cohérente et efficace de lutte contre l'illettrisme. *« A-t-on créé un dispositif permanent de mesure et d'analyse de l'illettrisme en France ? Non ! »*, écrit M. Bentolila. *« A-t-on tenté de questionner le système éducatif à la lumière des analyses de l'illettrisme ? Surtout pas ! On aurait risqué d'ouvrir, avec le ministère de l'éducation, un dialogue délicat »*, poursuit-il.

Au passage, il dénonce la mauvaise volonté du GPLI (Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme) à voir se mettre en place un observatoire national de l'illettrisme, dont le projet, préparé par l'Insee, l'INED et l'université de Paris fut *« enterré en 1993 »* par cet organisme. Selon les enquêtes menées par M. Bentolila ou son équipe de chercheurs, 7 % à 8 % d'élèves sont en très grave difficulté de lecture à la fin du cours préparatoire. Ces enfants passent *« pour la plupart au CE1 »*, où leurs difficultés ne sont pas clairement identifiées ni efficacement traitées. Il en va ainsi jusqu'au CM2, où l'on retrouve 10 % d'élèves *« en situation de profonde détresse »*. Cela signifie que l'année d'après, au collège, *« il y aura en moyenne cinq à six élèves par classe incapables d'autonomie et de polyvalence »*, écrit l'auteur.

Ils vivoteront ainsi pendant quelques années et *« l'institution les passera par pertes et profits »*, selon une formule que n'aurait pas désavouée Roger Fauroux, ancien président de la commission de réflexion sur l'école. Ce que M. Bentolila appelle *« le long couloir de l'illettrisme »* garde toujours à peu près la même largeur : *« 8 % à 10 % d'élèves puis de jeunes adultes »* en perdition par rapport à la lecture. Interrogée le 1er septembre, lors du Grand jury RTL-*Le Monde*, sur ce dossier, que François Bayrou s'était contenté d'ouvrir, Ségolène Royal s'est engagée, en fonction des résultats de l'évaluation menée au CE2, à mettre en place *« des itinéraires personnalisés pour chaque élève, en articulation avec la famille, les associations et tous les partenaires du système éducatif »*.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

En attendant, la mesure de l'illettrisme des jeunes adultes reste une question d'actualité. Selon M. Bentolila, elle devrait même être la seule survivance du rendez-vous citoyen, abandonné au profit d'une journée d'« appel de préparation à la défense » (APD). Les tests de lecture y seraient suivis, si besoin était, d'un rendez-vous avec un membre d'une association locale de lutte contre l'illettrisme. On estime que chaque centre de sélection des armées devrait recevoir chaque jour environ quarante jeunes en état de difficulté grave de lecture. En 2001, on y testera aussi les filles.

Béatrice Gurrey

★ ***L'Illettrisme en France, bilan, analyse et propositions***, **rapport de mission, Alain Bentolila, juin 1997, et *Les Performances en lecture des conscrits* (non publiés).**
★ ***Insee Première*, n° 541, septembre 1997, 15 F.**

Les six tests effectués par l'armée

Depuis sept ans, l'armée fait passer des tests de lecture aux conscrits qui ne déclarent *« aucune qualification scolaire certifiée »*. Ces 50 000 jeunes – ils étaient 100 000 en 1991 – sont sortis du système éducatif au niveau de la troisième ou avant, voire n'ont pas été scolarisés. Au nombre de six, les tests ont été modifiés en 1995. Le premier porte sur des automatismes de déchiffrage de mots isolés (*« dire »*, *« cage »*, *« auto »*, etc.). Deux tests demandent d'associer des images à des mots (à l'image d'une oreille, associer ce mot et non oreiller, corneille, corbeille ou réveil). Les trois derniers portent sur la compréhension d'un petit texte dans lequel il s'agit de prélever un mot, de comprendre une phrase, enfin de reconnaître le seul titre plausible parmi les quatre proposés.

Alain Marsaud rejoint la Compagnie générale des eaux

L'ancien magistrat a été battu aux législatives

L'ARRIVÉE de l'ancien député (RPR) et magistrat Alain Marsaud au sein du groupe Compagnie générale des eaux (CGE) n'a été ni démentie ni confirmée par les dirigeants de cette entreprise qui compte parmi les plus grands groupes français.

« Aucune décision n'est encore prise, indique-t-on à la présidence de la CGE, *mais le président Jean-Marie Messier n'a jamais caché son intention d'engager un magistrat afin de faire respecter la charte de déontologie interne à la société. »* Le standard téléphonique de l'entreprise n'ignore cependant rien de la présence de M. Marsaud et oriente sans hésitation tout interlocuteur vers le secrétariat de cet ancien proche de Charles Pasqua.

Si sa présence était admise officiellement, Alain Marsaud aurait donc réussi à trouver une alternative professionnelle à son retour avorté dans la magistrature. Après sa défaite aux dernières élections législatives dans la circonscription de Limoges (Haute-Vienne), la chancellerie l'avait, dans un premier temps, proposé pour le poste d'avocat général à la cour d'appel de Versailles. Anticipant un blocage du Conseil supérieur de la magistrature devant cette promotion éclair, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou avait finalement retiré cette proposition. *« Cette décision fut sans doute la bonne*, estime Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *Etant donné les critiques virulentes que M. Marsaud tient à l'encontre des magistrats, il lui sera plus facile de tenir ce discours à l'extérieur de la machine judiciaire qu'à l'intérieur. »*

RECONVERSION

Nommé susbtitut du procureur de Pontoise chargé des affaires financières à la sortie de l'École nationale de la magistrature, Alain Marsaud s'était ensuite spécialisé dans la lutte anti-terroriste, au point de devenir chef de la 14e section du parquet de Paris. Elu député et conseiller général de la Haute-Vienne, en 1993, il n'était pas parvenu, localement, à refaire surface politiquement après son engagement en faveur d'Edouard Balladur lors des présidentielles en 1995. Malgré son annonce de briguer, un jour, la mairie de Limoges, la perte de son mandat de député avait fini de le convaincre qu'il était peut-être temps de se reconvertir. Homme de réseaux, fondateur de l'Observatoire des libertés, où se croisent les membres de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), et fort de cette expérience judiciaire et politique, il pourrait jouer un rôle important auprès de M. Messier.

Jacques Follorou

Polémique sur les lourds handicaps dont souffrent les RMistes

LA DÉLÉGATION interministérielle au RMI (Dirmi) a-t-elle cherché à dissimuler, en 1993, les résultats d'une enquête faisant état d'une forte proportion d'illettrés parmi les allocataires du revenu minimum d'insertion ? C'est ce qu'affirme sans prendre de gants, Alain Bentolila, dans une étude sur l'illettrisme, non publiée et remise au président de la République (*lire ci-dessus*). Chargé de cette enquête, dont le commanditaire était le GPLI (Groupement de lutte contre l'illettrisme) M. Bentolila avait mis en place un protocole de repérage des difficultés de lecture dans treize départements, testant ainsi un échantillon de 1 020 Rmistes.

Ses conclusions se révélèrent fort sombres : si 1 % des jeunes adultes peuvent être considérés comme analphabètes, cette proportion se montait à 12,5 % chez les RMistes. 12 % étaient limités à l'identification de mots (contre 3 % chez les jeunes adultes) et à peine plus de la moitié (53,5 %) étaient des lecteurs accomplis.

« La réaction immédiate des responsables fut de refuser les résultats de cette enquête en tentant de mettre en cause la représentativité de l'échantillon et la régularité des modes de passation » écrit M. Bentolila. Ce dernier leur proposa alors de refaire avec eux toute l'enquête, qui aboutit aux mêmes résultats.

FORMULAIRES

« Tout fut bon pour contester ces chiffres, tous les moyens furent employés pour cacher l'ampleur d'un problème qui mettait douloureusement en cause l'efficacité des procédures de formation et d'insertion », raconte encore l'auteur. La conclusion logique de ces chiffres voulait que plus de 35 % des Rmistes étaient incapables *« de lire les articles de journaux les plus simples, d'exploiter une documentation technique »*, de comprendre les détails d'une convocation ou les consignes d'un formulaire administratif.

« Que la lourde machine de l'insertion tourne en partie à vide, que nous importe pourvu qu'elle tourne ? », écrit ce professeur d'université, qui montre par ailleurs que la pauvreté et le chômage accompagnent de façon constante l'illettrisme. Du côté de l'actuelle administration du ministère de l'emploi et de la solidarité, on considère qu'il s'agit d'une vieille affaire et l'on précise que deux points de désaccord essentiels avaient subsisté avec M. Bentolila, justifiant le refus final de l'enquête : la Dirmi avait jugé l'échantillon non représentatif, les travailleurs sociaux sur le terrain faisant passer les tests à des allocataires dont ils supposaient déjà qu'ils avaient un problème de lecture. Deuxièmement, la délégation avait reproché à M. Bentolila de classer les résultats des personnes testées en fonction du test le plus « bas » auquel ils avaient échoué.

B. G.

Prison ferme contre les organisateurs du réseau pornographique Toro Bravo

JEAN-MANUEL WUILLAUME, quarante-six ans, considéré comme la « tête pensante » du réseau de cassettes vidéo pornographiques Toro Bravo importées de Colombie (*Le Monde* des 18, 19, 25 juin et 2 juillet), a été condamné, mardi 9 septembre, par la quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris à quatre ans de prison, dont un avec sursis, assorti d'une mise à l'épreuve et 60 000 francs d'amende pour recel aggravé de corruption de mineurs de plus de quinze ans. Le tribunal a finalement écarté la possibilité que les acteurs aient pu avoir moins de quinze ans.

Michel Caignet, diffuseur des cassettes en France, a été condamné à quatre ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, 40 000 francs d'amende, et une interdiction définitive d'exercer la profession d'éditeur, et Olivier Lechat, duplicateur des cassettes, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende. En revanche, Michel Meigniez de Cacqueray, collaborateur de Caignet, a été relaxé au bénéfice du doute. Poursuivis pour avoir détenu des exemplaires de ces cassettes, une soixantaine de personnes, qui estimaient avoir été trompées sur l'âge des acteurs, ont été soit relaxées, soit condamnées à des peines allant de la simple amende à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Un appel pour l'abrogation des lois Pasqua et Debré

SOIXANTE-TROIS artistes et intellectuels, parmi lesquels Bertrand Tavernier, Manu Dibango, Didier Daeninckx, Ariane Mnouchkine, Viviane Forrester et Dan Frank, ont lancé, mardi 9 septembre, un appel réclamant l'abrogation des *« lois Pasqua-Méhaignerie-Debré »* et la mise en place d'une législation *« plus simple et plus juste »*. Ces lois, écrivent-ils, *« ont érigé les immigrés en boucs émissaires et poussé dans la marginalité des familles entières. L'annonce de l'abrogation de ces textes durant la campagne électorale a fait naître un immense espoir auprès des immigrés et de l'ensemble de nos concitoyens »*. *« Le gouvernement doit tenir ses promesses électorales »*, concluent les signataires.

Aux côtés d'artistes et d'intellectuels, qui, en février dernier, avaient signé l'*« appel à désobéir »* aux lois sur l'immigration lancé par cinquante-neuf cinéastes, on trouve également les présidents de SOS-Racisme, Fodé Sylla, et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouloud Aounit.

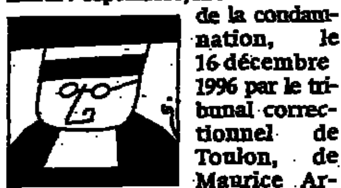
■ **IMMIGRATION : l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a rejeté la demande** d'asile de Ramdane Amroussi, cet Algérien de trente ans, renvoyé par erreur en Algérie alors qu'il réclamait le statut de réfugié (*Le Monde* du 29 août). L'Ofpra a estimé que son récit, effectué par écrit, ne comportait pas d'éléments caractérisant un risque de persécution en cas de retour dans son pays. Le préfet des Alpes-Maritimes, Philippe Marland, avait reconnu qu'une *« faute grave »* avait été accomplie par ses services.

■ **ACCIDENT : une information judiciaire a été ouverte pour *« homicide et blessures involontaires »*** par le parquet de Bergerac (Dordogne), mardi 9 septembre, et confiée au juge Pierre Arnaudin, après l'accident ferroviaire qui a fait treize morts et quarante-trois blessés, lundi, au passage à niveau de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Douze personnes étaient toujours hospitalisées, mardi soir, dont trois dans un état critique.

Le parquet requiert en appel la confirmation de la peine de M. Arreckx

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

L'avocat général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a demandé, mardi 9 septembre, la confirmation de la condamnation, le 16 décembre 1996 par le tribunal correctionnel de Toulon, de Maurice Arreckx à deux ans de prison ferme, 1 million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de confiance. L'ancien sénateur (PR) et ex-président du conseil général du Var avait néanmoins été relaxé du délit de corruption.



PROCÈS

Le parquet de Toulon avait fait appel de ce jugement relatif à la construction entre 1991 et 1993 de la Maison des technologies et, surtout, aux conditions dans lesquelles ce marché avait été attribué à l'entreprise Campenon-Bernard Sud (CBS). Cette société avait accepté de *« faire un geste »* de 1,5 à 2 millions de francs (la mémoire fait défaut aux principaux protagonistes), dont une petite partie – 440 000 francs – devait servir au financement du PR national.

Aux côtés de celui qui aura marqué la vie politique varoise durant quarante-deux ans, ont comparu Louis Germain, gérant de la CBS (filiale de la Générale des eaux), qui avait été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour faux et usage de faux en écritures privées, Raymond Lafforgue, le faux facturier jugé complice de recel, ce qui lui avait valu douze mois d'emprisonnement avec sursis, ainsi que Jean-François Barran et Guy Lieutaud, tous deux ayant été reconnus coupables de recel de fonds et condamnés à dix mois de détention avec sursis. Quant au cinquième homme, Dominique Cananzi, qui avait obtenu 2 millions de francs de dédommagement pour s'être retiré du chantier, il avait été relaxé.

Y avait-il eu délit de corruption ou pas ? La question a dominé les débats. La cour ne sera pas parvenue à mettre à jour *« ce délit qui préfère l'ombre à la lumière »*, pour reprendre l'image de l'avocat général, Bertrand Charpentier. C'est dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, le 25 février 1994, de la députée UDF Yann Piat que Maurice Arreckx a été inquiété. Son nom figurait dans une lettre écrite en 1992 par la parlementaire le mettant en cause *« en cas d'accident mortel sur* [sa] *personne ou autre suicide »*. Cinq autres noms étaient cités, dont celui de Jean-Louis Fargette, ancien « caïd » du milieu toulonnais, abattu le 17 mars 1993 en Italie.

« UN HOMME CUPIDE »

Les policiers disposaient d'écoutes téléphoniques dans lesquelles le « caïd » accusait M. Arreckx d'avoir, au cours des dix dernières années, ponctionné les entreprises en son nom à hauteur de 30 millions de francs. La justice en venait à s'intéresser à la Maison des technologies, ce somptueux équipement de 9 500 m², construit au terme d'une procédure d'appel d'offres restreint, considéré comme *« une procédure artificielle, [...] un habillage juridique »*.

Le président Franck Lapeyrère s'est arrêté sur deux points : Maurice Arreckx aurait-il obtenu les faveurs de CBS en échange du marché de construction de cette Maison des technologies ? Qu'est devenu le million de francs dégagé des fausses factures et destiné, semble-t-il, pour tout ou partie à Jean-Louis Fargette, dont l'un des prévenus dira : *« Sa mort, c'est ce qui m'a sauvé... et d'autres sans doute. »*

Voûté, las, Maurice Arreckx, quatre-vingts ans, a suivi les débats avec difficulté. Il lui a fallu subir le dur réquisitoire de Bertrand Charpentier : *« A qui profite le délit, qui en est le commanditaire et le bénéficiaire ? Un homme cupide, qui confond manifestement les finances publiques et privées. »* Néanmoins, il concluera en estimant que *« la corruption ne peut être retenue pour des raisons juridiques »* et demandera la confirmation des peines prononcées en première instance. Les avocats devaient plaider mercredi 10 septembre.

José Lenzini

DISPARITIONS

Jean-Pierre Sudre

Un défenseur de la photographie créative

LE PHOTOGRAPHE français Jean-Pierre Sudre est mort, samedi 6 septembre, à Aix-en-Provence, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Jean-Pierre Sudre a été, à partir de l'après-guerre, avec Denis Brihat, un des chefs de file et défenseurs infatigables d'une photographie créative – natures mortes, paysages, nus, recherches expérimentales – qui, à la différence des Etats-Unis ou de l'Allemagne, a eu du mal à s'affirmer en France, pays dominé par la tradition du reportage documentaire. Né à Paris en 1921, *étudiant à l'Ecole cinématographique* de Paris (1941-1943), puis à l'Institut des hautes études cinématographiques (Idhec, 1943-1945), Jean-Pierre Sudre réalise des films publicitaires avec Jean Mineur. Il devient photographe en 1949, répond à des commandes pour l'industrie, tout en prenant ses premières natures mortes dans les sous-bois, et obtient le Lion d'or de la première Biennale de Venise en 1957.

Jean-Pierre Sudre publie en 1961 son manifeste pour la reconnaissance de la photographie comme moyen d'expression créative. Dans un texte consacré à ses premières photographies, il disait chercher ses *« émotions d'antan »* ou *« élucider la délicieuse présence des objets »*. Ce photographe introspectif, expert en procédés an*ciens et grand manipulateur* en chambre noire, a défendu, à travers des livres expérimentaux aux tirages d'une cinquantaine d'exemplaires, la notion d'original, avec la publication de tirages limités et numérotés, de type portfolio. Passionné par le monde végétal, il réalise, en 1963, les séries *Végétale* et *Insectes* et publie les livres *Diamantine* (1964), *Pralline* (1967), *Argentine* (1968).

A partir de 1972, Sudre réalise des *« paysages matériographiques »*, puis ses *« soleils matériographiques »*, *« cristallisations »* et son *« essai de synthèse du monde minéral et végétal »*. Il s'installe en 1973 à Lacoste (Vaucluse), près d'Arles, où il dirigera des stages, menant de front une intense activité d'enseignement. Il a bénéficié de nombreuses expositions en ga*lerie ou dans des institutions*, en France – en particulier au Musée Nicéphore-Niepce de Chalon-sur-Saône, en 1976 – et à l'étranger.

Michel Guerrin

■ **MONIQUE FAUX**, disparue samedi 6 septembre, a joué au sein du ministère de la culture, pendant vingt ans et plus, un rôle-clé dans l'élaboration et la réalisation de projets urbains associant des artistes plasticiens aux architectes et aux urbanistes. Née à Reims en 1924, elle avait fait des études de philosophie à la Sorbonne et suivi des cours de théâtre chez Charles Dullin avant de s'intéresser à l'art et de participer à la vie et à l'enrichissement du musée de sa ville natale. Nommée conseiller artistique pour la région Champagne-Ardenne en 1972, puis conseiller pour les villes nouvelles en 1974, Monique Faux devait alors s'attacher à la mise en place d'une politique d'art urbain. C'est dans cette perspective qu'elle est à l'origine de nombreuses commandes publiques, dont on peut citer, parmi les plus importantes, l'*Axe majeur* de Dani Karavan à Cergy-Pontoise, les œuvres de Merkado, Marta Pan et Piotr Kowalski à Marne-la-Vallée, et, plus récemment, celle de Jean-Michel Alberola à la gare de Cergy-le-Haut. D'abord commissaire de nombreuses expositions de peintres (Henri Michaux, Joseph Sima, Jacques Villon, Geneviève Asse, Serge Charchoune, Arpad Szenes...) pour le Musée de Reims, elle s'était ensuite consacrée à la promotion de sculpteurs susceptibles de travailler dans l'espace de l'architecture et organisait des expositions autour des projets pour les villes nouvelles : « L'art et la ville - Art dans la vie » en 1978, à Paris ; « Chemin faisant » en 1981, à Saint-Quentin-en-Yvelines ; « L'art renouvelle la ville - Urbanisme et art contemporain », présentée au Japon en 1991-1992, puis à Paris.

■ **EDMOND VACANT**, ancien député (PS) du Puy-de-Dôme, est mort, lundi 8 septembre, des suites d'un cancer. Né le 5 avril 1933 à Queuille (Puy-de-Dôme), ancien instituteur, maire de Mozac de 1965 à 1995, conseiller général depuis 1967, Edmond Vacant avait été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1973. Battu en 1986, il avait été réélu deux ans plus tard, en 1988. En octobre 1989, en compagnie de son collègue socialiste du Puy-de-Dôme Jacques Lavédrine, il s'était illustré en arborant un foulard islamique dans les couloirs du Palais-Bourbon, pour protester contre le port du voile dans les écoles. Battu en 1993, comme l'ensemble des députés socialistes du département, Edmond Vacant ne s'était pas représenté aux élections législatives anticipées de mai 1997.

■ **HANS EYSENCK**, psychologue britannique d'origine allemande et spécialiste de la psychologie du comportement, est mort jeudi 4 septembre à Londres. Né le 4 mars 1916 à Berlin et contraint en 1934 d'adhérer au Parti nazi afin de pouvoir s'incrire à l'université de Berlin, il décide de quitter son pays natal pour poursuivre des études en France, puis en Angleterre, où il demeure jusqu'à sa mort. Nommé professeur de psychologie en 1955 à l'université de Londres, il crée le département de psychologie de l'Institut de psychiatrie. Toute sa vie, Hans Eysenck restera un vif opposant de la psychanalyse freudienne, mettant en question la validité scientifique de la psychanalyse. Il est l'auteur d'une œuvre très abondante qui porte notamment sur l'analyse de la personnalité (*Conditionnement et névrose : nouvelle méthode thérapeutique*, 1962). Son ouvrage le plus polé*mique est probablement Race, Intelligence and Education*, publié en 1971, dans lequel il explique que les peuples qui ont longtemps souffert de *« sous-développement »*, comme les Noirs ou les Irlandais, *« ont souvent un quotient intellectuel inférieur à celui du Blanc moyen habitant un pays industrialisé »*. En 1962, il fonde le journal académique *Behaviour Research and Therapy*, et écrit des ouvrages populaires comme *You and Neurosis* et *I Do : Your Guide to a Happy Marriage*. En 1990, il publie son autobiographie, *Rebel with a Cause*.

■ **FERNAND DEBONO**, préhistorien et archéologue, est mort le 6 août au Caire, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Docteur de l'Institut archéologique de Berlin, membre de l'Institut d'Egypte et de l'Institut français d'archéologie orientale, il était devenu spécialiste de la préhistoire égyptienne à une époque où le monde savant en Egypte se partageait entre archéologues et historiens. Pendant un demi-siècle, il a effectué de nombreuses fouilles en Egypte et au Soudan, qui ont fait l'objet de publications. Fernand Debono a d'abord été chargé des fouilles du site d'El Omari, à Hélouan, puis a réalisé diverses missions archéologiques, à Héliopolis, à Karnak, au Ramesseum, à Ouadi El Seboua, à l'église Saint-Pacôme, près de Nag Hamadi, et à Amada en Nubie. Au cours de ses recherches, il a mis en évidence la poursuite de la taille et l'utilisation du silex, *« cet outil du pauvre »*, à l'époque pharaonique, au Moyen et au Nouvel Empire, comme à l'époque romaine, c'est-à-dire bien après la découverte du fer et du bronze.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Guy Azais a été nommé ambassadeur en Colombie, en remplacement d'André-Jean Libourel, par décret publié au *Journal officiel* du 10 septembre.

[Né le 21 juillet 1942 à Aix-en-Provence, Guy Azais est ingénieur de l'Ecole navale, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA, 1969-1971). Il a été notamment en poste à Madrid (1972-1976), à La Havane (1976-1979), à Rabat (1979-1982), à Ottawa (1985-1989), avant d'être ambassadeur au Bénin (1989-1992). Chef du service des affaires francophones au Quai d'Orsay de septembre 1992 à novembre 1993, Guy Azais était détaché auprès du ministère de la défense depuis novembre 1993.]

POLICE

Claude Christ a été nommé chef du service central des compagnies républicaines de sécurité (CRS) en remplacement de Roland Roussel, par un arrêté du ministre de l'intérieur publié au *Journal officiel* daté du 8-9 septembre. Le commissaire divisionnaire Claude Christ, par le même arrêté, a été nommé contrôleur général des services actifs de la police nationale.

[Né le 28 décembre 1944 à Béziers, Claude Christ entre dans la police en 1966. Il est nommé commissaire de police en septembre 1973, commissaire principal en 1980, commissaire divisionnaire en 1986, commissaire divisionnaire à échelon fonctionnel en 1988. Chef de la circonscription de police urbaine de Joigny (1975-1979), il fut ensuite adjoint au directeur de l'Ecole supérieure des officiers de paix de Nice (1979-1984). Adjoint au chef du groupement des CRS de Lille (1984-1986), il fut ensuite chef du groupement des CRS de Metz (1986-1989), avant de commander le groupement n° 4 des CRS de Bordeaux (1989-1995). Chef de l'inspection technique des CRS (1995-1996), Claude Christ avait rejoint l'inspection générale de la police nationale en 1996.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 7 septembre est publié :

● **Vache folle** : un arrêté suspendant la mise sur le marché de produits cosmétiques et de produits d'hygiène corporelle contenant des extraits bovins, ovins et caprins non conformes à certaines conditions.

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne portant abrogation de l'article XVI de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique du 7 février 1969, signé à Madrid le 30 janvier 1996.

● **CSA** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant autorisation d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par *voie hertzienne terrestre* en modulation de fréquence en Auvergne et Limousin.

● **CNIL** : une délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, portant recommandation relative aux bases de données comportementales sur les habitudes de consommation des ménages, constituées à des fins de marketing direct.

Au *Journal officiel* du mercredi 10 septembre sont publiés :

● **Grêle** : un décret fixant pour 1997 et 1998 les modalités d'application d'un article du code rural, en vue de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles (grêle).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Liliane et Pierre PETIT,
Méry et Alexis MIRANVILLE,

sont heureux d'annoncer l'arrivée chez leurs enfants,

Claire et Alain,

de leur petite-fille,

Julie,

à Poitiers, le 6 septembre 1997.

Franck NEVEU
et
Marie-Hélène NEVEU-MENJOT
annoncent la venue de

Écusette de Noireuil.

Portée « *par le vent qui courbe les aubépines* »,

le 3 septembre 1997.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Mariages

– Nous sommes priés de faire part du mariage de notre confrère

Jean MALIGNON,
journaliste, écrivain, musicologue,
et de
Michelle LEPRINCE,

qui a eu lieu le 1er septembre 1997, en l'Eglise Evangélique de Versailles.

Anniversaires de mariage

– Le 10 juillet 1947 se mariaient, à Paris,

Maurice et Ginette.

Cinquante ans plus tard,

Alice, Samuel, Olivier, Judith, Juliette, Clément, Igor, Mathilde, Sylvie, Sarah, Sophie, Pascal, Nathalie, Nicolas et Cécile

leur souhaitent un joyeux anniversaire et des jours dorés au Praz-de-Lys.

Décès

– Sa famille
a la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BONNÉTAT,
ingénieur du Conservatoire
des arts et métiers,
diplômé CPA (43),

survenu le 6 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la *plus stricte intimité, le 10 septembre, au* cimetière de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

122, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Mme Louis Buron,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis BURON,
inspecteur d'académie,
chevalier de l'ordre du Mérite,
commandeur des palmes académiques,

survenu le 6 septembre 1997.

La cérémonie aura lieu le jeudi 11 septembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Perreux, à 14 heures.

– Mme Simone Cahen-Delabre
et ses enfants
font part de la mort de

Jacques CAHEN-DELABRE,
médecin,
poète, écrivain,
croix de guerre,
médaillé de la Résistance,
Medal of Freedom (E-U),

survenue le 18 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité au cimetière de Mortcerf (Seine-et-Marne).

21, rue Gazan,
75014 Paris.

– L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales
fait part avec tristesse du décès de

Michèle GIORGI,
professeur,
lycée Berthelot,
Maisons-Alfort,

survenu le 22 juillet 1997, à quarante-trois ans.

Ses collègues de SES assurent sa famille et ses amis de toute leur sympathie.

– Simone Lepidi,
Nicole Bandini,
Marc Antonini,
Jeanine Casanova,
Patrick Haffner,
Marie-Laure Luccioni,
Bernard Gerente,
Marie-Jeanne Casanova,
Michèle Luccioni,
Et Jean-Luc Antonini,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 septembre 1997, à Paris, de leur cousin

Michel POLVERELLI.

15, avenue de Verdun,
32240 Meylan.

– Le docteur Louis Velluet,
son époux,
Simon et Isabelle Reynolds,
Marc, Pierre-Elie et Jade,
Pierre (†) et Nelly Reynolds,
Emilie, Lisa et Gilles,
Ian et Nathalie Reynolds,
Margaux, Camille et Emma,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Anne-Marie REYNOLDS
(Anne VELLUET),

survenu le 5 septembre 1997, à l'Institut hospitalier Jacques-Cartier, à Massy (Essonne),

et rappellent le souvenir de son fils,

Michael REYNOLDS,

décédé le 13 janvier 1996, à La Rochelle.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le samedi 13 septembre, à Saint-Barthélemy (Morbihan).

Un service religieux sera également célébré à sa mémoire, le mercredi 17 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Palaiseau (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine et Marc-Antoine Schuck
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane SCHUCK,
née BOULLOT,

survenu le 24 août 1997.

Pour elle, une messe sera dite samedi 13 septembre, à 9 h 45, en l'église de Cerisy-la-Forêt (Calvados).

Viendra un temps
entre roses et cendres
où toute chose s'éteindra,
où toute chose commencera.

– Lina Abouskela Sutton,
son épouse,
Edmond, Edouard, Joseph, Max,
ses frères,
Rachel,
sa sœur,
Eric, Jacques et Eliane,
ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Maurice Ezra SUTTON,

survenu à Boulogne, le 7 septembre 1997.

L'inhumation a eu lieu le 9 septembre, au cimetière intercommunal de Clamart.

– Notre soleil s'est éteint.
Une petite colombe s'est envolée.

Sivann ZARKA

nous a quittés jeudi 4 septembre 1997, à Jérusalem.

Elle avait quatorze ans.
Nous l'aimons éperdument.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 14 septembre 1994,

Mme Nadine SAMSON

quittait les siens.

– Pour notre

Joëlle,

23 mars 1948-11 septembre 1995.

Daniel, Laetitia et Flavie SILVESTRE.

Avis de messes

– A l'intention de

Mme VERON,
née Elise BURON,

décédée le 6 juillet 1997,

une messe sera célébrée, le 26 septembre, à 18 h 15, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Conférences

– Forum des journalistes, le 18 septembre 1997, à 20 heures.

Le poldermodèle, un mythe ? ou un médicament ? aussi en France ? Avec la participation de six envoyés spéciaux français et néerlandais.

Institut néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Rens. : 01-53-59-12-40.

– L'Afrique, vers un nouvel optimisme ? le 25 septembre 1997, à 20 heures.

Avec la participation d'Els de Temmerman, *journaliste, écrivaine*, et Bernard Magnier (animateur).

Institut néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Rens. : 01-53-59-12-40.

ENVIRONNEMENT Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a affirmé, mercredi 10 septembre sur France-Inter, que la journée *« sans voiture »* organisée mardi par le maire (PRS) de La Rochelle, Michel Crépeau, avait valeur de *« symbole et d'interpellation des pouvoirs publics »*. ● POUR DOMINIQUE VOYNET, *« les maires, les conseillers généraux et les conseillers régionaux sont demandeurs d'une plus forte implication de l'Etat dans la mise en œuvre d'alternatives à la voiture (...). C'est vrai que nous devons leur répondre. Nous avons aussi à leur dire de ne pas financer que des routes et d'aider la population à évoluer »*. ● CETTE JOURNÉE, qui a suscité l'adhésion dans la ville, a été aussi l'occasion pour le maire d'annoncer le lancement d'un plan de déplacement urbain.

La pollution a chuté pendant la journée « sans voitures » à La Rochelle

Dominique Voynet a reconnu mercredi la valeur « d'interpellation » des pouvoirs publics qu'a eue l'initiative de Michel Crépeau. Fréquentation accrue des autobus, forte diminution des nuisances atmosphériques et sonores... L'opération a ses limites, mais ses effets ont été réels

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Les freins des vélos grincent, les roulettes des rollers râclent le bitume tandis que des promeneurs

REPORTAGE

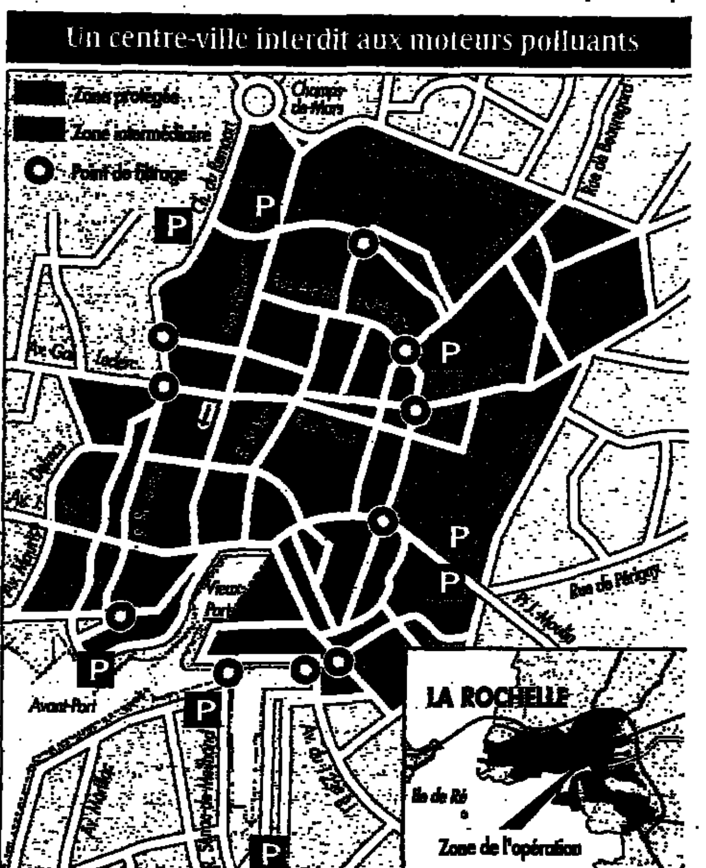
Evelyne se prend à rêver du retour du tramway qui desservait, naguère, le centre-ville

en tenue d'été papotent sous le soleil radieux, saluant parfois d'un geste les véhicules – électriques et bus – de l'autre côté de la voie. Mardi 9 septembre, le quai Duperré, dans le quartier du port de La Rochelle (Charente-Maritime), avait un petit air de Central Park, le poumon vert de New York. Contrairement aux craintes des organisateurs, La Rochelle sans voiture n'aura pas été ville morte ! Et les terrasses de café étaient bondées. Peut-être parce que les mentalités étaient mûres pour l'événement, dans cette ville qui teste depuis longtemps les véhicules électriques.

Toute la journée, les automobilistes étaient priés de laisser leurs voitures au vestiaire, dans des parking périphériques du centre-ville (*Le Monde* du 9 septembre). Une zone intermédiaire de filtrage, où les automobilistes devaient rouler au pas, annonçait la proche interdiction de circuler, et du personnel municipal indiquait aux conducteurs les aires de stationnement. *« À part un seul grognon, qui nous a insultés, les gens n'ont pas rechigné »*, expliquait l'un des 250 agents volontaires de la mairie, qui ont bien voulu prêter main-forte à l'opération. Et les douze mille personnes qui embauchent chaque jour au cœur de la cité *« ont pu se rendre sur leur lieu de travail sans encombre »*, assure un élu. Les prêts, gratuits pendant deux heures contre remise de la carte d'identité, de vélos municipaux ont battu leur plein et beaucoup de cyclistes du dimanche sont venus pédaler en semaine.

Même le jeune responsable du stand de location de rollers, dans la rue du Temple, parallèle au quai, a joué le jeu, *« alors que la ville s'obstine à nous refuser un espace pour nous entraîner »*. Il y avait aussi un représentant d'une société (Claro), fabricant de pots d'échappement *« qui éliminent 95 % des émissions de polluants »* et qui venait présenter *« en avant-première »* son invention aux journalistes. Enfin, et surtout, la pollution a bel et bien chuté : à la mi-journée, les niveaux de dioxyde d'azote et de monoxyde de carbone se situaient à 30 microgrammes par mètre cube, contre 80 à 90 en temps normal.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des centres-villes du monde, où les arrêtés anti-mendicité fleurissent chaque été à l'approche du festival des Francofolies ? Heureusement, la gouaille et l'impertinence de Michel Crépeau ont « ébouriffé » l'atmosphère d'une journée un peu trop consensuelle. L'ancien ministre de l'environnement, de 1981 à 1983, a pesté contre les *« deux-roues qui pétaradent »*, *« l'agressivité des automobilistes »*. Même les cyclistes, *« qui se croient tout permis »* et suscitent parfois la colère des piétons, en ont pris pour leur grade. Avant de remercier *« Antenne 2 »*, – autrement dit France 2 –, à l'origine de l'opération.



Un centre-ville interdit aux moteurs polluants

POLÉMIQUE POUR UN PARKING

Dominique Voynet, ministre (Vert) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, *« salue cette initiative des élus locaux et espère que ce type d'expérience se répétera »*, a indiqué Vincent-Jacques Le Seigneur, conseiller technique et représentant de la ministre. Mais peut-être Dominique Voynet n'aurait-elle pas apprécié la visite guidée du futur parking, situé place Verdun, en plein centre-ville, qui ouvrira ses portes au printemps prochain ? Certes, les trois étages de stationnement souterrain permettront d'écarter de la vue les quatre-roues et de rendre une partie de la place aux citadins. Mais ce nouvel « aspirateur à voitures » risque d'encourager le recours au véhicule individuel, alors que la mairie affiche, au contraire, l'objectif de développer des modes de transport alternatifs !

En fait, l'enjeu est ailleurs. *« Le centre-ville de La Rochelle constitue le deuxième pôle commercial de l'agglomération ; le parking sera intégré dans le site et devra donner envie aux clients de visiter les rues commerçantes »*, commente Maxime Bono, premier adjoint du maire, responsable des questions de transport, évoquant les allées pavées à l'ancienne et le puits de lumière naturelle qui orneront le futur ouvrage.

Michel Crépeau, qui fut aussi ministre du commerce et de l'artisanat, sait qu'il doit ménager les intérêts de ceux dont le chiffre d'affaires ne manquerait pas de chuter si, un jour, plus aucun engin à essence n'avait droit de cité. Et, de tous les Rochelais, les commerçants étaient sans doute les moins fervents de l'opération, même si, dans le fond, ils l'ont trouvé bonne.

« Sans voiture, les gens ne se déplacent plus à pied, observe le patron de ce magasin de photos, qui prévoit une mauvaise recette ; *« parfois des pépés me klaxonnent pour que je leur apporte leurs développements dans la voiture ! »* Cette jeune responsable d'un magasin de prêt-à-porter, dans l'étroite rue Saint-Yon, explique qu'il lui arrive de fermer la porte de son commerce quand la circulation bouchonne, pour éviter le bruit et les pots d'échappement. Evelyne, qui tient un salon de thé, a pu sortir une petite terrasse à la place des aires de stationnement. Elle se prend à rêver du retour du tramway qui desservait, naguère, le centre-ville jusqu'au quartier de La Pallice.

Son vœu sera peut-être exaucé plus vite qu'elle ne le croit : les élus ont annoncé le lancement d'un plan de déplacement urbain – conformément aux dispositions de la loi sur l'air due à Corinne Lepage – qui pourrait chambouler le paysage. Un tramway est à l'étude. Seul problème, cet investissement est encore prohibitif pour une ville moyenne comme La Rochelle (78 000 habitants) : 120 millions de francs par kilomètre, avancent les experts, qui estiment toutefois que le prix peut-être diminué de 30 % à 35 %, voire 50 % à moyen terme. Encore à l'état de réflexion, un projet de partenariat avec la SNCF viserait à créer une navette ferroviaire entre La Rochelle et Rochefort et instaurer une harmonisation tarifaire pour les transports dans tout le département. Enfin Michel Crépeau a clairement affirmé ses priorités pour l'avenir proche. *« A terme, je ne veux plus voir de poids lourds en centre-ville, mais des estafettes électriques qui assureront les livraisons, avec des emplois Aubry ! »*, a-t-il lancé.

En cette journée sans voiture, dont le coût est évalué entre 750 000 et 800 000 francs, l'édile a promis un bel avenir au véhicule électrique, même s'il souhaite, parallèlement, un développement *« harmonieux »* des transports en commun. Son rêve serait de voir La Rochelle inondée de taxis jaunes, *« comme le sont les rues de New York »*. Avec la pollution et le bruit en moins, s'entend !

C. F.

Des bennes à ordures silencieuses à Paris

Après ceux des 5e et 6e arrondissements de Paris, une partie des habitants du 1er du 4e, du 11e et du 13e vont découvrir, sans doute avec ravissement, une nouvelle génération de bennes à ordures. Grâce à l'amélioration de l'autonomie des batteries électriques, ces mastodontes métalliques – dont la taille rend le silence d'autant plus impressionnant – assurent la collecte dans les rues du centre et du sud de Paris. Aux cinq véhicules de ce type qui circulaient dans la circonscription du maire de Paris depuis 1995, vont s'ajouter trente et un camions non polluants. Ils seront progressivement mis en service jusqu'à la fin de l'année.

Le tiers d'entre eux fonctionneront uniquement à l'électricité. Les vingt autres sont « bimodes » : leur moteur thermique ne fonctionne que sur les trajets en dehors du circuit de ramassage des poubelles. Les premiers coûtent 1,3 million de francs l'unité, les seconds sont facturés 1,6 million au service de la propreté de la Ville de Paris. Des bennes électriques avaient sillonné la capitale à partir de 1920, puis dans les années 70. Elles avaient été abandonnées une dizaine d'années plus tard en raison de la réorganisation de la collecte des déchets.

la voiture électrique n'est pas la panacée

Pour le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le développement des véhicules électriques ne représente qu'un remède parmi d'autres au problème de la pollution urbaine, a rappelé Vincent-Jacques Le Seigneur, conseiller technique de Dominique Voynet : le développement des transports en commun permet à coup sûr de diminuer massivement la circulation urbaine, alors que le véhicule électrique présente un inconvénient majeur : *« Du fait de son autonomie limitée, il joue plutôt le rôle de seconde voiture et, à ce titre, il est encore élitiste. En revanche il est intéressant de développer le concept pour les flottes captives »* (véhicules utilitaires de La Poste, EDF, etc.), continue le conseiller de la ministre. De son côté, Laure Schneiter, vice-présidente du Mouvement écologiste indépendant (MEI), souligne que les véhicules électriques soulèvent *« d'autres dangers engendrés par la production d'électricité »*.

COMMENTAIRE

L'IMAGINATION AU POUVOIR

Celui qui se définissait au début des années 80 comme un *« agitateur d'idées »* a tiré une leçon de son passage au ministère de l'environnement : *« Quand on manque de moyens, plutôt que de commander de longues études, il faut expérimenter »*, lançait-il mardi 9 septembre, en invitant Dominique Voynet à généraliser son opération à l'échelle nationale. En fait, l'intérêt n'est pas d'instaurer une « journée » annuelle supplémentaire. La ministre (Vert) de l'aménagement du territoire et de l'environnement a raison de souligner le caractère *« symbolique »* de cette journée.

Mais l'initiative du maire de La Rochelle est loin de n'être qu'un coup de « pub ». Le slogan, aux accents soixante-huitards, de Michel Crépeau – il faut *« mettre l'imagination au pouvoir »* – aura payé : mardi, à La Rochelle, les habituelles pointes de pollution au moment de l'embauche n'ont pas eu lieu. A midi les nuisances sonores ont chuté de 75 % et la fréquentation des bus a enregistré une hausse de fréquentation. Certes, ils étaient *« gratos »*, comme l'a souligné le maire, mais cette opération démontre qu'il *« suffit de renforcer le service pour susciter le besoin »*. Elle semble d'ailleurs avoir convaincu les divers représentants d'élus et de transporteurs publics présents.

D'autres maires pourraient tenter leur propre expérience : en gardant à l'esprit que chaque ville constitue un cas particulier ; en intégrant la nécessité de ne pas entraver l'activité économique ; en prenant en compte la situation de chaque catégorie sociale et la réalité incontournable d'une migration bi-quotidienne pour des millions de banlieusards. La journée « sans voiture » de La Rochelle montre au moins qu'il faut oser et que la pollution n'est pas une fatalité... sauf si personne ne fait jamais rien pour s'y attaquer.

Clarisse Fabre

En Vendée, une autoroute défendue par M. de Villiers divise la gauche

Le maire socialiste de La Roche-sur-Yon, M. Auxiette, apporte son soutien au président du conseil général

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

De mémoire vendéenne, on n'avait jamais vu Philippe de Villiers, président (MPF) du conseil général, et Jacques Auxiette, conseiller régional, maire (PS) de La Roche-sur-Yon et président du Groupement des autorités responsables de transports (GART), défendre un dossier majeur sur une même estrade. C'est pourtant ce qui s'est produit, lundi 8 septembre, dans le chef-lieu du département, devant les « forces vives » vendéennes – un millier de personnes dont Luc Guyau, président de la FNSEA – invitées par M. de Villiers : les menaces sur le projet de l'autoroute A 87, qui doit relier, sur 112 kilomètres, Angers à La Roche-sur-Yon, ont rassemblé les deux élus dans un même et paradoxal combat.

En août, le président du conseil général « donne l'alerte » : il vient d'apprendre que le Comité pour les investissements à caractère économique et social (CIES) a, le 15 juillet, sous la présidence du ministre de l'économie et des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, décidé de mettre cette voie *« en tranche conditionnelle »*. L'information est confirmée par le préfet Pierre Mirabaud. Dès lors, le démarrage des travaux, initialement prévu pour le troisième trimestre 1998, est retardé sine die.

DÉSENCLAVER L'EST VENDÉEN

Le 28 août, le président du conseil général dit savoir *« qu'un projet d'arrêté de refus de la concession par ASF* [Autoroutes du Sud de la France] *est sur le bureau du ministre Strauss-Kahn »*. *« S'il est signé,* tonne M. de Villiers, *c'en sera fini de l'autoroute Angers-La Roche »*, dont la déclaration d'utilité publique a été signée en 1996.

Le préfet dément aussitôt, mais le chef du Mouvement pour la France veut, selon ses dires, *« faire monter la mayonnaise »* : il appelle pour le 8 septembre *« à la mobilisation des acteurs publics et économiques de la Vendée »*.

Dès le 29 août, coup de théâtre : Jacques Auxiette dit vouloir se rendre à la réunion convoquée par Philippe de Villiers, habituellement renvoyé par l'élu socialiste dans le camp peu fréquentable de *« la droite extrême »*. Puis M. Auxiette met à profit sa situation de président du GART pour plaider la cause de l'autoroute : il demande à Bercy et à Matignon *« de respecter la continuité de l'Etat »*.

M. Auxiette est d'autant plus enclin à défendre ce grand axe, décidé en 1988, qu'il n'y a, selon lui, pas d'autre possibilité pour désenclaver le Choletais et l'est vendéen. De plus, il juge que l'autoroute ne concurrencerait aucune liaison ferroviaire.

Tel n'est pas l'avis des Verts vendéens, qui évoquent une *« campagne consternante »*. Par la voix de Philippe Boursier, porte-parole national, ils dénoncent *« la gabegie autoroutière »* et préconisent une deux fois deux voies, qui *« irriguerait mieux le territoire »*. Sur la foi d'un document de 1994 de la direction départementale de l'équipement, ils accusent même l'Etat d'avoir délaissé la RN 160 (Cholet - La Roche-sur-Yon - Les Sables-d'Olonne) afin de justifier le choix autoroutier.

Les alliés écologistes (Ecologie-Autogestion) de M. Auxiette à la mairie de La Roche-sur-Yon, eux aussi, réclament une deux fois deux voies, au motif, notamment, qu'elle *« assurerait une sécurité pour tous les automobilistes, mais pas seulement pour ceux qui peuvent payer »*. Ils demandent un engagement de l'Etat. Lundi, ils avaient décliné l'invitation à la réunion de M. de Villiers. Tout comme Jean-Louis Berland, secrétaire fédéral (gauche socialiste) du PS vendéen, qui parle d'une *« réunion piège »* et reproche à Jacques Auxiette de *« repositionner Philippe de Villiers dans la perspective des élections régionales et cantonales »*.

Gaspard Norrito

Polémique sur les opérations de détartrage à la Hague

LE SECRÉTARIAT D'ETAT À LA SANTÉ a indiqué mardi 9 septembre que quelques *« dizaines de kilogrammes »* de copeaux de tartre, représentant une activité globale *« de l'ordre d'un milliard de becquerels »*, avaient été repérés lors des opérations de détartrage de la canalisation de l'usine de la Hague (Manche). Ces dépôts *« présentent une activité de masse 100 fois supérieure à celle des sédiments présents à cet endroit »*, ajoute le secrétariat d'Etat, qui précise que ces déchets radioactifs doivent être récupérés par aspiration *« dans les jours qui viennent »*.

Alors que le directeur de l'usine de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) a estimé mardi qu'il était *« normal »* que du tartre se soit échappé de la conduite de rejet au cours de son détartrage, Greenpeace a immédiatement dénoncé les conditions de ces opérations sur la canalisation : *« Cela confirme nos craintes. Nous avons toujours dit que c'était une opération à haut risque. Elle aurait nécessité l'organisation d'une étude d'impact environnementale, qui n'a pas eu lieu »*, a déploré mardi l'organisation écologiste. De leur côté, les Verts de Basse-Normandie ont de nouveau réclamé le *« rejet zéro »* pour l'usine de la Cogema.

DEPÊCHE

■ **MORBIHAN : une dizaine de communes du Morbihan,** opposées depuis 1991 à un projet de lignes EDF à très haute tension (THT), viennent d'appeler à une *« série d'actions »*, afin de pousser les pouvoirs publics à revoir le projet. Selon les représentants de ces communes, ces deux lignes couplées THT *« défigureront »* leur vallée, au milieu des Landes de Lanvaux, une zone forestière préservée et où se trouvent une dizaine de bourgs de caractère.

Diana : des faits contre les rumeurs

Dix jours d'enquête policière n'ont pas fait taire les rumeurs sur les circonstances du drame qui a coûté la vie à la princesse de Galles, à son ami Emad Al Fayed et à leur chauffeur. Une cinquantaine d'enquêteurs ont été mobilisés. « Le Monde » fait le point sur leurs investigations, ainsi que sur la prise en charge médicale des victimes

RAREMENT fait-divers aura suscité un tel engouement planétaire. Rarement une enquête aura été accompagnée d'un tel déferlement de fausses révélations et de folles rumeurs. Les controverses alimentées depuis plus de trente ans par l'assassinat du président John Fitzgerald Kennedy, peut-être ? *« Les événements survenus à Paris dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 août 1997 seront racontés encore et encore, examinés et réexaminés, déformés et encore déformés, comme les événements de Dallas le 22 novembre 1963 »*, a ainsi dernièrement observé le quotidien britannique *The Independent*. Dix jours après l'accident mortel de Lady Diana, Emad Al Fayed et leur chauffeur, les rumeurs troublent en effet la compréhension des faits et gestes qui ont conduit au drame.

Dans les heures suivant immédiatement l'accident, la police judiciaire parisienne a mobilisé une cinquantaine d'enquêteurs pour se livrer aux premières investigations. Le parquet de Paris a confié d'emblée l'enquête à la brigade criminelle : vingt-huit enquêteurs de la « crime » ont participé à cette phase initiale comprenant les premières constatations, les auditions de témoins ou les gardes à vue. Ils ont notamment été épaulés par une petite dizaine de membres de la division de police judiciaire compétente dans le quartier de l'Alma, ainsi que par six membres de l'identité judiciaire. A l'heure actuelle, une trentaine de policiers de la brigade criminelle continuent de travailler sur l'enquête. Plus d'une centaine de témoins, dont une trentaine de personnes présentes au Ritz et dans ses environs dans l'après-midi et la nuit du samedi 30 août, ont été entendus par les enquêteurs. En l'état actuel de l'enquête, de nombreuses certitudes figurent pourtant à côté de questions toujours en suspens, au dossier instruit par les juges parisiens Hervé Stephan et Marie-Christine Devidal.

● ***LA PRESSION DES PAPARAZZI.*** *Quand ils atterrissent* au Bourget en provenance de Sardaigne, samedi 30 août vers 15 h 20 (heure de Paris) à bord d'un jet de location, Lady Diana et son compagnon sont déjà attendus par les photographes de presse. Le ministère de l'intérieur a simplement été prévenu de la venue en France de la princesse de Galles pour une visite privée, sans que l'ambassade d'Angleterre ait sollicité l'assistance des policiers spécialisés du Service de protection des hautes personnalités (SPHP). *Les paparazzi guettent, eux, l'arrivée du* couple aux abords de l'aéroport. Cet épisode est le dernier avatar des innombrables intrusions estivales des photographes visant la princesse et l'homme d'affaires ; les avocats du père d'Emad Al Fayed, Mes Bernard Dartevelle et Georges Kiejman, ont porté plainte contre plusieurs organes de presse, lundi 8 septembre, pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée et mise en danger d'autrui »* à la suite du survol par des photographes en hélicoptère du bateau, *de la maison, et de la plage de Saint-Tropez (Var) où se* trouvait le couple au mois d'août.

Au Bourget, la princesse et son ami montent à bord d'une Mercedes 600, généralement utilisée par la famille Al Fayed dans ses déplacements parisiens. Conduite par le chauffeur habituel d'Emad Al Fayed, la berline est escortée par une Range-Rover qui transporte des membres de la sécurité rapprochée du milliardaire. Deux employés de la famille Al Fayed – le garde du corps britannique d'Emad, Trevor Rees-Jones, et le chef-adjoint de la sécurité de l'hôtel Ritz, Henri Paul – sont présents à l'aéroport. Neuf heures plus tard, tous deux se trouveront à l'avant de la voiture accidentée sous le tunnel de l'Alma.

Dès le départ de l'aéroport, des photographes se sont portés à la hauteur de la Mercedes 600, prenant quelques clichés du couple, avant d'être distancés. Mais les paparazzi, qui utilisent beaucoup leurs téléphones portables, ont eu vite fait de se poster dans les parages des trois propriétés de la famille Al Fayed à Paris : l'hôtel Ritz, place Vendôme ; l'ancienne demeure de la duchesse et du duc de Windsor, près du Bois de Boulogne ; l'hôtel particulier d'Emad Al Fayed, rue Arsène-Houssaye (8e arrondissement), à deux pas de l'Arc de Triomphe. Des photographes observeront ainsi les passages de Lady Diana et de son ami à ces différentes adresses, lors d'une après-midi qui sera également consacrée à des emplettes sur les Champs-Elysées.

● **UN STRATAGÈME AUX CONSÉQUENCES TRAGIQUES.** Après avoir réservé une table pour dîner dans un restaurant du centre de Paris, le couple fait décommander cette réservation. Vers 22 heures, ils s'attablent finalement dans une suite du Ritz. Désireux de regagner l'hôtel particulier du 8e arrondissement à l'issue du repas, ils constatent qu'une vingtaine de photographes se tiennent toujours aux abords du palace, peu avant minuit.

C'est alors qu'une tentative de diversion est imaginée par Trevor Rees-Jones. Pour tromper les photographes, le chauffeur habituel d'Emad Al Fayed participe au départ précipité d'un cortège constitué de la Range-Rover et de la Mercedes 600 précédemment utilisées, qui démarrent à vive allure devant l'entrée principale du Ritz, réussissant à entraîner quelques paparazzi. Parallèlement, Henri Paul prend le volant d'une voiture louée par le Ritz, une Mercedes S 280, garée dans un parking de la place Vendôme ; elle quitte le palace par l'arrière, rue Cambon, avec Trevor Rees-Jones comme passager avant, Lady Diana au siège arrière-gauche et Emad Al Fayed à sa droite. Mais des photographes surveillant la rue Cambon éventent le stratagème et, pour la plupart sur des motos, suivent le véhicule. Ils roulent à ses côtés, place de la Concorde, où Henri Paul, brûlant un feu rouge, accélère en vue de les distancer sur la voie à sens unique qui longe la rive droite de la Seine.

● **UNE VITESSE EXCESSIVE.** A ce jour, la vitesse à laquelle roulait la Mercedes à l'entrée du tunnel est *« toujours inconnue »*, souligne-t-on de source proche de l'enquête. Contrairement à diverses informations de presse, rien n'indique que la Mercedes fonçait à 192 ou à 197 km/h. L'aiguille de son compteur ne s'est pas bloquée sous le choc de l'accident ; elle indiquait en fait le chiffre zéro. Aucun radar de la police n'a davantage « flashé » le véhicule, ni constaté sa vitesse. Enfin, aucune image de la scène précédent l'accident n'a été mémorisée par le système de vidéo-surveillance de la préfecture de police de Paris, qui dispose d'une caméra dominant le carrefour de l'Alma. La voiture se déplaçait *« très vite »*, ajoute la même source, en se fondant sur la synthèse des témoignages recueillis. Il s'agit en particulier des déclarations d'automobilistes doublés par la Mercedes qui, ayant évalué son allure en fonction de la leur, font état de vitesses variables et en général supérieures à 140km/h.

● **UN CHAUFFEUR EN ÉTAT D'IVRESSE AVANCÉE ET NON HABILITÉ.** Le responsable de la sécurité du Ritz, qui avait quitté le palace en fin d'après-midi et se trouvait ensuite en situation d'astreinte, avait été rappelé d'urgence en raison du stratagème anti-paparazzi. L'enquête n'a pas permis de révéler si Henri Paul, joint sur son téléphone portable et habitant seul, a été prévenu à son domicile ou en un autre endroit. La question de savoir qui a décidé de lui confier le volant ce soir-là n'est pas non plus élucidée.

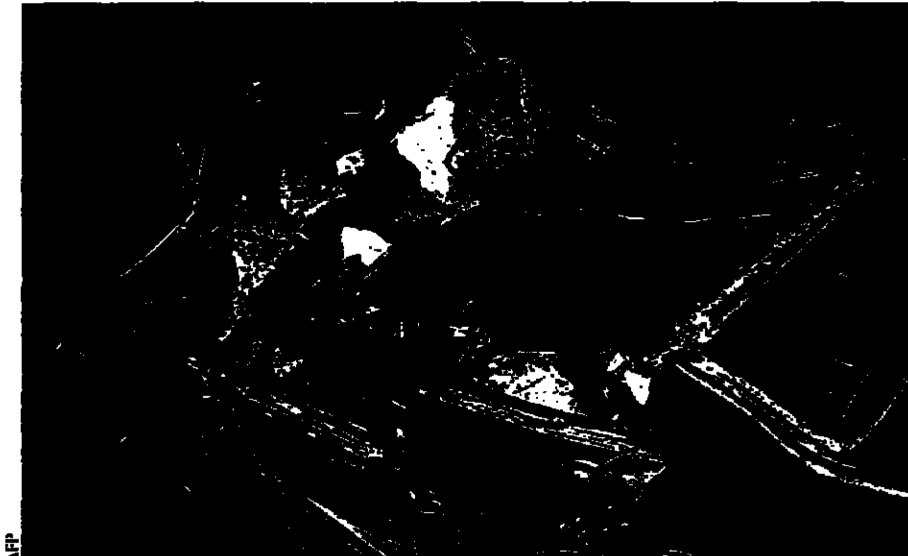
Après sa mort, le parquet de Paris a fait procéder à une autopsie, *dimanche* 31 août. Une première analyse sanguine, effectuée au laboratoire de toxicologie de la préfecture de police de Paris, a conclu à un taux d'alcoolémie de 1,87 gramme par litre de sang. Un contre-examen, *demandé par* le parquet de Paris, a été réalisé, concluant à un taux de 1,75 gramme. Sur ordonnance du juge d'instruction, et à la demande de la famille, une nouvelle série d'examens et de contre-examens a été opérée à partir d'un second prélèvement sanguin : connus mardi 9 septembre dans l'après-midi, ces deux résultats ont conclu à un taux d'alcoolémie de 1,73 et 1,75 gramme, soit un taux plus de trois fois supérieur au maximum autorisé de 0,5 gramme. En outre, la présence de substances médicamenteuses (un anti-dépresseur, le Prozac, notamment), dont le mélange avec l'alcool est fortement contre-indiqué, a été constatée. Les analyses n'ont révélé aucun usage de stupéfiants, contrairement à une autre rumeur, qui évoquait aussi une saisie de cocaïne – également infirmée – dans la voiture.

> S'il est avéré que plusieurs photographes présents autour du Ritz ont suivi la Mercedes, rien ne prouve que l'un d'entre eux ait été à proximité de la voiture aux abords du tunnel de l'Alma

Henri Paul n'était enfin pas habilité à conduire la Mercedes en raison de la situation administrative du véhicule, une *« voiture de grande remise »* dont le chauffeur doit être agréé par la préfecture de police de Paris.

● **UN CHOC EXTRÊMEMENT VIOLENT.** Les premières constatations tendent à indiquer que le chauffeur a perdu le contrôle de la Mercedes peu après l'entrée du tunnel, laissant des traces de pneus sur une longueur de 19 mètres avant de heurter le troisième pylone central du souterrain de l'Alma. Après une course folle de plusieurs mètres, attestée par de nouvelles marques de pneus, la voiture a été stoppée net en percutant le treizième pylone.

Unique survivant, Trevor Rees-Jones était le seul occupant du véhicule à avoir bouclé sa ceinture de sécurité. Très gravement blessé, en particulier au visage, il a dû être « désincarcéré » de la carcasse de la voiture dont les deux air-bags, situés à l'avant, *ont normalement fonctionné.*



AFP

La Mercedes après l'accident, dimanche 31 août.

Henri Paul est mort sur le coup, tandis qu'Emad Al Fayed, dans un état désespéré, n'a pu être maintenu en vie malgré les massages cardiaques opérés sur place.

● ***L'ÉTAT DE LA MERCEDES AVANT L'ACCIDENT.*** Louée par le Ritz à la société Etoile Limousine, la Mercedes S 280 n'avait été ni accidentée, ni passée au marbre. Elle avait été volée, le 20 avril à Paris, avant d'être retrouvée le 6 mai en Seine-Saint-Denis. *La disparition de plusieurs* pièces, au niveau notamment de son système de freinage ABS et de sa direction assistée, avaient nécessité sa remise en état, opérée chez un concessionnaire de la marque pour une facture d'un montant supérieur à 110 000 francs. Le contrôle technique de la préfecture de police avait ensuite conclu au parfait état de marche de la Mercedes, dont le carnet d'entretien était à jour lors de l'accident. Les expertises réalisées après celui-ci n'ont fait apparaître aucun défaut d'ordre technique ou mécanique.

● **LE RÔLE DES PHOTOGRAPHES.** S'il est avéré que plusieurs photographes présents autour du Ritz ont suivi la Mercedes, *rien ne prouve* que l'un d'entre eux ait été à proximité de la voiture aux abords du tunnel de l'Alma. Depuis les premiers jours d'investigations, l'hypothèse d'une voiture roulant à une allure modérée, qui aurait volontairement ou non obligé la Mercedes à modifier brusquement sa trajectoire, est retenue par les enquêteurs, mais elle n'a pas été établie. Le témoignage d'un automobiliste, qui précédait la voiture juste avant son accident, a été *examiné : l'homme* a déclaré avoir observé, dans son rétroviseur, une moto zigzaguant devant la Mercedes pour la ralentir ; mais cette déclaration, émanant d'un témoin qui s'est manifesté plusieurs heures après les faits et qui a manifesté une forte animosité à l'encontre des paparazzi, est jugée *« peu fiable »*.

Dix des reporters ayant suivi la voiture – six photographes et un motard de presse immédiatement interpellés, puis trois photographes qui se sont présentés ultérieurement à la police – ont été mis en examen pour homicides involontaires et non-assistance à personne en danger. Deux ou trois autres « chasseurs d'images » auraient réussi à s'échapper, sans être à ce jour identifiés. Le comportement des photographes, qui prenaient des clichés de l'accident et, pour certains, protestaient vivement contre les policiers cherchant à les éloigner, a été dénoncé par la plupart des témoins présents sous le tunnel.

L'accident s'est produit vers 0 h 20. Une femme anonyme a été la première à prévenir les sapeurs-pompiers, à 0 h 26. L'un des photographes mis en examen, Serge Arnal, a aussi alerté *les secours. Un* autre a tenté de joindre les urgences avec son téléphone portable, dont il était muni comme tous ses collègues, mais il a effectué une erreur de manipulation. Romuald Rat a, lui, reconnu avoir ouvert la portière *de la Mercedes du* côté de la princesse, assurant avoir voulu prendre son pouls. Lui et plusieurs de ses collègues ont ensuite continué à photographier. Le développement des douze pellicules saisies par les policiers sur les lieux n'a fait apparaître aucune photo en gros plan du visage de Lady Diana, dont le corps était quasiment effondré sous le siège avant.

Afin de prévenir toute publication de photos du drame, la brigade criminelle a mis en garde les agences de presse contre le délit de dissimulation de preuves judiciaires auquel elles s'exposeraient en conservant des documents révélant des crimes ou des délits.

● **LE TÉMOIGNAGE ATTENDU DU GARDE DU CORPS.** Trevor Rees-Jones, dont la langue a été sectionnée et dont le bas du visage a été rendu totalement rigide par les opérations chirurgicales qu'il a subies, est dans l'incapacité totale de s'exprimer, bien qu'il soit conscient. Compte tenu du choc et de ses pertes de connaissance, il n'est pas certain qu'il ait pu garder un souvenir précis des minutes précédant l'accident.

● **LA DANGEROSITÉ DU SOUTERRAIN DE L'ALMA.** L'absence de glissières de sécurité le long des pylones centraux séparant les voies du tunnel de l'Alma a été mise en cause par le député (PS) de l'Eure, François Loncle, mercredi 3 septembre. Interrogé par un courrier du parlementaire, le préfet de police de Paris a répondu que le souterrain de l'Alma est *« une voie urbaine faisant partie du domaine public de la Ville de Paris »*, où le maire de la capitale est seul compétent en matière d'aménagements de sécurité.

● **LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DE LADY DIANA.** Une polémique internationale met en cause la stratégie thérapeutique adoptée par les spécialistes français de l'urgence et de la réanimation médicale. Selon ces derniers, la princesse Diana a été prise en charge comme l'aurait été, ce soir-là dans la capitale, tout polytraumatisé victime d'un accident de la circulation automobile. Aucun dysfonctionnement n'est, selon eux, à déplorer et les critiques formulées ne proviennent que de spécialistes exerçant dans des pays qui n'ont pas adopté les mêmes pratiques – performantes autant qu'égalitaires – du secours médicalisé français aux blessés de la voie publique.

Après un appel reçu à 0h26, les trois ambulances du Samu de Paris sont arrivées à 0h40 sur les lieux de l'accident, où ils ont trouvé les pompiers déjà présents. Souffrant notamment de graves lésions thoraciques, Lady Diana était alors semi-consciente, sans pour autant être en état de répondre aux questions des sauveteurs, avant, rapidement, de tomber dans le coma. Les médecins ont alors mis en œuvre, durant 30 à 45 minutes, les procédures habituelles de réanimation d'urgence (intubation, ventilation, traitement du choc vasculaire). La princesse de Galles a alors aussitôt été prise en charge par les professeurs Bruno Riou et Alain Pavie et leurs collaborateurs au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, dans l'un des meilleurs services européens de réanimation et de chirurgie cardiovasculaire.

● **LA VÉRITABLE CAUSE DU DÉCÈS.** Officiellement constatée à 4 heures du matin, la mort a été la conséquence d'un choc hémorragique gravissime d'origine thoracique, rapidement suivi d'un arrêt cardiaque. Une ouverture du thorax pratiquée en urgence a permis de mettre en évidence une plaie importante de la veine pulmonaire gauche, une lésion pratiquement toujours mortelle. Le décès est survenu en dépit de la restauration chirurgicale de ce vaisseau et des manœuvres de réanimation (massage cardiaque interne et externe) mises en œuvre durant deux heures.

● **L'ABSENCE D'AUTOPSIE SUR LE CORPS DE LADY DIANA.** C'est sans doute pour des raisons diplomatiques qu'aucune autopsie n'a été pratiquée. Un *« examen de corps »* (examen externe pour préciser le type et la nature des lésions visibles à l'œil nu) a toutefois été effectué par un spécialiste parisien de médecine légale sans que le cadavre ne soit transporté à l'Institut médicolégal de Paris. Les spécialistes français ont, d'autre part, effectué de longs et minutieux soins de restauration tégumentaire et de conservation avant que le corps ne soit rapatrié en Grande-Bretagne.

Erich Inciyan et Jean-Yves Nau

هكذا من الاصل

La France et le marché

par François Rachline

NOTRE pays entretient avec la réalité du marché une relation ambiguë. La France sent bien que le marché fait figure de grand vainqueur en cette fin de XX[e] siècle, mais elle donne l'impression de ne l'admettre qu'à contrecœur. Attirés par la compétition, nous restons timorés devant ses exigences. Malgré nos réussites dans certains domaines (cosmétiques, luxe ou agroalimentaire), la concurrence nous fait encore peur. Nous aimerions bien que, là aussi, joue une sorte *« d'exception française »*. Cette double attitude nous laisse à mi-chemin entre une économie administrée et une économie de marché.

Trois réflexions pourraient donner lieu à un débat de fond dans notre société : dans le contexte mondial, cette position intermédiaire n'est-elle pas dangereuse et ne nous porte-t-elle pas préjudice ? Notre défiance à l'égard du marché est-elle fondée sur les faits ? Avons-nous vraiment pas conscience que nous nous trompons sur le rôle du marché ?

Ce qu'on appelle l'économie mondiale est de plus en plus un ensemble de marchés reliés les uns aux autres. C'est flagrant dans le domaine financier : tout écart de réglementation entre deux places internationales engendre immédiatement des mouvements de capitaux à la recherche de la meilleure rémunération combinée au risque minimum. Un Etat qui arrêterait isolément des règles contraignantes se retrouverait rapidement privé du flux nourricier. Tant que le monde restera constitué d'Etats désunis face à des marchés de plus en plus unis, un tel phénomène continuera de régenter les souverainetés nationales. D'une certaine manière, les marchés de capitaux se sont transformés en agences de cotation des politiques économiques.

Celles-ci pourraient être classées au hit-parade du capitalisme en fonction de leur plus ou moins grande complaisance à l'égard des marchés. Le comble est que ces derniers ne sont pas seulement des juges de paix qui sanctionnent les politiques a posteriori, mais aussi des Grands Timoniers, qui tendent à les déterminer de plus en plus a priori : quel gouvernement se risquerait, aujourd'hui, à mécontenter réellement cet ensemble de solidarités involontaires et volatiles qu'on appelle *« les marchés »* ? Dans ce contexte, l'ambiguïté française est dommageable : nous communiquons sans le vouloir l'information que, si cela était possible, nous nous opposerions aux marchés. Les opérateurs le sentent bien, et si nous parvenons à contrer leurs anticipations négatives sur notre situation future, c'est au prix de taux d'intérêt beaucoup trop élevés. La marge de manœuvre se rétrécit d'ailleurs au fil des ans.

Au lieu de contester le marché a priori, laissons-le jouer et corrigeons ses excès éventuels en soutenant ceux qu'il laisse pour compte

Notre défiance du marché, ensuite, est mal fondée. Si nous estimons avec raison que le marché comporte des effets néfastes, qu'il n'est pas seulement un révélateur des préférences et un répartiteur des ressources, mais aussi un producteur d'injustice, d'inégalités et d'exclusion, l'idée classique et libérale d'Adam Smith d'un marché garant du bien social au travers des égoïsmes individuels nous est étrangère. A nos yeux, et malgré des évolutions depuis quelques décennies, seul l'Etat peut être responsable de l'égalité et assurer la réinsertion sociale de ceux que le marché a appauvris d'abord, exclus ensuite. Quant à l'idée que le marché pourrait tout à la fois engendrer de la pauvreté et la résorber dans le temps, elle est pour nous tout simplement absurde. N'est-ce pas pourtant ce qui advint, pour partie, durant les fameuses « trente glorieuses » ? Que la *« poursuite du bonheur »* – aspiration inscrite dans la Constitution des Etats-Unis – puisse relever d'une recherche avant tout individuelle, voilà qui nous paraît des plus curieux. D'ailleurs, n'est-ce pas un Français qui a proclamé : *« L'enfer, c'est les autres »* ? Comment donc atteindre le paradis avec tous ces autres qui nous en barrent le chemin ? Comment être heureux sans le secours de l'Etat ?

Enfin, tout semble montrer que nous confondons le marché, sa logique, son fonctionnement, avec ses résultats. Pour notre société, le marché représente au mieux un mal nécessaire, et il faut l'empêcher de nuire. De cette prévention à son endroit, il résulte une suspicion plus ou moins manifeste, qui conduit, le plus souvent, à contester le jeu du marché a priori.

Notre logique est donc simple : corriger les défauts avant même qu'ils se soient manifestés. C'est ainsi que les politiques économiques françaises depuis la deuxième guerre mondiale ont presque toujours soutenu les marchés – c'est-à-dire principalement les prix – plutôt que les personnes. En matière agricole, par exemple, ce fut longtemps un sujet de discorde avec nos amis britanniques, disposés à respecter les cours mondiaux tout en subventionnant les agriculteurs, alors que nous maintenions artificiellement des prix élevés pour assurer la rentabilité des producteurs.

Les politiques de l'emploi fournissent une autre illustration. Parce que le travail de l'homme n'est pas uniquement, tant s'en faut, une marchandise, et qu'une société se doit de garantir un niveau de vie décent à ses membres, on a estimé qu'il fallait impérativement conditionner les prix sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire en réglementer la formation. Or, autant la première assertion est légitime et juste, autant la seconde est discutable. Que le travail ne puisse pas se réduire à une simple marchandise n'entraîne pas qu'il faille empêcher le marché de jouer son rôle dans la détermination de son prix. La France se retrouve ainsi avec un chômage endémique qu'elle ne parvient pas à enrayer, contrairement aux Pays-Bas ou à l'Angleterre, qui ont beaucoup plus déréglementé que nous. On sait que ce sont surtout les petites entreprises qui embauchent, et nul n'ignore que les charges salariales sont très élevées dans notre pays : le marché a tranché. On peut certes intimer l'ordre au marché d'embaucher, comme à un nuage de faire marche arrière, mais il vaut mieux comprendre ce que le marché attend et le stimuler.

Pour cela, il faudrait peut-être aussi savoir comment fonctionne un marché : le regarder, l'observer, l'écouter. Ce n'est pas donné à tout le monde, et peut-être faudrait-il des compléments de formation en la matière ! Sans jeu de mots, savons-nous faire bon emploi du marché ?

Cela dit, aller dans le sens du marché ne signifie pas lui donner l'absolution. Aucun des pays les plus avancés aujourd'hui – Etats-Unis ou Japon – n'abandonne le marché à lui-même. Ces pays plaident, certes, pour un marché régulateur de la société, mais ils préconisent dans le même temps d'en réguler les effets. Et c'est là un point capital : au lieu de contester le marché a priori, laissons-le jouer et corrigeons ses excès éventuels en soutenant ceux qu'il laisse pour compte. Mais au lieu de conditionner le marché, instaurons l'impôt négatif sur le revenu, par exemple, afin d'aider les personnes, pas les prix. Remettons la logique sur sa tête et rappelons-nous que le marché peut être un moyen puissant au service d'une politique.

Les plus éclairés des despotes avaient compris jadis que l'économie était un coursier capable de les enrichir, si on lui laissait habilement la bride sur le cou. Pourquoi ne deviendrions-nous pas une démocratie éclairée ?

François Rachline*, économiste, enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université Paris-X.*

La mauvaise flexibilité et la bonne

par Jean-Luc Gaffard

LA politique économique qui a l'agrément des experts internationaux, à défaut d'avoir celui de tous les économistes, repose sur la proposition que la mise en œuvre de réformes visant à accroître la flexibilité sur les marchés de travail serait le seul préalable à une reprise de la croissance et à un recul significatif du chômage. Cette politique méconnaît un fait : l'insuffisance de la demande de travail est, pour une large part, liée à l'insuffisance endémique de l'investissement. Elle ignore que la flexbilité requise, loin d'être un préalable à la reprise de l'investissement, doit en être la conséquence recherchée.

Le chômage serait, pour l'essentiel, le fruit des rigidités excessives caractérisant le fonctionnement des marchés de travail. En conséquence, si les barrières à la flexibilité du travail et des salaires étaient levées, ce chômage pourrait être résorbé. Cela passe par la variabilité de la durée du travail, par l'assouplissement des procédures contractuelles, par l'abaissement des charges sur les bas salaires, etc.

Cependant, le chômage a continué d'augmenter en dépit d'évolutions institutionnelles qui vont dans le sens d'une plus grande flexibilité (flexibilité des contrats, flexibilité du temps de travail), et qui, notamment, se sont traduites par une plus grande réactivité de l'emploi aux variations de la production et par son corollaire, une relative stagnation de la part des salaires dans le revenu en période de récession.

Par ailleurs, l'hypothèse de déplacement de demande de travail n'explique qu'une faible proportion de l'augmentation globale du chômage en Europe au cours des deux dernières décennies. Il n'y a pas de corrélation systématique entre les salaires relatifs des non-qualifiés dans les différents pays développés et leur taux de chômage.

La rigidité des salaires nominaux et réels n'est pas l'apanage des économies européennes. Les Etats-Unis connaissent une situation du même ordre. D'ailleurs, cette rigidité constitue une garantie contre le risque d'enchaînements déflationnistes.

La question de l'emploi ne saurait être traitée en se référant uniquement aux règles et comportements qui régissent le fonctionnement du marché du travail. Les erreurs de gestion macroéconomique et leurs effets sur l'investissement ont un rôle sensiblement plus important.

La hausse de la part des salaires dans les années 70 a été l'expression de l'erreur qui a consisté à répondre à ce qui était un choc d'offre comme s'il s'agissait d'un choc de demande. Elle s'est traduite par un recul de l'investissement, alors même que celui-ci aurait dû augmenter pour permettre une pleine adaptation aux changements des conditions de production. Il s'en est suivi une hausse simultanée du chômage et de l'inflation.

La politique de désinflation mise en œuvre par la suite a permis un retournement : une baisse de la part des salaires et une reprise décalée de l'investissement, d'ailleurs favorisée par des chocs d'offre positifs. Mais celle-ci a été insuffisante. Le taux de croissance et le taux d'emploi compatibles avec la stabilité des prix sont restés relativement faibles.

Quand l'économie a subi de nouveaux chocs d'offre comme conséquence des bouleversements politiques et institutionnels de la fin des années 80, elle s'est rapidement heurtée à une barrière inflationniste témoignant de l'existence de goulets d'étranglement. Le nécessaire soutien de l'investissement aurait dû, alors, justifier un assouplissement de la discipline monétaire et, corrélativement, le maintien d'une stricte discipline budgétaire. C'est l'inverse qui s'est produit.

Le soutien de la demande de consommation ne doit pas se faire au détriment de l'investissement. Et pendant une phase transitoire, un minimum d'inflation doit être accepté

Les effets de cette politique économique poursuivie depuis le début des années 90 sont de piéger l'économie dans un état de croissance faible et de sous-emploi massif et de faire courir le risque d'enchaînements déflationnistes.

Dans l'état de faible inflation dans lequel se trouve l'économie, la tentative de réduire encore le taux d'inflation ne peut que se solder par une forte augmentation du taux de chômage. Cette augmentation est générale au point que les taux de chômage par qualifications ou par régions convergent. Un cercle vicieux s'installe ainsi : la recherche d'une inflation nulle entraîne une pénalisation de l'investissement qui, en retour, fait que des tensions inflationnistes apparaissent au moindre signe de reprise.

Le piège est encore renforcé par la mise en œuvre de réformes structurelles des marchés de travail. Les efforts consentis en matière de flexibilité sont censés avoir permis une moindre augmentation du chômage, un enrichissement de la croissance en emploi, et une chute remarquable, mais jugée temporaire, des gains de productivité. Ce premier résultat devrait être suivi d'une reprise de l'investissement qui doit permettre de retrouver le niveau de la productivité et d'obtenir une diminution durable du taux de chômage. Le principal effet des politiques de l'emploi dans les années 90 a été le développement du travail à temps partiel contraint qui ne traduit pas une amélioration de la situation de l'emploi, mais un partage du travail dans un contexte de pénurie. Il entraîne bien, en revanche, une diminution du revenu des ménages et, conjointement, un creusement des inégalités salariales. Une certaine flexibilité salariale s'est installée, qui n'a pas pour contrepartie un recul réel du chômage. Elle serait plutôt un facteur de ralentissement de la demande et, donc, une source supplémentaire de ralentissement de la croissance et d'aggravation du chômage.

La reprise de l'investissement constitue la première étape d'une stratégie cohérente. Pourquoi un tel préalable ? Parce que c'est l'augmentation du taux d'investissement qui garantira la possiblité d'une croissance plus forte et une résorption du chômage, sans tensions inflationnistes. Parce que l'expansion de la demande qu'elle implique, en créant des emplois, favorisera la mise en œuvre des réformes structurelles dédiées à accroître non pas la flexibilité des salaires, mais la mobilité du travail. Tout simplement, enfin, parce que des investissements sont requis pour mettre en œuvre les innovations nécessaires, pour réorganiser la production et la rendre plus flexible, pour accroître le niveau des qualifications.

Comment réaliser ce préalable ? Si l'investissement a pu subir le contrecoup de la contrainte monétaire au début des années 90, il est, aujourd'hui contraint par les anticipations de demande. Aussi n'y a-t-il pas de voie de sortie en dehors d'une certaine relance de la demande dont la mise en œuvre se heurte, cependant, à deux exigences. Il faut, d'une part, que le soutien de la demande de consommation ne se fasse pas au détriment de l'investissement. D'autre part, pendant une phase transitoire, un minimum d'inflation doit être accepté : il n'y a pas d'adaptation réussie à des chocs d'offre sans une relative facilité monétaire.

La nature de la flexibilité requise est ainsi clarifiée. Il y a, en effet, deux sortes de flexibilité. L'une, la flexibilité de réponse, consiste à s'adapter à des changements perçus comme essentiellement exogènes et, donc, en particulier à baisser le coût du travail pour satisfaire des contraintes subies. Elle est inefficace et risquée quoiqu'elle puisse apparaître comme la seule solution à des entreprises confrontées à un ralentissement de la croissance.

L'autre forme de flexibilité, qui consiste à pouvoir élargir la gamme des options disponibles, est conditionnée à la réalisation d'investissements matériels et immatériels. C'est elle qui permet de déplacer les contraintes existantes et, notamment, de créer les conditions d'une mobilité de l'emploi favorable à la croissance.

Jean-Luc Gaffard *est professeur à l'université de Nice-Sophia Antipolis et membre du Conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Conseil à Mme Albright

LE secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a beaucoup tardé avant de se rendre au Proche-Orient. Entreprenant sa première visite cette semaine, à un moment d'extrême tension, elle arrive dans la région avec quelques chiffres en tête : depuis la fin du mois de juillet, pas moins de dix-neuf Israéliens ont été tués dans des opérations terroristes palestiniennes ; des dizaines d'autres resteront mutilés à vie. Adversaire de toujours des accords de paix dits d'Oslo, le premier ministre israélien a tout fait depuis un an pour les couler en douceur. Aujourd'hui, Benyamin Nétanyahou en a officiellement suspendu l'application, parce que, dit-il, le terrorisme menace la sécurité de l'Etat hébreu. Il n'y aura donc plus de retrait de l'armée israélienne des quelque 94 % du territoire de la Cisjordanie qu'elle occupe encore. En clair : il n'y a plus de dialogue israélo-palestinien – autant dire plus de processus de paix.

Mme Albright paraît volontiers emboîter le pas au chef de la droite israélienne. Elle met en tête de liste de ses préoccupations *« la sécurité »* d'Israël. Le secrétaire d'Etat en rend Yasser Arafat comptable, lui enjoignant de faire plus pour lutter contre la mouvance islamiste palestinienne, d'où sortiraient les terroristes. Implicitement, Mme Albright fait reposer sur les épaules de M. Arafat la responsabilité de l'échec des pourparlers de paix. Elle a quelques arguments. M. Arafat est un chef faible ; son entourage est corrompu. Il est brutal, dictatorial, de plus en plus impopulaire chez les Palestiniens. M. Arafat est politiquement tellement affaibli qu'il hésite, c'est vrai, à frapper ce mouvement islamiste qui, chaque jour, gagne du terrain, de Naplouse à la bande de Gaza.

Mais ce que Mme Albright ne dit pas, ou ne veut pas comprendre, c'est que l'un des grands responsables de l'état de faiblesse de M. Arafat n'est autre que... M. Nétanyahou lui-même. En ayant systématiquement torpillé les accords d'Oslo, ce dernier a contribué à compromettre – sans doute à dessein – la légitimité de M. Arafat. Sans provoquer de réaction forte de Washington, le même M. Nétanyahou a ordonné une politique de colonisation à outrance des territoires. Ce faisant, le premier ministre donne des arguments aux extrémistes palestiniens et délégitime le courant modéré qu'incarne, ou devrait incarner, M. Arafat.

Mme Albright dit qu'on ne peut *comparer « les bulldozers »* [de la colonisation] aux *« bombes »* [des terroristes]. Mais, qu'elle le veuille ou non, la colonisation est perçue par les Palestiniens comme une provocation absolue qui, à l'avance, vide de sens toute négociation avec Israël. Mme Albright ne peut demander aux Palestiniens des engagements sur la sécurité d'Israël, sans en solliciter d'aussi stricts, auprès de M. Nétanyahou, sur un gel de la colonisation. Si le secrétaire d'Etat s'en tient à sa posture initiale, sa visite ne servira à rien.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Attaque à main armée rue Le Sueur

IL EST peut-être des rues prédestinées. La rue Le Sueur, déjà auréolée avec l'hôtel du docteur Petiot d'une sinistre gloire, a vécu hier soir une scène de banditisme très « film de gangsters », réglée, pourrait-on dire, avec le même soin qu'une production de l'écran. Entre l'avenue Foch et l'avenue de la Grande-Armée, le coin est charmant, élégant, luxueux même, mais, si le calme y règne, on ne pouvait dire qu'hier soir toute animation y était tombée.

21 h 30. A cet instant, la porte de l'Auberge d'Arbois, 25, rue Le Sueur, s'ouvrit en coup de vent, et quatre individus firent une entrée pour le moins inattendue. Une douzaine de clients étaient attablés, entre le cigare et le petit verre. Le premier des nouveaux arrivants braqua une mitraillette sur la salle. Les trois autres exhibaient de puissants revolvers.

Il n'est guère difficile d'imaginer la suite du scénario. Mme Sennequin, patronne de l'établissement, nous en a fait ce récit vécu : *« Ayant ordonné à toutes les personnes présentes, clients, serveurs, cuisiniers, de s'adosser au mur, les bras levés, les bandits les fouillèrent méticuleusement, récoltant portefeuilles, porte-monnaie, sacs à main, ne faisant grâce d'aucun bijou, d'aucune bague même. »*

Le commissariat du quartier de Chaillot et la brigade criminelle de la police judiciaire enquêtent. Pour l'instant, les indices sont maigres. Il n'empêche que les enquêteurs se montraient ce matin assez optimistes. L'optimisme policier a les propriétés de la peau de chagrin. De belles dimensions au début de l'enquête, il lui arrive parfois de se rétrécir au fur et à mesure que cette enquête avance.

(11 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Tony Blair, du deuil au triomphe

« LA MORT de la princesse, et la période de deuil qui a suivi, pourrait être l'un des moments cruciaux de sa carrière... L'équivalent de la guerre des Malouines pour Margaret Thatcher » : le grand quotidien conservateur *Daily Telegraph*, qui compare l'attitude du premier ministre travailliste lors des événements récents à celle de la Dame de fer à l'occasion de la reconquête de l'archipel de l'Atlantique sud, en 1982, illustre combien, de tous les protagonistes de l'ultime saga Diana, c'est Tony Blair qui tire le meilleur parti.

A en croire une enquête du *Times*, réalisée par l'institut Mori entre le 31 août et le 6 septembre, 74 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de son action, contre 57 % pour la reine Elizabeth, et 40 % pour le prince Charles. Visiblement, cet « animal politique » au sang chaud a senti instinctivement le moment. Un peu, toutes proportions gardées, comme Jacques Chirac lors du décès de François Mitterrand en 1996 ou Ronald Reagan, dix ans plus tôt, après l'accident de la navette Challenger.

Avant le drame du tunnel de l'Alma, M. Blair était volontiers accusé par ses adversaires, y compris au sein de son propre parti, d'écouter servilement ses conseillers en communication, au risque de développer une ligne politique sinueuse, un jour à gauche, le lendemain plus à droite. Mais au cours de ce psychodrame national, le locataire de Downing Street a été au diapason avec son peuple. Par contraste, la réaction du palais de Buckingham a été placée sous le signe de la froideur, frisant l'indifférence.

TON SHAKESPEARIEN

Econome dans ses interventions, le premier ministre ne s'est adressé au pays qu'à trois reprises, quand c'était important : avant de se rendre à la messe le jour de l'annonce de la mort de Diana, sous la voûte de l'abbaye de Westminster, en lisant les textes sacrés, et le lendemain matin, après le déjeuner chez la reine au château de Balmoral. Avec des phrases simples, ce maître des mots justes et de l'image a développé quelques idées fortes qui ont réchauffé le coeur d'un royaume bouleversé. De la « princesse du peuple » aux obsèques dénuées de pompe, en passant par la création d'un fonds chargé de poursuivre son oeuvre caritative, ce fut du grand art !

Plusieurs facteurs expliquent ce crédit supplémentaire acquis quatre mois après le raz-de-marée électoral. Le ton grave, le regard direct, les gestes lents : il y avait un peu de l'acteur shakespearien aux diphtongues palatalisées chez celui qui fit du théâtre en amateur à l'université d'Oxford. Ce chrétien pratiquant, qui fut jadis chanteur dans un groupe de rock, a su aussi s'exprimer avec le lyrisme idoine d'un prédicateur en chaire.

Flattant les uns, calmant les autres, préférant la persuasion aux injonctions, Tony Blair, épaulé il est vrai par le prince Charles, a contraint la souveraine à des concessions de taille. Car la royauté et ses ors n'inspirent pas le même respect à ce fils de notable conservateur, pur produit de la bourgeoisie citadine aisée, qu'à ses prédécesseurs travaillistes, Harold Wilson ou James Callaghan, d'origine plus modeste, flattés de tant d'égards de la part de la reine. Abolition du droit de vote des pairs héréditaires à la Chambre des lords, promulgation d'une charte des droits du citoyen, interdiction de la chasse à courre... Certaines des promesses électorales du New Labour visent directement l'aristocratie, milieu social le plus proche des Windsor. Il faut s'en souvenir : la gauche anglaise doit moins aux sociaux-démocrates du continent qu'au travaillisme australien et surtout à Paul Keating, premier ministre de 1991 à 1996 et qui ne cachait pas ses convictions républicaines.

« INSENSIBILITÉ AU DOUTE »

L'action de Tony Blair parvenu au pouvoir a été guidée non seulement par un précédent mais aussi par une référence : l'universitaire Amitai Etzioni, apôtre du communautarisme, de la « société décente », de l'action humanitaire. Bref, tous les termes chers à la princesse Diana sont plébiscités aujourd'hui par le public. Enfin, derrière ce succès personnel de « Tony » se profile le fossé des générations. A Elizabeth II, soixante et onze ans, ayant du mal à s'extérioriser, s'oppose cet enfant sémillant des *« swinging Sixties »*, les remuantes années 60, qui n'a pas peur d'exprimer son émotion.

Le premier ministre compte sur cette popularité hors normes pour désamorcer les dossiers explosifs de la rentrée : les référendums sur la décentralisation en Ecosse et au pays de Galles, la reprise des négociations en Ulster, avec la participation du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, l'euro ou les liens avec les syndicats. *Mais quelques persifleurs commencent déjà à* brocarder l'assurance du pouvoir. *« Il se dessine chez Blair une insensibilité au doute et cette certitude de ne pas se tromper qui peuvent se révéler dangereuses à terme »*, indique John Barnes, professeur de sciences politiques à la London School of Economics. Cette certitude que rien n'est impossible à condition de le vouloir vraiment ? On songe à « Maggy » à son apogée...

Marc Roche

Le consommateur évolué *par Philippe Bertrand*



Mouvements populaires non identifiés...

Suite de la première page

Manifestation de gauche ? Vague populiste sécuritaire ? Sursaut unitariste dans une Belgique en proie aux forces centrifuges ? La « marche blanche » échappe à tous les classements, défie tous les prophètes de la répétition de l'Histoire et garde, jusqu'à aujourd'hui, le mystère de sa singularité. La gauche pousse un soupir de soulagement de n'avoir pas vu se développer à cette occasion une hystérie sécuritaire, la droite de ne pas voir remettre en question ses positions de pouvoir, économiques et politiques.

Juillet dernier. En Espagne, un otage de l'organisation séparatiste basque ETA, Miguel Angel Blanco, conseiller municipal d'une petite ville de Biscaye, est sauvagement assassiné par les Etarra. Il n'est pas la première victime de ce conflit interminable, marqué du côté des séparatistes comme de celui de l'Etat espagnol par les bavures d'une guerre sale, où chaque tentative de compromis est balayée par une surenchère. On croyait le peuple résigné, comme un corps qui s'est habitué à une maladie récurrente, embêtante mais non mortelle, en tous cas inapte à remettre en question l'essentiel : la réintégration complète de l'Espagne dans le cercle des nations modernes après la longue nuit franquiste. Et puis ce fut le cri unanime, poussé par plus de deux millions de personnes dans les rues des principales cités du pays : *« Basta ! »* Le peuple n'a que des exigences. Au pouvoir de trouver des solutions. On ne remet pas en question un gouvernement démocratiquement élu. On lui demande, cette fois encore, de faire son travail : faire en sorte que les « petits soldats » de la démocratie, l'élu local, le voisin, celui qui se consacre aux gens, soient à l'abri de la violence bestiale.

Inattendue par son ampleur et à résonance mondiale fut l'expression de la peine immense ressentie par le peuple britannique lors de la mort brutale de la princesse de Galles. Pour l'occasion, ce peuple a non seulement manifesté les sentiments que l'on éprouve lors de la disparition d'un proche, mais il s'est exprimé, envoyant un message massif et sans équivoque au monde des puissants. *« Nous ne voulons pas votre départ, mais nous exigeons que vous soyez à nos côtés »*, était-il signifié à une famille royale déstabilisée. La princesse de Galles apparaissait – que cela soit justifié ou non – comme l'incarnation de la monarchie telle qu'elle devrait être : d'essence humaine et non plus ou moins divine.

COMME TOUT UN CHACUN

Le défi ainsi lancé par l'irruption de cette parole populaire inclassable à ceux qui exercent les responsabilités politiques dans les sociétés contemporaines est aujourd'hui immense. Car elle ne porte pas la critique là où on l'attend : elle ne fait pas grief aux gouvernants de leurs échecs ou de leurs insuffisances. Ils ont tellement répété que leur marge de manoeuvre était étroite – l'Europe, la mondialisation, les lois d'airain de l'économie – que tous ont fini par les croire, et même à les comprendre lorsqu'il savent s'y prendre.

Ce qui leur est demandé, que ce soit en Belgique, en Espagne ou en Grande-Bretagne, et sans doute demain en France si l'occasion se présente, c'est de modifier leur manière d'être. Aucun conseiller en image n'est en mesure de remplacer, pour un homme politique, cet instinct qui lui permet de ressentir les choses de la vie comme le plus humble des citoyens. D'être vulnérable, comme tout un chacun, de montrer qu'il souffre, qu'il ne sait pas, qu'il hésite. Que ses réactions ne sont pas programmées par l'ordinateur de bord de l'Etat-Léviathan, mais qu'elles peuvent être spontanées et largement partagées par la communauté qui lui a fait confiance. Souvenons-nous : avant de devenir « scientifique » et d'engendrer les dérives qui conduisirent à son effondrement, le socialisme fut d'abord *romantique*, nourrissant son action d'une vision humaniste de la question sociale. Il fut moqué, taxé de naïveté et de la mièvrerie des bons sentiments qui font une mauvaise politique.

Les hommes et les femmes que des circonstances tragiques ont récemment propulsés au rang de prophètes – les parents des petites filles assassinées, les amis de Miguel Angel Blanco, le comte Spencer – sont devenus, hors toute légitimité démocratique, les gourous d'un moment, sans l'avoir cherché. Par chance, aucun ne s'est senti, du moins pour l'instant, de vocation de démagogue. Il n'en sera peut-être pas toujours ainsi. Aussi les dirigeants doivent-ils tenir compte du message pressant que leur adressent ces mouvements populaires non identifiés.

Luc Rosenzweig

RECTIFICATIFS

ISRAËL

La phrase mise en exergue de l'entretien d'Alain Dieckhoff, publié dans nos éditions du 9 septembre, a été malencontreusement retirée du texte. Il fallait lire, à la fin de la première réponse : *« Dans une certaine mesure, les Etats-Unis, touchés eux-mêmes par le terrorisme, sont devenus perméables à la rhétorique de Benyamin Nétanyahou sur la priorité absolue à donner à la lutte contre le terrorisme aux dépens du volet politique. »*

JAPON

C'est par erreur que, dans l'article *sur le pont des Arts à Kyoto* (*Le Monde* du 10 septembre), nous avons attribué la conception de la nouvelle gare de Kyoto à l'architecte Tadao Ando. Son projet avait été rejeté par la municipalité, qui lui a préféré celui de Hiroshi Hara.

YINING

Une erreur de transmission nous a fait orthographier Xining au lieu de Yining, ville du Xinjiang (Chine), dans les articles consacrés à l'irrédentisme ouighour (*Le Monde* du 28 août). Xining est le nom d'une autre localité, qui est le chef-lieu de la province du Qinghai, au nord du Tibet.

PRÉCISION

WALL STREET JOURNAL

L'article du *Wall Street Journal* sur la politique économique du gouvernement Jospin cité dans la rubrique « Kiosque » de nos éditions du 5 septembre n'a paru que dans l'édition européenne de ce quotidien américain.



INDUSTRIE Le Salon, qui se tient à Francfort du 11 au 21 septembre, est l'occasion d'un premier bilan 1997 de l'industrie automobile européenne. L'ensemble des constructeurs s'accordent à dire que les ventes de voitures dépasseront cette année 13 millions d'unités, contre 12,8 millions en 1996. ● CETTE PROGRESSION n'est due qu'au dynamisme des marchés italien et espagnol, soutenus par des aides gouvernementales. ● UN INSTITUT de prévisions britannique prévoit que la demande ne portera que sur 12,5 millions d'unités en l'an 2000. ● POURTANT, les projets d'investissements en Europe se multiplient, de la part des Japonais, des Coréens ou des Allemands. Les surcapacités industrielles, estimées aujourd'hui à 5 millions d'unités par an, vont s'aggraver. ● RATIONALISATION et innovation prennent de plus en plus d'importance dans la course à la compétitivité.

Les primes à la casse en Italie et en Espagne dopent les ventes automobiles

En 1997, les constructeurs prévoient plus de 13 millions d'immatriculations de voitures neuves, en Europe, contre 12,8 en 1996. Mais la tendance à plus long terme est à la baisse, alors que les capacités de production ne cessent de croître

EN APPARENCE, l'industrie automobile européenne relève petit à petit la tête, après la crise, sans précédent, de 1993, qui a vu les ventes s'effondrer à 11,25 millions contre 13,5 en 1992. L'ensemble des constructeurs prévoient pour cette année une progression du marché européen à plus de 13 millions d'automobiles contre 12,8 millions en 1996. En réalité, le Vieux Continent s'enfonce dans une crise de maturité : surcapacités de production, stagnation, voire baisse de la demande, concurrence exacerbée. Tous les exposants du salon de Francfort, qui ouvre ses portes au public, jeudi 11 septembre, en sont bien conscients.

En 1997, les ventes automobiles européennes ne devront, en fait, leur progression qu'aux primes gouvernementales accordées en Italie et en Espagne. Les conducteurs italiens devraient augmenter leurs achats de plus d'un tiers et les espagnols de plus de 10 %. La Grande-Bretagne, portée par une conjoncture favorable, tire son épingle du jeu. Ailleurs, la morosité règne. *« Six pays devraient connaître cette année une stabilité de leurs immatriculations, notamment l'Allemagne, premier marché européen. Deux pays enregistreront une forte baisse »*, estime Jacques Calvet, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, *« l'Autriche et la France »*.

Les aides gouvernementales hypothèquent l'avenir : les consommateurs anticipent des achats qu'ils avaient prévu de faire plus tard. On a vu les effets en France : onze mois après l'arrêt de la prime Juppé, le marché n'est toujours pas reparti à la hausse et s'est effondré de 22,1 % entre janvier et août. La demande n'est pas appelée à croître, compte tenu de la fiscalité qui pèse sur l'automobile et de la préoccupation croissante des gouvernements en matière de pollution. L'Economist Intelligence Unit, institut britannique réputé de prévisions, estime que les ventes de voitures en Europe seront de 12,5 millions d'unités en 2000. Soit 300 000 ventes de moins qu'en 1996, l'équivalent de ce que produisent deux usines moyennes du type de celle de Renault à Vilvorde chaque année.

SURCAPACITÉS DE PRODUCTION

Pourtant, les offensives coréenne et surtout japonaise en Europe vont se traduire par l'ouverture de nouvelles usines et l'extension des sites existants. Les surcapacités de production, que la Commission européenne estime déjà à 5 millions d'unités par an, en seront aggravées. En outre, les gains de productivité et une flexibilité accrue du travail accroîtront encore la capacité des usines.

La sévère concurrence entre constructeurs s'en trouvera avivée. Les acteurs de l'automobile européenne doivent sans cesse réduire leurs coûts et abaisser leurs prix de revient, mais aussi créer une nouvelle demande avec des produits innovants. Certains modèles connaissent aujourd'hui un succès qui contraste avec la morosité ambiante. Les acheteurs doivent attendre plusieurs semaines pour entrer en possession de leur véhicule. C'est le cas de la Porsche Boxter ou du roadster Z3 de BMW, mais aussi de la Megane Scenic, le premier monospace moyen de gamme sur le marché européen. Plusieurs constructeurs devraient bientôt concurrencer Renault sur ce segment. En attendant, la marque au losange engrange des bénéfices sur ce modèle. Les futures petite Classe A de Mercedes et Smart de Mercedes et Swatch s'inscrivent dans cette logique : inventer de nouveaux segments de marché.

Sur les modèles plus traditionnels, la lutte entre marques est plus féroce. D'autant qu'ils représentent encore en Europe le coeur de l'activité des constructeurs. Quand Volkswagen présente à Francfort sa nouvelle Golf, l'enjeu est de taille : en 1996, ce modèle représentait à lui seul 49 % des ventes européennes de la marque allemande. De même pour Opel et Citroën qui exposent respectivement au salon allemand la nouvelle Astra et la Xsara, la remplaçante de la ZX. Dans ces deux cas, c'est plus de 30 % des ventes de ces constructeurs qui sont en cause. Pas question, donc, d'un échec. La maîtrise des coûts est capitale. La nouvelle Golf, par exemple, est produite en vingt-trois heures, soit sept heures de moins que l'ancienne.

Les constructeurs généralistes allemands, qui gardent une base nationale de production chère, misent avant tout sur la multiplication des modèles et l'augmentation des volumes. Volkswagen, le numéro un européen, ne cesse de creuser l'écart avec ses concurrents. Fin août, les ventes du groupe avaient augmenté de 9,8 % pour représenter 2 923 000 véhicules. Sa part de marché mondial dépasse 10 %. Les marques Volkswagen et Audi ont atteint des records historiques.

L'augmentation de capital de 25 milliards de francs que le groupe allemand vient d'annoncer ne laisse pas d'inquiéter la concurrence. Le patron du groupe VAG (marques Volkswagen, Audi, Seat et Skoda), Ferdinand Piëch, a nié vouloir lancer une OPA sur Porsche : *« Avec quatre marques nous sommes satisfaits. Nous n'avons pas besoin d'autre marque »*, sans pour autant convaincre l'ensemble de la profession. *« Les entreprises n'ont jamais trop d'argent. Il faut voir les choses à très long terme »*, a déclaré Bruno Adelt, directeur financier du groupe. *« Nous avons saisi l'occasion de notre cours de Bourse élevé pour renforcer nos fonds propres. »* M. Calvet est perplexe : *« La somme m'apparaît considérable rapportée aux augmentations de capital habituelles. »*

Opel affiche aussi ses ambitions. Il est engagé dans un programme de renouvellement de sa gamme qui doit lui permettre de présenter vingt-six nouveaux modèles d'ici à fin 2001. Dans cette optique, la filiale européenne de General Motors va investir 17,7 milliards de deutschemarks en Allemagne et dans le reste du monde. Autant de projets qui ne vont guère régler les problèmes de surcapacités européennes.

Arnaud Leparmentier (à Francfort) et Virginie Malingre

Le dernier cheval de bataille de Jacques Calvet

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Lutter contre la réduction du temps de travail : c'est l'un des derniers chevaux de bataille de Jacques Calvet. Le président du directoire de PSA Peugeot Citroën a profité de sa dernière conférence de presse, avant son départ en retraite le 30 septembre, pour dire tout le mal qu'il pensait de la réduction du temps de travail sans réduction équivalente des salaires : des *« sottises »*, qui ne feraient que créer du chômage supplémentaire et désorganiseraient la production. *« Historiquement, la réduction du temps de travail a été un sous-produit de la croissance, pas une répartition de la pénurie »*, a affirmé M. Calvet, au salon de Francfort, mardi 9 septembre.

Détendu et de bonne humeur, M. Calvet s'est pourtant présenté comme un patron *« social »*. Le social, chez PSA, c'est l'évolution des carrières de chacun, l'écoute des salariés, ou encore le taux d'accidents du travail *« égal au dixième du taux moyen dans la métallurgie »*. Inutile, en revanche, de songer à des hausses de salaire mirobolantes. *« Je suis un vrai patron social, pas celui qui donne des augmentations de salaire qu'il ne peut pas financer »*, a déclaré M. Calvet. Rien à espérer non plus sur le front de l'emploi : *« Nous continuerons à devoir réduire nos effectifs, car les gains de productivité sont très supérieurs à la croissance de nos ventes. Ce n'est pas nous qui pourrons créer de l'emploi. »* Le bon gestionnaire qu'est M. Calvet s'est toutefois défendu d'être un *« patron capitaliste »*, rappelant qu'il avait versé le moins de dividendes possible à ses actionnaires, pour financer le développement du groupe.

Patron social, mais aussi patron écologiste. M. Calvet a pris la défense de son carburant favori, le gazole, dénonçant la *« démagogie invraisemblable »* dont il est victime en France. *« Tout le monde sait que le diesel est le carburant de l'avenir »*, a-t-il jugé, rappelant que les problèmes de pollution rencontrés cet été dans les grandes villes françaises étaient surtout dus aux moteurs à essence. Pour M. Calvet, les primes à la casse, qui ont assaini le parc automobile français, sont parées de vertus écologiques : *« 20 % des voitures anciennes sont responsables de 80 % de la pollution automobile. »*

Il a toutefois reconnu que ces primes n'avaient pas permis de relancer l'économie, *« comme on donne une petite poussée à une voiture en haut d'une côte dont la batterie est à plat en pensant qu'elle se rechargera en roulant »*. M. Calvet en a profité pour désigner ses coupables favoris : *« La politique absurde des pays qui veulent répondre aux critères de Maastricht »* et les *« gouverneurs des banques centrales qui croient qu'il faut lutter contre l'inflation alors qu'il faut lutter contre le chômage »*. Très en verve, le président de PSA les a aimablement comparés aux médecins de Molière qui ne pensent qu'à saigner et purger le malade alors qu'ils feraient mieux de lui donner des vitamines.

Le mystère demeure sur ses futures activités de retraité. N'ayant pas pu se faire parachuter dans une circonscription lors des dernières élections législatives, M. Calvet semble avoir renoncé, pour l'instant, à une carrière politique. *« Les ambitions politiques, ce n'est pas vous qui les avez, ce sont les citoyens qui vous les donnent. »*

Ar. Le.

Rationalisation et innovation, armes de la compétitivité

LES PRINCIPALES nouveautés présentées au salon de Francfort le confirment : dans l'automobile, les marques les plus compétitives sont celles qui ont su rationaliser leurs méthodes de production, investir dans la technologie et mondialiser leur activité. Dans le concert européen, ce sont les Allemands qui donnent le « la ».

Chez tous les constructeurs, la grande tendance est à la réduction du nombre de plate-formes. Un nombre croissant de modèles d'apparence très différente partagent en fait le même soubassement. Les Japonais et, en Europe, Fiat et Volkswagen ont compris très tôt les économies d'échelle qui découlent de cette stratégie. Dernier exemple : la nouvelle Volskwagen Golf présentée à Francfort partage sa plate-forme avec l'Audi A3 et la Skoda Octavia, en attendant, avant l'an 2000, la future Beetle, réplique modernisée de la mythique Coccinelle. Les Français sont un peu en retard, quoique Peugeot et Citroën partagent de nombreux organes. Chez Renault, l'objectif est de passer de cinq à trois plate-formes dans les années qui viennent. La rationalisation passe également par de nouveaux rapports avec les sous-traitants. Renault compte réduire une bonne partie de ses coûts de production en travaillant plus en amont, de façon plus intégrée avec ses fournisseurs dont l'activité représente 43 % du prix d'une voiture.

De plus en plus sévères, les normes antipollutions élaborées au plan européen ont largement modifié la donne pour les motoristes. La tendance est à l'injection directe (Mitsubishi pour les moteurs essence, constructeurs allemands et à un degré moindre, français pour le diesel) et à la technique du *« common rail »* (injection haute pression). A Francfort, sont également apparus des moteurs diesel en V : V6 chez Audi, V8 chez BMW et chez Mercedes. Ces groupes propulseurs puissants ont un appétit d'oiseau et sont certifiés *« peu polluants »* par les constructeurs allemands qui ignorent le débat autour des particules émises par le moteur diesel. Quant aux huit moteurs disponibles sur la nouvelle Opel Astra, ils respectent tous la norme européenne antipollution qui entrera en vigueur en 2001.

Enfin, la mondialisation qui permet d'étaler les coûts fixes, de se protéger des aléas conjoncturels et de prendre position sur les marchés émergents est une valeur à la hausse. Mercedes présente sa classe M, un 4x4 de haut de gamme produit aux Etats-Unis, un pays où BMW produit avec succès son roadster Z3. Pour sa part, VW est fortement implanté en Chine et au Mexique, Fiat au Brésil...

C'est à ce prix que les constructeurs peuvent à la fois résister à la guerre des tarifs, garantir un bon niveau d'équipement et conserver une rentabilité satisfaisante. Les firmes françaises ont de réels atouts – créativité, qualités dynamiques – mais elles ont trop longtemps négligés ces *« fondamentaux »*.

Jean-Michel Normand

Peter Spälti, président du groupe suisse Winterthur

« La fusion banque-assurance est une tendance de fond »

Après son rapprochement avec le Crédit suisse, le quatrième assureur européen explique sa stratégie

La compagnie suisse Winterthur, quatrième assureur européen, a annoncé il y a un mois et à la surprise générale sa fusion avec le Crédit suisse. *Le nouvel ensemble forme un géant de la bancassurance* avec près de 100 milliards de francs français de fonds propres et plus de 200 milliards de capitalisation boursière. Le président de Winterthur, Peter Spälti, soixante-six ans, explique *l'intérêt d'un tel rapprochement et sa soudaineté*, compte tenu de la montée dans le capital de l'assureur d'un actionnaire indésirable, en la personne de l'homme d'affaires Martin Ebner. Selon Peter Spälti, ce rapprochement est dans la lo*gique des métiers en associant les produits et les* réseaux de distribution.

« La fusion annoncée il y a juste un mois avec le Crédit suisse a été accueillie avec un certain scepticisme par les analystes financiers, même si les actionnaires ont plébiscité l'opération. Comment expliquez-vous ces réticences ?

– Ce rapprochement correspond à une stratégie et à une vision à long terme de l'intérêt de l'entreprise, de ses actionnaires, de ses salariés et de ses clients. Les analystes financiers réagissent parfois en n'appréciant les choses que dans leurs conséquences à court terme. Si nous avions annoncé, en même temps que la fusion, la suppression de trois mille emplois, je suis convaincu que le cours de Bourse aurait progressé sensiblement. Mais cela ne va pas dans l'intérêt de l'entreprise. Le rapprochement avec le Crédit suisse offre une perspective de développement à long terme et un renforcement immédiat d'une coopération fructueuse et limite les suppressions de postes de tra*vail à cinq cents, sans licencie*ment. Pour moi, les dirigeants d'une grande entreprise n'ont pas pour seule mission d'accroitre le profit à court terme. Ce qu'ils ont à défendre, c'est la somme des intérêts des actionnaires, des collaborateurs et des clients.

» En outre, Winterthur s'est en*gagée dans cette opération* avec une situation très favorable. Nos affaires sont restructurées et se portent bien. Les résultats pour cette année seront excellents et la croissance des profits sera supérieure à celle de 21 % enregistrée en 1996. Elle est à deux chiffres depuis cinq ans. Déjà au premier semestre, le bénéfice net a augmenté de 40 %.

– Le rapprochement avec le Crédit suisse a-t-il été accéléré par la montée en puissance au cours des derniers mois de Martin Ebner dans votre capital ? Il en contrôlait 30 % et ne cachait pas ses ambitions d'en prendre la majorité.

– La coopération commerciale et stratégique avec le Crédit suisse



PETER SPÄLTI

remonte à deux ans. Nous avons eu le temps de nous connaire et de vérifier les synergies et l'intérêt commun. Nous avons également pu apprécier le potentiel d'une coopération plus étroite. Nous avons *élaboré différents* scénarios, notamment celui d'une prise de participation. Au fur et à mesure, nous sommes parvenus à la conviction qu'une fusion était la meilleure solution. Nous l'aurions donc fait, même dans un contexte différent. Mais il est vrai que nous avons accéléré le processus quand *il est devenu clair que M. Ebner* voulait prendre le contrôle de la société.

» Nous ne voulions pas nous retrouver dans une bataille défensive contre un grand actionnaire. Une telle situation détériore le climat dans l'entreprise, démotive les collaborateurs et ne permet *plus de prendre des décisions* à long terme. La coopération avec le Crédit suisse était même mise en danger, compte tenu de l'incertitude autour de notre actionnariat.

– N'y a-t-il pas un risque que la stratégie du Crédit suisse soit un jour contraire aux intérêts de Winterthur ?

– La garantie de l'indépendance de la Winterthur était un préalable à la fusion. Ce serait de plus aller à l'encontre des intérêts du Crédit suisse que de mettre en cause l'indépendance de Winterthur et donc lui nuire sur le plan commercial. Nous sommes parmi les premiers en Suisse et les quatrièmes en Europe. Nous avons une bonne position aux Etats-Unis et plus encore en Asie, nous sommes la seule compagnie européenne à posséder une licence en Chine. Nous conservons notre identité, notre nom, notre organisation sous un toit commun très solide avec une capitalisation boursière de 50 milliards de francs suisses (205 milliards de francs français) et 23 milliards de francs suisses de fonds propres consolidés.

– La fusion crée quelques problèmes aux Etats-Unis puisque selon la législation américaine une banque ne peut pas détenir une filiale d'assurance. Comment allez-vous vous adapter ?

– C'est le problème de la loi bancaire, le Glass Steagall Act. Nous devrions obtenir un délai de quatre ans pour nous adapter. *Du*rant ce laps de temps, il y a des chances pour la législation change. Sinon, nous avons d'autres solutions à l'intérieur du groupe Crédit suisse qui nous permettront d'éviter de nous séparer de nos activités d'assurance aux Etats-Unis.

***– Le lancement de l'euro*, influe-t-il sur votre stratégie et l'« isolationnisme » de la Confédération helvétique vous pénalise-t-il ?**

– Nous sommes une compagnie de l'Union européenne, ce qui accentue d'ailleurs la contradiction avec les réticences et les difficultés *de la Suisse pour coopérer plus* étroitement avec l'Union européenne. Nous sommes allemands en Allemagne, espagnols en Espagne, italiens en Italie, belges en Belgique et français en France. Je considère que la Suisse a commis une erreur en n'entrant pas dans l'espace économique européen. On doit faire un effort dans les négociations bilatérales. Mais c'est difficile, car la Confédération doit gérer son histoire et un passé de neutralité et de retrait vis-à-vis des grandes organisations entre Etats.

– En fusionnant avec le Crédit suisse, vous avez opté pour une stratégie helvético-helvétique. Avez-vous réfléchi à une alternative plus européenne, avec la banque allemande Commerzbank par exemple ?

– La Commerzbank est une entreprise indépendante. Nous avons commencé par une fusion sur le plateau suisse. Mais qui sait comment l'Europe et le monde se présenteront dans dix ans... En outre, la tendance de fond me paraît être un rapprochement entre les groupes bancaires et les compagnies d'assurances. Un développement qui est dans la logique des métiers en associant les produits et les réseaux de distribution.

– Quel rôle voulez-vous jouer en France ?

– Nous sommes une compagnie de taille moyenne en France, qui a *traversé une période difficile sur* un marché difficile, mais qui est bénéficiaire depuis deux ans. Nous voulons renforcer notre position, mais plutôt par croissance interne.

– Vous n'êtes donc pas candidat à la reprise du GAN-CIC

– C'est un dossier sur lequel *nous ne ferons pas d'offre* au gouvernement français.

– Les rumeurs se multiplient en Belgique, autour de la Banque Bruxelles Lambert (BBL), avec laquelle vous avez un partenariat. Qu'en pensez-vous ?

– Avec la compagnie belge Josi, *dont nous avons acquis la majori*té fin 1996, nous sommes le cinquième assureur en Belgique. C'est une bonne position qui nous convient. Nous ne cherchons pas à être leader du marché. Nous détenons également 8,3 % de la Banque Bruxelles Lambert. Nous suivons de très près ce qui se passe, car nous travaillons avec BBL, qui distribue nos produits et ceux d'une autre compagnie, la Royale belge, filiale d'AXA-UAP. Dans les tout prochains mois, il se passera forcément quelque chose en Belgique : les rumeurs qui perdurent finissent par être nuisibles. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser

Kazuo Inamori, le fondateur de Kyocera, est devenu le bonze Daiwa

TOKYO
de notre correspondant

Il était difficile de reconnaitre l'homme distingué aux cheveux grisonnants, membre du gotha économique nippon, en la personne de ce moine à la tête rasée qui suivait, dimanche 7 septembre, les longs couloirs du temple Enpuku aux environs de Kyoto, un chapelet de bois *et un éventail à la main*. Kazuo Inamori, fondateur de Kyocera, l'une des entreprises de technologies avancées les plus performantes du monde, dont il était jusqu'à présent le président honoraire, vient de se faire bonze.

PORTRAIT
Le PDG de cette entreprise spécialisée dans les technologies de pointe s'est fait moine

De son bureau de PDG au siège de l'entreprise, l'une des rares à être *installée à Kyoto, M. Inamori* est passé dans les bâtiments de bois, frêles et sévères, d'un temple. Il vivra la vie monastique d'un bonze ordinaire, se levant à l'aube, se contentant de la frugale nourriture végétarienne du temple et psalmodiant des sûtras. Il a pris le nom de Daiwa. « *Le* but de la vie n'est pas le statut social ou l'argent mais d'élever son cœur », a-t-il déclaré.

Age de soixante-cinq ans, M. Inamori est une figure du monde des *affaires japonais. Il est de la trempe* d'un Akio Morita, fondateur de Sony, ou d'un Soichiro Honda, celui du groupe automobile, petits entrepreneurs qui ont créé des empires industriels. Au cours des années 1960-1970, M. Inamori transforma une petite entreprise de céramique de Kyoto en un groupe industriel axé sur les technologies de pointe produisant des isolants et des puces électroniques. Kyocera emploie aujourd'hui 31 000 salariés dans plus de vingt pays et réalise un chiffre d'affaires de 650 milliards de yens. Prévoyant la montée en puissance des télécommunications, M. Inamori a aussi créé en 1984, avec Sony, la société DDI, devenue l'un des plus dynamiques de ce secteur.

Fils d'un petit imprimeur de Ka*goshima (Kyushu), dont la bou*tique avait été détruite par les raids américains, Kazuo Inamori est diplômé d'une obscure université de sa ville natale et commença à travailler dans une PME d'isolateurs de Kyoto. Comme son patron refusait d'écouter ses conseils et de se lancer dans la céramique fine, il le *quitta et fonda, en* 1959, Kyoto Ceramics Co., avec sept collègues et un capital de 1 million de yens. « Venture business » avant l'heure. Kyocera était né.

« HARMONIE »

Comme beaucoup d'entrepreneurs japonais, Kazuo Inamori ins*titua des méthodes de gestion* destinées à motiver les employés, où l'éthique et la fameuse « harmonie » dans les relations humaines sont le plus souvent l'habillage culturaliste d'un système de strict contrôle des hommes. L'« inamorisme » se traduit pour les employés par de longues heures de présence et une dévotion à l'entreprise, sinon a son chef, dont la lecture des ouvrages est recommandée. Cette mystique gestionnaire, *proche de la « philosophie » d'un* autre « gourou » de la culture d'entreprise, Konosuke Matsushita, fondateur du groupe qui porte son nom, n'empêcha pas quelques sérieux conflits du travail. En raison de sa réputation d'entreprise-secte, Kyocera eut en outre parfois des difficultés à recruter.

M. Inamori a été assurément un grand entrepreneur et le personnage dégageait un charisme certain. Sa « *philosophie* » (plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en anglais tels que *Passion pour le succès* ou *Pour les hommes et pour le profit*) est moins convaincante. Ces dernières années, il clamait que les vertus des valeurs traditionnelles japonaises (ou asiatiques) étaient susceptibles de tempérer les excès *du capitalisme occidental*.

« MAÎTRE À PENSER »

Kyocera a ouvert des écoles de gestion où le « maître à penser » Inamori donnait des conférences baptisées *kowa*, le terme bouddhique pour l'allocution d'un bonze. Depuis 1984, Kyocera a créé un *prix scientifique (le prix Kyoto)*, qui voulait rivaliser avec le Nobel, et une fondation pour la recherche.

En tant que president de la chambre de commerce et de l'industrie de Kyoto, M. Inamori fut l'une des personnalités « battantes » de la région du Kansai (Osaka-Kobe-Kyoto), berceau du capitalisme *marchand* japonais, la « *cuisine de l'empire* » disait-on d'Osaka, en perpétuelle rivalité avec Tokyo. Il mena d'âpres batailles avec l'arrogante bureaucratie de la capitale. « *Le Kansai doit devenir indépendant. Nous laisserons la diplomatie et la défense aux politiciens et bureaucrates de Tokyo et nous payerons pour cela* », aimait-il à dire.

Si Steve Jobs, fondateur d'Apple, entrait dans un ordre religieux chrétien, son geste aurait une signification différente de celui de Kazuo Inamori. Il n'est pas rare qu'un homme d'affaires japonais au faîte du pouvoir pense à se retirer dans un temple. On disait que c'était le cas de Konosuke Matsushita. Beaucoup y font des retraites. Rares sont ceux qui franchissent le pas. Mais se faire bonze, c'est surtout adopter une discipline de vie et se conformer à une éthique qui peut être observée avec plus ou moins de rigueur. Le bouddhisme japonais est tolérant : il condamne moins celui qui s'octroie des libertés avec les règles qu'il ne lui rappelle qu'il prend du retard sur le chemin de la Vérité. Mais le sentiment de l'impermanence du monde et de la vanité des passions humaines qu'il *enseigne, ce « rien qui se dissimule derrière les rires et les pleurs »*, peut conduire à un moment de la vie à préférer prendre ses distances avec le monde pour cultiver sa force spirituelle.

Comme la romancière Harumi Setouchi, l'une des pionnières du féminisme, qui se fit nonne en 1973 *mais continue à écrire, Kazuo Ina*mori a été jusqu'au bout d'un cheminement auquel il avait été initié dans son enfance, dit-il, lorsque, tuberculeux, un voisin lui avait apporté à l'hôpital un livre sur la pensée religieuse de Masaharu Taniguchi, fondateur d'une secte bouddhique. Depuis plusieurs an*nées, M. Inamori suivait l'enseigne*ment des bonzes au Enpuku, un temple connu pour l'entraînement à la pratique du zen, qui dépend du grand temple Myoshinji de la secte bouddhique Rinzaï. Il avait déjà annoncé qu'il se retirerait en juin dernier. Son état de santé l'a contraint à différer son entrée dans les ordres.

M. Inamori a choisi lui-même son successeur à la présidence de Kyocera, Kensuke Ito. Son empire continuera-t-il à prospérer ? Demeurant le principal actionnaire de l'entreprise qu'il a fondée, M. Inamori n'entend pas couper tous les liens avec ce « bas monde » : il veut faire profiter les autres de ce qu'il apprendra dans la vie monastique. Les employés de Kyocera ne seront donc pas vraiment orphelins.

Philippe Pons

La concentration va se poursuivre dans la réassurance

Le secteur profite de sa situation florissante

MONTE-CARLO
de notre envoyée spéciale

« *Le mouvement de concentration de la réassurance demeure la grande tendance du moment* », a estimé, mercredi 10 septembre, Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF, qui préside la réunion annuelle des réassureurs à Monte-Carlo (*Le Monde* du 9 septembre). « *Ce phénomène de regroupement est déjà bien entamé : le nombre de réassureurs américains est passé de cent vingt-cinq en 1989 à cinquante-quatre en 1996. Les dix premiers réassureurs mondiaux ont vu leurs parts de marché progresser de 25 % en 1984 à 45 % en 1996* ». Kaj Ahlman, directeur général de la troisième compagnie mondiale, Employers Re, *explique cette tendance* par cinq facteurs : les actionnaires demandent une croissance continue des profits aux Etats-Unis et en Europe occidentale ; les clients sont de plus en plus internationalisés et les réassureurs doivent suivre le mouvement ; les compagnies d'assurances transfèrent moins de risques à leurs réassureurs ; des synergies peuvent résulter de fusions. Enfin, il semble plus rapide d'acquérir des compétences et des parts de marché que de les développer. Depuis septembre 1996, pas moins de dix opérations de fusion ont eu lieu.

Les concentrations sont d'autant plus faciles que les réassureurs ne se sont jamais aussi bien portés. Quatre années florissantes sans catastrophe majeure leur ont permis d'augmenter considérablement leurs fonds propres, et ils ont les moyens de faire de la croissance externe.

La profession est cependant apparue quelque peu inquiète. L'absence de désastre a poussé les tarifs à la baisse et elle craint de se trouver confrontée à un nouveau cycle de catastrophes qui la prendrait à contre-pied. Les prévisions de l'activité cyclonique 1997, dont la saison vient juste de commencer, sont mauvaises : elle devrait être plus intense d'au moins 10 % qu'en 1996.

Babette Stern

Les grands sinistres de l'année 1996

595 événements de nature catastrophique ont entraîné en 1996 la perte de 11 860 vies humaines et provoqué 60,8 milliards de dollars *(370 milliards de francs) de dégâts* dont 9,3 milliards de dollars assurés. Les plus importants ont été :
- ● **Ouragan FRAN** sur la Côte est des Etats-Unis en septembre (1,6 milliard de dollars)
- ● **Mauvais temps hivernal dans le nord-est** des Etats-Unis en janvier et février (1,2 milliard de dollars)
- ● **Blizzard dans le nord-est des Etats-Unis** en janvier (600 millions de dollars)
- ● **Neige et inondations au Royaume-Uni** en janvier *(495 millions de dollars)*.

En dépit des incendies du Crédit lyonnais, de l'aéroport de Düsseldorf et du tunnel sous la Manche, qui ont coûté respectivement aux assureurs 300, 200 et 350 millions de dollars, la sinistralité industrielle en Europe est demeurée à un niveau jugé « *supportable* » par les professionnels.

La Générale de Banque confirme son intérêt pour le CIC

LA GÉNÉRALE DE BANQUE, première banque belge, s'est déclarée intéressée par le groupe CIC, dont la privatisation doit être lancée dans les prochaines semaines. « *Notre priorité reste la croissance dans les régions frontalières de la Belgique* », a affirmé son directeur général, Ferdinand Chaffart, mardi 9 septembre. En rejoignant le giron de la Générale de Banque, et donc de la Générale de Belgique, le CIC réintégrerait le groupe Suez, devenu Suez-Lyonnaise, qui en avait pris le contrôle en 1971, une dizaine d'années avant sa nationalisation.

M. Chaffart a également réaffirmé que la Générale de Banque n'avait pas l'intention de s'allier avec le bancassureur belgo-néerlandais Fortis, mais reste intéressée par une coopération avec la Banque Bruxelles Lambert, tout en insistant sur les blocages nombreux dans ce dossier.

DÉPÊCHES

■ **VIRGIN : Patrick Zelnik, cofondateur de Virgin Disques France et de Virgin Megastores,** va quitter la présidence des deux sociétés pour créer sa propre maison de disques et d'édition, Naïve, en association avec le publicitaire Eric Tong Cuong.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique allemand** a confirmé, mardi 9 septembre, qu'il allait engager avec France Télécom des négociations en vue d'un échange de participations. Le gouvernement français a indiqué que l'échange devrait porter sur 7,5 % du capital.

■ **POLOGNE : 49 % du capital de l'opérateur téléphonique public** Telekomunikacja Polsaka SA seront mis en vente au premier semestre 1998, a annoncé le gouvernement polonais le 9 septembre.

■ **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : Francis Lorentz, ex-président de *Bull* et de la RATP**, et actuel patron de l'EPFR, a été chargé, mardi 9 septembre, d'une mission sur le commerce électronique par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn. Il doit rendre son rapport en novembre.

■ **MODE : le couturier italien Valentino** a annoncé, mardi 9 *septembre*, avoir conclu un accord préliminaire pour une prise de contrôle par HPI (Holding di Partecipazioni Industriali, ex-Gemina, filiale commune de Fiat et Mediobanca).

■ **BOUYGUES OFFSHORE : la filiale pétrolière du groupe de BTP veut *se renforcer dans l'offshore*** et prévoit d'importants développements dans le gaz liquéfié, a souligné, mardi 9 septembre, le président de la société, Ivan Replumaz. En 1998, Bouygues Offshore répondra à trente-quatre appels d'offres, dont une vingtaine en Afrique, où il réalise 50 % de son activité.

■ **THOMAINFOR : une centaine de salariés** de la société informatique, placée le 27 juin en redressement judiciaire, ont manifesté, mardi 9 septembre, devant le ministère de l'Industrie à Paris pour demander que le redressement de l'entreprise se fasse « *au sein de Thomson-CSF* », son ancienne maison mère.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique américain envisage de** consacrer un milliard de dollars (6 milliards de francs) pour développer des nouvelles versions de son super-jumbo 747 et barrer la route au projet d'*avion de 600 places* d'Airbus, selon le *Wall Street Journal* du 10 septembre.

■ **DRESDNER BANK : Bernhard Walter, cinquante-cinq ans, remplacera Jürgen Sarrazin**, soixante-deux ans, à la présidence du directoire de la banque allemande en 1998, à l'issue du mandat de cinq ans de M. Sarrazin, qui doit devenir président du conseil de surveillance.

■ **BANQUES : deux augmentations de capital ont été annoncées**, mercredi 10 septembre. La première, lancée par le groupe allemand Commerzbank, portera sur environ 1,93 milliard de marks (6,5 milliards de francs). La seconde, à la Compagnie bancaire (groupe Paribas), porte sur 1,5 milliard de francs.

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 10 septembre sur une note stable. Le Nikkei a gagné 0,05 %, pour s'inscrire à 18 705,27 points.**

■ **LE DOLLAR était en légère hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,8125 mark, 6,0950 francs et 119,55 yens.**

■ **L'OR a ouvert sur une note inchangée, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 321,00-321,50 dollars, le même niveau que la veille.**

■ **WALL STREET a gagné un peu de terrain, mardi 9 septembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 16,73 points (+ 0,21 %) à 7 851,91 points, à l'issue d'une séance calme.**

■ **LES COURS du pétrole ont légèrement reculé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril « light sweet crude », échéance octobre, a perdu 3 centièmes à 19,42 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

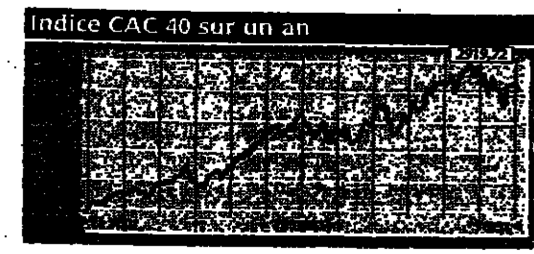
Nouvelle baisse à Paris

LA BOURSE DE PARIS perdait encore du terrain, mercredi 10 septembre, dans un marché calme qui réagissait principalement aux résultats semestriels des entreprises. En hausse de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,89 % à 2 893,97 points.

Les investisseurs attendent la présentation officielle du projet de loi de finances pour 1998. Selon les dernières informations, ils constatent que l'épargne va être *« sévèrement »* touchée par la hausse de la CSG. Les privatisations de France Télécom, du GAN et du CIC vont par ailleurs détourner des capitaux des valeurs cotées.

Une autre crainte se fait jour : celle d'un durcissement de la politique monétaire allemande. Les statistiques confirment une accélération de la reprise en Allemagne. Franz-Christoph Zeitler, membre du conseil central de la banque centrale, déclare que la Bundesbank est *« prête à appliquer les freins »* si l'inflation en Allemagne poursuit sa hausse. Les prix à la consommation ont augmenté outre-Rhin de 2,1 % en taux annuel en août, franchissant ainsi le seuil d'alerte fixé par la Bundesbank.

Toutefois, le niveau élevé du taux de chômage allemand exclut un durcissement important de la politique monétaire allemande, estiment les gestionnaires.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

GAN, valeur du jour

L'ACTION de la compagnie d'assurances publique a gagné 2,4 %, à 148 francs, mardi 9 septembre (16 000 transactions), à la Bourse de Paris, dans un marché qui perdait 0,72 %. Le titre GAN a bénéficié de l'annonce par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, de la volonté du gouvernement de procéder *« dans les semaines qui viennent »* à la privatisation du GAN et de sa filiale bancaire, le CIC. Le groupe belge Générale de banque a par ailleurs confirmé officiellement mardi son intérêt pour le CIC. L'action GAN a gagné plus de 40 % depuis le début de l'année.

GAN sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h35	Cours au 10/09	Var. % 09/09	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.	11,65	+5,98	+21,35
Jean Lefebvre	344,90	+4,51	+27,50
Labinal	1597	+3,63	+61,15
Elf Gabon	1346	+2,78	+1,58
SFIM	950	+2,75	−7,76
Nordon (Ny)	390	+2,08	+6,26
Guyenne Gascogne	2085	+1,90	+0,96
Christian Dalloz	2400	+1,47	+29,65
Hachette Fili.Med.	1255	+1,45	+8,65
Ingenico	148	+1,36	+70,11
BAISSES, 12h35			
Bouygues Offs.	262	−5,75	+96,99
Via Banque	161	−4,73	−6,39
Bull#	57	−4,32	+78,40
Legrand	1187	−3,88	+34,27
Moulinex #	142	−3,72	+25,74
Vallourec	370	−3,09	+34,54
DMC (Dollfus Mi)	102	−2,85	−18,91
Bancaire (Cie)	720	−2,83	+17,26
Cetelem	603	−2,74	+0,50
Suez Lyon.des Eaux	654	−2,67	+35,43

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h35	10/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Axa	508425	198805736
Carrefour	50953	180053457
Elf Aquitaine	210410	155220188
Danone	178717	153466132
Total	191837	121581686
Alcatel Alsthom	120254	96061549
Casino Guichard	228835	77199704,60
Paribas	166376	73795071,60
Cetelem	97653	58481570
Saint-Gobain	61621	55736739

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h35	Cours au 10/09	Var. % 09/09	Var. % 31/12
Alain Manoukian(Ly) #	195	+8,27	+103,12
INFRA + #	180	+5,26	−40,98
Gel 2000	45,65	+4,94	−33,06
Nomai #	170,50	+4,82	+13,59
SIACI	950	+4,39	—
BAISSES, 12h35			
Bourgeois (Ly)	57,20	−10,62	−6,22
Rallye(Cathiard)Ly	355	−8,76	+69,04
MGI Coutier #	280	−6,66	+20,22
Naf-Naf nouv.	71	−5,33	—
Aigle #	285	−5	+67,64

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/09	08/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1991,21	2004,83	−0,68
Ind. gén. SBF 250	1909,46	1918,79	−0,49
Ind. Second Marché	1912,92	1884,54	+1,51
Indice MidCac	1620,76	1629,31	−0,53
Valeurs Indus.	2225,86	2240,23	−0,66
1 - Energie	2831,52	2869,38	−1,32
2 - Produits de base	2154,76	2166,83	−0,56
3 - Construction	1979,53	1974,35	+0,26
4 - Biens d'équip.	1632,91	1635,88	−0,18
5 - Automobile	2365,22	2372,22	−0,29
6 - Biens consom.	3505	3539,29	−0,99
7 - Indus. agro-alim.	1579,60	1593,36	−0,85
Services	2051,26	2054,76	−0,17
8 - Distribution	3899,70	3877,25	+0,58
9 - Autres services	1322,44	1331,48	−0,68
Sociétés financières	1394,33	1399,72	−0,39
10 - Immobilier	780,04	776,95	+0,40
11 - Services financ.	1394,57	1405,73	−0,79
12 - Sociétés invest.	1837,97	1825,82	+0,66


Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Stabilité à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 10 septembre sur une note stable. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,05 %, pour s'inscrire à 18 705,27 points en clôture.

La veille, Wall Street avait gagné un peu de terrain. La séance avait été calme, marquée d'un côté par des prises de bénéfice et de l'autre par des achats sélectifs dans l'attente de la publication de nouvelles statistiques économiques en fin de semaine.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait progressé de 16,73 points (+ 0,21 %), à 7 851,91 points.

Sur le marché obligataire, le rendement sur l'emprunt à trente ans, principale référence, était remonté à 6,62 %, contre 6,61 % lundi soir.

Les opérateurs avaient ignoré la révision à la hausse à + 2,7 % de la productivité américaine au deuxième trimestre.

Mais les intervenants à Wall Street attendent surtout la publication, vendredi, des prix à la production et des ventes de détail du mois août pour essayer de déterminer l'évolution des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/09	Cours au 08/09	Var. en %
Paris CAC 40	2919,72	[illegible]	−0,79
New-York/DJ indus.	7841,69	[illegible]	+0,08
Tokyo/Nikkei	18696	[illegible]	+0,33
Londres/FT100	4950,40	[illegible]	−0,70
Francfort/Dax 30	4094,39	[illegible]	+0,64
Frankfort/Commer.	1371,23	[illegible]	+0,69
Bruxelles/Bel 20	2939,11	[illegible]	−0,99
Bruxelles/Général	2405,42	[illegible]	−0,99
Milan/MIB 30	1152	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	614,40	[illegible]	−0,86
Madrid/Ibex 35	593,90	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	2509,39	[illegible]	—
Londres FT30	3156,10	[illegible]	−0,48
Hong Kong/Hang S.	14996,70	[illegible]	+1,27
Singapour/Strait t	1919,88	[illegible]	+1,46

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/09	08/09
Alcoa	82,62	82,06
Allied Signal	87,43	86,56
American Express	80,18	81,12
AT & T	40,75	40,18
Boeing Co	54,12	54,87
Caterpillar Inc.	55,25	56,37
Chevron Corp.	81,62	80,75
Coca-Cola Co	58,75	59,37
Disney Corp.	78,50	77,87
Du Pont Nemours&Co	63,87	62,18
Eastman Kodak Co	68,37	69,12
Exxon Corp.	64,50	64,37
Gén. Motors Corp.H	67,06	65,68
Gén. Electric Co	66,81	66,93
Goodyear T & Rubbe	62,18	62
Hewlett-Packard	67,50	66,50
IBM	100,18	103
Intl Paper	53,56	53,50
J.P. Morgan Co	114,62	113,68
Johnson & Johnson	57,68	57,56
Mc Donalds Corp.	46,37	46,81
Merck & Co.Inc.	94,43	93,50
Minnesota Mng.&Mfg	92,18	92,06
Philip Moris	44,81	44,12
Procter & Gamble C	133,81	133,62
Sears Roebuck & Co	56,50	56,81
Travelers	68,12	67,56
Union Carb.	52,75	52,06
Utd Technol	79,43	79,62
Wal-Mart Stores	38,75	38,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/09	08/09
Allied Lyons	4,68	4,72
Barclays Bank	14,51	14,54
B.A.T. industries	5,27	5,26
British Aerospace	15,56	15,70
British Airways	6,57	6,39
British Petroleum	9,01	9,13
British Telecom	4,09	4,14
B.T.R.	2,16	2,18
Cadbury Schweppes	5,93	6
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,85	13,20
Granada Group Plc	8,07	8,12
Grand Metropolitan	5,80	5,85
Guinness	5,62	5,54
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,59	6,62
H.S.B.C.	19,36	19,43
Impérial Chemical	10,10	10,05
Legal & Gen. Grp	4,63	4,71
Lloyds TSB	7,38	7,37
Marks and Spencer	5,93	6,10
National Westminst	8,12	8,30
Peninsular Orienta	6,73	6,58
Reuters	6,67	6,44
Saatchi and Saatch	1,18	1,17
Shell Transport	4,38	4,41
Tate and Lyle	4,06	4,07
Univeler Ltd	17,88	18,10
Zeneca	19,23	19,28

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	09/09	08/09
Allianz Holding N	417,50	425,70
Basf AG	63,95	63,20
Bayer AG	70	69,10
Bay hyp&Wechselbk	69,25	70,80
Bayer Vereinsbank	97,10	94,90
BMW	1332	1315
Commerzbank	64,25	63,60
Daimler-Benz AG	139,85	139,50
Degussa	95,10	93,50
Deutsche Bank AG	110,70	109,35
Deutsche Telekom	37,60	37,35
Dresdner BK AG FR	77,50	75,20
Henkel VZ	102	102
Hoechst AG	78,50	75,20
Karstadt AG	658	648
Linde AG	1240	1255
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	531,50	525
Mannesmann AG	881,50	917,20
Metro	86,60	85,15
Muench Rue N	608,50	604
Preussag AG	499,50	498
Rwe	84,70	81,40
Sap VZ	446,50	438
Schering AG	185	185,80
Siemens AG	116,75	117,35
Thyssen	430,50	435,70
Veba AG	101	101,50
Viag	785	788,50
Volkswagen VZ	904	880

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Avance du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mercredi 10 septembre. Après quelques minutes d'échanges, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 12 centièmes, à 130,36 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,55 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère baisse, dans un marché calme avant la publication d'importantes statistiques économiques. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 6,62 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	[illegible]	6,27	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,34	[illegible]
Grande-Bretagne	7	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,94	[illegible]	7,09	[illegible]
Japon	0,48	[illegible]	NC	[illegible]
États-Unis	5,53	[illegible]	6,61	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/09	Taux au 08/09	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 09/09	Vente 09/09	Achat 08/09	Vente 08/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,29	[illegible]	3,34
3 mois	[illegible]	3,38	[illegible]	3,39
6 mois	[illegible]	3,47	[illegible]	3,49
1 an	[illegible]	3,67	[illegible]	3,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 09/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	129284	[illegible]	130,26	[illegible]	130
Déc. 97	58597	[illegible]	99	[illegible]	98,80
Mars 98	24	[illegible]	98,26	[illegible]	98,20
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	11375	[illegible]	96,60	[illegible]	96,59
Déc. 97	21157	[illegible]	96,49	[illegible]	96,46
Mars 98	15017	[illegible]	96,35	[illegible]	96,31
Juin 98	6392	[illegible]	96,17	[illegible]	96,12
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1725	[illegible]	97,20	[illegible]	97,10
Déc. 97	1422	[illegible]	96,84	[illegible]	96,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	13599	[illegible]	2952	[illegible]	2946
Oct. 97	133	[illegible]	2952,50	[illegible]	2952,50
Nov. 97	135	[illegible]	2960,50	[illegible]	2960,50
Déc. 97	206	[illegible]	2970	[illegible]	2970

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1012 | US/DM ↗ 1,8148 | US/¥ ↘ 119,0400 | DM/F ↘ 3,3631 | £/F ↗ 9,6870

Petite progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, mercredi matin 10 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,8125 mark, 6,0950 francs et 119,55 yens.

La veille, le dollar avait brutalement reculé face à la monnaie japonaise après les déclarations du secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, qui avaient relancé les craintes d'une guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon. Le franc était très ferme, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3620 francs pour un mark. Le deutschemark ne profitait pas de l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+ 1 %) de la croissance au deuxième trimestre outre-Rhin. La livre sterling était stable, à 2,8775 marks et 9,68 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/09	% 08/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,3100	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,6025	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1012	[illegible]	5,7500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2870	[illegible]	15,7500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,5800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4525	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3400	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	9,1065	[illegible]	8,6300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,6870	[illegible]	9,1600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1425	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	78,2300	[illegible]	72,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	409,6700	[illegible]	397	[illegible]
Norvège (100 k)	81,8200	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,7890	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9870	[illegible]	3,6900	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,4068	[illegible]	4,0800	[illegible]
Japon (100 yens)	5,1353	[illegible]	4,7900	[illegible]
Finlande (mark)	112,2700	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	10/09	09/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8148	1,8082	+0,36
TOKYO : USD/Yens	119,0400	121,1400	−1,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0860	6,0830	6,0508	6,0478
Yen (100)	5,1100	5,1092	5,0084	5,0035
Deutschemark	3,3645	3,3649	3,3643	3,3638
Franc Suisse	4,1044	4,0977	4,1038	4,1008
Lire ital. (1000)	3,4577	3,4519	3,4492	3,4477
Livre sterling	9,6528	9,6348	9,6178	9,6102
Peseta (100)	3,9906	3,9831	3,9843	3,9787
Franc Belge (100)	16,308	16,266	16,302	16,282

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,33	3,41
Eurodollar	5,59	5,62	5,78
Eurolivre	7,13	7,25	7,38
Eurodeutschemark	3,12	3,24	3,37

L'OR

	cours 09/09	cours 08/09
Or fin (k. barre)	62300	62400
Or fin (en lingot)	62950	63200
Once d'Or Londres	321,50	—
Pièce française(20f)	361	363
Pièce suisse (20f)	360	363
Pièce Union lat(20f)	361	363
Pièce 20 dollars us	2400	2375
Pièce 10 dollars us	1322,50	1330
Pièce 50 pesos mex.	2330	2340

LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/09	cours 09/09
Brent (Londres)	18,33	18,27
WTI (New York)	19,54	19,54
Light Sweet Crude	19,42	19,40

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/09	09/09
Dow-Jones comptant	148,87	[illegible]
Dow-Jones à terme	150,39	149,78
CRB	242,06	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2147	2131,50
Cuivre à 3 mois	2147,50	[illegible]
Aluminium comptant	1580,50	1587,25
Aluminium à 3 mois	1605,50	1614,50
Plomb comptant	643,75	648,50
Plomb à 3 mois	665	651,50
Étain comptant	5445	5445
Étain à 3 mois	5515	[illegible]
Zinc comptant	1671,50	1668,50
Zinc à 3 mois	1485,50	1480
Nickel comptant	6562,50	6562,50
Nickel à 3 mois	6692,50	6655

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	464,50	478,40
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	186,10	188,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	365	368
Maïs (Chicago)	265,50	267,75
Grain. soja (Chicago)	699,75	713
Tourt. soja (Chicago)	273,10	272,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	62
Orge (Londres)	80,90	80
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1662	1665
Café (Londres)	1628	1572
Sucre blanc (Paris)	323,60	321,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,97	72,79
Jus d'orange (New-York)	70	69,60

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h35

CAC 40 ↘ PARIS

-1,18 %
CAC 40 : 2885,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	995	981	- 1,40	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	960	947	- 1,35	[illegible]
Renault (T.P.)	1861	1877	+ 0,85	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2270	2267	- 0,13	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1348	1312	- 2,67	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	973	-	-	01/08/97
Accor	958	957	- 0,10	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	230	228,70	- 0,56	[illegible]
Air Liquide	925	915	- 1,08	[illegible]
Alcatel Alsthom	805	795	- 1,24	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	664	656	- 1,20	[illegible]
Axa	396,50	389	- 1,89	[illegible]
Bail Investis.	766	766	-	[illegible]
Bancaire (Cie)	741	720	- 2,83	[illegible]
Bazar Hot. Ville	583	580	- 0,51	[illegible]
Bertrand Faure	331	331,50	+ 0,15	[illegible]
BIC	424,50	425,20	+ 0,16	[illegible]
BIS	505	509	+ 0,79	[illegible]
B.N.P.	288	281,80	- 2,15	[illegible]
Bollore Techno.	790	783	- 0,88	[illegible]
Bongrain	2075	2075	-	15/05/97
Bouygues	561	549	- 2,13	[illegible]
Bouygues Offs.	278	262	- 5,75	[illegible]
Bull#	59,45	57	- 4,12	[illegible]
Canal +	1045	1041	- 0,38	[illegible]
Cap Gemini	380	383	+ 0,78	[illegible]
Carbone Lorraine	1538	1539	+ 0,06	[illegible]
Carrefour	3532	3517	- 0,42	[illegible]
Casino Guichard	337,40	334,50	- 0,85	[illegible]
Casino Guich.ADP	262,50	260,50	- 0,76	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	674	680	+ 0,89	[illegible]
C.C.F.	332,70	330,40	- 0,69	[illegible]
Cegid (Ly)	610	613	+ 0,49	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35,15	35,40	+ 0,71	[illegible]
Cetelem	620	603	- 2,74	[illegible]
CGIP	1754	1738	- 0,91	[illegible]
Chargeurs	364	360	- 1,09	[illegible]
Christian Dalloz	2365	2400	+ 1,47	[illegible]
Christian Dior	845	835	- 1,18	[illegible]
Ciments Francais	251	247	- 1,59	[illegible]
Cipe France Ly #	678	684	+ 0,88	[illegible]
Clarins	660	644	- 2,42	[illegible]
Club Mediterranee	489,80	483,60	- 1,26	[illegible]
Coflexip	604	596	- 1,32	[illegible]
Colas	838	825	- 1,55	[illegible]
Comptoir Entrep.	11	11,65	+ 5,90	[illegible]
Comptoirs Mod.	2732	2750	+ 0,65	[illegible]
CPR	452,20	455	+ 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	65,30	- 2,39	[illegible]
Credit Lyonnais CI	350	347,90	- 0,60	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	382,70	379	- 0,96	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	199,10	200	+ 0,45	[illegible]
Damart	4300	4345	+ 1,04	[illegible]
Danone	866	854	- 1,38	[illegible]
Dassault-Aviation	1397	1380	- 1,21	[illegible]
Dassault Electro	534	534	-	[illegible]
Dassault Systemes	368	368	-	[illegible]
De Dietrich	246	241	- 2,03	[illegible]
Degremont	425	425	-	[illegible]
Deveaux(Ly)#	713	713	-	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95	43,95	-	-
Dexia France	564	567	+ 0,53	29/06/97
DMC (Dollfus Mi)	105	102	- 2,85	20/06/96
Dynaction	147,50	149,50	+ 1,35	[illegible]
Eaux (Gle des)	723	714	- 1,24	[illegible]
Eiffage	324,90	327,90	+ 0,92	[illegible]
Elf Aquitaine	741	730	- 1,48	[illegible]
Eramet	290	290,10	+ 0,03	[illegible]
Eridania Beghin	834	831	- 0,35	[illegible]
Essilor Intl	1470	1469	- 0,06	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1410	1410	-	[illegible]
Esso	567	565	- 0,35	[illegible]
Eurafrance	2435	2442	+ 0,28	[illegible]
Euro Disney	8,50	8,50	-	[illegible]
Europe 1	1310	1310	-	[illegible]
Eurotunnel	6,70	6,65	- 0,74	[illegible]
Fimalac SA	512	515	+ 0,58	[illegible]
Finextel	117	117	-	[illegible]
Fives-Lille	427	423	- 0,93	[illegible]
Fromageries Bel	4110	4110	-	[illegible]
Galeries Lafayette	2560	2515	- 1,75	[illegible]
GAN	148	148	-	[illegible]
Gascogne (B)	550	547	- 0,54	[illegible]
Gaumont #	429	422	- 1,63	[illegible]
Gaz et Eaux	2505	2500	- 0,19	[illegible]
Geophysique	789	778	- 1,39	[illegible]
G.F.C	512	512	-	[illegible]
Groupe Andre S.A.	560	561	+ 0,17	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	150	150	-	[illegible]
GTM-Entrepose	398,90	390,20	- 2,20	[illegible]
Guilbert	774	759	- 1,93	[illegible]
Guyenne Gascogne	2050	2085	+ 1,70	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1237	1255	+ 1,45	[illegible]
Havas	402,50	400,10	- 0,59	[illegible]
Havas Advertising	688	675	- 1,88	[illegible]
Imetal	830	836	+ 0,72	[illegible]
Immeubl.France	337,50	340	+ 0,74	[illegible]
Infogrames Enter.	765	768	+ 0,39	[illegible]
Ingenico	146	148	+ 1,36	[illegible]
Interbail	158	158	-	[illegible]
Intertechnique	1409	1411	+ 0,14	[illegible]
Jean Lefebvre	330	344,90	+ 4,51	[illegible]
Klepierre	795	794	- 0,12	[illegible]
Labinal	1550	1597	+ 3,03	[illegible]
Lafarge	434,40	434	- 0,09	[illegible]
Lagardere	174	172,30	- 0,97	[illegible]
Lapeyre	392	392	-	[illegible]
Lebon	215,10	-	-	[illegible]
Legrand	1235	1187	- 3,88	[illegible]
Legrand ADP	798	783	- 1,87	[illegible]
Legris indust.	238	239	+ 0,42	[illegible]
Locindus	800	[illegible]	-	[illegible]
L'Oreal	2272	[illegible]	- 1,27	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1290	[illegible]	- 1	[illegible]
Marine Wendel	635	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Metaleurop	85	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Metrologie Inter.	16,50	[illegible]	-	[illegible]
Michelin	355	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Moulinex #	147,50	[illegible]	- 3,72	[illegible]
Nord-Est	121	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Nordon (Ny)	382,20	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
NRJ #	810	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Olipar	74	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Paribas	447,60	[illegible]	- 1,69	[illegible]
Pathe	1202	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Pechiney	280,50	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Pernod-Ricard	290,30	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Peugeot	751	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2550	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	480,20	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Primagaz	479	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Promodes	2148	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Publicis #	550	[illegible]	- 2	[illegible]
Remy Cointreau	125	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Renault	169	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Rexel	1619	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Rhone Poulenc A	235,40	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Rochette (La)	26,80	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5590	[illegible]	- 2,32	[illegible]
Sade (Ny)	188	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Sagem SA	2967	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Saint-Gobain	907	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Salomon (Ly)	458	[illegible]	- 2,59	[illegible]
Salvepar (Ny)	464	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Sanofi	579	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Sat	1520	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Sauplquet (Ns)	640	[illegible]	-	[illegible]
Schneider SA	342,50	[illegible]	- 1,54	[illegible]
SCOR	238	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
S.E.B.	848	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Sefimeg CA	389,50	[illegible]	- 1,72	[illegible]
SEITA	181,50	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Selectibanque	66,80	[illegible]	- 0,14	[illegible]
SFIM	930	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
SGE	145,20	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Sidel	432,70	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Silic CA	823	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Simco	452,90	[illegible]	- 0,41	[illegible]
S.I.T.A	1120	[illegible]	- 2,67	[illegible]
Skis Rossignol	114,50	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Societe Generale	787	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Sodexho Alliance	2703	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Sommer-Allibert	214	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Sophia	219	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Spir Communic. #	444	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Strafor Facom	401,40	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	672	[illegible]	- 2,67	[illegible]
Synthelabo	705	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Technip	797	[illegible]	- 2	[illegible]
Thomson-CSF	165,50	[illegible]	-	[illegible]
Total	645	[illegible]	- 2,17	[illegible]
UFB Locabail	600	[illegible]	-	[illegible]
UIF	434,90	[illegible]	- 0,43	[illegible]
UIS	202,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Unibail porteur	574	[illegible]	+ 0,17	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	479,30	[redacted]	-	[redacted]
Vaal Reefs #	298	[redacted]	- 0,33	[redacted]
Volkswagen A.G #	3973	[redacted]	+ 0,55	[redacted]
Volvo (act.B) #	161,10	[redacted]	- 0,62	[redacted]
Western Deep #	138,50	[redacted]	- 0,93	[redacted]
Yamanouchi #	153	[redacted]	+ 0,98	[redacted]
Zambia Copper	16,75	[redacted]	- 0,29	[redacted]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h35

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 88-98 TME CA#	100,51	3,193
OAT 9/85-98 TRA	-	5,406
OAT 9,50%88-98 CA#	104,46	2,134
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,114
OAT 8,125% 89-99 #	106,83	2,975
OAT 8,50%90/00 CA#	110,26	3,982 d
OAT 85/00 TRA CA#	104,32	8,030
OAT 10%5/85-00 CA#	114,42	3,041
OAT 89-01 TME CA#	103,05	3,143

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	321	[redacted]
Commerzbank AG	214,90	[redacted]
Fiat Ord.	19,15	[redacted]
Gevaert ■	497,70	[redacted]
Gold Fields South	107,20	[redacted]
Kubota Corp ●	22	[redacted]
Montedison act.ep.	9,60	[redacted]
Olympus Optical	42	[redacted]
Robeco	581	[redacted]
Rodamco N.V.	385,10	[redacted]
Rolinco	581	[redacted]
Sema Group Plc	140,50	[redacted]
Solvay SA	[illegible]	[redacted]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h35

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h35

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	47,90	[redacted]
Belvedere		858	[redacted]
BVRP		190	[redacted]
Coil		229,50	[redacted]
Electronique D2		890	[redacted]
FDM Pharma n.		222	[redacted]
Genset	◆	352	[redacted]
Guyanor action B	◆	13,50	[redacted]
High Co.	◆	144,90	[redacted]
Infonie		94	[redacted]
Joliez-Regol	◆	76	[redacted]
Mille Amis		65	[redacted]
Naturex		82,10	[redacted]
Olitec		1349	[redacted]
Picogiga	◆	231	[redacted]
Proxidis		19,60	[redacted]
R21 Santé		438,70	[redacted]
Stelax		7,75	[redacted]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h35

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	751	[redacted]
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	[redacted]
Générale Occidentale	◆	178	[redacted]
Sté lecteurs du Monde	◆	145	[redacted]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[redacted]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2376,42	[redacted]
CM Option Dynamique	136,89	[redacted]
CM Option Equilibre	264,64	[redacted]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,60	[redacted]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	925,83	[redacted]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	148,23	[redacted]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

TOURNOI Le Trophée Lancôme, qui va se disputer du 11 au 14 septembre à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), verra s'affronter cent trente-cinq golfeurs. Parmi ceux-ci, l'Australien Greg Norman en sera l'incontestable vedette. ● LA DOTATION totale de l'épreuve atteint cette année 7 millions de francs, dont presque 1 million au vainqueur. A ce chèque récompensant la performance, les organisateurs ont dû ajouter des rémunérations pour les exhibitions effectuées par les joueurs en cours de tournoi afin d'assurer un plateau réunissant les meilleurs mondiaux. ● LES DEUX TIERS de la sélection européenne qui disputera la Ryder Cup, du 26 au 28 septembre, à Valderrama, en Espagne, seront présents. ● LES CHEFS DE FILE de l'équipe américaine qui leur sera opposée dans cette prestigieuse compétition ont en revanche fait défection.

Le Trophée Lancôme de golf servira de mise en jambes pour la Ryder Cup

Pour attirer la fine fleur du circuit mondial, le rendez-vous de Saint-Nom-la-Bretèche a dû trouver des arguments financiers convaincants. L'Australien Greg Norman y ravira la vedette aux meilleurs Européens, qui s'apprêtent à disputer la prestigieuse compétition par équipe

CENT TRENTE-CINQ golfeurs vont disputer, du 11 au 14 septembre, le Trophée Lancôme, sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Cent trente-quatre plus un « Requin blanc ». Greg Norman sera l'incontestable vedette de cette vingt-huitième édition. Vingt et un ans de carrière ont popularisé son profil rugueux, sa blonde crinière, son regard de tueur des mers et son inséparable chapeau.

A quarante-deux ans, l'Australien fait de la résistance : il est le dernier à contester encore la suprématie du jeune prodige américain Tiger Woods, de vingt ans son cadet. Le vieux combattant a d'ailleurs récupéré, au début de cette semaine, la première place du classement mondial que lui avait chipée depuis peu l'étoile montante de la profession.

La présence d'un prétendant aussi charismatique au club-house conforte la crédibilité du Trophée Lancôme, dont la dotation totale atteint cette année 7 millions de francs. Mais le quelque million de francs promis au vainqueur n'aurait pu suffire à attirer Greg Norman en Europe quand il y a, au même moment, beaucoup plus à gagner quelque part en Amérique ou en Asie. D'autant que ce chèque d'arrivée est forcément aussi aléatoire qu'un coup de golf. Comme d'autres grands joueurs, l'Australien préfère donc monnayer sa présence à l'avance. Les *appearance money* (bourse accordée pour la seule participation) étant interdites par le règlement, les organisateurs en mal de reconnaissance ont, depuis longtemps, contourné la difficulté en payant largement des exhibitions (les *clinics*) effectuées par les joueurs au cours du tournoi.

Le prestige et Greg Norman ont donc un prix que les responsables du tournoi préfèrent tenir secret. L'Australien a fondé une société autour de son activité : il se doit de la faire prospérer, tout comme il lui faut alimenter les réservoirs de son jet privé. L'an dernier, il ne se déplaçait guère en deçà d'un million de francs. Cette année, la « tigermania » qui déferle sur le golf et éclipse quelque peu sa propre notoriété a peut-être amené le « requin » à réviser ces tarifs à la baisse.

Le monde gravitant autour de la petite balle blanche manie les millions sans fausse pudeur. Les classements des joueurs dans les différents circuits mondiaux sont établis en fonction des gains de chacun. Pourtant, la plus prestigieuse des compétitions ne rapporte pas un centime à ses participants, et les meilleurs s'entredéchirent malgré tout pour y être conviés : la Ryder Cup.

POUR L'HONNEUR

Tous les deux ans, le monde des caddies frémit de cet affrontement qui oppose une sélection américaine à une sélection européenne. Entre le 26 et le 28 septembre, à Valderrama, dans le sud de l'Espagne, on ne jouera pas pour la banque mais pour l'honneur. Le sport le plus individualiste deviendra alors un exceptionnel exercice de solidarité. Les joueurs les plus chevronnés racontent leur trac, ce frisson dans l'échine qui les parcourt au moment de frapper la première balle des trois journées que dure le duel transatlantique.

Pour désintéressée qu'elle soit, la Ryder Cup n'échappe pas totalement au milieu ambiant. L'annonce de la composition de l'équipe européenne par le capitaine, Severiano Ballesteros, la semaine dernière, a ainsi suscité des remous. Il faut, pour comprendre, se pencher sur le mode de sélection des douze membres. Figurent automatiquement parmi les participants les dix premiers du classement du circuit européen établi entre le 28 août 1996 et le 31 août 1997. S'y ajoutent deux hommes désignés par le capitaine.

Plusieurs joueurs ont condamné ce règlement qui attèle les postulants au Vieux Continent. Pour être inscrit sur le circuit européen, il faut y effectuer au moins dix tournois dans l'année. Pour être accrédité sur le circuit américain, plus richement doté, il faut participer à quinze épreuves. Si on ajoute encore à ce total quelques rendez-vous majeurs et donc incontournables, prétendre combiner les deux circuits apparaît pratiquement impossible. Le dilemme devient cruel pour les meilleurs golfeurs européens, sommés de choisir entre le rêve américain et une hypothétique participation à la Ryder Cup.

Le Suédois Jesper Parnevik, vainqueur du Trophée Lancôme en 1996, et l'Anglais Nick Faldo ont opté pour une carrière américaine. L'un et l'autre, confiants en leur valeur – ils sont, avec l'Ecossais Colin Montgomerie, les trois meilleurs Européens au classement mondial –, comptaient bien sur les deux invitations à pourvoir. La confusion est venue d'un autre pilier de la sélection, José Maria Olazabal, vainqueur des Masters en 1994. Revenu brillamment mais sur le tard à la compétition, après avoir été longtemps blessé au pied, le Basque espagnol n'est pas parvenu à se hisser dans le Top Ten du circuit européen, échouant à la onzième place. Severiano Ballesteros se retrouvait donc avec trois noms pour deux tickets.

BARRIÈRE PROTECTIONNISTE

La solution est venue d'un procédé dont on pourra discuter l'élégance. L'Espagnol Miguel Angel Martin, sélectionné automatiquement mais blessé au poignet, fut sommé par Ken Schofield, directeur exécutif du circuit européen, de prouver qu'il pouvait jouer, jeudi 4 septembre. Alors au début de sa convalescence, l'infortuné ne le pouvait évidemment pas. Le soir même, son exclusion était prononcée. José Maria Olazabal devenait dixième sur la liste, Jesper Parnevik et Nick Faldo les invités du capitaine. Miguel Angel Martin eut beau envoyer ses avocats, menacer d'un procès, rien n'y fit.

Pour réparer une injustice, on en avait créé une autre. Ken Schofield a promis d'amender le mode de sélection à l'avenir. Il a cependant refusé de remettre en cause la prédominance du circuit européen afin d'éviter une nouvelle fuite des meilleurs joueurs outre-Atlantique. De nouveaux accrocs sont donc à prévoir, la saine émulation de la Ryder Cup ne pouvant servir indéfiniment de barrière protectionniste.

Le Trophée Lancôme l'a compris qui augmente chaque année considérablement ses primes afin d'entrer au plus vite dans le club des « 10 millions de francs et plus » de dotations. Asseoir sa considération dans le golf planétaire est à ce prix. On n'attrape pas un requin blanc sans appât.

Benoît Hopquin

Capitaine Ballesteros

Les deux tiers de la sélection européenne pour la Ryder Cup se retrouveront sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche. Autour de leur capitaine, Severiano Ballesteros, seront présents Jesper Parnevik, Colin Montgomerie, Bernhard Langer, Ian Woosnam, Darren Clarke, Lee Westwood, Thomas Bjorn, Per-Ulrik Johansson. Il sera donc beaucoup question de tactique pendant les quatre jours de l'épreuve, qui débute jeudi 11 septembre, à 8 heures, et se poursuit vendredi, samedi et dimanche, la remise des prix étant prévue à 17 heures sur le green du 18e trou.

L'Américain Mark O'Meara viendra chercher au Trophée Lancôme un avant-goût européen de Valderrama et un contact avec ses futurs adversaires. Les images diffusées sur Canal Plus permettront d'assister à cette confrontation. La chaîne cryptée assurera une retransmission en direct samedi, de 15 h 45 à 17 heures, et dimanche, de 16 h 45 à 18 heures.

La jeune garde américaine débarque en conquérante

EST-CE un franc et irrémédiable tournant de l'Histoire ou une simple parenthèse ? Allez savoir. Mais les chiffres, eux, en font volontiers le serment : l'équipe américaine pour la prochaine Ryder Cup, en Espagne, sera la plus jeune de l'Histoire. Emmenée par deux novices à peine sortis de l'université – Tiger Woods et Justin Leonard –, elle voyagera léger, débarrassée des éternelles références au passé, à l'histoire et à la tradition que transportent habituellement les golfeurs. A la place, les Etats-Unis espèrent la voir se servir sur les greens d'un culot et d'une fraîcheur assez mordants pour ramener au pays un trophée abandonné deux ans plus tôt au Vieux Continent.

Tiger Woods et Justin Leonard, les deux nouveaux meneurs, ont pris possession du terrain avec un naturel souvent désarmant. Le premier, vingt et un ans, a remporté en avril le Masters d'Augusta avec une aisance et une marge, douze coups d'avance, encore inédites dans un tournoi du Grand Chelem. Depuis, Tiger Woods a dû composer avec les règles parfois étouffantes du statut de phénomène de société. Un apprentissage de la notoriété qui lui a sûrement laissé trop peu de temps pour penser à son jeu.

Le second, plus âgé de quatre ans, porte encore sur le visage les traits lisses de l'adolescence. Diplômé de l'université du Texas en 1994, passé professionnel l'année suivante, il a attendu les premiers jours de l'été pour se montrer à la fenêtre. Mais le golf, alors, n'a plus vu que lui. Vainqueur du British Open en juillet, deuxième, un mois plus tard, de l'USPGA, Justin Leonard semble dépourvu du moindre sentiment d'angoisse. Une saisissante maîtrise de soi dont il attribue les mérites à ses longues années sur les circuits junior et universitaire.

Le troisième chef de bande de l'équipe américaine, Davis Love III, pourrait facilement passer pour un vétéran en comparaison de ses partenaires. Il avoue pourtant tout juste trente-trois ans. Vainqueur de l'USPGA, le quatrième dans l'ordre chronologique des tournois du Grand Chelem, ce fils de bonne famille se vante souvent d'avoir grandi sur l'herbe grasse d'un parcours de golf – son père, Davis Love Jr, faisait profession d'entraîneur. Mais il aime aussi se qualifier de *« simple débutant de la victoire »*.

Ce violent coup de jeune, le golf américain semble bien en peine de lui trouver une explication logique. Les uns avancent timidement une plus grande qualité de l'enseignement, ou encore les progrès du matériel. Mais Tom Kite, le capitaine de l'équipe américaine pour la Ryder Cup, refuse de voir dans ce curieux phénomène autre chose que l'effet du hasard. *« Il s'agit à mon sens d'une simple coïncidence*, explique-t-il. *Le golf est un sport cyclique. Cette année a été marquée par la prise de pouvoir d'une nouvelle génération. Dans cinq ou dix ans, ce seront peut-être les vieux qui gagneront à nouveau. »* En attendant, ces jeunots aux regards impatients semblent ne douter de rien. Et surtout pas de leur victoire dans la prochaine Ryder Cup.

Alain Mercier

Olivier Panis retrouve ses sensations au volant de la Prost

LE PILOTE Olivier Panis a effectué un retour encourageant au volant de sa Prost Grand Prix numéro 14, mardi 9 septembre, sur le circuit de Magny-Cours. Dans des conditions atmosphériques idéales, le pilote de l'écurie Prost n'a pas tardé à se rassurer sur son état de santé, non plus qu' à rassurer son employeur sur ses capacités à retrouver le plus haut niveau. Après quelques tours de piste, Olivier Panis a réalisé un temps comparable à celui qui avait permis à Michael Schumacher de partir en pole-position au Grand Prix de France, le 29 juin.

« J'ai retrouvé mon métier, celui de pilote de formule 1, a déclaré Olivier Panis, enthousiaste. *Les automatismes sont vite revenus. Je suis certain d'avoir atteint mon niveau de performance. L'accident m'a énormément coûté, mais, sur le plan moral, j'en sors encore plus fort qu'auparavant. »* Alain Prost, heureux de côtoyer son pilote vedette, était, lui, un peu inquiet : *« Il est fou, il faut qu'il aille moins vite ! »*

Victime d'une sortie de route lors du Grand Prix du Canada, le 15 juin, le pilote grenoblois avait été opéré d'une double fracture aux deux jambes. Après un long séjour au centre de rééducation de Tréboul, près de Douarnenez, il avait repris contact avec la course automobile la semaine dernière, dans une formule 3, sur le circuit du Castellet. Pour son retour en formule 1, Olivier Panis redoutait les effets des vibrations. Il s'est rassuré : *« Je n'ai rien ressenti, je termine moins éprouvé que lors de la journée en F3. »* Encouragé par la *« sensation incroyable »* qu'il a éprouvée dans sa monoplace, il pourrait reprendre la compétition dès le Grand Prix du Luxembourg, disputé le 28 septembre sur le circuit du Nürburgring : *« Il me faudra faire une simulation de grand prix pour savoir exactement où j'en suis physiquement »*, a toutefois prévenu Olivier Panis.

Après un début de saison très prometteur, marqué par deux podiums – une troisième place au Grand Prix d'Argentine et une deuxième au Grand Prix d'Espagne –, Olivier Panis pointait à la troisième place du championnat du monde des pilotes lors de son accident de Montréal. Avec 15 points acquis en six courses, il est désormais neuvième. Le retrait momentané d'Olivier Panis de la compétition a considérablement désorganisé l'écurie d'Alain Prost. Son remplaçant, le jeune Italien Jarno Trulli, n'a pas confirmé les espoirs placés en lui après ses bons débuts au volant de la Prost : il n'a marqué que trois points en six grands prix, soit un de plus que son coéquipier, Shinji Nakano. Le contrat du pilote japonais, imposé par le motoriste Mugen-Honda, ne sera pas renouvelé l'année prochaine. Alain Prost n'a jamais caché le peu d'affection qu'il avait pour ce pilote, coupable, à ses yeux, de faire de la deuxième Prost une *« voiture morte »*. En revanche, Olivier Panis est assuré de retrouver sa place, au côté d'un pilote d'*« expérience »* qui pourrait être Damon Hill.

Eric Collier

Ronaldo et Romario sont poursuivis par le fisc brésilien

La Recette fédérale a mis au jour nombre de pratiques frauduleuses dans le milieu du football

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Symbole du fisc brésilien, le *« lion »* part en chasse dans la jungle des affaires du football. Avec un appétit féroce. Les amendes, salées, infligées par la Recette fédérale à vingt-quatre clubs ayant participé au dernier championnat de première division atteignent la coquette somme de 195 millions de francs. Associations sans but lucratif, à en croire leurs statuts juridiques, les clubs brésiliens ont néanmoins dégagé, au cours des trois derniers mois, un profit estimé à quelque 600 millions de francs sur le marché international des transferts (*Le Monde* du 31 juillet).

Soudain saisi d'un zèle inédit sur un terrain abandonné depuis toujours aux falsifications comptables les plus grossières, le *« lion »* semble avoir enfin flairé une proie digne d'une traque soutenue. Ses fins limiers viennent même de débusquer une entourloupe, qu'ils ont pénalisée à hauteur de 15 millions de francs, dans la déclaration de revenus de Romario. Dernièrement transféré au club espagnol de Valence, l'ex-idole du Flamengo (Rio) est – grande première nationale, s'agissant d'une star du football – accusée de fraude fiscale à la suite des irrégularités constatées dans le dernier bilan de la société RSS, chargée de sa promotion publicitaire.

Curiosité révélatrice des pratiques locales *« préventives »* à l'égard d'une législation souvent obsolète, le gérant en titre de la firme en question n'est autre qu'Edvair Farias, père d'un joueur et ancien propriétaire d'un bar minable, dont la réputation de piètre commerçant a depuis longtemps franchi les frontières de Jacarezinho, la favela où a grandi le fils prodige. Adepte affiché du prête-nom, Romario tente, en ne lésinant pas sur la grosseur des ficelles, de mettre sa fortune à l'abri des convoitises du fisc et des actions judiciaires intentées par la mère de ses deux enfants, Monica Santoro, dont il est divorcé depuis deux ans.

CULTURE DE DISSIMULATION

Par ailleurs, le départ mouvementé de Ronaldo pour l'Inter de Milan – pour quelque 180 millions de francs – a sans doute contribué à tirer la Recette fédérale de sa bienveillante torpeur. Selon des informations publiées dans la presse brésilienne, les dirigeants du FC Barcelone auraient en effet exigé, après avoir conclu un accord verbal sur une prolongation de contrat avec les agents du footballeur vedette, de pouvoir verser une partie des fonds dans un paradis fiscal de la Caraïbe. En fouillant dans leurs fichiers, les contrôleurs du fisc brésilien ont alors découvert que le nom de Ronaldo Luis Nazario de Lima, pourtant couvert d'or par les publicitaires du pays, y était étrangement inconnu...

Installé à Sao Paulo depuis près de trente ans, Juan Figer, un homme d'affaires uruguayen très actif dans l'import-export de footballeurs, a, lui aussi, maille à partir avec l'inspection des impôts. L'enquête fiscale a déjà mis en évidence le rôle de façade complaisamment joué par Central espagnol, un obscur club évoluant en seconde division du championnat d'Uruguay, dans nombre de transactions de joueurs appartenant en réalité à l'« écurie Figer ». *« Payer des impôts ne fait pas partie de la culture des dirigeants de notre football »*, reconnaît benoîtement Rinaldo Martorelli, ex-gardien de but et président du Syndicat des athlètes professionnels de Sao Paulo.

Jean-Jacques Sevilla

L'UEFA ne poursuivra pas le club belge d'Anderlecht

LE SPORTING CLUB d'Anderlecht, dont l'ancien président, Constant Vanden Stock, a reconnu, vendredi 5 septembre, avoir corrompu l'arbitre espagnol d'un match de demi-finales de Coupe d'Europe qui avait opposé son club aux Anglais de Nottingham, en 1984, ne devrait pas être poursuivi par les instances internationales du football (*Le Monde* daté 7-8 septembre). En réponse aux questions du quotidien belge *Le Soir*, Frits Ahlstrohm, le porte-parole de l'UEFA, estime qu'*« aucune action disciplinaire ne pourra être prise contre le SC Anderlecht, en accord avec l'article 23 1 des règles disciplinaires de l'UEFA, qui précise que les poursuites seront abandonnées après un an pour des faits de jeu et dix ans pour tout autre fait »*. Cette annonce met fin aux craintes des milieux du football belge, très inquiets pour l'avenir du club le plus prestigieux du pays. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la justice argentine a ordonné,** mardi 9 septembre, à la Fédération argentine de football (AFA) de lever la suspension provisoire prononcée contre Diego Maradona dans une affaire de dopage tant que l'affaire ne serait pas éclaircie. Cette décision permettra au joueur de participer, dimanche 14 septembre, avec le club de Boca Juniors, à la journée de championnat.

■ **Eric Cantona a refusé,** mardi 9 septembre, l'invitation de son ancien club de football, le Manchester United, qui souhaitait fêter avec lui son dernier titre de champion d'Angleterre. *« Il dit qu'il ne viendra pas, mais il nous envoie ses salutations »*, a expliqué le secrétaire du club, Ken Merrett. Le Français réclame à son ancienne équipe près de 6 millions de francs pour l'utilisation de son image et de son nom pendant les cinq années de son contrat.

Mars Global Surveyor entame son ballet d'approche

Pour se placer en orbite de la planète rouge, le satellite américain, qui a quitté la Terre il y a dix mois, mettra en œuvre une méthode de freinage atmosphérique originale

L'offensive scientifique américaine en direction de Mars se poursuit. Après la réussite de la mission Mars Pathfinder, le satellite de cartographie Mars Global Surveyor commence, *à compter du jeudi 11 septembre, les ultimes* manœuvres d'approche de la planète rouge. Parti de la Terre le 7 novembre 1996, il aura recours à une méthode de freinage expérimentée avec succès par la sonde Magellan, *qui avait atteint Vénus durant l'été 1993.* L'« aérofreinage » consiste à ralentir naturellement l'engin au fil de ses passages dans l'atmosphère martienne, qui, bien que ténue, lui oppose une résistance suffisante. Grâce à *ses caméras extrêmement* précises, le petit satellite *doit fournir, à partir du mois de mars* 1998, des images précises de la planète rouge attendues par les astronomes depuis la disparition en vol, en août 1993, de la sonde américaine Mars Observer.

COMMENT se mettre économiquement en orbite autour d'une planète ? Le satellite de cartographie américain Mars Global Surveyor (MGS) devrait, si tout se passe comme prévu, fournir la réponse à un problème d'astronautique alliant gestion des corps célestes et dynamique des flux financiers. Après la sonde Magellan, qui, la première, avait, durant l'été 1993, testé la technique d'« aérofreinage » autour de Vénus, MGS va entamer sur le même mode les ultimes manœuvres d'approche de la planète rouge.

« La méthode consiste à faire traîner le satellite dans la haute atmosphère de Mars, pour le ralentir progressivement, explique Cheick Diarra, responsable technique du programme d'exploration de Mars au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), et concepteur du système de navigation de Magellan. *Le classique freinage au moteur est beaucoup plus gourmand en énergie. Les rétrofusées nécessitent en effet beaucoup de carburant et les satellites, plus lourds, sont plus coûteux à arracher à l'attraction de la Terre. »*

Pesant 1,062 tonne seulement, MGS, construit par Lockheed Martin, a été lancé de Floride le 7 novembre 1996 par une fusée Delta, pour un prix de 56 millions de dollars « seulement » – auxquels s'ajoutent 154 millions de dollars pour le satellite lui-même.

Depuis son départ, le satellite a subi trois corrections de trajectoire impulsées par le moteur dont il est équipé. A l'issue des 750 millions de kilomètres parcourus durant son voyage Terre-Mars, il va à nouveau l'activer pendant vingt-cinq minutes, jeudi 11 septembre, afin de ralentir suffisamment pour être happé par l'attraction martienne. Filant à quelques kilomètres par seconde seulement par rapport à la planète rouge, il ne pourra plus s'en libérer, mais décrira tout d'abord une orbite elliptique très allongée – 56 000 kilomètres – en un peu moins de deux jours.

La semaine qui vient sera mise à profit pour mesurer le champ magnétique de Mars, *« si du moins Mars en est doté »*, explique Wayne Lee, le responsable de la planification de la mission. Les instruments embarqués effectueront également des mesures, notamment thermiques, de l'atmosphère de la planète. Ces indications seront précieuses pour mener à bien la suite des opérations, qui auront pour but d'« arrondir » l'orbite du satellite.

Un tir sur cible mouvante

« TÂTER » L'ATMOSPHÈRE

C'est qu'avant de risquer de s'y brûler, il importe de « tâter » ce milieu mal connu. A chaque passage à proximité de Mars, Global Surveyor doit en effet traverser les hautes couches atmosphériques extrêmement ténues, mais qui offrent cependant une résistance suffisante pour ralentir sa course. Les calculs théoriques indiquent que le satellite doit se cantonner dans un corridor situé entre 105 et 110 kilomètres d'altitude. S'il descend plus bas, il se désintégrera telle une étoile filante, mais, s'il reste à distance, dans le quasi-vide *interstellaire, il ne ralentira pas* suffisammment vite. Aussi l'incertitude sur la composition de la haute atmosphère rend-elle l'exercice particulièrement périlleux. D'autant que l'équipe du JPL doit faire face à un impondérable. *« La rupture d'un écrou a contrarié le déploiement d'un des deux panneaux solaires de la sonde. Il ne pourra être orienté pour participer de façon optimale au freinage »*, explique Cheick Diarra.

Certes, il avait été envisagé de retourner la sonde pour débloquer le panneau récalcitrant, mais les responsables de la mission ont finalement jugé plus prudent de le faire pivoter sur lui-même de 180 degrés, afin d'éviter tout risque de repliement intempestif. C'est sa face couverte de cellules solaires qui contribuera au freinage.

Il faudra sept mois pour réduire l'orbite du satellite à une course de deux heures seulement. Cinq allumages de la rétrofusée seront encore nécessaires pour polir son orbite finale – 378 kilomètres –, qui l'amènera à survoler chaque pôle martien toutes les cinquante-neuf minutes, à la vitesse de 3,4 kilomètres par seconde. Il pourra alors tourner ses instruments vers le sol, pour commencer les observations le 15 mars 1998. *Les techniciens du JPL* ont prévu que leur protégé serait « hélio-synchrone », ce qui lui permettra d'observer toujours la face ensoleillée de Mars avec le même angle par rapport à l'horizon.

EAU POLAIRE

Ce choix devrait permettre de faciliter l'interprétation des clichés, qui seront ainsi homogènes. Le satellite doit effectuer une triple cartographie de Mars, à l'aide d'images à haute résolution, d'un altimètre laser mesurant les reliefs, et d'un spectromètre thermique capable de distinguer les « signatures » des différentes roches. *« Ces observations permettront d'évaluer les différentes ressources de Mars, et notamment la présence d'eau aux pôles et dans l'atmosphère »*, affirme Cheick Diarra, qui rêve de pouvoir trouver sur place des sources potentielles d'énergie qui faciliteraient le séjour – mais surtout le retour – d'une mission habitée encore largement hypothétique.

Ces images, qui devraient parvenir sur terre en un flot jamais atteint (hormis pour la mission Magellan), sont attendues avec impatience par la communauté des planétologues, sevrés par la perte de Mars Observer. Le 21 août 1993, le JPL avait perdu le contact avec ce satellite alors qu'il arrivait en vue de son objectif. Mars Global Surveyor est l'héritier direct de cette mission avortée.

Il est aussi le précurseur de toute une série d'engins américains qui doivent, en 1998, 2001 et 2005, rendre à nouveau visite à la planète rouge (*Le Monde* du 30 août). Lorsque, au terme de 687 jours d'observation, sa mission scientifique prendra fin, il restera en orbite pour servir de station-relais aux sondes et robots mobiles qui auront rejoint Mars pour préparer le retour sur Terre, en 2008, des premiers échantillons de cette planète.

Hervé Morin

Sojourner « rempile » pour un an

Le succès paie : les responsables du programme Pathfinder viennent d'obtenir de la NASA le financement pour poursuivre jusqu'en août 1998 l'exploitation – prévue au départ pour un mois – de la station martienne et de son petit robot Sojourner. Ils ont bon espoir de tenir jusqu'à cette date. Depuis son arrivée, le 4 juillet, Sojourner a parcouru plus de 120 mètres, de caillou en caillou.

En dépit de quelques difficultés (dont une semaine de « blocage » contre une roche) résolues par les chercheurs qui assurent sa « conduite » depuis le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena, en Californie (*Le Monde* du 30 août), il poursuit vaillamment son travail. *Seule contrainte : les piles de son spectromètre APXS sont épuisées.* Cet instrument avec lequel il analyse les roches ne peut donc plus fonctionner qu'à l'aide des panneaux solaires, durant le jour martien, moins favorable que la nuit à ce genre de travail. La lumière et la chaleur créent, en effet, des parasites, que les chercheurs s'efforcent d'éliminer par traitement informatique.

La chute d'une comète sur Terre simulée par ordinateur

DES CICATRICES, la Terre n'en manque pas. Trop d'astéroïdes, de météorites ou de restes de grosses comètes l'ont martelée dans le passé pour que, malgré l'érosion et le remodelage des reliefs, elle ne conserve pas, aujourd'hui encore, les traces de ces blessures. A preuve, les quelque cent cinquante grands cratères d'impacts dénombrés à ce jour sur la planète. La chute d'un de ces objets a sans doute contribué à la disparition des dinosaures. Une preuve possible : la découverte, il y a quelques années, dans le Yucatan à Chicxulub (Mexique), des vestiges d'un cratère de 150 à 300 kilomètres de diamètre, creusé voici 65 millions d'années par une de ces comètes ou une de ces météorites géantes dont les débris auraient empoisonné, obscurci et refroidi l'atmosphère.

Pour évaluer les conséquences de l'impact d'un tel objet, deux chercheurs américains du Sandia National Laboratories (SNL), David Crawford et Mark Boslough, travaillant pour la défense américaine, ont utilisé le supercalculateur de leur laboratoire, une machine qui, à terme, sera capable de traiter mille milliards d'opérations par seconde. Pour les besoins de leur simulation, ils ont imaginé une comète de 1 kilomètre de diamètre et de 1 million de tonnes voyageant dans le système solaire à la vitesse de 60 kilomètres par seconde. Pour donner un peu de sel à leur scénario catastrophe, les chercheurs ont dévié la trajectoire de leur hypothétique comète et programmé une collision avec la Terre et un de ses océans sous un angle de 45 degrés.

Ces hypothèses n'ont rien d'absurde si l'on songe à ce corps céleste d'environ 500 000 tonnes qui s'est volatilisé le 30 juin 1908 au-dessus d'une région déserte de la taïga sibérienne, la Tunguska. Les spécialistes estiment d'ailleurs qu'un objet de 1 million de tonnes pourrait frapper notre planète tous les 300 000 ans.

FILMS DE SYNTHÈSE

Après avoir fait tourner quarante-huit heures durant, dans leur calculateur, un modèle baptisé Bang and Splat, spécialement développé au SNL pour simuler les effets d'une arme nucléaire, la machine a rendu son verdict, sous la forme de deux films de synthèse qui illustrent les effets de cette collision dramatique dont l'énergie est équivalente à celle engendrée par l'explosion de 300 milliards de tonnes de TNT.

Selon le premier film, l'arrivée de la comète dans l'atmosphère de la Terre génère une énorme onde de choc. 7 dixièmes de seconde plus tard, elle frappe l'océan et y creuse une cavité. Le second film montre que la comète se vaporise presque instantanément lors de l'impact. Ses débris, ainsi que de la vapeur d'eau, sont éjectés dans la haute atmosphère le long de trajectoires qui les entraînent autour du globe. S'ensuivent un obscurcissement de l'atmosphère et une diminution de la photosynthèse, confirmant ainsi les effets catastrophiques qu'aurait un tel événement.

C. Ga.

L'ordinateur principal de la station russe Mir à nouveau connecté

APRÈS SEULEMENT seize semaines passées à bord de Mir, l'Américain Michael Foale fait figure de vétéran de l'espace. Il pourrait, après la nouvelle panne d'ordinateur qui a affecté la station orbitale russe, lundi 8 septembre, présenter un bilan bien différent de celui que sa mission, à l'origine purement scientifique, laissait prévoir : une collision, une dépressurisation, trois pannes d'ordinateur, une réparation délicate et, pour couronner le tout, une sortie dans l'espace. Sans compter les avaries qui ont touché les systèmes d'alimentation en oxygène et en eau potable de la station, presque des broutilles...

Mardi 10 septembre, l'Américain et ses deux collègues russes, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, ont pu rebrancher l'ordinateur central de Mir, après en avoir changé l'élément défaillant. Ils ont ensuite remis en marche les « gyrodines », qui servent à orienter convenablement les panneaux solaires de Mir par rapport à l'astre du jour et, par conséquent, à recharger les batteries de la station.

> Américains et Russes se sont évertués, les semaines passées, à tirer des leçons positives de cette série noire

Contrairement à ce qui était survenu le 18 août, à l'occasion d'une panne identique, le Meccano de l'espace n'a, cette fois, pas été désaxé. L'utilisation des moteurs des vaisseaux Soyouz et Progress a permis à Mir de maintenir son attitude. Mardi, les trois hommes ont aussi rebranché tous les équipements qu'ils avaient coupés la veille pour faire des *économies d'électricité.*

A terre, Vladimir Soloviev, le chef du centre de contrôle de Mir, a expliqué qu'en raison des restrictions budgétaires les responsables du secteur spatial russe *« adhéraient au principe selon lequel on maintient ces systèmes... jusqu'à ce qu'ils rendent l'âme. Cela nous permet de les tester plus à fond et de faire des économies considérables. »* M. Soloviev a également déclaré aux journalistes présents sur place que la vie des trois hommes n'avait à aucun moment été en danger lors de l'incident du 8 septembre.

Américains et Russes se sont évertués, au cours des semaines passées, à tirer des leçons positives de cette série noire : à les en croire, toutes ces opérations de secourisme spatial constitueraient un entraînement idéal en vue des problèmes éventuels que pourrait connaître la future station internationale Alpha, dont la construction devrait commencer en 1998 et durer plusieurs années. Cependant, une voix discordante s'est élevée, lundi 8 septembre. Celle de Jerry Linenger, le prédécesseur américain de Michael Foale à bord de Mir, qui a ainsi soutenu que la NASA et l'agence spatiale russe avaient acquis l'expérience nécessaire à la survie dans l'espace, grâce aux problèmes affrontés dans le passé sur Mir et sur le laboratoire américain Skylab.

Selon cet astronaute, qui, en février, a dû faire face à un incendie dans la station russe, rester en vie est devenu l'objectif numéro un de l'équipage. Celui-ci se consacre désormais exclusivement à des opérations de maintenance et ne dispose plus de temps afin d'effectuer les expériences scientifiques pour lesquelles il a été envoyé en orbite. Pour l'heure, ni la NASA ni l'agence spatiale russe n'ont commenté ces déclarations.

A bord de Mir, dont le module central a, depuis plusieurs années, dépassé la limite d'âge, la vie devait reprendre un cours normal mercredi 10 septembre. Les prochaines semaines réservent à la station orbitale plusieurs rendez-vous importants, à commencer par le septième arrimage, le 28 septembre, avec une navette américaine. Partie deux jours plus tôt de Cap Canaveral (Floride), Atlantis aura à son bord le remplaçant de Michael Foale, David Wolfe, ainsi que le Français Jean-Loup Chrétien. Après cette mission, ce sera au tour d'un vaisseau de ravitaillement russe Progress de venir s'accrocher, le 4 octobre, à la station. La prochaine sortie d'hommes dans l'espace, destinée, comme celle du 6 septembre, à localiser la « fuite » dont souffre un des modules de Mir, ne devrait avoir lieu qu'après ces deux rendez-vous.

P. B.

La randonnée pédestre

Qu'elle soit pratiquée par des flâneurs ou des croqueurs de nature, la marche est l'un des premiers des sports-loisirs

A L'APPROCHE du week-end ou de vacances, ils seraient statistiquement plus de 15 millions de marcheurs, selon une enquête de l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT), à s'imaginer sur les chemins de traverse. Heureusement, il y a de la place pour tout le monde.

On fête cette année les cinquante ans des sentiers GR (grande randonnée), qui déroulent désormais 60 000 km d'itinéraires balisés en rouge et blanc, du bord de mer aux plus hautes cimes, et auxquels il faut ajouter les circuits « GR de pays » marqués en rouge et jaune ou encore les chemins PR (petite randonnée) identifiés en jaune et s'étirant sur près de 80 000 km. L'ensemble tisse un réseau aux multiples ramifications, tracé sous l'égide de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), par des bénévoles et en partenariat avec certains organismes (Office national des forêts, parcs naturels...).

A chacun de trouver son rythme, bien que l'on marche plutôt en famille ou en groupe car la randonnée, c'est aussi la convivialité. Selon les experts, il est bon de distinguer les « actifs » et les « intensifs ». Les uns se contentent plutôt de flâner une après-midi en forêt (une fois par mois) et les autres, de plus en plus nombreux semble-t-il, partent régulièrement pour une excursion à la journée, voire plus (avec étape gourmande en auberge et visite culturelle), pour croquer un morceau de nature entre plaine et collines ou même sur les versants les moins abrupts des massifs. On peut aussi comptabiliser une troisième catégorie, celle des randonneurs assidus et « sportifs » (environ 1,5 million de pratiquants) qui s'engagent souvent pendant une ou deux semaines, de gîte d'étape en refuge d'altitude, sans pour autant pratiquer l'alpinisme.

Question de style, il faut encore discerner ceux qui choisissent l'autonomie ascétique (emportant la tente de bivouac et les aliments lyophilisés), ceux qui préfèrent se rassurer en suivant les pas d'un accompagnateur en montagne (un professionnel qui organise le portage des bagages, prévoit l'hébergement, apporte ses connaissances du pays, anime la veillée...) et les épicuriens individualistes qui optent pour une formule hybride en achetant un itinéraire « clé en main » auprès d'une structure spécialisée qui fournit un carnet de route mais pas d'encadrement et effectue les réservations hôtelières.

On parle alors de randonnée thématique ou de randonnée en liberté. S'offrent ainsi les vignobles du Beaujolais ou les étangs de la Brenne (en Poitou), les sentiers du littoral breton ou les calanques de Marseille à Cassis. Au-delà de l'effort physique et d'une « plongée » dans une nature généreuse, la randonnée promet une rencontre avec les habitants et une découverte du caractère du pays...

ÉQUIPEMENT MINIMUM

Quelle que soit l'ambition, un équipement minimum est indispensable : de bonnes chaussures (tige haute pour maintenir la cheville et matériau souple cuir ou synthétique, semelle anti-dérapante...) à tester avant de partir, un sac à dos adapté à sa morphologie et à ses besoins (40 à 50 litres de volume, ceinture ventrale rembourrée pour bien répartir la charge sur les hanches et soulager les épaules...) et les accessoires essentiels : gourde, casquette et lunettes de soleil, pharmacie sommaire pour les petits bobos. Quant au casse-croûte, il varie selon les goûts entre le saucisson et les barres énergétiques !

Pour les tenants de la randonnée au long cours et en altitude, la « check-list » est bien sûr plus fournie et précise. Mais il faut toujours prendre garde à ne pas s'encombrer de superflu ! Côté vêtements, la tenue estivale short-tee-shirt est très insuffisante tant la météo peut se montrer capricieuse. Les montagnards ont aussi abandonné la doudoune et le pull de laine vierge pour adopter le principe plus efficace des trois couches : polo et caleçon en synthétique doux et absorbant la sueur (le coton est un vrai buvard qui ne sèche pas), veste en laine polaire (fibres de nylon) très agréable et chaude, veste et pantalon en textile micro-poreux (on parle de tissu « coupe-vent imperméable » ou « imper-respirant »). Superposer ainsi les vêtements permet une meilleure isolation et une meilleure adaptation aux conditions changeantes.

La randonnée, surtout en montagne, laisse place à l'esprit d'initiative mais ne pardonne pas l'improvisation. Il est nécessaire de se préparer convenablement et de respecter deux règles impératives : s'enquérir des prévisions locales quotidiennes de Météo France (notamment sur répondeur téléphonique) et préparer sa balade sur une carte IGN d'échelle suffisamment précise (au 1/25 000, *série bleue* ou Top 25).



Avec un peu d'expérience et de lucidité, on apprend à évaluer par exemple la dénivelée cumulée (se méfier des tracés en « montagnes russes ») et la durée de la balade, à juger de ses capacités physiques et à garder des forces pour le retour. Les petites erreurs d'appréciation peuvent parfois transformer une belle journée en véritable calvaire. C'est en restant prudent et méthodique que l'on gagne ses galons de randonneur aguerri et que le plaisir reste intact.

Philippe Bardiau

Pratique

● **Informations.** La Fédération française de randonnée pédestre (centre d'information sur les sentiers), 64, rue de Gergovie, 75004 Paris, tél. : 01-45-45-31-02, édite 150 topos-guides. Dernières parutions : *Le Tour et la traversée du massif de Chartreuse, Les Environs de Paris à pied, Le Lubéron par les sentiers PR.* Des cartographies sont en vente dans des librairies spécialisées et des magasins de sports ou à la boutique Espace IGN, 107, rue La Boétie 75008 Paris, tél : 01-43-98-85-00. Collections complètes de cartes au 1/50 000 et topos-guides chez des éditeurs spécialisés (Didier-Richard, Randonnées pyrénéennes...).

● **Florilège des itinéraires.** Les classiques comme le tour du Mont-Blanc (en 8 ou 10 jours), le GR54 (tour de l'Oisans), le GR58 (tour du Queyras), les musts du GR5 (grande traversée des Alpes), le GR10 (traversée des Pyrénées) ou le GR20 (traversée de la Corse) sont toujours convoités, mais d'autres plus ou moins inédits sont à découvrir.

● **A savoir.** Le prix d'un séjour itinérant d'une semaine en France organisé (hors transport) se situe entre 2 500 et 4 100 F, selon les hébergements. Organismes spécialisés : les bureaux des guides et accompagnateurs en montagne (office du tourisme du lieu de séjour) ; la Balagnère (Pyrénées), tél : 05-62-97-20-21 ; La Burle (Ardèche, Cévennes), tél. : 04-75-38-82-44 ; Pedibus (Alpes-du-Nord), tél. : 04-79-65-88-27. Maison de la randonnée (Bretagne, Bourgogne), tél. : 02-99-67-42-21.

PARTIR

Au pays de la Toison d'or

La légende rapporte que cette région du Caucase est une parcelle du paradis que Dieu, qui avait oublié les Géorgiens, aurait concédée à ces derniers. Le fait est que vignes et arbres fruitiers poussent en abondance dans ce pays où Jason et les Argonautes seraient venus chercher la Toison d'or.

Le voyagiste Clio propose d'en découvrir, du 24 septembre au 1er octobre, les lieux historiques et artistiques, en compagnie de Jean-Pierre Mahé, professeur à l'Ecole pratique des hautes études. Un circuit à partir de Tbilissi, la capitale, avant la visite de villes fortifiées et de monastères, dont celui de Ghelati. Prix : 9 850 F par personne, en hôtels et chez l'habitant.

★ **Renseignements au 34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 01-53-68-82-82.**

Le VTT en fête

Quatre mille vététistes sont attendus samedi 13 et dimanche 14 septembre à l'occasion de la Transvercors en vélo tout-terrain qui, à travers l'Isère et la Drôme et au fil de 9 itinéraires, propose deux jours de découverte et de saveurs, l'épreuve se proclamant la seule en France à faire déguster aux concurrents des produits du terroir aux points de ravitaillement. Arrivée à Villard-de-Lans, au Balcon de Villard, Côte 2 000.

Le dimanche 21 septembre, ils seront 3 000, amateurs et professionnels confondus, réunis dans le Haut-Jura, pour La Forestière, épreuve française d'endurance en VTT (sur un jour) sur chemins non asphaltés. Au choix, trois parcours (50, 65 ou 80 km), au départ de Lamoura, Lajoux et Moussières (arrivée à Arbent/Oyonnax).

★ **Renseignements Transvercors au 04-76-95-62-02. La Forestière, au 04-74-77-20-98, de 10 à 13 h.**

Sur les traces du « Che »

A l'occasion du 30e anniversaire de la mort du « Che », le voyagiste Amerindia propose, du 4 au 13 octobre, une découverte de la Bolivie sur les traces d'Ernesto Guevara, dont l'épopée révolutionnaire devait s'achever dans ce pays, à la Higuera, le 9 octobre 1967. Co-organisatrice, l'association franco-bolivienne Wayra s'oppose à *« un tourisme polluant détruisant cultures et valeurs humaines »* et entend privilégier *« un tourisme conscient et constructif ».*

De La Paz à Santa Cruz *via* Cochabamba, Vallegrande (son quartier général et l'hôpital où son cadavre fut exposé et la maison du guérillero bolivien « Inti Peredo »), La Higuera (il y fut détenu) et le fort de Samaipata. Prix : 12 960 F par personne en pension complète avec les vols transatlantiques et les vols intérieurs.

★ **Renseignements 29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 01-40-46-80-00.**

Un sésame pour le Kent

Assurant en 35 minutes le transport des véhicules entre les terminaux de Calais/Coquelles et de Folkestone *via* le tunnel sous la Manche, Le Shuttle invite ses passagers à explorer les routes du Kent, le plus romantique des comtés anglais avec ses vergers, ses parcs, ses châteaux, ses jardins et ses séchoirs à houblon.

Remis gratuitement aux voyageurs des navettes avec leurs billets, le « Kent Pass » propose quatre itinéraires de 80 à 110 km. Il détaille, cartes à l'appui, les circuits proposés et indique les quelque 55 partenaires (châteaux, musées, jardins, hôtels, beds and breakfasts, restaurants...) qui accordent, jusqu'au 31 octobre, offres et réductions spéciales sur présentation de la carte remise aux voyageurs avec le guide.

★ **Renseignements et réservations Le Shuttle au 01-47-42-50-00 (à Paris) et, en province, au 03-21-00-61-00.**

Palaces avec vue sur patrimoine

Le retour de températures plus clémentes invite à la découverte de quelques grands sites de Méditerranée et du Proche-Orient : 25 degrés à Istanbul et une lumière ambrée sur le Bosphore ; idem en Syrie, où le feu de l'été déjà s'adoucit. Autour de 30 degrés en Haute-Egypte, où les forfaits sont calculés en basse saison tout le mois.

● En Turquie, à Istanbul, le Ciragan Kempinski (5 étoiles) baigne ses façades dans le Bosphore. C'est actuellement le plus luxueux (deux piscines, extérieure et intérieure) de l'ancienne Constantinople. Le Ciragan a emprunté son nom au palais dans l'enceinte duquel il fut bâti. Compter 3 550 F (plus 120 F de taxes) pour y passer deux nuits (petits-déjeuners inclus), avec un billet d'avion de Paris, chez Marmara. Ce spécialiste de la Turquie (réservation 01-42-80-55-66 et agences) assure par l'intermédiaire de sa filiale Onur Air des vols charters quotidiens de Paris à Istanbul, lesquels respectent une grille horaire fixe à l'image des vols réguliers (réduction de 100 F pour les vols des mardis et mercredis, nombreux départs de province). Parallèlement, des tarifs modérés sont affichés à l'Armada, un hôtel de charme du quartier de la mosquée Bleue (2 070 F pour 2 nuits ou 3 220 F la semaine, de Paris, taxes en sus). Construit dans le style ottoman, il possède des chambres spacieuses et un bon niveau de confort.

● En Haute-Egypte, deux établissements mythiques ont pignon sur les berges du Nil. L'occasion de redécouvrir l'ancienne Thèbes sans les touristes, ou le grouillant bazar d'Assouan tout en logeant au-dessus des cataractes. Le Winter Palace, récemment rénové à Louxor, a perdu son atmosphère désuète de vieille demeure mais a gagné en confort et en qualité de service. Les chambres de l'arrière, plus calmes que celles qui ouvrent sur le fleuve, donnent sur un luxuriant jardin. Jusqu'à la fin septembre, une semaine coûte moins de 5 000 F, forfait incluant le vol direct Paris-Louxor sur Egypt Air, chaque samedi (Découvrir, tél. : 01-45-44-48-80).

● Le même voyagiste, familier de l'Egypte, suggère un duo Louxor-Assouan (8 nuits, 6 280 F, en septembre, de Paris) en choisissant de s'établir pour deux nuits à l'Old Cataract, maison qui a compté d'illustres habitués, d'Agatha Christie à François Mitterrand. Le panorama embrasse le désert, le fleuve et les felouques qui gonflent leurs voiles dans les tourbillons des premières cataractes. Une croisière Assouan-Louxor (trois nuits à bord du *Presidential-Nile-Cruise*, bateau confortable, bien entretenu, service de qualité) complète le périple. Dès le mois d'octobre, les tarifs de ces palaces grimperont de 20 %. Chez Africatours, les forfaits Louxor-Assouan seront alors commercialisés à 7 200 F la semaine. Découvrir se charge, pour sa part, d'effectuer des réservations à la carte pour ceux qui souhaitent assister à l'une des six représentations d'*Aïda*, du 12 au 17 octobre, données face au colossal tombeau de la reine Hatchepsout dans la vallée des Morts.

● A Palmyre, en Syrie, le Zenobia, qui a retrouvé le lustre d'antan, a vue sur les ruines. La cité antique est reliée à Damas par une bonne route, ce qui permet de se passer de chauffeur. Nouvelles Frontières réserve l'hôtel (380 F par personne en chambre double jusqu'au 31 octobre, 185 F après, tél. : 08-03-33-33-33), une voiture de location (autour de 300 F la journée) et l'avion (moins de 3 000 F). A chacun de construire son propre voyage.

Florence Evin

Orageux sur l'Ouest

LES HAUTES PRESSIONS situées sur les îles Britanniques vont peu à peu se décaler vers l'Allemagne, laissant pénétrer sur l'ouest du pays une dégradation orageuse. Le beau temps continue de dominer sur la moitié est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera ensoleillée mais le ciel se voilera de plus en plus. Dans l'après-midi, le temps deviendra lourd et des ondées pourront parfois se produire. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 20 et 24 degrés.

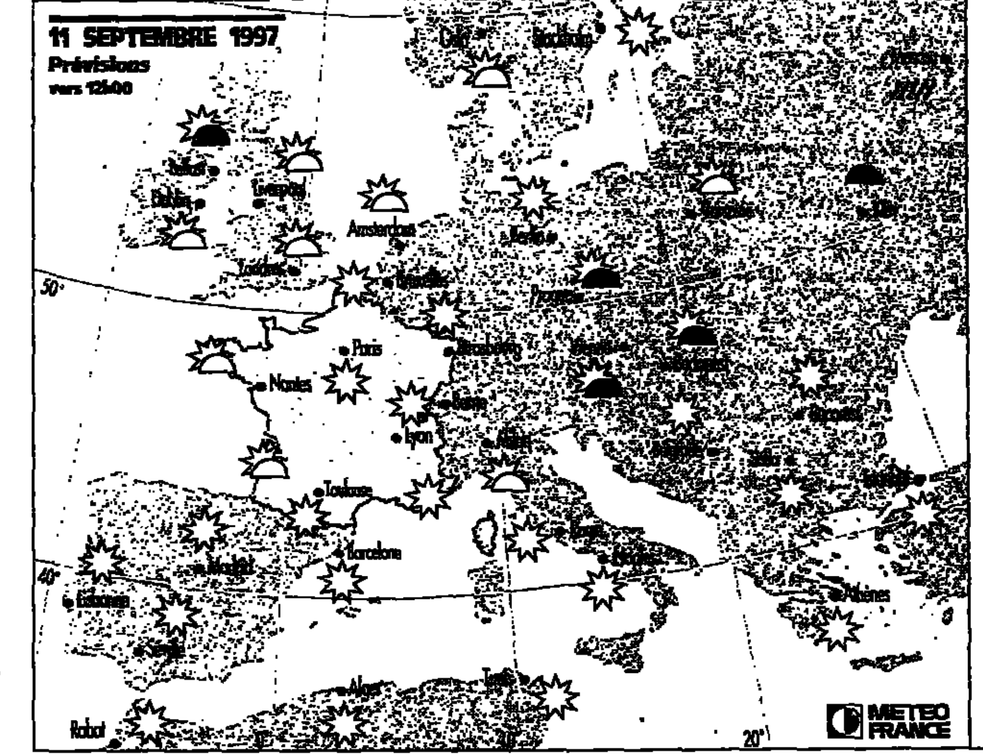
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera encore ensoleillée après la dissipation de quelques brumes matinales. Le ciel se voilera, mais l'impression sera encore celle d'un temps très agréable. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera très ensoleillé après la dissipation de quelques brumes matinales. Les températures seront estivales, entre 24 et 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Excepté quelques brouillards locaux et quelques nuages côtiers, la matinée sera ensoleillée. Dans l'après-midi, le temps deviendra lourd et des ondées ou des orages se produiront. Le thermomètre indiquera entre 27 et 31 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, après une matinée très ensoleillée, le ciel se voilera dans l'après-midi. Sur Auvergne et Rhône-Alpes, le soleil brillera toute la journée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 26 et 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Beaucoup de soleil pour ces régions. Quelques orages isolés pourront éclater sur la Corse. Les températures seront voisines de 30 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Des agents de conduite SNCF de la région Midi-Pyrénées ont lancé un préavis de grève à partir de mercredi 10 septembre *« pour une durée indéterminée et reconductible par 24 heures »*. Ce mouvement ne devrait pas affecter les TGV, mais une partie du trafic grandes lignes et des lignes régionales.

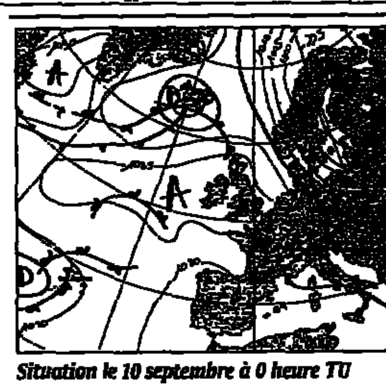
■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** Conséquence de l'alliance entre Air New Zealand et Ansett Australia, le G'Day airpass proposé est valable pour les voyages en Australie et en Nouvelle-Zélande ainsi qu'entre les deux pays. Chaque coupon (il faut en acheter au moins deux) coûte de 800 F à 1 000 F. Air New Zealand opère 5 vols hebdomadaires de Londres (3 de Francfort) à destination d'Auckland, Sydney ou des îles du Pacifique via Los Angeles. Renseignements au 01-43-80-30-10 et au 01-40-53-82-23.

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





FRANCE métropole			NANCY	8/22	S	PAPEETE	23/29	S	KIEV	10/15	C	VENISE	14/24	S	LE CAIRE	23/34	S
AJACCIO	16/27	S	NANTES	12/23	N	POINTE-A-PIT.	25/31	S	LISBONNE	17/29	S	VIENNE	12/20	N	MARRAKECH	19/35	S
BIARRITZ	14/26	N	NICE	19/25	S	ST-DENIS-RÉ.	18/24	N	LIVERPOOL	12/18	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	11/25	S
BORDEAUX	13/27	N	PARIS	9/23	S	**EUROPE**			LONDRES	11/20	N	BRASILIA	18/27	P	PRETORIA	13/15	P
BOURGES	10/25	S	PAU	12/27	S	AMSTERDAM	12/20	N	LUXEMBOURG	9/22	S	BUENOS AIR.	5/13	N	RABAT	19/27	S
BREST	12/19	N	PERPIGNAN	17/29	S	ATHENES	21/29	S	MADRID	19/34	S	CARACAS	26/32	S	TUNIS	21/32	S
CAEN	9/19	S	RENNES	12/23	N	BARCELONE	20/27	S	MILAN	15/27	N	CHICAGO	14/20	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	10/19	S	ST-ETIENNE	10/27	S	BELFAST	11/14	N	MOSCOU	9/14	P	LIMA	21/24	C	BANGKOK	26/33	P
CLERMONT-F.	9/28	S	STRASBOURG	9/22	S	BELGRADE	10/21	S	MUNICH	6/23	S	LOS ANGELES	19/24	S	BOMBAY	27/30	P
DIJON	10/24	S	TOULOUSE	13/29	S	BERLIN	11/22	S	NAPLES	20/30	S	MEXICO	12/21	C	DJAKARTA	25/31	C
GRENOBLE	12/27	S	TOURS	10/24	S	BERNE	8/24	S	OSLO	6/19	S	MONTREAL	15/24	C	DUBAI	29/37	S
LILLE	8/20	S	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	10/22	S	PALMA DE M.	18/29	S	NEW YORK	22/25	P	HANOI	25/28	P
LIMOGES	12/25	S	CAYENNE	23/32	S	BUCAREST	7/22	S	PRAGUE	8/19	N	SAN FRANCIS.	15/23	S	HONGKONG	25/31	S
LYON	12/27	S	FORT-DE-FR.	24/31	S	BUDAPEST	11/21	N	ROME	19/29	S	SANTIAGO/CHI	9/15	N	JERUSALEM	20/30	S
MARSEILLE	17/28	S	NOUMEA	17/22	S	COPENHAGUE	13/18	N	SEVILLE	22/35	S	TORONTO	17/22	C	NEW DEHLI	27/32	P
						DUBLIN	10/15	N	SOFIA	6/19	S	WASHINGTON	23/26	P	PEKIN	16/18	P
						FRANCFORT	10/24	S	ST-PETERSB.	11/17	P	**AFRIQUE**			SEOUL	22/28	C
						GENEVE	15/24	S	STOCKHOLM	8/18	S	ALGER	18/33	S	SINGAPOUR	27/32	N
						HELSINKI	8/17	P	TENERIFE	18/23	S	DAKAR	26/30	S	SYDNEY	10/17	S
						ISTANBUL	15/20	S	VARSOVIE	10/17	N	KINSHASA	22/31	P	TOKYO	22/28	N



Situation le 10 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 12 septembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Avec le mois de septembre, arrive le temps des boutures

EN SEPTEMBRE, le jardin est plus beau qu'en août. Les dahlias, les anémones du Japon, les zinnias, tabacs d'ornement, œillets d'Inde, calcéolaires jaunes, sauges rouges et bleues, fuchsias, cosmos, belles-de-nuit et capucines sont à leur apogée. Les asters précoces commencent à fleurir, bientôt les plus hauts s'épanouiront. La fraîcheur de la nuit, la rosée requinquent des plantes que les grandes chaleurs de l'été ont malmenées quelque peu.

Les rosiers remontants – pas les grimpants, mais ceux qui fleurissent au printemps puis en automne – sont en bouton près d'éclore, quand ce n'est déjà fait. La couleur de leur deuxième floraison est souvent plus soutenue, plus lumineuse que celle de la première. Cornellia, l'un des plus beaux rosiers musqués, passe ainsi du rose-jaune chamoisé au rose cuivré, et ses feuilles prennent des tons rougeâtres splendides. Résistons à la tentation d'en faire des bouquets, les rosiers souffrent beaucoup de ces coupes d'arrière-saison.

Cette année, l'alternance de chaud et de froid, de sécheresse et de pluies diluviennes a provoqué le comportement curieux de certaines plantes. Des cerisiers, sans feuille depuis début août, se mettent à fleurir – ne rêvons pas, ils ne porteront pas de cerises à Noël –, les marronniers défeuillés depuis un bon mois pour certains, porteurs de feuilles desséchées pour les autres, sont aussi en fleur à Paris et dans les grandes villes. Il faudrait avoir le courage d'arracher ces malheureux arbres qui ne supportent pas la pollution des villes et encore moins le sel que l'on épand sur les trottoirs pour faire fondre la neige et la glace. Il faudrait les remplacer par des arbres plus robustes – sans pour autant renoncer à lutter contre la pollution. Il faudrait en tout cas ne plus en planter de nouveaux.

CONFUSION DES SAISONS

Les marronniers de la campagne des alentours de Paris commencent, eux aussi, à confondre les saisons. Le phénomène ne prend pas la même ampleur qu'à Paris (en bas des Champs-Élysées et boulevard Arago, dans le 13e arrondissement, la situation est pitoyable), mais il y a dix ans de cela, ces arbres ne prenaient pas leurs teintes d'automne dès la mi-juillet, avant même que le bois ne soit « aoûté ».

Aoûté, un mot que l'on rencontre tellement souvent dans les dictionnaires de jardinage que l'on en oublie de l'expliquer. On dit d'une pousse qu'elle est « aoûtée » quand, sa croissance terminée, sa texture devient plus dure, et que son écorce se constitue et devient du bois. Cette phase intervient au cours des mois d'août et de septembre sous l'effet de la chaleur du jour, de la froideur de la nuit et du raccourcissement de l'ensoleillement. Quand le bois est « aoûté », le bourgeon terminal de la pousse s'endort jusqu'au printemps, que la plante perde ses feuilles l'hiver (plantes caduques), ou qu'elle les garde (plantes persistantes).

Début septembre est le moment idéal pour bouturer un grand nombre de plantes gélives qui gagnent à êtres conservées l'hiver sous la forme de petits plants et sont ainsi multipliables à foison. Ce mode de multiplication ne doit pas faire peur aux débutants. Ils devront plutôt prendre garde à ne pas se laisser déborder par le nombre de plantules obtenu. Dans tous les cas de figure, il faut se munir d'un couteau propre et bien aiguisé, voire d'un sécateur ou d'une solide paire de ciseaux.

LE NOMBRE D'YEUX

Les boutures seront prélevées sur le pourtour de la plante, en sélectionnant des pousses dont l'espace entre les feuilles est réduit et dont le bois est devenu plus dur. Leur longueur ne s'exprime pas en centimètres, mais en nombre d'yeux – les bourgeons qui sont le long de la branche – ou de feuilles. Il faut que trois ou quatre bourgeons soient en terre et que deux ou trois soient à l'air libre. La bouture sera coupée juste en dessous d'un bourgeon, après quoi toutes les feuilles de sa partie inférieure seront supprimées. Il est bon de laisser deux ou trois paires de feuilles à l'extérieur et de ne pas les mutiler en les coupant de moitié comme cela est souvent recommandé.

Ensuite, on piquera les boutures dans une terre très légère et aérée, de préférence à la périphérie du pot plutôt qu'en plein milieu, sans trop les serrer. Par terre légère, entendons mélange de terre de bruyère, de tourbe et de sable. Mettre ce pot dehors, à l'ombre, arroser de façon régulière sans noyer les boutures. Juste avant les gelées, rentrer les pots dans une pièce claire maintenue hors gel jusqu'au mois de mai. Bien surveiller tout l'hiver que les boutures ne pourrissent pas.

En mars, il faudra repiquer chaque plantule dans un pot isolé et dans un mélange terreux un peu plus consistant, donc sans sable. A partir d'avril, endurcir les plantules en leur faisant prendre l'air chaque fois que c'est possible en évitant absolument de les mettre au soleil. En mai, il suffira de les mettre dehors dans leur pot définitif : à l'ombre une semaine, au soleil ensuite. Lors de cette étape, c'est souvent l'hécatombe : ne jamais mettre au soleil une plante qui vient de passer l'hiver protégée par des vitres. Même un cactus. Le coup de soleil leur serait fatal.

Alain Lompech

Plantes à multiplier

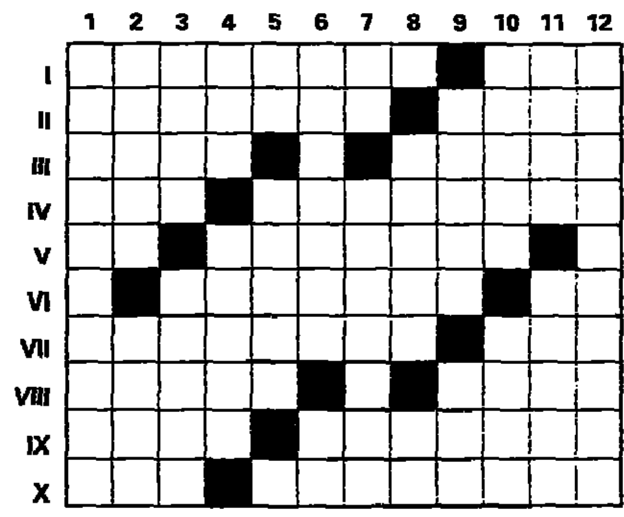
Fuchsias, géraniums érigés et lierres, pétunias retombants – appelés surfinias –, calcéolaires jaunes, daturas arbustifs, lantanas, héliotropes, anthémis, abutilons ont « aoûté » leur bois. Plus dense, moins humide, il pourrira moins facilement, supportera le manque d'eau provoqué par la coupe et racinera beaucoup plus vite. Début septembre est aussi le moment idéal pour bouturer les rosiers anciens, et notamment les grimpants aux branches longues et souples, comme Albéric-Barbier.

A la différence des variétés modernes qui, très souvent, poussent mal sur leurs propres racines, de nombreuses variétés anciennes croissent admirablement ainsi. Les rosiers seront bouturés comme les plantes gélives, mais on mettra une bouture par pot, que l'on enterrera au pied d'un mur pendant tout l'hiver. Au printemps, on mettra la bouture racinée en place, dans un trou comblé à parts égales de terre de jardin et de terreau. De copieux arrosages et un peu d'engrais liquide tous les quinze jours donneront des résultats rapidement visibles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97197

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas compris sur la facture. Tout est compris sur la facture. – II. Mettra dans l'erreur. Un roi mis dans l'erreur. – III. Poils protecteurs. Nous devons la protéger pour la transmettre à nos enfants. – IV. Personnel. Prit grand soin. – V. La voiture du général. Plein les gaz. – VI. Travail de ferrailleur. Le bismuth. – VII. Blanchies pour protéger. Pour payer à Sofia. – VIII. Prépare le gigot. Sur une table indienne. – IX. Cent en désordre. Champion des poids lourds aujourd'hui disparus. – X. Lentilles pour le fourrage. Ça va mal quand on est à côté.

VERTICALEMENT

1. Sont mis à la porte. – 2. Frais de dépassement. Passé très récent. – 3. Plante très riche en soude. Poudres magiques pour nos fondements. – 4. Anges gardiens à la plage comme à la ville. En grande quantité. – 5. Interjection. Fait en partant. – 6. De mauvaise humeur. Bouts de bois. – 7. Démonstratif. Huiles protectrices. – 8. Courtisane qui inspira France et Massenet. Gai participe. – 9. Le roi du spaghetti au cinéma. Ferme et soutient. – 10. Joli coup de dés. La base de notre alimentation. – 11. Descend du mont Lozère et se jette dans la Garonne. Un basque qui a fait le tour du monde. – 12. L'expression de tous nos talents.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97196

HORIZONTALEMENT

I. Pavot. Opiacé. – II. Adage. Bulles. – III. Neri. Etiolas. – IV. Drivèrent. Ne. – V. Céline. Is. – VI. Te. Aguets. – VII. Ho. Freeshops. – VIII. Viragos. Eloi. – IX. Aladin. Email. – X. Retors. Fesse.

VERTICALEMENT

1. Panda. Hvar. – 2. Ader. Toile. – 3. Varice. Rat. – 4. Ogive. Fado. – 5. Té. Elargir. – 6. Erigeons. – 7. Obtenues. – 8. Puînées. Ef. – 9. Ilot. Thème. – 10. All. Isolas. – 11. Céans. Pois. – 12. Esse. Asile.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1753

UNE VARIANTE DE GUILLEMARD

Parmi les joueurs de l'équipe américaine qui a été sélectionnée pour aller au championnat du monde en Australie, en 1989, Hugh Ross est réputé pour sa technique. Voici un chelem qu'il a certainement joué très vite dans le Grand National d'Amérique.

Nord : ♠ A 4 ♡ D 7 6 ◇ D 4 ♣ A R 8 6 4 3
Ouest : ♠ 6 2 ♡ V 9 3 ◇ V 9 5 2 ♣ V 10 9 2
Est : ♠ R D 9 8 5 3 ♡ 8 2 ◇ R 10 8 3 ♣ 7
Sud : ♠ V 10 7 ♡ A R 10 5 4 ◇ A 7 6 ♣ D 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	1 ♣	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ◇
passe	4 ♡	passe	6 ♡...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique, *comment Ross en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense (les atouts étant 3-2) ?

Réponse

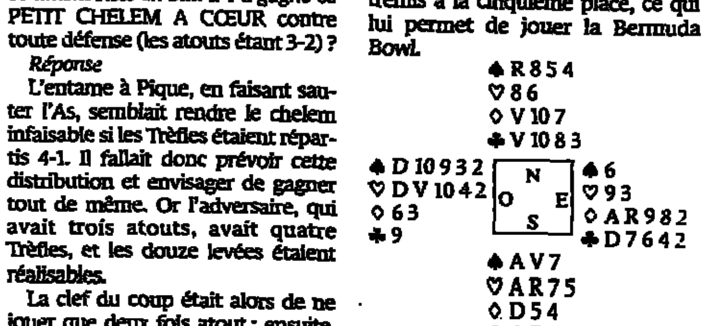
L'entame à Pique, en faisant sauter l'As, semblait rendre le chelem infaisable si les Trèfles étaient répartis 4-1. Il fallait donc prévoir cette distribution et envisager de gagner tout de même. Or l'adversaire, qui avait trois atouts, avait quatre Trèfles, et les douze levées étaient réalisables.

La clef du coup était alors de ne jouer que deux fois atout ; ensuite, Ross tira la Dame de Trèfle, puis le Roi de Trèfle. Si la couleur avait été répartie 3-2, tous les Trèfles auraient été maîtres et Ross aurait joué la Dame de Cœur pour faire tomber le dernier atout. Mais, au deuxième tour à Trèfle, Est ne fournit plus et il ne coupa pas car, manifestement, il n'avait plus d'atout. Alors Ross coupa un Trèfle et il remonta au mort par la Dame de Cœur pour faire les derniers Trèfles maîtres.

Ce coup est une bonne illustration de la manœuvre de Guillemard.

LES FRANÇAIS A MONTECATINI

Voici une donne du match France-Italie qui a été jouée aux Championnats d'Europe à Montecatini, en juin dernier. Les Italiens ont remporté le titre, mais la France, avec Chemla, Perron, Lévy, Mari, Mouiel et Multon, a terminé in extremis à la cinquième place, ce qui lui permet de jouer la Bermuda Bowl.



Nord : ♠ R 8 5 4 ♡ 8 6 ◇ V 10 7 ♣ V 10 8 3
Ouest : ♠ D 10 9 3 2 ♡ D V 10 4 2 ◇ 6 3 ♣ 9
Est : ♠ 6 ♡ 9 3 ◇ A R 9 8 2 ♣ D 7 6 4 2
Sud : ♠ A V 7 ♡ A R 7 5 ◇ D 5 4 ♣ A R 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Fallen.	Lévy	Nilsland	Mari
passe	passe	2 SA	contre
3 ◇	passe	passe	3 SA...

Fallenius, en Ouest, a entamé le 6 de Carreau pour le Valet du mort et Est a laissé passer. *Comment Christian Mari, en Sud, a-t-il gagné* ce contrat de TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

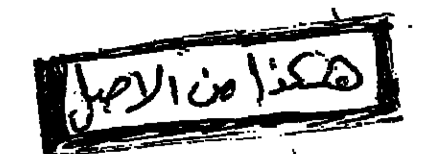
Note sur les enchères

Est avec son annonce de « 2 SA » a indiqué un bicolore de mineures. Ouest montre sa « plus longue mineure » en disant « 3 Carreaux ». Et Mari, en Sud, fut très courageux en annonçant « 3 SA ».

En salle fermée, Chemla, en Est, a chuté de deux levées « 2 Carreaux » (100 pour la Suède).

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



CINÉMA Le troisième film hollywoodien de John Woo (metteur en scène de *The Killer*) s'inscrit dans la tradition la plus féconde et la plus originale du film criminel







D.R.

américain de ces quinze dernières années. ● SUR UNE INTRIGUE qui est un défi lancé au bon sens et au vraisemblable, *Volte/face* met en présence deux ennemis jurés, interprétés par John Travolta et Nicolas Cage. ● PARMI les autres films de la semaine, *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic, et *Artemisia*, d'Agnès Merlet.

Nicolas Travolta et John Cage de l'autre côté du miroir

Volte/Face. Le troisième film hollywoodien de John Woo est une œuvre remarquable, où un policier et son ennemi deviennent des figures interchangeables et des personnages vulnérables

Film américain de John Woo. Avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Nick Cassavetes. (2 h 15.)

Un homme sort de sa mallette un fusil à lunette ; il est interprété par Nicolas Cage. A l'autre bout de sa lunette, à plusieurs centaines de mètres de là, se trouve John Travolta, juché avec son fils sur le cheval de bois d'un manège. Une première balle part, transperce Travolta, puis son fils qui n'en sortira pas vivant. Le tout est filmé en temps réel, en noir et blanc, sans un mot. Ce n'est pas *Mission : Impossible*, c'est *Volte/Face*, le dernier film de John Woo. Et accessoirement, après les médiocres *Chasse à l'homme* et *Broken Arrow*, une oeuvre remarquable qui témoigne d'une capacité d'adaptation aux studios hollywoodiens que l'on ne soupçonnait pas chez le metteur en scène.

Si *Volte/Face* n'était à ce point hiératique, il serait burlesque. D'inspiration cartoonesque, son intrigue est un défi lancé au bon sens et au vraisemblable. Un flic (John Travolta) accepte de subir une opération de chirurgie esthétique pour prendre l'apparence de son ennemi juré (Nicolas Cage), capturé par ses soins et tombé dans un coma, de manière à pénétrer dans une prison d'Etat ultrasecrète où se trouvent le frère de Cage qui seuls savent où est dissimulée une bombe placée dans un quartier de Los Angeles.

Cage se réveille entre-temps, force un chirurgien à lui redonner le visage de Travolta, fait libérer son frère de prison, endosse l'identité de son ennemi juré, son job de flic spécialisé dans la lutte anti-terroriste, sa femme modèle et sa fille en pleine puberté cloîtrés dans leur petit pavillon de banlieue, et laisse Travolta moisir en prison, désormais titulaire de l'apparence de sa bête noire.





DESSIN JACQUES VALOT

Personne d'autre que John Woo n'aurait pu se sortir d'un sujet à ce point aberrant, sans doute parce qu'il a mieux intégré que d'autres réalisateurs hollywoodiens à quel point ses personnages n'étaient au mieux que des figures, interchangeables, et donc manipulables comme des pièces sur un échiquier.

Et ce jeu chez John Woo est toujours à base d'amitié virile. *The Killer*, son film le plus abouti à ce jour, esquissait un parallèle entre le tueur à gages qui effectuait son dernier contrat pour réunir l'argent nécessaire à l'opération qui permettrait à une jeune chanteuse de retrouver la vue et le flic lancé à sa poursuite. L'attirance réciproque entre les deux hommes finissait par les rendre interchangeables.

EFFET PARADOXAL

Dans *Volte/Face*, John Woo va jusqu'au bout de son narcissisme. Ce qui n'existait jusqu'alors dans son cinéma qu'à l'état de métaphore est posé ici de manière explicite : la stricte équivalence de ses deux principaux protagonistes, condamnés à regarder leur visage posé sur le corps de leur ennemi. La figure de style symbolique du cinéma de Woo, passage obligé de tous ses films, du *Syndicat du crime* à *Une balle dans la tête* en passant par *The Killer*, c'est-à-dire deux hommes brandissant le bras tendu le même pistolet à la face de l'autre, s'est désormais transformée en figure humaine. Cette nouvelle figure a un effet paradoxal. Loin de masquer les émotions de ses personnages, à peine refoulées par Cage et Travolta, qui n'en peuvent plus d'étouffer sous le masque de leur nouvelle identité, celles-ci ne cessent de sortir et de se propager de plan en plan. Il suffit que Cage laisse échapper un soupir de désespoir dans sa nouvelle cellule, laisse apparaître un rictus censé le conforter dans son emploi de brute épaisse à laquelle sa mission l'a condamné, ou que Travolta embrasse la femme de son ennemi, pour que tous les repères se brouillent (et pas seulement cette dichotomie rassurante entre le bien et le mal), et témoignent d'un brouillage optique où le spectateur se doit de saisir que chaque image est en fait inversée.

Pourquoi cette démarche est-elle si belle ? Parce qu'elle rend tous ses personnages vulnérables. Travolta pris dans une existence de père de famille, séduit par une femme dont il ne connaît rien, troublé par les gestes d'une femme qu'il se met à aimer, Cage contraint d'assumer la parenté du fils de son ennemi, trouvant dans ce garçon la réplique exacte de l'enfant qu'il a perdu quelques années plus tôt, la femme du flic qu'interprète Travolta transformé ensuite en Cage, confrontée à un mari d'emprunt dont elle finit par apprécier la brutalité des gestes.

Volte/Face s'inscrit à sa manière dans la tradition la plus féconde et la plus originale du film criminel américain de ces quinze dernières années. *Le Sang du châtiment*, de *William Friedkin*, s'ingéniait à filmer en gros plan le cerveau d'un tueur en série comme pour mieux cerner la nature du mal qu'il propageait, *Le Sixième Sens*, de Michael Mann, établissait une équivalence entre un serial killer et le flic lancé à sa poursuite, capable de se mettre dans la peau du criminel qu'il recherchait.

Cette volonté de cerner au plus près le mal, de lui donner une forme, est au cœur du dispositif de *Volte/Face*, qui s'efforce de découper la figure maléfique de Nicolas Cage, ses cheveux, son souffle, ses yeux, comme un échantillon placé dans une lamelle de microscope.

Samuel Blumenfeld

John Woo, réalisateur

« Mes personnages sont comme deux anges, l'un bon, l'autre mauvais »

ENTRETIEN CINÉMA

« *Volte/Face* est votre troisième film à Hollywood. Que regrettez-vous le plus de votre travail à Hongkong ?

– Ce que je regrette, c'est la liberté de création. A Hongkong, vous pouviez davantage faire ce que vous vouliez et créer selon votre imagination. Il y a moins de personnes qui interviennent dans la réalisation des films. Tout va beaucoup plus vite. Si vous aviez envie de faire quelque chose vous le faisiez tout de suite. A Hollywood, il faut se bagarrer durement. Beaucoup trop de gens ont des idées qu'ils veulent vous imposer. Ils ont peur du goût du public et de la nouveauté. Tout est beaucoup plus simple à Hongkong.

– Vous êtes trois réalisateurs de Hongkong avec Tsui Hark et Ringo Lam à avoir débuté votre carrière hollywoodienne avec un film de Jean-Claude Van Damme.

– Le meilleur moyen d'entrer à Hollywood est de faire un film d'action. Par ailleurs, Jean-Claude Van Damme désirait vraiment travailler avec des cinéastes de Hongkong.

– *Volte/Face* apparaît comme un film très personnel. Aviez-vous la liberté de travailler sur le scénario ?

– Oui. Le producteur m'a vraiment soutenu. Il aimait mon style particulier. A l'origine, c'était un scénario de science-fiction proche de *Blade Runner*. J'ai demandé qu'on enlève 90 % des effets spéciaux et que ce soit plus réaliste. J'ai travaillé avec les scénaristes de très près. Nous nous sommes concentrés sur les personnages. Ce qui correspond davantage à ma personnalité. J'ai été écouté.

– Il y a dans *Volte/Face* des éléments qui relèvent du cinéma fantastique, de l'horreur gothique entre l'expressionnisme allemand, le mythe de Frankenstein mais aussi *Les Yeux sans visage*, de Georges Franju.

– J'ai pris à Franju l'idée de l'opération chirurgicale où les visages sont découpés. Mais en même temps j'ai pensé à Hitchcock, à sa manière de créer la tension, le suspense. Je voulais effrayer le public. Mais je ne voulais pas faire quelque chose de grossier, et j'ai utilisé toutes les ressources du montage pour surprendre le spectateur et lui faire retenir son souffle.

– Le personnage joué par Travolta doit changer, souffrir et aussi connaître la tentation. *Volte/Face* n'est-il pas une métaphore de l'Incarnation ?

– Oui. C'est l'idée principale. Mais je vois aussi les deux personnages comme deux anges, l'un bon, l'autre mauvais.

– Quelle est la signification de la scène où l'enfant écoute la chanson *Over the Rainbow* pendant la fusillade ?

– Pour moi l'enfant représente l'innocence, la pureté, et l'avenir. La chanson n'était pas dans le scénario à l'origine. J'en ai eu l'idée sur le plateau. Sans cela, la tuerie n'aurait pas de signification.

– Vous avez déclaré que le cinéma français de la nouvelle vague avait eu beaucoup d'influence sur vous.

– Jacques Demy, Jean-Pierre Melville et François Truffaut ont eu beaucoup d'importance pour moi. Quand j'ai vu *Les Parapluies de Cherbourg* dans les années 60, j'ai appris le romantisme, la beauté de l'amour, la tristesse de la vie. Melville a créé des personnages solitaires mais très déterminés. Ceux que j'ai filmés leur ressemblent. Les films de Truffaut parlent de l'amour. Ils sont très romantiques. Mais Truffaut a aussi été le premier à utiliser l'arrêt sur image dans une scène dramatique. J'ai souvent employé cette technique qui m'avait frappé chez lui. Ce que j'aime par-dessus tout, c'est que l'on voit qu'il aime véritablement ses acteurs.

– Quels sont vos projets ?

– Je prépare *The King's Ransom*, qui sera une comédie d'action avec un triangle amoureux, comme dans *Jules et Jim*. L'un des personnages sera joué par Chow Yun Fat. Il y a longtemps que je voulais refaire un film avec lui. J'ai également en projet une sorte de Lawrence d'Arabie en Chine, *The Devil's Soldier*, sur un Américain qui ressent une véritable fascination pour la Chine.

– Que pensez-vous de la situation à Hongkong aujourd'hui ?

– Je pense qu'il n'y aura pas beaucoup de changements. Certes il y aura des limites à la liberté d'expression et une augmentation du contrôle des médias, mais le gouvernement chinois tiendra ses promesses.

» Dans l'avenir, la Chine continentale sera obligée de s'ouvrir davantage. Avant la transition, de nombreux cinéastes sont partis. Ils ont ainsi laissé la place à de jeunes réalisateurs. Ils apporteront quelque chose de neuf au cinéma de Hongkong. »

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Un beau coin de table ronde et noire

Buud-yam. Gaston Kaboré conte une épopée à l'échelle du continent africain

Film burkinabé de Gaston Kaboré. Avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Sévérine Oueddouda, Colette Kaboré, Augustine Yaméogo. (1 h 37.)

Buud-yam est une épopée. Une grande histoire de quête, pleine de batailles et de rencontres fantastiques, de princesses, de paladins et de sorciers. Mais *Buud-yam* est aussi un récit intérieur, très intime. Et, évidemment, un film africain, c'est-à-dire fauché.

De cette contradiction naît sa beauté, à la fois lyrique et très proche – ce n'est que l'un des dualismes sur lesquels est construit ce film en mouvement, qui n'oublie jamais de marcher sur ses deux jambes. Le film se joue entre maintenant et avant. Avant (ceux qui parmi les spectateurs le savent, les autres s'en douteront ou pas, ce n'est pas grave), ce fut l'histoire de l'enfant trouvé Wend-Kuni, qui donnait son nom au premier long métrage de Kaboré, en 1982. Devenu jeune homme, Wend-Kuni est très aimé de sa famille, et surtout de sa soeur adoptive, beaucoup moins du reste du village pour lequel il est resté un étranger, promptement accusé de tous les maux qui assaillent la communauté. Au point de se demander lui-même s'il n'est pas responsable du mal mystérieux dont dépérit celle qu'il aime davantage que comme une soeur.

Wend-Kuni part au loin chercher le remède qui la sauvera, ses tribulations sont entrecoupées d'extraits de l'ancien film, qui inscrivent dans une autre durée les aventures racontées par *Buud-yam* – titre qui pourrait se traduire aussi bien par « l'esprit des ancêtres » que par « l'intelligence de la graine ».

Le film se joue, aussi, entre ici et là-bas. Ici dans le village, dont on sait (surtout depuis le splendide *Rabi*, 1992) comment Gaston Kaboré peut s'en faire le chroniqueur attentif, chaleureux et narquois ; là-bas, dans cet extérieur qu'explore le héros, extraordinaire enchaînement de paysages qui, sans folklore, amène à l'écran toutes les apparences de l'Afrique. Puisque c'est bien une fable à l'échelle continentale que brosse Kaboré, en toute modestie apparente des moyens matériels et narratifs mis en oeuvre. La modestie des moyens matériels est bien réelle, celle des moyens narratifs non : avec une grande fluidité dans le récit, tous les procédés cinématographiques sont mis à contribution, tandis que le film passe de la comédie à l'aventure, du fantastique à la chronique puis au drame sans paraître même s'en soucier.

« Ici » et « là-bas » devient ainsi, aussi, ici en Europe et là-bas en Afrique. Le mouvement qui rapproche les deux continents, la palpitation du singulier (les tribulations de Wend-Kuni) au général (une fable de courage et de tolérance) étant aussi portée par la bande-son. Michel Portal, musicien immense qui ne consacra pas toujours aux bandes originales des films le plus inventif de son talent, signe ici une musique d'une liberté précise et discrète, à la mesure de l'élan qui porte le film.

J.-M. F.

Dans la ville encerclée, la spirale de la folie

Le Cercle parfait. L'œuvre noire de la guerre à Sarajevo contée sans pathos

Film bosniaque d'Ademir Kenovic. Avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica. (1 h 48.)

C'était le film impossible. Plombé de bénéficier à l'avance de tous les acquiescements, de toutes les cautions. Un film sur Sarajevo tourné à Sarajevo par un Bosniaque. Mieux, le héros du cinéma bosniaque, resté dans la ville durant le terrible siège et y animant des équipes de tournage dont les images ont interpellé le monde. Un film écrit sous le feu des snipers, en compagnie du poète national, Abdul Sidran. On se voyait déjà collé au mur de l'approbation obligatoire. Pas du tout. Ademir Kenovic et son *Cercle parfait* déjouent tous les pronostics, surtout la mise en spectacle des douleurs, pourvoyeuse d'une compassion qui ne sert qu'à paver le chemin de la bonne conscience.

Le résultat est d'autant plus impressionnant que le film semble accumuler tous les ingrédients de la geste sentimentale et consensuelle. Deux orphelins de guerre recueillis par un poète alcoolique et errant dans la ville martyre en compagnie d'un chien blessé, voilà le synopsis. Mais pas le scénario, il y manque la composante essentielle : *Le Cercle parfait* est, au sens strict, une histoire de fous. La folie des Sarajéviens enfermés, harcelés, frappés centimètre par centimètre dans leur être par la haine des assiégeants.

AVEC L'ÉVIDENCE DES INSENSÉS

Cela rend fou, dit Kenovic, inéluctablement. Nous ne sommes pas des gentilles victimes réclamant qu'on les plaigne ou qu'on les console, nous sommes des gens qui ne savent plus comment rétablir les ponts avec le genre humain, qui ne savent comment le demander. Avec cet enjeu, le film ne perd pas une seconde à expliquer par exemple que les assiégeants étaient des méchants. Pour qui vécut dans Sarajevo durant le siège, se poser la question serait d'une incompréhensible obscénité.

La grande réussite du film tient à la manière sèche, comme évidente – de cette évidence dont semblent assurés les insensés –, dont le film mélange tragédie collective et petits drames personnels, situations réelles et rêvées, événements spectaculaires (comme un raid de tueurs serbes), montrés comme quelques fragments indiscernables, et chronique quotidienne du siège, susceptible de dériver à tout instant (pour un seau d'eau ou un morceau de bois) en délire collectif. Les fantômes, les visions hantent le film, ils ont un statut aussi trivial que les plus humbles soucis matériels. Cette retenue du point de vue permet de voir comme jamais ce qu'on croyait n'avoir que trop regardé, les rues où les gens courent pour échapper aux snipers, les grands containers, les fenêtres cassées une par une, étage par étage, maison par maison, comme par un enfant infiniment malfaisant, infiniment obstiné.

Alors il y a un récit, bien sûr, des événements terribles ou banals, des rebondissements, comme on dit – on dit de si drôles de choses. Et puis il y a des rimes internes, souterraines, qui murmurent l'essentiel, la folie de tout cela à laquelle nul n'échappe, au rythme d'une sorte de basse continue, la mort. La mort compulsive du poète qui se pend dès qu'il rêve, la mort du langage dans la bouche de l'enfant muet, la géographie urbaine structurée par les axes des tirs, délimitée par les cimetières, la mort de la communauté dans les affrontements pour des broutilles, la mort de l'ailleurs réel par le bouclage de la ville cernée d'assassins et de l'ailleurs imaginaire quand la guerre contamine aussi les rêves. Tout cela sans un gramme de pathos, dans l'enchaînement simple des jours, aux côtés d'une poignée de protagonistes venus là, sur l'écran, sans tambour ni trompette, dire à mi-voix qu'il est encore arrivé un drôle de truc à l'espèce humaine, quelque part dans le sud de l'Europe à la fin du XX[e] siècle.

Jean-Michel Frodon

Ademir Kenovic, jusqu'au bout de l'urgence

« IL FAUT ÉCOUTER *les autres, et n'en faire qu'à sa tête.* » C'est fini, à présent. Son film, présenté en avant-première à Sarajevo le 2 mai, puis en ouverture de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes, sort en salle. Une aventure insensée se termine. Pourtant la voix étrangement douce et grave qui sort du corps d'échassier d'Ademir Kenovic répète encore ces maximes crânes, un peu déclamatoires. Celles qui l'ont accompagné depuis cinq ans, depuis le début de la guerre en Bosnie. Maximes de résistant, devises d'artiste.

PORTRAIT

Lorsque les Serbes commencent le siège de Sarajevo en avril 1992, ils entraînent la fuite d'une partie de la population, dont beaucoup d'intellectuels et de créateurs. Ademir Kenovic, réalisateur alors âgé de quarante-deux ans, remarqué grâce à deux films (*Un supplément d'âme*, 1986, *Kuduz*, 1989), ne fait pas ses valises. Sa maison, hors de la ville, est occupée et en partie détruite, lui s'installe au cœur de Sarajevo, où il a créé deux ans plus tôt Saga (Sarajevo Group of Authors), association réunissant la plupart des gens de cinéma de la cité. Il va en faire l'œil collectif de la ville martyre et combattante, organisant les équipes de tournage qui, généralement en vidéo, enregistrent sans cesse la vie quotidienne aussi bien que les affrontements. Saga, qui fournit en documents les télévision du monde, produit aussi ses propres réalisations, dont le film de montage *MGM* et – avec Patrice Barrat et les équipe de Point du jour – la série *Chaque jour pour Sarajevo*, diffusée quotidiennement sur Arte en 1994 et 1995.

Avant le début du siège, Kenovic voulait écrire son prochain film avec le poète Abdulah Sidran (déjà cosignataire de *Kuduz*, après avoir collaboré avec Emir Kusturica sur ses premiers scénarios, et notamment auteur du très beau recueil *Je suis une île au cœur du monde*, édité par La Nuée bleue). Malgré la guerre, les deux compères s'installent dans une chambre du célèbre hôtel Holliday Inn sur Sniper Alley, et écrivent. La première version du script est terminée, au milieu des explosions, fin 1992. *« Il y en aura huit autres avant le début du tournage, en février 1996*, dit le cinéaste. *La substance de la première est toujours là, mais il ne reste rien des apparences. »*

L'expérience quotidienne de la guerre et le travail avec Saga, travail permanent d'enquête sur les effets matériels et psychiques du siège, expliquent, bien sûr, ces évolutions. Et la volonté d'atteindre « un autre niveau de réalité » que celui des centaines d'heures d'actualités télévisées, en se démarquant de l'effet de répétition qu'elles engendrent : *« Les gens ont été submergés d'images, sans comprendre, jusqu'à saturation du mot " Sarajevo ". Je sais qu'il n'ont guère envie,* a priori, *d'un film sur le sujet. J'ai su, chaque jour où je travaillais au* Cercle parfait, *que s'il devait avoir un jour un public, ce serait parce que ce serait un bon film, pas à cause de son sujet. »*

« UN SENTIMENT DE NÉCESSITÉ »

Bien placé pour apprécier le fonctionnement des médias dont il a été, pour Saga, l'interlocuteur, Kenovic ne sous-estime pas leur rôle, mais accuse : *« Les médias auraient pu imposer la paix plus tôt. »* Pour sa part, il dit avoir visé *« une authenticité que je ne retrouvais pas dans les reportages à la télé. Elle exigeait de montrer des comportements " anormaux ", imprévisibles, ce travail sur les êtres humains que fait la guerre. Mais pas de manière documentaire, à l'intérieur d'un récit »*, explique le cinéaste. Il souligne aussi l'influence du personnage extraordinaire – carrure de lutteur, souplesse de danseur, trogne de bon vivant, subtil orchestrateur de mots méfiants du pathos – qu'est Sidran, *« sa façon singulière de sentir les choses, et sa manière de douter sans cesse de tout, et d'abord de lui-même. Il me rappelait chaque jour que ce projet était impossible »*.

Tourné juste après la fin des hostilités (*Le Monde* du 13 avril 1996), le film a été préparé durant le siège. *« J'ai dû réunir, avec l'aide du producteur français Sylvain Bursztejn, une équipe technique et un financement internationaux, en convainquant tout le monde que ce film impossible se ferait malgré tout – nous avons dû tourner certaines scènes sous la protection d'unités anti-sniper et de spécialistes du déminage. Il a aussi fallu, ce fut le plus difficile, venir à bout des oppositions de l'ONU au tournage. En revanche, nous avons bénéficié d'un soutien exceptionnel des habitants de Sarajevo : toute la ville était au courant, pour tous le tournage d'un long métrage de fiction était un formidable symbole de la fin de la guerre. »*

Du même pas, tendu et élastique à la fois, Ademir Kenovic aura arpenté les rues de sa ville sous les bombes, les arènes cinématographiques du monde pour dire le martyre de son pays et rendre possible son film, à nouveau les rues de Sarajevo, pour lui pas encore en paix puisqu'il y prolongeait l'ambiance de la guerre, le temps du tournage. *« J'étais dans une sorte de transe, porté par un sentiment de nécessité qui ne s'est apaisé qu'une fois le film terminé. J'ai déjà oublié combien ça a été dur. »* Ademir Kenovic a terminé cette bataille, il reste cinéaste, travaille sur deux films – *« un en Bosnie, l'autre à travers toute l'Europe »*. Lui souhaiter de pouvoir aller en paix serait, à son égard, davantage qu'une formule toute faite.

J.-M. F

Le récit et les lieux de la « Passion » du « Che »

Ernesto Che Guevara, journal de Bolivie. Un documentaire qui entretient le mythe

Film franco-suisse de Richard Dindo (1 h 32.)

Entré vivant dans la légende par son rôle dans la révolution cubaine, Ernesto Guevara est devenu depuis sa mort, le 9 octobre 1967, l'objet d'un culte, servi à des fins très diverses. L'approche du trentième anniversaire de son assassinat a relancé les initiatives éditoriales, musicales, touristiques ou cinématographiques (*Le Monde* du 18 février). La sortie en salles du film de Richard Dindo s'inscrit évidemment dans ce cadre, même si sa réalisation en 1994 – il a été diffusé sur Arte en 1995 – et la carrière de son auteur empêchent de la considérer comme opportuniste.

Que la trajectoire du cinéaste Dindo ait croisé celle du révolutionnaire Guevara est au demeurant logique, le réalisateur suisse ayant consacré une part importante de son travail à des ciné-biographies de vaincus magnifiques de l'Histoire (*Arthur Rimbaud, une biographie*, 1991 ; *Charlotte Salomon : vie ou théâtre ?*, 1992). *« Je ne crois pas qu'on raconte une biographie à travers un corps »*, a affirmé le cinéaste, qui bâtit ses films à partir des traces (graphiques, littéraires, picturales...) léguées à la postérité par ses « sujets ». C'est ici le journal tenu par Guevara dans les maquis de Bolivie (publié partiellement chez Maspero en 1968, intégralement par La Découverte en 1995), qui guide cette évocation.

Tenu du 7 novembre 1966 au 7 octobre 1967, ce journal relate la dernière année de la vie du dirigeant révolutionnaire qui, entouré d'une poignée d'hommes mal préparés et mal armés, incapable de conquérir la confiance des paysans, lâché enfin par le Parti communiste bolivien comme par Cuba, sera capturé par l'armée bolivienne soutenue par la CIA, puis froidement assassiné dans le petit village de Higuera. Le film de Dindo s'ouvre sur la célèbre photo de son cadavre propagée dans le monde entier par le gouvernement bolivien et s'achève sur le témoignage de l'institutrice de Higuera, qui l'a visité durant sa courte détention dans l'école du village, et dont la parole grave et soutenue constitue assurément le plus beau moment du film.

Entre ces deux séquences, le cinéaste emboîte le pas du héros, filmant les lieux aujourd'hui vides que vient habiter la lecture en voix *off* du journal. Des mots simples, préoccupés du seul quotidien, du moral des hommes, de la tactique, puis assez rapidement de la faim, de l'épuisement, de l'amertume et de la survie de plus en plus problématique. *« Jour noir »*, écrit à maintes reprises Guevara. L'éternel problème du mythe et de l'Histoire n'est pas tranché par le film : d'un côté, le journal, pathétique et prosaïque, dépouille le mythe de ses oripeaux, de l'autre, le film entretient le mythe, en réduisant l'évocation de la figure historique à son calvaire et au récit de sa « Passion ». Dans la pure tradition du messianisme révolutionnaire, on peut dire du « Che » selon Dindo : *« Ecce homo. »*

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

CLANDO

Film camerounais de Jean-Marie Teno. Avec Paulin Fodouop, Caroline Redl, Henriette Fenda, Joseph Momo, Bodule Moukilo. (1 h 38.)

■ *Clando* est un film combatif, qui se bagarre sur plusieurs fronts à la fois. D'abord, il restera comme le premier long métrage de fiction ayant affronté la réalité du mouvement de « démocratisation » du début des années 90 dans l'Afrique francophone. Ce n'est pas rien. A travers l'histoire d'Anatole, le film décrit la répression des espoirs suscités alors, la torture des opposants, la destruction d'une génération moderniste à laquelle le discours de La Baule avait fait croire que les temps avaient changé. Pour cette évocation, le réalisateur ouvre un autre front, sur le terrain de la narration : le récit se déroule en un entrecroisement de mouvements dans le temps, tandis qu'Anatole, sorti de prison, tente de survivre comme chauffeur de taxi irrégulier (« clando ») puis émigre à Cologne tout en se remémorant les épisodes antérieurs, où en les racontant à la jeune activiste allemande à laquelle il s'est lié. Ce récit en flux et reflux chronologique s'ancre simultanément dans une légende traditionnelle, supposée donner le fin mot de l'affaire. Pour que Jean-Marie Teno, qui bénéficie de plus d'une interprétation d'une qualité rare dans les films africains, accomplisse entièrement ses ambitions, il n'aura manqué qu'un peu de dynamisme de la mise en scène. Un peu de liberté accordée à des personnages auxquels cet arsenal narratif finit par peser, pour que *Clando* parvienne à dépasser son statut de manifeste dénonciateur.

J.-M. F.

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS...

Film italien d'Anna Maria Tato. (1 h 36.)

■ Ultime projet cinématographique auquel s'est prêté Marcello Mastroianni avant sa mort, parallèlement au tournage de *Voyage au bout du monde*, de Manoel de Oliveira, ce film est un projet singulier puisque Mastroianni en est l'unique personnage, sa vie d'homme et d'acteur le seul objet, et que celle qui le met ici en scène n'est autre que sa compagne. Le titre évoque Perec, à bon droit : le dispositif, par sa simplicité, laisse toutes ses chances aux puissances de la mémoire et de la parole. Assis dans un jardin, ou dans une barque qui dérive au fil de l'eau, Marcello, dans ce qu'on ne peut s'empêcher de considérer comme ses derniers moments, se souvient, tout simplement. Ce qui se dessine alors, c'est bien entendu tout un pan de l'histoire du cinéma européen, auquel il aura été comme peu d'acteurs associé (de Fellini à Ruiz en passant par Angelopoulos et Mikhalkov), mais plus encore peut-être l'extraordinaire présence cinématographique du personnage, qu'on retrouve dans cet exercice délicat de la confession publique aussi évident et naturel qu'à l'écran. Cette absence de rupture étonne, au point qu'on se demande si Mastroianni n'a pas toujours confondu le métier d'homme et celui de comédien. Susciter cette interrogation devient le plus bel hommage que lui rend ce film.

J. M.

THE ARRIVAL

Film américain de David Twohy avec Charlie Sheen, Lindsey Crouse, Ron Silver. (1 h 55.)

■ *The Arrival* renoue avec une grande tradition paranoïaque de la science-fiction cinématographique : parce qu'il pense avoir capté des signaux venus de l'espace, un jeune astronome est désavoué par ses supérieurs et écarté de sa mission. Son entêtement lui permettra de découvrir l'existence d'un projet d'invasion de la Terre par des extraterrestres et de constater avec horreur que certains des envahisseurs sont déjà parmi nous. Passé une exposition un peu languissante, le film de David Twoby, porté par l'abattage d'un Charlie Sheen en pleine liberté, s'emballe dans un deuxième temps lorsque son héros est contraint de s'enfuir au Mexique et multiplie les péripéties feuilletonesques. L'utilisation des effets spéciaux est astucieusement différée, renouant avec une tradition que le genre avait perdue à Hollywood. Cette série B agréablement modeste est judicieusement teintée d'humour.

J.-F. R.

EN COMPAGNIE DES HOMMES

Film américain de Neil Labutte. Avec Aaron Eckhart, Stacy Edwards, Matt Malloy. (1 h 33.)

■ Remarqué au Festival de Sundance, *En compagnie des hommes* est un film surfait qu'un sujet apparemment sulfureux est venu tirer de l'anonymat. Deux cadres d'entreprise marqués par leurs précédents déboires conjugaux décident de se venger sur une jeune secrétaire muette à qui ils font croire qu'ils en sont tombés amoureux. Le film de Neil Labutte a le mérite de se concentrer sur deux personnages antipathiques en se livrant à une critique des cadres dynamiques des entreprises américaines, mais ce discours n'est soutenu par aucune mise en scène. *En compagnie des hommes* aurait pu être du théâtre filmé qu'on ne verrait pas la différence – faiblesse malheureusement commune à beaucoup de films indépendants américains, qui croient qu'une idée de scénario suffit à cacher l'indigence de la réalisation.

S. Bd

TERRITOIRE COMANCHE

Film espagnol de Gerardo Herrero. Avec Imanol Arias, Carmelo Gomez, Bruno Todeschini. (1 h 30.)

■ Une jeune journaliste de la télévision espagnole, envoyée à Sarajevo assiégée, va très vite céder aux injonctions des dirigeants de sa chaîne et rechercher le scoop à tout prix en détournant des images, truquant des interviews, ou filmant un *sniper* en train d'abattre des civils. Lorsqu'une bombe éclate dans son bureau, elle devient du jour au lendemain une star mondiale. *Territoire comanche* s'interroge sur le rôle d'un reporter de guerre, sur la confiance qu'on peut avoir dans l'image, mais avec une naïveté confondante. Son réalisateur semble découvrir que les reporters de guerre peuvent détourner une information. Le film soulève les problèmes avec l'application d'un élève consciencieux qui aurait oublié qu'un film de cinéma ne ressemble pas forcément à une dissertation.

S. Bd

LES ENTRÉES À PARIS

■ **L'abondance de nouveaux « petits films »,** pourtant la plupart de qualité, nuit aux résultats d'ensemble, en retrait sur ceux de la semaine correspondante de 1996 : mauvais démarrage de *Transatlantique*, d'*Un ami du défunt*, de *Fools*, d'*Elvis* et d'*Un air si pur*. Sans influer beaucoup sur les résultats globaux, *Freeway*, à 34 000 entrées dans 17 salles, *Post-coitum animal triste*, à 24 000 dans 17 salles, et *Hustler White*, à 6 700 dans 4 salles, s'en tirent relativement mieux.

■ *Men in Black* continue de dominer largement le box-office, avec encore 91 000 entrées en cinquième semaine, soit un total de 859 000 qui lui permet de marcher d'un pas assuré vers le million de spectateurs sur Paris-périphérie. Un exploit que ne risquent pas de rééditer les autres grosses productions hollywoodiennes sorties depuis : *Les Ailes de l'enfer* volent bas en troisième semaine avec 41 000 entrées (total : 211 000), *Complots*, également en troisième semaine n'intrigue que 46 000 curieux (total : 210 000), *She's so Lovely* séduit 27 000 amateurs (total : 148 000, toujours en trois semaines) et *Volcano* ne fait plus frémir que 46 000 spectateurs dès la deuxième semaine (total : 146 000).

■ **Le succès de** *Western*, lui, ne se dément pas : le film de Manuel Poirier, qui bénéficie de dix écrans supplémentaires, attire 59 000 compagnons de voyage en deuxième semaine, soit un total de 123 000. Sa courbe de fréquentation devrait lui permettre d'obtenir, au finish, un plus gros score que *Volcano*, sorti le même jour, après avoir distancé Patrick Bruel et son *K*, à 32 000 cette semaine (83 000 en quinze jours). A noter aussi, à moindre échelle, le bel accueil réservé au splendide *La Rivière*, avec 12 000 entrées en deux semaines dans seulement six salles.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

هكذا من الاصل

Le beau trompe-l'œil d'Agnès Merlet

Artemisia. La réalisatrice déjoue les pièges de la reconstitution historique et culturelle

Film français d'Agnès Merlet. Avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic. (1 h 38.)

Artemisia raconte les débuts de la première femme artiste-peintre reconnue par l'histoire de l'art, Artemisia Gentileschi (Rome 1593-Naples 1653), frayant son chemin entre deux hommes peintres, son père; Orazio Gentileschi, et son *initiateur*, Tassi. *Histoire* racontée par une femme, la jeune réalisatrice Agnès Merlet, remarquée en 1994 avec son premier long métrage, *Le Fils du requin*. La symétrie entre la jeune fille peintre et la jeune femme cinéaste, les jeux d'échos entre peinture et cinéma ne sont que les premiers ponts aux ânes que ce film se plaît à dynamiter.

En apparence, l'affaire semble *claire* : *une reconstitution historique soignée*, sous le double signe de la culture et du féminisme. Du matériau pour téléfilm « de qualité », *comme le* cinéma français en fournit à l'hectomètre en se rengorgeant des vertus pédagogiques et spectaculaires de ses productions, autour de l'exemplaire figure de la jeune et belle Artemisia. Celle-ci incarnerait tout à la fois un art à la veille d'une rupture moderne, prêt à sortir dans la nature au lieu de mettre en scène ses modèles dans l'atelier (comme le feront plus tard les impressionnistes, puis la nouvelle vague), en même temps qu'une figure de femme émancipée au sein d'une société macho et obscurantiste.

Entre le soutien de son père, qui reconnaît et défend son talent contre l'aveuglement esthétique et sexiste des institutions mais voudra rogner les ailes d'Artemisia lorsque celle-ci ira au bout de ses aspirations de femme et d'artiste, et le peintre Tassi, mentor et amant ensuite traîné en justice sous l'accusation de viol, le scénario se déroule selon un schéma confortable : qui se déclarerait aujourd'hui contre un art plus libre ? contre le droit des femmes de s'exprimer ?

Scénario au conformisme prestigieux, qui a permis de monter cette coproduction européenne cossue à laquelle il est inhabituel qu'ait accès un jeune cinéaste dès son deuxième film. Sauf qu'à tout instant le film bouge par rapport à ce schéma bien régulier, Agnès Merlet s'ingéniant à instiller le trouble dans le dispositif décoratif, démonstratif et émotionnel qui semblait devoir se mettre en place.

Contre le scénario, la mise en scène effectue son travail de mise en question. Les lumières sont picturales mais le cadrage est celui du reportage, instable, toujours critiquant l'imagerie qui menace d'autant plus dans un film d'époque, et consacré à la peinture. De même la manière dont la cinéaste prend en compte les corps des comédiens, et les utilise « au présent », donnant par exemple à Michel Serrault, loin de tout numéro d'acteur où il lui arriva souvent de s'égarer, une justesse simple et tendue.

PAR-DELÀ LES MÉTAPHORES

Surtout, Agnès Merlet tire le meilleur parti de sa jeune interprète principale, belle, vaillante, surprenante – non pas malgré son accent et ses boutons sur le menton (l'un et les autres étaient si simples à maquiller) mais avec eux. Très remarquable Valentina Cervi, qui aide sa réalisatrice à faire d'Artemisia mieux qu'un archétype et un symbole, un personnage.

Par-delà les métaphores, un mystère porte le film. Il est dans cette pulsion qui pousse la jeune fille, après avoir observé d'un œil clinique des amants sur la plage, à se glisser dans le trou que leurs corps ont creusé dans le sable. Il est dans la similitude entre le châssis quadrillé par lequel Tassi apprend à Artemisia à représenter le monde en perspective et le grillage de la prison où l'initiateur regardera le monde après avoir été embastillé pour avoir aimé la fille, pour n'avoir pas supporté de la voir torturée. A ce moment, le sang coule *sur ses doigts comme du sang* – alors que sur ces mêmes doigts de fille peintre, ce n'était pas du sang mais du rouge, comme disait Godard, qu'elle contemplait après la perte de sa virginité.

C'est de ce côté qu'il faut chercher le mystère qui court sous la surface polie du film. Le mystère de l'hymen et de la rampe, de la clôture des corps et de la distance de la représentation, le mystère du rapport au monde qu'exige la création artistique. Questions troubles qui sont au cœur du romanesque depuis deux siècles et demi (et autour desquelles tournait Barthes commentant le tableau le plus célèbre d'Artemisia Gentileschi, *Judith décapitant Holopherne*), questions qui ont aussi hanté le cinéma moderne, celui du Rivette de *Hurlevent* et de *La Belle Noiseuse*, celui du Téchiné des *Sœurs Brontë* (grand film mal compris auquel celui-ci fait souvent songer), celui du Truffaut des *Deux Anglaises et le continent*.

La distance des corps au monde, l'enjeu du sexe des artistes (hommes ou femmes, hétéro ou homosexuels), prenant la réalité et pris par elle, voilà ce qui habite les ombres d'*Artemisia*, film dont les réelles audaces se parent avec une ironie joueuse des masques de l'académisme.

J.-M. F.

Grosses productions d'« outsiders » au 23e Festival de Deauville

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Inaugurer cette vingt-troisième édition du Festival du cinéma américain de Deauville avec *Air Force One*, de Wolfgang Petersen, en présence de son acteur principal, Harrison Ford, qui y interprète un président des Etats-Unis triomphant de tous les dangers, était pour le moins approprié, sinon symbolique. Au cours de cette première soirée, samedi 6 septembre, et pour bien enfoncer le clou, Anne d'Ornano, maire de la ville, a rendu hommage à la mémoire de Pamela Harriman, l'ambassadeur des Etats-Unis décédée qui démontra un intérêt constant pour la diffusion de la production cinématographique de son pays en France.

La manifestation revendique d'ailleurs clairement son caractère promotionnel en projetant en avant-première les productions des majors distribuées cet automne à Paris et dans toute la France. Mais elle présente également, dans le cadre d'une compétition couronnée par un prix, un panorama de films indépendants réalisés en dehors des studios, supplément d'âme d'une manifestation longtemps accusée de n'être qu'une vitrine publicitaire pour les grandes compagnies hollywoodiennes. La présentation des films de la compétition n'a néanmoins commencé qu'après un premier week-end destiné à donner un avant-goût des principales sorties commerciales de la fin de cette année.

CINÉASTES « ÉTRANGERS »

Volte/face, de John Woo, *Air Force One*, de Petersen, *Copland*, de James Mangold, *Mimic*, de Guillermo del Toro, *Pour une nuit*, de Mike Figgis, fers de lance de l'offensive américaine en Europe n'ont pas grand-chose en commun du point de vue de la qualité. Ces films partagent en revanche la caractéristique d'avoir été réalisés par des cinéastes « étrangers », pour n'être pas nés aux Etats-Unis ou avoir débuté hors du système des studios. De ce point de vue, les hasards de la sélection de ces premiers jours en disaient long sur la stratégie des grandes compagnies californiennes.

Au cours de son histoire, Hollywood a certes toujours fait venir des talents étrangers, et a parfois donné rapidement leur chance à de jeunes auteurs. Aujourd'hui cette pratique non seulement se maintient mais démontre une accélération et une boulimie étonnantes. Bonne recrue pour l'industrie, le réalisateur d'*Air Force One*, grosse machine sans subtilité, est allemand. Après le succès du *Bateau*, tourné en Allemagne, il avait réalisé pour les Américains *Une histoire sans fin*, film destiné au jeune public et qui confirment ses capacités de réalisateur commercial fiable, à qui on peut confier des projets « lourds ». Aux antipodes (à tous les sens du terme), John Woo, l'auteur de *Volte/face*, est chinois. Maître du film d'action à Hongkong, il intègre magistralement des figures de style « allogènes » aux contraintes de la production américaine *(lire page 25)*.

CASSER L'AURA DES « STARS »

Guillermo del Toro est mexicain. Il a été remarqué par son premier film *Cronos*, un étrange récit fantastique qui obtint le prix de la Semaine de la critique au Festival de Cannes en 1993. *Mimic* est son second film. Produit par Miramax, la filiale de Disney qui sait attirer les talents « dissidents », le film mélange les figures d'un fantastique hyperréaliste contemporain avec les clichés du cinéma de science-fiction des années 50. Cette histoire de cafards mutants se développant dans les égouts de New York confirme un talent certain au service d'un genre que Guillermo del Toro semble connaître sur le bout des doigts.

Britannique, Mike Figgis s'était offert son passeport pour Hollywood avec *Stormy Monday*, avant de se faire remarquer aux Etats-Unis avec *Leaving Las Vegas*, suivi de ce *Pour une nuit*, dont le seul intérêt repérable est d'offrir à Wesley Snipes un rôle différent de ses habituels emplois de dur. James Mangold, lui, est natif des Etats-Unis d'Amérique. Mais il s'était fait remarquer avec son premier long métrage, *Heavy*, présenté à la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes en 1995. Il s'agissait d'une chronique de personnages ordinaires de la province. *Copland*, également financé par Miramax, dispose d'une interprétation extraordinaire (Sylvester Stallone, Robert De Niro, Harvey Keitel, Ray Liotta), mais conserve le réalisme et l'absence de séduction du précédent film. Un tel mélange en fait un objet étrange, maladroit et souvent absurde, fort intéressant pourtant par sa volonté de casser, d'une certaine façon, l'aura des *stars* convoquées.

Ces quelques exemples, projetés durant les premiers jours du Festival, auront fait la preuve que Hollywood recherche aujourd'hui plus que jamais des « outsiders » susceptibles de prolonger et de maintenir le système en y apportant des ingrédients nouveaux. Tout est évidemment dans le dosage.

J.-F. R.

Quand la loi est injuste et la justice illégale

Dans l'ombre de Manhattan. Sidney Lumet signe un brillant thriller juridique

Film américain de Sidney Lumet avec Andy Garcia, Richard Dreyfuss, Lena Olin, Ron Leibman. (1 h 53.)

Venu du théâtre, Sidney Lumet s'est fait une réputation de cinéaste sérieux, amateur de récits à thèse. Au sein d'une œuvre inégale, surnagent, depuis le début des années 70, quelques titres remarquables. *Serpico* (1973), *Un après-midi de chien* (1976), *Le Prince de New York* (1981), *Contre-enquête* (1989) sont des films policiers qui dépeignent les symptômes du désordre urbain new-yorkais. La corruption policière, les rapports entre la justice et la loi, la liberté et le pouvoir sont le cœur d'une thématique extrêmement personnelle.

Dans l'ombre de Manhattan est à ajouter au palmarès des réussites de Sidney Lumet. Adapté très librement d'un roman de Robert Daley (déjà auteur du *Prince de New York*), le film semble prendre l'allure d'un thriller juridique. La tentative d'arrestation d'un trafiquant de drogue, menée par des policiers new-yorkais, tourne au fiasco (la mort de trois policiers et la fuite du malfrat). Après avoir organisé le reddition de l'assassin, son avocat tente de faire admettre la légitime défense au cours du procès. C'est pour éviter d'être abattu par des policiers corrompus avec qui il était en affaire que l'homme aurait tiré pour s'enfuir. Sean Casey, le personnage central du film, interprété par Andy Garcia, est l'avocat général du procès, jeune homme méritant, novice sorti du rang et dont le père est un policier blessé au cours de l'opération. Le procès, expédié par le réalisateur, ne sera qu'une étape dans le trajet d'un héros dont les succès faciliteront une carrière politique éclair et l'élection au poste de district attorney général. Sa progression sociale s'accompagnera d'une forte désillusion face à la découverte d'une corruption touchant un entourage qu'il a toujours cru insoupçonnable et la nécessité d'avoir à accepter, perpétuellement, toutes sortes de compromis.

RELATIVISME MORAL GÉNÉRALISÉ

Le scénario, remarquablement écrit à coups d'ellipses temporelles, est entièrement structuré autour de l'affirmation, un peu édifiante peut-être, d'un relativisme moral généralisé. La loi peut être injuste, la justice peut être illégale. *« J'ai découvert*, proclame le héros au cours d'un discours à des étudiants en droit, *que là où l'on pense trouver du blanc ou du noir il y a souvent du gris. »*

Lumet additionne les confrontations psychologiques filmées en très longs plans d'ensemble et durant lesquelles la tension prend une authentique consistance. Cette manière de laisser advenir les significations du récit par la durée et une totale confiance faite aux acteurs (ici tous brillants) tranche avec le tout-venant d'une production hollywoodienne qui multiplie trop systématiquement l'emphase formelle et les effets faciles de montage.

Tout l'art de Lumet réside dans sa précision quasi pédagogique (on apprend énormément de choses sur le fonctionnement de la justice américaine) et sa simplicité, condition paradoxale pour déboucher sur l'affirmation pragmatique que rien n'est simple. Le chaos social et la confusion éthique sont exprimés par la dramaturgie adoptée. Les allées et venues nerveuses du district attorney (extraordinaire Ron Leibman) rappellent, par exemple, le mouvement frénétique d'Al Pacino dans *Un après-midi de chien*, mouvement perpétuel de va-et-vient de personnages ayant perdu le sens et le but de leur action. La réflexion morale exprimée par le film peut basculer vertigineusement. Une succession de plans quasi abstraits durant un interrogatoire de suspects par les fonctionnaires de la police des polices conclue par une réplique terrible *(« Ils sont tous innocents... au début »)* introduit une dimension métaphysique sur la culpabilité fondamentale de l'homme. Changement d'axe discret qui donne un éclairage particulier aux obsessions du cinéaste. *A l'ombre de Manhattan* fait figure d'objet anachronique au sein de la production hollywoodienne actuelle. C'est ce qui en fait la valeur.

J.-F. R.

Catherine Trautmann réaffirme « le rôle régalien de l'Etat dans le domaine du patrimoine »

FOULE des grands jours, mardi 9 septembre, dans les salons de la Rue de Valois : la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, y donnait sa première conférence de presse. A quelques jours de la quatorzième édition des Journées du patrimoine, qui se dérouleront dans toute la France les 20 et 21 septembre, cette rencontre avec les médias était, bien sûr, placée sous le signe du patrimoine, mais aussi de l'architecture.

La ministre a, en effet, officiellement annoncé le rapprochement des deux directions désormais confiées à François Barré (*Le Monde* du 3 septembre), jusqu'à présent responsable de la seule architecture. *« Le patrimoine – discipline scientifique – est devenu une composante importante du cadre de vie des Français au même titre que l'architecture »*, a souligné la ministre. Ce rapprochement, réclamé par le rapport Rigaud, suggéré par Jean-Louis Silicani, chargé de la réforme de l'administration, avait d'ailleurs été envisagé dès 1996 par Philippe Douste-Blazy, le prédécesseur de Catherine Trautmann. François Barré soumettra au ministre, avant la fin de l'année, *« le cadre d'une grande direction cohérente »*, qui devrait permettre de porter sur le patrimoine du XXe siècle un regard nouveau et d'inciter les architectes à s'intéresser davantage aux réhabilitations.

L'intervention de l'ancien maire de Strasbourg avait aussi pour but de redéployer un secteur particulièrement sinistré au cours de l'année passée : le budget de cette direction avait été amputé de 41 % de ses crédits en 1997, régressant, en francs courants, à l'étiage de 1982. Il devrait retrouver en 1998 son niveau de 1996.

Catherine Trautmann a profité de l'occasion pour défendre vigoureusement le volet économique du patrimoine – sans doute à l'intention des fonctionnaires de Bercy, toujours enclins à considérer la culture comme une coûteuse danseuse. *« Le coût de la préservation* [du patrimoine] *est certainement un investissement modeste et fort rentable au regard de ses recettes*, a-t-elle précisé. *Supposons que le patrimoine compte pour le dixième dans la motivation des touristes visitant notre pays, le chiffre d'affaires du tourisme étant globalement de 700 milliards de francs, le patrimoine génère donc 70 milliards de francs d'activité, incluant une part de recettes fiscales pour l'Etat et les collectivités territoriales, sans doute dix fois supérieures aux dépenses de restauration de ce patrimoine. »*

La ministre voit dans ce secteur un gisement d'emplois encore insuffisamment exploité

Elle voit dans ce secteur un gisement d'emplois encore insuffisamment exploité, que ce soit par le biais des activités traditionnelles (entreprises de restauration, métiers d'art) ou des nouveaux métiers à inventer. Elle a également souligné l'importance qu'elle attachait à *« l'action éducative »* consacrée au patrimoine. Dans le même ordre d'idée, François Barré est chargé de mener une réflexion sur *« l'ouverture des classes à l'architecture au sens large »*.

Autre gros dossier à résoudre, celui de l'archéologie de sauvetage, actuellement en complète déliquescence. La logique ultralibérale qui était à l'œuvre ces dernières années devrait être freinée. La ministre a tenu à réaffirmer le rôle de *« l'Etat en matière de prescriptions et de contrôle des opérations archéologiques »*. Une taxe payée par les aménageurs est à l'étude. Comme l'est aussi la modification des statuts de l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales), association loi de 1901 qui gère actuellement 1 300 agents.

La multiplication des édifices classés (45 000) pose le problème de leur entretien. Faut-il se borner à quelques opérations coûteuses ou éparpiller les crédits sur de multiples têtes ? Là encore, la cellule formée par François Barré et Michel Rebut-Sarda (ce dernier chargé du patrimoine et de l'architecture au sein du cabinet ministériel) doit fonctionner. Elle devra aussi réfléchir, dans la foulée, au contrôle du choix des restaurations effectuées par les architectes en chef des monuments historiques, dont le rôle a été contesté récemment à plusieurs reprises.

Sur des dossiers plus ponctuels, la ministre a indiqué que le programme de la refonte du Musée des monuments français serait vraisemblablement infléchi, que les travaux de consolidation du Grand Palais seraient enfin entamés, ainsi que la réfection des arènes d'Arles. Elle a également annoncé le prochain achat par l'Etat du château de Ferney-Voltaire (dans l'Ain, à la frontière suisse), mis en vente pour 15 millions de francs par Sotheby's. L'édifice est en vente depuis deux ans. Le mobilier avait déjà été acquis par l'Etat, pour la somme de 8 millions de francs.

Enfin, si Catherine Trautmann a salué les premiers pas de la Fondation du patrimoine, un organisme privé qui doit se pencher sur le *« patrimoine de proximité »*, elle a réaffirmé *« le rôle régalien et régulateur de l'Etat dans le domaine du patrimoine »*.

Emmanuel de Roux

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS (hongkongais, 1 h 36) de Wong Kar-wai.
DAAYRA (indien, 1 h 47) d'Amol Palekar.
FOOLS (sud-africain, 1 h 30) de Ramadan Suleman.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao-hsien.
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (français, 2 h 14) de Laurence Ferreira Barbosa.
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (dessin animé américain, 1 h 20) de Henry Selick.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
MIB, MEN IN BLACK (américain, 1 h 38) de Barry Sonnenfeld.
LA MÔME SINGE (américano-chinois, 1 h 35) de Xiao Yen-wang.
POST COITUM, ANIMAL TRISTE (français, 1 h 37) de Brigitte Roüan.
REPRISE (français, 3 h 12) de Hervé Le Roux.
LA RIVIÈRE (taïwanais, 1 h 55) de Tsai Ming-liang.
SCREAM (**) (américain, 1 h 50) de Wes Craven.
SHE'S SO LOVELY (américain, 1 h 40) de Nick Cassavetes.
LE TEMPS DES MIRACLES (yougoslave, 1 h 38) de Goran Paskaljevic.
TRANSATLANTIQUE (français, 1 h 50) de Christine Laurent.
LA VIE DE JÉSUS (français, 1 h 36) de Bruno Dumont.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.
LES VIRTUOSES (britannique, 1 h 47) de Mark Herman.
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (portugais, 1 h 33) de Manoel de Oliveira.
WHEN WE WERE KINGS (américain, 1 h 28) de Leon Gast.

FESTIVALS

FORUM DU CINÉMA EUROPÉEN DE STRASBOURG
Ce forum s'est donné pour mission de réunir les professionnels du cinéma, les parlementaires et les membres de la Commission afin de réfléchir plus précisément à ce que pourrait être le futur de nos images. Dans quelle direction ira-t-il ? Tiendra-t-il compte des spécificités culturelles et de la variété des langues ? Développera-t-il une stratégie commerciale pour la promotion de nos images ? Pour illustrer cette manifestation, une programmation en trois volets : des films rarissimes parfaitement restaurés confiés par vingt-six cinémathèques, vingt-sept films de l'année représentant autant de pays différents et une sélection de travaux d'étudiants de seize écoles européennes de cinéma. Un hommage au producteur Paulo Brano est prévu.
Du 11 au 16 septembre. Forum du cinéma européen, 9, place Kléber, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-75-06-95.

KULTUR ET HOMOPHOBIE : VITROLLES AU FRONT
Le cinéma Le Royal à Toulon présente une projection de *L'amour est à réinventer*, dix courts métrages signés par dix réalisateurs français sur la difficulté de vivre son homosexualité. Suivra un débat pendant lequel seront soulevées les questions suivantes : Comment lutter contre l'homophobie ?, Comment assurer l'égalité des citoyens face à l'arbitraire de certains maires ?, Comment défendre la culture face à la censure ?, Quelles sont les difficultés de la prévention dans les villes FN ? Parmi les intervenants, seront présents Régine Juin, Paul Vecchiali, Pierre Salvadori, plusieurs présidents d'associations ainsi que des représentants du MRAP et de la Ligue des droits de l'homme.
Le vendredi 12 septembre, à 20 h 30. Cinéma Le Royal, 2-4, rue Jean-Bertholet, 83 Toulon. Tél. : 01-44-93-16-30.

DOUGLAS SIRK, LE FLAMBOYANT
Le cinéma l'Entrepôt consacre un hommage au cinéaste américain d'origine danoise Douglas Sirk (1900-1987). Au programme : *Le Secret magnifique* (1953), *Ecrit sur du vent* (1955), *Demain est un autre jour* (1956), *La Ronde de l'aube* (1957), *Mirage de la vie* (1959).
Du 10 au 23 septembre. Cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Tél. : 08-36-68-05-87.

HOMMAGE À JOHN HUSTON
A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du cinéaste américain John Huston, les cinémas Action Ecoles et Action Christine présentent trois rééditions en copies neuves : *Le Trésor de la Sierra Madre* (1947), *The African Queen* (1951), *La Nuit de l'iguane* (1964).
A partir du 10 septembre. Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-25-72-07. Action Christine, 4, rue Christine, Paris-6e. Tél. : 01-43-29-11-30.

JOHN CASSAVETES, RÉALISATEUR ET ACTEUR
A l'occasion de la reprise de *Gloria* en copie neuve au cinéma Le Champo à Paris, cette même salle propose une rétrospective choisie des films de John Cassavetes (1929-1989), réalisateur et acteur. Au programme : *Une femme sous influence* (1975), *Minnie & Moscowitz* (1971), *Love Stream* (1984), *Too Late Blues* (1961).
A partir du 10 septembre. Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-54-51-60.

LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). *Fleurs d'équinoxe*, mer. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Le Combat final de Majin*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Goût du saké*, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CARL THEODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). *Vampyr*, jeu. 12 h 10.

FILMS NOIRS FRANÇAIS : 4e ÉPOQUE, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). *Un jeu brutal*, mer. 16 h, 22 h 30 ; *Les Enragés*, jeu. 16 h, 22 h 30 ; *On ne meurt que deux fois*, ven. 16 h, 22 h 30.

CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). *Le Passager*, mer. 18 h 15 ; *Les Premiers*, jeu. 18 h 15 ; *Où est la maison de mon ami ?*, ven. 18 h 15.

HOMMAGE À GORAN PASKALJEVIC (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49). *Tango argentino*, mer. 14 h 40 ; *L'Amérique des autres*, jeu. 14 h 40 ; *Ange gardien*, ven. 14 h 40.

JAMES STEWART, L'ACTEUR COMPLET (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). *Winchester 73*, mer. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; *The Shop Around the Corner*, jeu. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, ven. 13 h 50, 16 h 10, 20 h 10.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *Rome ville ouverte*, ven. 12 h.

VOIR ET REVOIR GODARD, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). *Une femme est une femme*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Vivre sa vie*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; *Bande à part*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). *Les Ailes du désir*, jeu. 21 h 40 ; *Nick's Movie*, mer. 16 h 30.

NOUVEAUX FILMS

ARTEMISIA
Film français d'Agnès Merlet, avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic, Luca Zingaretti, Emmanuelle Devos, Frédéric Pierrot (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

BUUD-YAM
Film burkinabé de Gaston Kaboré, avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Séverine Oueddouda, Colette Kabore, Augustine Yameogo, Boureima Ouedraogo (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
Film franco-bosniaque d'Ademir Kenovic, avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

CLANDO
Film franco-camerounais de Jean-Marie Teno, avec Paulin Fodouop, Henriette Fenda, Caroline Redl, Jospeh Momo, Guillaume Nana, AVS Bodule Moukilo (1 h 38).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
Film américain de Sidney Lumet, avec Andy Garcia, Ian Holm, James Gandolfini, Lena Olin, Shiek Mahmud-Bey, Colm Feore (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+).

EN COMPAGNIE DES HOMMES
Film américain de Neil LaBute, avec Aaron Eckhart, Stacy Edwards, Matt Malloy, Michael Martin, Mark Rector, Chris Hayes (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ERNESTO CHE GUEVARA, JOURNAL DE BOLIVIE
Film franco-suisse de Richard Dindo, (1 h 32).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MALIK LE MAUDIT
Film français de Youcef Hamidi, avec Samir Guesmi, Christophe Lopes-Torres, Jean-François Perrier, Salah Teskouk, Martine Guillaud, Samy Naceri (1 h).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ;

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS
Film italien d'Anna Maria Tato, (1 h 36).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TERRITOIRE COMANCHE
Film franco-espagnol-argentin-allemand de Gerardo Herrero, avec Cecilia Dopazo, Imanol Arias, Bruno Todeschini, Carmelo Gomez, Gaston Pauls, Mirta Zecevic (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE ARRIVAL
Film américain de David Twohy, avec Charlie Sheen, Lindsay Crouse, Teri Polo, Ron Silver, Richard Schiff, Tony T. Johnson (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

VOLTE/FACE (*)
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Alessandro Nivola, Dominique Swain (2 h 19).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Lucernaire, 6e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

BOX OF MOONLIGHT
de Tom DiCillo,
avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin.
Américain (1 h 47).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

COMPLOTS
de Richard Donner,
avec Mel Gibson, Julia Roberts, Patrick Stewart, Cylk Cozart, Stephen Kahan, Terry Alexander.
Americain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

DAAYRA
de Amol Palekar,
avec Nirmal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

ELVIS
de Jean-Christian Bourcart et Alain Duplantier,
avec Zan Marolt, Elvedina Dzeko, Iuzdin Bajrovic, Sead Bejtovic, Ljubica Znidaric, Selma Kapos.
Bosniaque (1 h 05).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FOOLS
de Ramadan Suleman,
avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Jeremiah Ndlovu, Corney Mabaso, Ken Gampu.
France-Afrique du Sud (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FREEWAY (**)
de Matthew Bright,
avec Reese Witherspoone, Kiefer Sutherland, Brooke Shields, Wolfgang Bodison, Dan Hedaya, Amanda Plummer.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

GHOST IN THE SHELL
de Mamoru Oshii,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).

HUSTLER WHITE (**)
de Rick Castro et Bruce Labruce,
avec Tony Ward, Bruce Labruce, Kevin P. Scott, Ivar Johnson, Kevin Kramer.
Allemand-canadien.
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LE JOUR DE LA BÊTE (*)
de Alex de La Iglesia,
avec Alex Angulo, Armando de Razza, Santiago Segura, Terele Pavez, Nathalie Sesena, Marie Grazie Cucinotta.
Espagnol (1 h 40).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD
de Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Lucernaire, 6e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey.
Américain (2 h 15).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Brady, 10e (01-47-70-08-86) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).

MA VIE EN ROSE
de Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VF : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

MIB, MEN IN BLACK
de Barry Sonnenfeld,
avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Florentino, Vincent D'Onofrio, Rip Torn, Tony Shalhoub.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VF : Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

PORT DJEMA
de Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.

POST-COÏTUM, ANIMAL TRISTE
de Brigitte Roüan,
avec Brigitte Roüan, Patrick Chesnais, Borris Terral, Nils Tavernier, Jean-Louis Richard, Françoise Arnoul.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

REPRISE
de Hervé Le Roux.
Français (3 h 12).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA RIVIÈRE
de Tsai Ming-liang,
avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling, Chen Chao-jung, Chen Shiang-chyi, Chang Long.
Taiwanais (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

SCREAM (**)
de Wes Craven,
avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, handicapés, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

SHE'S SO LOVELY
de Nick Cassavetes,
avec Sean Penn, Robin Wright Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton, Debi Mazar, Gena Rowlands.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LE TEMPS DES MIRACLES
de Goran Paskaljevic,
avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic.
Yougoslave (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TRANSATLANTIQUE
de Christine Laurent,
avec Laurence Côte, Joaquin Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Mélinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

UN AIR SI PUR
de Yves Angelo,
avec Fabrice Luchini, André Dussollier, Marie Gillain, Emmanuelle Laborit, Yolande Moreau, Redjep Mitrovitsa.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

UN AMI DU DÉFUNT
de Viatcheslav Krichtofovitch,
avec Alexandre Lazarev, Tatiana Krivitskaia, Evgueni Pachin, Elena Korikova, Angelika Nevolina, Constantin Kostychin.
Franco-ukrainien (1 h 48).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hosei Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e.

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaite, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

WESTERN
de Manuel Poirier,
avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie-Matheron, Basile Siekoua, Olivier Guehenneux.
Français (2 h 15).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+).

REPRISES

AFRICAN QUEEN
de John Huston,
avec Humphrey Bogart, Katharine Hepburn, Robert Morley, Peter Bull, Peter Swanwick.
Américain, 1951 (1 h 48).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

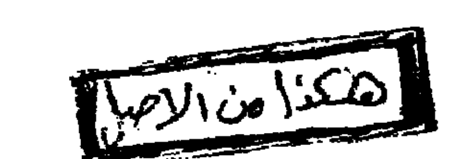
GLORIA
de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Adames, Buck Henry, Julie Carmen, Lupe Guarnica.
Américain, 1980 (1 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).

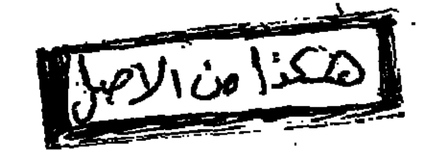
LA NUIT DE L'IGUANE
de John Huston,
avec Richard Burton, Ava Gardner, Deborah Kerr, Sue Lyon.
Américain, 1964 (2 h).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE
de John Huston,
avec Humphrey Bogart, Walter Huston, Tim Holt, Bruce Bennett.
Américain, 1947, noir et blanc (2 h 06).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LA VEUVE JOYEUSE
de Ernst Lubitsch,
avec Maurice Chevalier, Jeannette MacDonald, Edward Everett Horton, Una Merkel, George Barbier, Minna Gombell.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 39).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.





LE MONDE / JEUDI 11 SEPTEMBRE 1997

STRATÉGIE Les deux premiers groupes de publicité français, Havas Advertising et Publicis, sont en quête d'un nouveau partenaire susceptible d'entrer dans leur capital, à hauteur d'environ 20 %. Tous deux cotés à la Bourse de Paris, ils sont face à des situations différentes. ● HAVAS ADVERTISING doit doubler son capital en se rapprochant d'un partenaire afin de réduire par dilution, de 37,7 % à 15 %, la part de son actionnaire de référence, Havas. Le rôle prépondérant de la Générale des eaux dans Havas a accru la pression sur la filiale publicitaire. Les négociations seraient très avancées, notamment avec le cabinet de conseil Andersen Consulting. ● PUBLICIS souhaite, quant à lui, trouver un acquéreur pour les parts de Michèle Bleustein-Blanchet, fille cadette du fondateur du groupe. La solution pourrait passer par l'entrée dans le capital d'un institutionnel.

Les deux leaders français de la publicité vont ouvrir leur capital

Havas Advertising est sur le point de trouver un partenaire, vraisemblablement anglo-saxon, pour accroître son poids sur le marché international. Le même souci guide Publicis, qui doit d'abord régler le contentieux entre les héritiers de Marcel Bleustein-Blanchet

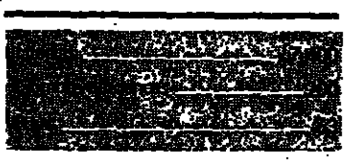
LE VISAGE de l'industrie publicitaire en France va changer dans les mois qui viennent. Havas Advertising et Publicis, respectivement premier et deuxième groupe de conseil en communication en France, se préparent à modifier la structure de leur capital.

Ces deux groupes cotés à la Bourse de Paris cherchent à placer environ 20 % de leur capital. Après plusieurs mois de démarches, des solutions de reprise se précisent de part et d'autre.

> « Le monde des télécommunications et celui de la communication ne font plus qu'un. Il serait grotesque de penser que les frontières vont rester ce qu'elles étaient »

Les deux poids lourds français

Valorisation boursière	3,7 milliards de francs	Valorisation boursière	4,5 milliards de francs
Nombre de titres	5 490 000	Nombre de titres	8 090 000
Dernier cours	688 francs	Dernier cours	550 francs
en milliards de francs MARGE BRUTE 1996	4,3	MARGE BRUTE 1996	3,7
ESTIMATION 1997	4,8	ESTIMATION 1997	4,2
en millions de francs RÉSULTAT NET 1996	105	RÉSULTAT NET 1996	185
ESTIMATION 1997	146	ESTIMATION 1997	232



Source : Du Bouzet/BNP Equities

Havas Advertising est en quête d'un partenaire d'origine anglo-saxonne susceptible de le propulser de la huitième à la cinquième place mondiale. L'opération se fera par une augmentation de capital et un échange d'actions qui permettra à Havas, son actionnaire historique, de réduire sa participation dans Havas Advertising de 37,7 % actuellement à environ 15 % sans sortir d'argent frais.

L'état-major d'Havas Advertising, qui avait dévoilé ses intentions lors de l'assemblée générale mixte du 19 juin (*Le Monde* du 24 juin), est aujourd'hui *« toujours en négociations, mais certaines sont très avancées »*, affirme Alain de Pouzilhac, le président du groupe qui appelle toutefois à la prudence car *« rien n'est signé »*.

Si aucune échéance n'a été fixée par Havas et son actionnaire de référence, la Générale des eaux, Alain de Pouzilhac *« doit faire preuve de bonne volonté »*, affirme-t-on au sein de sa société mère. La pré-sélection des candidats, selon l'agence Reuter, serait définie avant l'été 1998.

Le groupe discute actuellement avec trois réseaux publicitaires américains indépendants : Leo Burnett, Grey Advertising, et Young & Rubicam. Mais une autre solution, plus complexe à monter, semble recueillir la faveur du patron d'Havas Advertising, au titre de *« la cohérence stratégique »* qu'il a mise en œuvre en 1993.

Son groupe pourrait doper sa croissance en se rapprochant de *« plusieurs grosses agences de publicité »* complétées de *« certains cabinets de conseil »* d'origine américaine. Il pourrait s'agir de Bain & Compagnie, mais surtout d'Andersen Consulting, un cabinet de conseil en management et en technologies avec lequel le groupe publicitaire français a entamé, il y a trois mois, un *« partenariat exploratoire »* dans le domaine des programmes de fidélisation clients autour des bases de données.

Ce partenariat, qui inclut également un travail sur l'Internet et ses débouchés dans le commerce électronique, pourrait aboutir d'ici six mois à la création d'une société commune, et *« pourrait même aller beaucoup plus loin »*, nous a déclaré, lundi 8 septembre, Alain de Pouzilhac.

Selon le patron d'Havas Advertising, *« il est indispensable qu'en Europe, où nous avons trois ans de retard, nous pensions à nous réorienter dès maintenant pour devenir performants en marketing one-to-one »*.

« Le monde des télécommunications et de la communication ne font plus qu'un, affirme-t-il. *Il serait grotesque de penser que les frontières vont rester ce qu'elles étaient »*. M. de Pouzilhac rappelle que fidéliser un consommateur coûte cinq à sept fois moins cher que d'en gagner un : *« Il faut qu'on s'arc-boute sur ce principe »*.

Du côté d'Andersen Consulting Paris, on se contente de confirmer le partenariat, qui doit *« permettre de délimiter les zones d'intervention de chacun pour après travailler de façon plus structurée »*, en précisant qu'il n'est pas à l'ordre du jour de *« prendre des participations minoritaires ou majoritaires dans un groupe publicitaire »*.

Andersen Consulting Paris a monté, il y a un an, sa propre stucture de travail axée sur la relation au consommateur pour des clients dans la grande consommation et la distribution. Sur un marché en très forte croissance, la complémentarité entre les deux opérateurs pourrait s'avérer payante à moyen terme.

Le patron d'Havas Advertising pense *« raisonnablement »* boucler la refonte capitalistique *« fin 1998 »*. A cette date, la conversion en actions des obligations émises en 1994 pour un montant de 850 millions de francs – si le groupe atteint 300 millions de francs de résultat – augmentera *« mécaniquement »* le capital, tout en annulant la dette du groupe.

Dans l'autre groupe français de publicité, Publicis, l'ouverture du capital est aussi à l'ordre du jour afin de gagner en puissance sur la scène internationale. Mais, pour cela, il faut d'abord dénouer un écheveau familial complexe. Publicis SA, société créée en 1927 par Marcel Bleustein-Blanchet et contrôlée depuis son décès par ses héritiers, est à la recherche d'un acquéreur pour les 20 % actuellement aux mains de Michèle Bleustein-Blanchet, la fille cadette du fondateur, qui a fait part de sa volonté de se désengager au mois de mai (*Le Monde* du 14 mai).

Prisonnière de la Somarel, holding familial fermé et actionnaire de référence de Publicis SA, qui détient 38,23 % du capital et 45 % des droits de vote, Mme Bleustein-Blanchet peine à trouver la solution qui lui permettra de rendre liquides ses titres, valorisés entre 720 et 900 millions de francs. Seuls 300 millions sont cessibles facilement sur la place boursière, grâce aux 7 % qu'elle détient en direct dans Publicis SA.

La tension au sein de la Somarel est allée crescendo durant l'été, Michèle Bleustein-Blanchet s'opposant à sa sœur, Elisabeth Badinter, nommée présidente du conseil de surveillance depuis le décès de leur père.

La cadette aurait envisagé, selon *L'Express* du 10 juillet, d'*« assigner la Somarel en justice afin d'obtenir sa dissolution et de convertir ses parts en actions »*. Toutefois, aucune action n'aurait été entamée à ce jour.

L'état-major de Publicis joue l'apaisement bien que le désaccord entre les deux sœurs *« n'ait rien empêché au développement international du groupe »*, qui vient d'acquérir, coup sur coup, plusieurs agences en Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud.

La solution passerait, selon des sources concordantes, par l'acquisition de la totalité des parts de Michèle Bleustein-Blanchet par un investisseur institutionnel ou un groupe d'institutionnels (banque, assurance ou fonds d'investissement). Ceux-ci pourraient se regrouper derrière Maurice Lévy, président du directoire de Publicis et fils spirituel du fondateur du groupe, ou plus simplement passer *« un accord avec Maurice Lévy et avec Elisabeth Badinter »*, précise un proche du dossier.

« Publicis est un groupe extrêmement sain financièrement et qui croît. Un jour ou l'autre le contrôle familial éclatera », fait remarquer un analyste financier britannique. Dans ce contexte, pour un institutionnel ayant la capacité d'attendre, *« adopter une position même minoritaire peut s'avérer payant »*. Maurice Lévy, interrogé par *Le Monde*, n'a pas souhaité faire de commentaire.

Florence Amalou

Savants calculs pour la première place européenne

QUI, de Publicis ou d'Euro RSCG, est le premier réseau publicitaire d'Europe ? Les hebdomadaires professionnels américain, *Advertising Age*, et britannique, *Campaign*, qui publient chaque année un classement des réseaux publicitaires en fonction de leur taille (chiffre d'affaires, marge brute, nombre de bureaux et effectif), s'y perdent eux-mêmes. De classement en classements rectifiés, ils ne savent plus à quel chiffre se vouer.

Après *Advertising Age* en 1995, c'est au tour du classement effectué par *Campaign*, cet été, de susciter l'émoi des directions de la communication des deux groupes français – Euro RSCG (Havas Advertising) et Publicis –, tous deux prétendants au titre de « champion d'Europe ».

Campaign a publié un premier classement le 11 juillet : Publicis Communication est alors numéro un avec 4,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1996. Euro RSCG est quatrième avec 4,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Dans la livraison de la semaine suivante, Euro RSCG avait bondi à la première place avec 4,8 milliards de francs de chiffre d'affaires, Publicis Communication étant rétrogradé à la deuxième place.

Au même moment, l'un comme l'autre revendiquent la première place par l'entremise de communiqués (pour annoncer la bonne nouvelle), ou de demandes de rectificatif (pour dénoncer l'erreur de calcul).

A *Campaign*, on peine à expliquer la modification de dernière minute. *Advertising Age* a, quant à lui, carrément renoncé à effectuer un classement pour l'Europe.

AVANTAGE CONCURRENTIEL

Les groupes de communication anglo-saxons qui dominent l'industrie publicitaire mondiale – douze sont d'origine britannique ou américaine sur les quinze premiers – se contentent de jeter un œil intéressé sur ces classements.

Mais pour les Français, apparaître comme le premier réseau européen constitue un avantage concurrentiel, un tel « trophée » pouvant aussi contribuer à mieux valoriser leurs actifs.

Fl. A.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : un mensuel sur l'actualité musicale,** *Solo*, sort mercredi 10 septembre. Créé par Rémi Bouet, directeur du *Journal de Saint-Germain-en-Laye*, et Jean-Pierre Giovanni, professeur de lettres, le magazine de 52 pages (vendu 18 francs) annonce un tirage initial de 50 000 exemplaires. *Solo*, qui entend occuper le créneau dévolu jadis à *Paroles et Musique*, aura chaque mois un « rédacteur en chef invité » (Jack Lang dans le premier numéro).

■ ***La Chasse* est le nouveau titre de *La Revue nationale de la chasse*,** qui fête son 50e anniversaire. Avec une diffusion totale moyenne de près de 70 000 exemplaires (OJD 1996), le mensuel inaugure une nouvelle maquette plus visuelle dans son nº 600, un spécial Rentrée et anniversaire de plus de 200 pages consacré à l'ouverture de la chasse. Le magazine souhaite privilégier la chasse-plaisir, *« une chasse moderne, intelligente, soucieuse d'épargner les richesses naturelles tout en permettant au chasseur de prélever son comptant de plaisir »*, rappelle son éditorial de septembre.

■ **Marc Jezegabel a été nommé rédacteur en chef de *Télérama*.** Agé de quarante ans, il a notamment été concepteur puis rédacteur en chef d'*Infomatin* après avoir dirigé les rédactions des *Echos* et de *Dynasteurs*.

■ **Jean-Paul Bolufer, directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France** et préfet de Paris, prendra la direction des *Journaux officiels*, le 15 septembre, succédant à Jean-Jacques Pascal, préfet en service détaché, nommé directeur de la surveillance du territoire.

■ **AUDIOVISUEL : Castle Transmission International (CTI), détenu à 21 % par TDF,** devient le premier opérateur de télévision numérique terrestre en Grande-Bretagne. Déjà choisie par la BBC au début de l'été, CTI a été retenue par British Digital Broadcasting (BDB) pour diffuser ses canaux multiplex numériques. Les premiers programmes de télévision numérique terrestre en Grande-Bretagne sont prévus en juillet 1998.

■ **Les résultats de Premiere, chaîne cryptée allemande, resteront « temporairement » affectés** par le démarrage de sa diffusion numérique. Evoquant des *« déficits passagers »* dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, lundi 8 septembre, Ferdinand Kayser, PDG de la chaîne, affirme : *« Nous ferons à nouveau des bénéfices à l'an 2000 »*. Forte de plus de 1,5 million d'abonnés, la seule chaîne cryptée allemande avait annoncé un bénéfice net en 1997, mais, a ajouté le PDG, *« le changement du cercle des actionnaires et les énormes investissements dans le numérique ont modifié nos prévisions »*. Canal Plus, actionnaire de Premiere (37,5 %), doit quitter le tour de table de Premiere. – (*AFP*)

■ **DirecTv, opérateur satellitaire américain,** doit acquérir 17 % du capital de Via Digital, plate-forme numérique espagnole, contrôlée par Telefonica, opérateur ibérique du téléphone. DirecTv devrait investir 1,7 milliard de pesetas (environ 68 millions de francs) pour entrer au tour de table de Via Digital, dont le lancement est prévu pour le 15 septembre.

■ **ÉDITION : la société Obolding a déposé un projet d'offre publique de retrait** suivi d'un retrait obligatoire visant les actions des Editions Quo Vadis, au prix unitaire de 221,40 F par action, a annoncé, mardi 9 septembre, le conseil des marchés financiers.

Europe 1 estime être en conformité avec la législation sur les radios

Le CSA conteste l'ampleur prise par le groupe

JACQUES LEHN, président du groupe Europe 1 communication, a profité de la présentation de la grille de la station, mardi 9 septembre, pour faire le point de ses discussions avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur le nombre de radios possédées par le groupe.

En effet, depuis la fusion Hachette-Filipacchi Médias (*Le Monde* du 24 avril), le groupe de Jean-Luc Lagardère se retrouve à la tête de cinq radios : Europe 1, Europe 2, RFM, Chante France et Skyrock. Sa zone de couverture risque ainsi de dépasser les 150 millions d'habitants, c'est-à-dire le seuil autorisé par la loi.

Les responsables du groupe ont déjà décidé de céder la radio parisienne Chante France, qui appartient pour moitié à Filipacchi Médias et pour moitié à Pierre Bellanger, également copropriétaire de Skyrock. Cette cession, d'un montant de 15 millions de francs, devrait être réalisée dans les prochaines semaines.

Mais il n'est pas sûr que cela suffira à satisfaire l'intransigeance du CSA. Durant l'été, les responsables d'Europe 1 et du CSA ont échangé une correspondance fournie, se querellant notamment sur les estimations du nombre d'auditeurs couverts par la station. *« Après la vente de Chante France, nous serons nettement en dessous du seuil de concentration »*, estime Jacques Lehn.

Cette bataille de chiffres est d'autant plus importante qu'elle précède l'attribution de nouvelles fréquences par le CSA. Le groupe Europe, qui espère profiter de cette occasion pour élargir son champ de diffusion, a déposé 111 dossiers.

DES VEDETTES DE LA TÉLÉ

Subtilement, les dirigeants d'Europe 1 ont décidé de botter en touche et d'interpeller le CSA sur le terrain de la régulation. *« Si le CSA nous oblige à céder une radio, cela reviendra à la vendre à un groupe qui possède déjà plus de trois réseaux, ou à un groupe étranger. Quant à la solution qui serait une introduction en Bourse, elle ne peut que prendre du temps »*, affirme M. Lehn.

Au CSA, où l'on reconnaît que le dossier est complexe, on a décidé de *« raisonner par étapes »* et notamment d'attendre que la vente de Chante France soit conclue pour se prononcer sur le reste.

En ce qui concerne l'antenne d'Europe, Jérôme Bellay, son directeur général, après avoir rénové l'an dernier le traitement de l'information, a peaufiné cette année le reste des programmes, notamment en faisant venir des vedettes de la télévision *« pour ce qu'elles savent faire et non pas pour ce qu'elles sont »*.

M. Bellay a pris le pari que *« le score des dix points d'audience devrait être atteint cette année »*.

Françoise Chirot

et les malentendants.

Programmes en berne

par Alain Rollat

LA MORT TRAGIQUE de Lady Diana bouleverse aussi les programmes. Prenant le deuil, TF 1 a différé la rentrée de « Célébrités », son magazine « people » qui se flatte d'entraîner chaque mois les téléspectateurs « *dans les coulisses de la vie des grands de ce monde en réunissant, en images, un casting de rêve* » et qui se propose de « *poursuivre* », cette année, « *sur un ton drôle* », comme l'écrit « TF 1 Hebdo », « *l'exploration des paradis et des secrets des plus belles femmes du monde et des hommes les plus puissants* » en faisant audience de « *tout ce qui nourrit l'imaginaire "papier glacé" de nos contemporains* ».

Au sommaire de l'émission programmée mardi à 23 heures figuraient, en effet, plusieurs sujets dont la drôlerie risquait d'échapper au sens commun : « *Les folles soirées de Saint-Tropez* », « *Les vacances de Lady Di et Dodi Al Fayed* », « *La saga des paparazzi* », etc. Craignant sans doute que cette chronique estivale ne prête à confusion, la direction des programmes de TF 1 a remplacé ce numéro de « Célébrités » par unè émission spéciale qui se voulait moins divertissante mais plus informative ainsi que l'indiquait son titre : « Charles ou William, quel avenir pour la monarchie britannique ? ».

Selon la bande-annonce, il s'agissait de savoir lequel des deux héritiers naturels, Charles, l'ex-mari de Diana, qualifié de « *roi de pique* », ou William, le fils aîné de Diana, présenté comme un « *roi de cœur* », succédera à Ezlisabeth II. A peine posée, la question semblait tranchée. D'un côté, ce père divorcé incarnant « *la lourdeur et le faste qui placent la famille royale hors de son temps* ». De l'autre, ce jeune prince « *qui peut donner au royaume cette image simple et moderne déjà amorcée par sa mère.* » Pas besoin d'être *paparazzo* pour voir qu'il n'y a pas photo. La tentation était donc grande, au terme du documentaire en forme de réquisitoire improvisé par Charles Villeneuve et Jean-Claude Narcy à partir de la banque d'images de la BBC, de voter en vrac la déchéance de la grand-mère, l'abdication du père et le couronnement du fils en faisant l'impasse sur le débat conclusif.

Mais le souci de décence manifesté en la circonstance par TF 1 méritait bien un effort de veille supplémentaire. Les téléspectateurs insomniaques en ont été récompensés en ayant la primeur d'une découverte : il existe au moins trois tendances au royaume de TF 1. Stéphane Bern, le « conseiller des princesses », qui roule depuis longtemps pour le comte de Paris et sa Maison de France, voit dans ce qui passe à Londres la preuve de la modernité de l'idéal monarchique. Jean-Claude Narcy, plus pragmatique, est surtout pressé de voir Elizabeth II passer la main. Charles Villeneuve, sceptique de nature, est tenté par l'expérience républicaine. Ces trois experts s'accordent toutefois pour dire que, de Londres à Monaco, tout abus de médiatisation nuit à la santé monarchique. Fort de cette prise de conscience, le prochain numéro de « Célébrités » sera sûrement révolutionnaire.

Le fil fragile des « allocs »

La caméra de Marie Agostini observe la caisse des allocations familiales du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie. Tension et impuissance des deux côtés du guichet

IL Y A DJAMILA, la contrôleuse qui ne s'en laisse pas compter et qui traque – c'est son métier – les fraudeurs du RMI et de l'allocation parents isolés ; Huguette, la guichetière, proche de la retraite, qui plaide toujours l'indulgence et qui se frotte avec ses chefs. D'autres silhouettes, plus anonymes, dont on perçoit la lassitude, le découragement, la frustration, la peur parfois, quand le ton monte et que la violence déborde. Pendant la pause-café ou dans les couloirs, la tension accumulée se libère, et certains propos sur les « *allocataires* » sont terribles. Ils disent le désarroi, le sentiment d'impuissance. « *Ils appellent,* dit une employée, *ils parlent de leur famille, de leur machin, de leur trucmuche. J'en ai rien à faire. Moi, ce que je veux, c'est leur matricule. Tout de suite. J'ai pas le temps, j'ai une minute pour répondre.* »



« *Ils* », les « *allocataires* », sont RMistes ou bénéficiaires d'allocations diverses, adultes handicapés, parents isolés, etc. De novembre 1996 à février 1997, Marie Agostini a passé trois mois « *au guichet des allocs* » de la cité du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie. Trois cents personnes y passent chaque jour. On ne voit rien de la cité, des grands ensembles. On en devine pourtant les contours, on en perçoit la violence à travers les témoignages qui défilent. On ressent la fragilité extrême de ces familles, reliées au bureau des « *allocs* » comme à un ballon d'oxygène.

Malgré le parti pris de discrétion absolue de la réalisatrice, la caméra ne parvient pas toujours à se faire oublier. Du côté des employés de la CAF surtout, certains personnages jouent un peu comme s'il fallait justifier après coup une incompréhension, une remarque trop cassante. Le fonctionnement de la machine administrative incarnée par les agents – cinq employés, un chef, un sous-chef – est mis à nu, livré brut de décoffrage, avec ses petites lâchetés et ses grosses absurdités. Ah ! le chef qui fait savoir au père divorcé menacé de saisie qu'il pourra « *le renseigner* », mais seulement « *sur rendez-vous* ». Et cette manière d'utiliser un langage de formulaire pour masquer sa propre impuissance. De l'autre côté du guichet, barrière fragile, il y a des hommes et des femmes prêts à tout pour repartir avec deux ou trois cents francs ; des situations inextricables, du désespoir, des vies qui se racontent, des mains qui retournent inlassablement d'incompréhensibles courriers ou qui les plaquent sur la caméra, des témoignages souvent poignants sur le quotidien de la précarité extrême. De part et d'autre, chacun se protège, et la tension est permanente.

Entre ces deux mondes, comme posé en équilibre, il y a Brahim. Ancien RMiste, il a été allocataire pendant cinq ans avant de devenir vigile à la CAF. Un parcours singulier dont il tire une force étonnante. Toujours en première ligne, cette figure attachante se mêle de tout, console, conseille, navigue en permanence entre salle d'attente, couloirs et cafétéria. Brahim a des phrases définitives sur le Loto, le roi du Maroc et les assistantes sociales qui brisent les foyers et mettent des idées d'indépendance dans la tête des femmes. Mais il apparaît finalement comme le seul véritable électron libre dans cette communauté de travail hyper-hiérarchisée malgré le tutoiement et les voisinages de cantine.

Il faut une matinée entière à Huguette, la guichetière battante, et une série hallucinante de coups de fil passés par le sous-chef à un supérieur invisible pour faire débloquer 1 500 francs pour une mère de famille à qui la CAF en doit... 24 000. Il faut que la détresse de ce père de famille le submerge, qu'il exhibe ses 4 000 francs d'Assedic et ses 2 500 francs de loyer pour qu'on lui explique enfin pourquoi ses allocations familiales sont suspendues depuis trois mois. Le personnel manque, les contrôleurs sont débordés. Ce lieu d'écoute et d'accueil devient un terrain d'affrontement. Le film en restitue parfaitement la violence et l'extrême fragilité.

Christine Garin

★ « Au guichet des allocs », Canal Plus, vendredi 12 septembre, 20 h 35, jeudi 18, 15 h 35.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LA GRANDE DÉBROUILLE
Divertissement présenté par Vincent Perrot. Avec Véronika Loubry, Pierre Palmade, Indra, Pascal Légitimus... (130 min). 683687
Deux équipes s'affrontent sur fond de mensonges.

22.55

COLUMBO
Inculpé de meurtre. Série de Richard Irving, avec Peter Falk, Gene Barry (105 min). 748294
Un psychiatre de renom assassine sa femme avec la complicité de sa maîtresse. Columbo enquête...

0.40 Minuit sport. Magazine (30 min). 2845492
1.10 et 2.20, 3.25 TF 1 nuit.
1.20 et 3.40, 4.30 Histoires naturelles. Documentaire. 2.30 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. Les colères de la terre. 4.55 Musique (5 min).

France 2

20.55

L'INSTIT
Le rêve du tigre. Série de José Pinheiro, avec Gérard Klein (95 min). 8811923
Dure rentrée pour l'Instit, qui doit affronter le racisme d'un parent d'élève.

22.30

L'INSTIT
Concerto pour Guillaume. Série O de Jacques Ertaud, avec Gérard Klein (100 min). 8243300
Confronté à un élève dit « difficile », Novak, à force de patience et de compréhension, va mettre au jour la terrible vérité : le garçon est un enfant battu...

0.10 Journal, Météo.
1.30 Cerro Torre. 2.00 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 2.30 Voltigeur du Mont-Blanc. 2.40 Ghana. 3.10 Oztod : l'écriture des eaux. 3.40 Foofur. 3.50 24 heures d'infos. 4.00 Météo. 4.05 Portrait d'artiste. 4.30 Outremers.

France 3

20.50

LA SAGA DE LA GREFFE DU CŒUR
Documentaire de Laurence Serfaty et Jean-Paul Billaut (65 min). 410229
21.55 Frapper n'est pas jouer. Divertissement.
22.50 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Magazine. Anna de Noailles (45 min). 387148
Portrait d'une femme écrivain, qui, en dépit de sa peur quotidienne de la mort, n'avait jamais cessé de communiquer autour d'elle son amour de la vie.

0.00 Cinéma étoiles. Magazine (30 min). 7701
0.30 New York District. Série.
1.20 Musique Graffiti. Magazine. Divers. Invité : Gonzague Saint-Bris (20 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy [3/5] Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise (55 min). 1653584
Tout d'abord considéré comme un pape de transition, le populaire Jean XXIII convoque, en 1962, le concile Vatican II, qui va permettre l'adaptation de l'Eglise au monde moderne.

21.40

MUSICA : PORTRAIT. DE CARLO GESUALDO
Documentaire de Werner Herzog. Ténèbres (60 min). 4785942
22.40 Georg Solti dirige Bartok. Le concerto pour orchestre par l'Orchestre philharmonique de Munich (1968, 56 min).
23.40 ▶ Profil : Alechinsky, l'oeil du peintre. Documentaire (70 min).
0.50 La Lucarne : Notre cher inconnu. Intimate Stranger. Documentaire (65 min).
1.50 Soldats des mers. Documentaire (rediff., 55 min).
2.45 Sexe et pouvoir chez les dauphins. Documentaire (rediff., 90 min).

M 6

20.45

AU BON BEURRE
Téléfilm d'Edouard Molinaro, avec Roger Hanin, Andréa Ferréol. [1 et 2/2] (205 min). 89982213
Pour les Poissonnard, négociants en « beurre, oeufs, fromages » à Paris, la deuxième guerre mondiale est une bénédiction. Dans leur boutique à l'enseigne Au bon beurre, le client ayant épuisé ses tickets de rationnement peut quand même se ravitailler, mais au prix fort. D'après le roman de Jean Dutourd qui signe l'adaptation et les dialogues.

0.10 Secrets de femme. Série. ☐ L'écrivain. Derrière le miroir.
0.45 Sexy Zap. Magazine ☐ (25 min). 6801850
2.10 Fréquenstar. Magazine. Invité : Michel Boujenah (rediff.). 2.55 Mister Biz. Magazine. 3.15 Culture pub. Morale et tabous. Le marketing gay (rediff.). 3.35 Movida opus. Documentaire. 4.30 Les Piégeurs (rediff.). 4.50 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

21.00

▶ SUR LA ROUTE DE MADISON ■ ■
Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Meryl Streep (1995, 130 min). 9807497
Bouleversante histoire d'amour.
23.10 Flash d'information.

23.15

FAIR GAME
Film d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford (1995, v.o., 89 min). 4188107
0.45 Témoin muet ■ Film d'A. Waller (1995, v.o., 95 min). 3817966
2.20 Volley-ball. Championnat d'Europe des nations : Pays-Bas - France.
4.05 La Reine des bandits ■ ■ Film de Shekhar Kapur (1994, 120 min). 6277492
6.05 Un mariage chez les rajahs. Documentaire (54 min).

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontières.
22.40 Nuits magnétiques. *Si la photo est bonne.*
0.05 Du jour au lendemain. Béatrice Bantman (*Brève histoire du sexe*). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Carlo-Maria Giulini : Symphonie nº 4 Tragique, de Schubert ; Symphonie nº 2, de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Sonate baroque : La Dictée, Album, La Conférence illustrée et égarée du professeur Coustique, L'Ouïe-Spartacus, de Savouret ; Toccata pour piano, de Krawczyk ; Festina lente pour orchestre à cordes, de Pärt, par la Tapiola Sinfonietta, dir. Jean-Jacques Kantorow.
23.07 Les Greniers de la mémoire. *Darius Milhaud en compagnie de Madeleine Milhaud et Jean Roy.*
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 22 avril, à l'église Saint-Roch, par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall, Montserrat Figueras, *soprano* : Œuvre anonyme : El Cant de la Sibilla (14e-16e siècle) ; El Fuego, *ensalada*, de Flecha (L'Ancien) ; Œuvres de Del Milà, Cabanilles, Carceres, Cererols.
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 6/09/97).
21.45 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Savoir plus santé. Magazine. 42367359
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Enquête d'identité.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [18/32]. Churchill versus Goering.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [6/6]. Aventures en dirigeable.
22.45 Louise Weiss, l'Européenne.
23.45 Au-delà du visible.
0.40 Wiz (55 min).

Paris Première

20.05 et 0.45 Courts particuliers.
21.00 Paris modes. Spécial New York.
21.55 Les Documents du JTS. Pour l'amour du Louvre.
22.25 Claude Nougaro à l'Olympia 1994. Concert (140 min). 45432010

Histoire

20.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Feuilleton [nº 3].
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Spécial Golfe.
22.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. [9/16]. Les drapeaux de la ville.
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Laurent Theis, Jean-Michel Gaillard.

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invité : Charl'Elie Couture.
21.25 Orchestre royal de chambre de Wallonie. Concert (75 min). 70726377
22.40 Le New Morning : Ray Brown Trio. Concert (25 min). 10830300
23.05 Le New Morning : Roy Hargrove. Concert (25 min). 43635855
23.30 Les Francofolies 97 : Khaled. Concert (75 min). 29769887
0.45 Culture buzz. De Nigel Sheppard.
1.45 Sonate pour violon et piano, de Beethoven. Concert (30 min). 64840782

Ciné Cinéfil

20.30 Le Danseur du dessus (Top Hat) ■ ■ Film de Mark Sandrich (1935, N., v.o., 100 min). 8900010
22.10 The Silver Cord ■ ■ Film de John Cromwell (1933, N., v.o., 75 min). 64234478
23.25 Au service du tsar ■ Film de Pierre Billon (1936, N., 80 min). 84973836

Ciné Cinémas

20.30 Melvin and Howard Film de Jonathan Demme (1980, v.o., 95 min). 6909381
22.05 Le Serpent ■ Film de Henri Verneuil (1972, 125 min). 38001316

Festival

20.30 Les Filles du maître de chais. Téléfilm de François Luciani [2/3] (95 min). 47771251
22.05 Tatort : Miriam. Téléfilm de Peter Adam, avec Götz George (85 min). 57294128

Voyage

20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.35 Long courrier. Magazine.
0.30 Chronique Lanzmann.
0.35 Planète aventure (25 min).

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Navigateur à vue.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 Murder One : L'Affaire Jessica. Feuilleton. Chapitre 1.
23.15 Le Saint. Un vieil ami.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Liza Minelli.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Correspondance.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.50 Seinfeld. La doublure.
22.20 Une fille à scandales. Le vent du large (v.o.).
22.45 Spin City. Le doute (v.o.).
23.10 Destination séries. Magazine.
23.40 Bottom. Smells (v.o.).
0.15 New York Police Blues. Frères de sang (v.o.).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.30 Sports. Magazine.
21.00 Sport Académie.
21.25 Les Anges gardiens.
22.25 Profession critique.
22.40 Art Attack. Magazine.
22.50 Okeloreurr.
23.05 Don Sergio... L'homme qui a réinventé l'automobile.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

15.00 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 5e étape (229 km) (120 min). 695316
19.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans : Egypte-Allemagne (120 min). 541872
21.30 Automobilisme.
22.00 Football. Matchs qualificatifs de la Coupe du monde 1998.

Muzzik

20.00 Mozart en tournée : Vienne. Concert enregistré à Prague (60 min). 500009590
21.00 L'Enfant et les Sortilèges.
21.55 Hindemith : A Pilgrim's Progress. De Tony Palmer.
22.45 Martha Argerich et Brigitte Meyer. Concert enregistré en 1986 (45 min). 504808887
23.30 Nina Simone à l'Olympia. Concert (70 min). 509270132

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90e Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La presse belge enterre Mobutu sans fleurs ni couronnes

Les journaux francophones évitent le ton de circonstance et mettent l'accent sur l'immoralité de l'ancien maréchal-président déchu

RIEN de ce qui concerne le Zaïre, redevenu Congo, ne laisse la presse belge indifférente.

Les rapports entre l'ancienne puissance coloniale et l'immense pays africain ont conservé une charge passionnelle en dépit de l'effacement progressif de la Belgique à Kinshasa, au profit de la France hier, des Etats-Unis aujourd'hui. La mort de Joseph-Désiré Mobutu, ancien étudiant (peu assidu) à Bruxelles à la fin des années 50, a été l'occasion pour les commentateurs des principaux journaux de laisser libre cours à l'expression de la passion déçue pour un enfant du pays qui a mal tourné.

La très catholique *Libre Belgique* fait pour une fois une croix sur la charité chrétienne et inscrit une épitaphe assassine sur le tombeau du maréchal-président déchu : « *L'héritage de M. Mobutu est si désastreux que l'on ne peut décemment sacrifier à l'usage qui veut que l'on ne retienne des morts que leurs qualités. Son legs au Congo est un désastre économique et une jeunesse pour qui magouille et débrouille sont les mamelles de la vie* », écrit ce quotidien.

LA LIBRE BELGIQUE

Mobutu n'a pas survécu à son éviction par Kabila

« IMMENSE GÂCHIS »

On ne trouvera pas plus d'indulgence dans l'autre grand journal francophone du pays *Le Soir*, dont la spécialiste des affaires africaines, Colette Braeckmann, s'est fait depuis longtemps une spécialité de la dénonciation des turpitudes du régime mobutiste et de ses soutiens occidentaux.

Pour elle, « *l'histoire du règne de Mobutu est celle d'un immense gâchis* », et la journaliste prévoit même un destin sinistre pour le défunt dans l'au-delà : « *Au nord comme au sud, on le sait, le monde est cynique. Cependant, il faut se rappeler que seule une politique fondée sur la morale permet de survivre à sa propre mort, au lieu de la devancer, comme Mobutu. Et que seule une telle politique permet de rester dans l'Histoire.* »

Une affirmation pour le moins osée, qui ne laisserait de place qu'aux vertueux dans les pages du Mallet-Isaac...

« *Il se faisait plaisir en faisant le mal* », tranche dans *Le Soir* Justine Kasa-Vubu, représentante du nouveau régime à Bruxelles, et fille de l'ancien président du Congo évincé jadis par Mobutu.

« C'ÉTAIT MON AMI... »

Dans ce contexte, il faut faire preuve d'un certain courage pour affirmer, comme l'ancien ambassadeur Alfred Cahen à la *Libre Belgique* : « *C'était mon ami !* » Le diplomate ne se fait pourtant aucune illusion sur les vertus du disparu. « *Nous avions eu beaucoup d'affrontements dans la période de ses errements. Nous ne nous parlions plus depuis un certain temps lorsque ma maman est morte. L'annonce avait paru dans* La Libre Belgique *et* Le Figaro. *Le temps que « La Libre » lui arrive par fax, il était au téléphone* : "Je sais bien qu'on ne se parle plus, mais je suis ton ami." *Je savais que c'était lui. Je sais tout, tout ce que l'on peut lui reprocher, mais c'était mon ami... Il a fait des erreurs immenses, nous le savons... Mais c'était mon ami...* » Parce que c'était lui, parce que c'était moi...

Luc Rosenzweig

EN VUE

■ **Don Vittorio Santandrea**, curé de Fusigano, un village italien d'Emilie-Romagne, la « *provincia rossa* », veut conserver la faucille et le marteau que des ouvriers communistes avaient gravés, en 1948, sur la poutre centrale de son église. Le prêtre a lancé un appel au secrétaire du Parti de la refondation communiste (PRC) pour que soit épargné, lors de travaux, « *ce symbole de l'histoire récente de l'Italie* ».

■ « *En Occident, les femmes sont autorisées à courir nues dans les parcs comme des animaux sauvages dans la jungle* », a dit récemment **Mullah Qalamuddin**, responsable, à Kaboul, de la direction pour la promotion de la vertu et de la lutte contre le vice. Mais le chef taliban a dit aussi : « *Un homme sans femme est comme un animal qui tourne en rond.* »

■ **Un SDF** âgé de trente ans, las de vivre d'expédients, s'est rendu récemment au commissariat de Besançon (Doubs) dans l'espoir d'y trouver des secours auprès des services sociaux. L'homme, en plein dénuement, ayant imprudemment avoué de menus larcins, a été condamné, en comparution immédiate, à quatre mois de prison ferme.

■ **L'Union astronomique internationale (UAI)** attribuant des noms de femmes aux cratères de Vénus vient de donner à une *patera* d'une centaine de kilomètres de diamètre, située sur la planète par 22 degrés de latitude sud et 150 de longitude ouest, le nom de **Jeanne Villepreux-Power** (1794-1871), une naturaliste corrézienne du XIX[e] siècle qui aurait découvert, avant Claude Bernard, les principes de la méthode expérimentale. On lui doit les premiers aquariums.

DANS LA PRESSE

NEWSWEEK
Michael Elliott

■ Pourquoi les Britanniques ont-ils été aussi émus par la mort de Diana ? Pour trouver une partie de la réponse à cette question, souvenons-nous de ce qu'était leur pays en cet été de 1981, où Diana épousa le prince Charles. C'était un pays en crise. Des émeutes raciales faisaient rage. Des quartiers industriels dans les Midlands et le Nord avaient été transformés en terrains vagues rouillés. Margaret Thatcher, après deux ans au pouvoir, était déjà haïe. Le mariage royal éclaira ces ténèbres d'un éclat de couleur et de charme. Rien que pour cette raison, Diana reçut et conserva un capital de sympathie. Puis elle grandit, devint plus belle et plus forte. Et la Grande-Bretagne elle-même, peu à peu plus riche et plus confiante, grandit et changea en même temps que la princesse. Un vieux dicton britannique assure que la monarchie « *reflète la meilleure part de nous-mêmes* ». Cela semblait une plaisanterie ironique dans les années 80, lorsqu'on voyait cette famille royale tituber entre le rituel archaïque et le dysfonctionnement moderne. Mais au moment de sa mort, Diana avait redonné sa vérité au dicton, en symbolisant l'idée que les gens se font de la Grande-Bretagne. Vous pouvez être britannique, semblait-elle leur dire, sans forcément sentir le chien mouillé et la bière chaude, sans forcément cacher vos émotions ou vous montrer ironique. Vous pouvez aussi parler avec franchise et vous vouer à une cause avec passion. Par dessus-tout, vous pouvez être britannique et en même temps, noir, asiatique, ou homosexuel. Diana est morte aux côtés d'un compagnon musulman, ce qui n'est pas insignifiant dans un pays où 700 000 croyants prient chaque semaine à la mosquée.

RTL
Michèle Cotta

■ Il n'y a plus de communisme. Il n'y a que des communistes. La formule est simple et elle a le mérite d'être vraie. On s'en est aperçu, hier, au cours des journées d'étude qui ont réuni, à Nanterre, la plus grande partie des parlementaires communistes. Autant de points de vue ou presque que de députés. Après des décennies d'uniformité, des années de monolithisme, chacun désormais fait entendre sa différence. Le casting, la distribution des rôles sont parfaits. Entre le satisfecit donné au gouvernement et la critique dite constructive, Robert Hue godille. Sa première difficulté, en fait, est de trouver un langage commun pour les personnalités différentes de son parti dont les convictions fluctuent face à la réalité.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ *A priori*, la première tournée diplomatique de Madeleine Albright au Moyen-Orient est vouée à l'échec. La méfiance est devenue si grande entre partenaires qu'il est désormais impossible de restaurer le processus graduel conçu en 1993. Le chef de la diplomatie américaine n'est même pas certain de remplir avec succès le modeste rôle de pompier auquel il se voit pour l'heure réduit. S'il est vrai que rien ne peut se faire au Proche-Orient sans les Etats-Unis, il est probable que rien ne se fera aujourd'hui grâce à eux, tant ils ont perdu l'image du négociateur équitable. Le miracle, si miracle il y a, ne saurait provenir que d'un changement en Israël. De plus en plus nombreux sont ceux qui y estiment que la politique de Benyamin Nétanyahou est pure folie et que c'est elle-même qui est cause de l'insécurité et des souffrances d'Israël.

JEUDI 11 SEPTEMBRE

TF 1

15.40 Côte Ouest. Feuilleton. De beaux bébés.
16.35 TF 1 jeunesse. Magazine.
17.05 21, Jump Street. Série. Noël à Saïgon.
17.55 Pour être libre. Série. Petite sœur.
18.25 Moksha Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

CASSIDI ET CASSIDI
Le démon de midi. Téléfilm de Joël Santoni, avec Elisabeth Bourgine (105 min). 747817
Un commissaire est accusé par la police des polices de proxénétisme. Sa consœur enquête sur la vie de son ami...

22.30

PERMISSION D'AIMER
Téléfilm de George Miller, avec Nicolette Sheridan, Gil Bellows (110 min). 8298850
Une femme, membre du club des épouses des officiers de l'armée navale, succombe aux charmes d'une jeune recrue...

0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine
0.50 et 1.55, 3.05 TF 1 nuit.
1.00 Très pêche. Documentaire.

2.05 Haroun Tazieff raconte sa Terre. Documentaire. Les déserts arides de glaces. 3.15 et 4.10, 4.50 Histoires naturelles. Documentaire. 4.40 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.10 Un poisson dans la cafetière. Jeu.
17.40 Qui est qui ? Jeu.
18.15 Friends. Série. Celui avec George.
18.45 et 0.45 C'est l'heure.
19.25 et 1.15 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. L'ordinateur est dans le pré ; Mains basses sur les ordures ; La loi du sexe ; Post-scriptum : enfants agriculteurs (125 min). 2888546

23.00 Expression directe. Magazine. PC.

23.10

BOXE
En direct de Widnes (Grande-Bretagne). Championnat du monde WBC. Poids supermoyens : Hacine Cherifi (Fr.) - Robin Reid (GB) (75 min). 4887382

0.25 Journal, Météo.

1.50 Vue sur la mer. Best of. 3.00 L'Image et la Mémoire. Documentaire. 3.25 Baby Folies. Dessin animé. 3.40 Baby Folies. Dessin animé. 3.50 24 heures d'infos. 4.00 Météo. 4.05 Ingres. Documentaire. 4.55 Portrait d'artiste : Louis Cane, artiste peintre. Documentaire. 5.25 Foofur. Dessin animé (20 min).

France 3

17.45 Je passe à la télé. Jeu.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA SEPTIÈME CIBLE ■
Film de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura (1984, 110 min). 808053
Un ancien reporter est soudain agressé, harcelé au téléphone, menacé de mort. Scènes d'action et de poursuite.

22.50 Journal, Météo.

23.15

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté par Jean Lanzi. Le rein, filtre de vie - Des cellules contre la douleur - Des prothèses pour marcher - Comment ça marche : les muscles (55 min). 1914053

0.10 Saga-Cités. Magazine. L'islam de France [2/3] (rediff., 30 min). 60218
0.40 Espace francophone. Magazine. Le journal de la francophonie (25 min). 9845102
1.05 New York District. Série. Abus de pouvoir.

1.55 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. Invité : Michel Creton (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Rencontres au fil de l'eau : safari insolite.

Arte

19.00 The Monkees. Millionnaire d'un jour.
19.25 Plan séquence. Le monstre.
19.30 7 1/2. Magazine. L'Ecosse.
19.55 Vestiges pétrifiés. Documentaire.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : MOURIR À SON HEURE : ACCOMPAGNEMENT OU EUTHANASIE ACTIVE ?
Soirée présentée par Martin Schulze.
A l'heure où les progrès de la médecine poussent les praticiens vers l'acharnement thérapeutique, le malade peut-il choisir de mourir à son heure et dans la dignité ?

20.45 Je veux mourir. Documentaire (30 min). 770922
21.15 Laisser vivre ou aider à mourir ? Documentaire (35 min). 5404411
21.50 et 22.55 Débat. Invités : le Dr Peter V. Admiraal et Heinrich Pera.
22.15 Vivre jusqu'au bout. Documentaire (15 min). 5087492
22.30 La Mort, une partie de la vie. Documentaire (25 min). 97594
23.20 S'arracher à la mort. Documentaire (30 min). 7898091
23.50 La Mort autrefois. Documentaire (10 min). 8937411
0.00 Bibliographie.
0.10 Les Rapaces ■ ■ ■ Film d'Erich von Stroheim (1923, N., muet, 135 min). 1089857
2.25 Opération Grand Bleu. Documentaire (rediff., 30 min). 2006102

M 6

17.30 Mister Biz (rediff.).
18.00 Highlander. Série. Le cadeau de Mathusalem.
19.00 Raven. Série. Echec et mat.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Les Piégeurs. Magazine.
20.35 Passé simple. Magazine. 1974 : Le tout nucléaire.

20.45

MA FEMME S'APPELLE REVIENS ■
Film de Patrice Leconte, avec Michel Blanc, Anémone (1981, 100 min). 625121
Le virage du comique de café-théâtre vers la comédie de caractère.

22.25

LE BAZAAR DE L'ÉPOUVANTE ■
Film Δ de Fraser C. Heston, avec Max von Sydow, Ed Harris (1993, 120 min). 4149169
Une adaptation simplifiée mais néanmoins réussie du roman de Stephen King, Bazaar, qui décrit la destruction d'une ville sous l'emprise du diable.

0.25 La Maison de tous les cauchemars. Série. O Les enfants de la pleine lune.

2.25 Turbo (rediff.). 2.55 Coulisses. Patricia Kaas. 3.20 Jazz 6 (rediff.). 4.10 La Falaise du diable. Documentaire. 4.50 Mister Biz, best of. Les grands rendez-vous de l'été (rediff., 25 min).

Canal +

15.25 Le Vrai Journal.
16.10 Papa ! J'ai une maman pour toi. Film d'Andy Tennant (1995, 100 min). 8467898
17.50 Le Journal du cinéma.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Enrique Iglesias, Stereophonics.

20.15

FOOTBALL
Guingamp - Lens. En direct. 7[e] journée du championnat de France D1. 20.35 Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 947091

22.35 Flash d'information.

22.45

BRAVEHEART ■ ■
Film de Mel Gibson, avec Mel Gibson, Patrick McGoohan (1995, v.o., 169 min). 28492782

1.35 Policier. Film de Giulio Base (1994, 95 min). 3849893
3.10 Volley-ball. Championnat d'Europe des nations : France - Ukraine à Eindhoven (Pays-bas).
4.40 Nancite, la plage des tortues. Documentaire (50 min). 1962265
5.30 Delphine 1, Yvan 0. Film de Dominique Farrugia (1995, ◆, 89 min). 9627541

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les grandes vacances 2. Les grandes années des grandes vacances.
21.32 Paroles de l'intime. Paul Nizan et Henriette Alphen (Lettres d'Aden).
22.40 Nuits magnétiques. L'affaire Jean XXIII.

0.05 Du jour au lendemain. Patrick Drevet (Le Corps du monde). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Festival de Beaune. Concert donné le 4 juillet, à la Basilique Notre-Dame à Beaune, par Les Arts Florissants, dir. William Christie : Les Vêpres de la Vierge, de Monteverdi, Sophie Marin-Degor, soprano, Maryseult Wieczorek, mezzo-soprano, Artur Stefanowicz, contre-ténor, Ian Bostridge et Paul Agnew, ténors.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Einaudi ; Fénelon.
23.07 En musique dans le texte. Histoire de Lieder par Stéphane Goldet.

2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Les musiciens et la révolution française. La Prise de la Bastille, symphonie en ut majeur, de von Dittersdorf, par le Concerto Köln ; Tableau de la situation de Marie-Antoinette, de Dussek, Staier, piano ; Œuvres de Saint-Georges, Gossec, Méhul, Cherubini, Balbastre, Mozart, Beethoven, Vranicki.

22.30 Les Soirées... (suite). Dimitri Chostakovitch, compositeur. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Bois noirs. Film de Jacques Deray (1989, 105 min). 50708053
21.45 Crucy-fiction. Court métrage de Daniel Wirth.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.30 Portrait robot. [6/6]. La BAC.
20.00 Le Pacte fragile.
20.35 Aller simple pour Sirius.
21.50 Apsaras. [2/2].
22.40 Enquête d'identité.
● Le Monde daté mercredi 10.
23.35 Des hommes dans la tourmente. [18/32]. Churchill versus Goering.
0.00 Histoires oubliées de l'aviation. [6/6]. Aventures en dirigeable.
0.50 Louise Weiss, l'Européenne (60 min).

Téva

20.30 et 22.40 Teva interview.
20.55 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 504405169
23.05 Clair de lune.
23.45 Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto.

Histoire

21.00 Histoire, le film : La Vie privée d'Elisabeth et d'Essex ■ Film de Michael Curtiz (1939, 120 min). 507836324
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Concorde-Tupolev, la guerre de supersoniques.

Paris Première

21.00 La Splendeur des Amberson ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1942, N., v.o., 85 min). 55887275
22.25 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : Buster Keaton.
23.00 Georg Solti dirige Bartók. Concert (65 min). 5281091

France Supervision

20.45 Roméo et Juliette.
22.15 Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma. De François Manceaux et Olivier Bernager.
23.15 Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Enregistré à Amsterdam en 1995. Solistes : Timothy Noble, Françoise Pollet (75 min). 79410071

Ciné Cinéfil

20.30 Gold in New Frisco. Film de Paul Verhoeven (1939, N., v.o., 95 min). 8974895
22.05 Le Danseur du dessus (Top Hat) ■ ■ Film de Mark Sandrich (1935, N., 75 min). 71980804
23.20 Le Club. Magazine.

Ciné Cinémas

20.30 Papillon. Film de Franklin J. Schaffner (1973, 145 min). 13894275
22.55 Le Bateau de mariage. Film de Jean-Pierre Améris (1993, 95 min). 9244986

Festival

19.25 Le Renard. Un radeau pour l'au-delà.
20.30 Les Filles du maître de chais. Téléfilm de François Luciani [3/3] (95 min). 71076483
22.05 A l'ombre du piano. Téléfilm de Stéphane Scalni, avec Amanda Plummer (90 min). 34489237

Série Club

20.15 Une famille pour deux. Tendres tropiques.
20.45 University Hospital. Une étrange maladie.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 Caraïbes offshore. Navigateur à vue.
23.15 Le Saint. Qui est le traître ?

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Le Professeur ■ ■ Film de Valerio Zurlini (1972, 110 min). 29841324
22.25 Chronique de la route.
22.30 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, v.o., 95 min). 15832343
0.05 Souvenir. Top à Guy Bedos et Sophie Daumier.

Disney Channel

20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 20 000 lieues sous les mers ■ ■ Film de Richard Fleischer (1954, 125 min). 2883492
23.35 Au cœur du temps.

Eurosport

15.00 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 6[e] étape (147 km) (120 min). 337891
17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Marbella (Espagne) : 4[e] jour (60 min). 978343
18.00 Volley-ball. En direct. Championnat d'Europe : France - Ukraine (60 min). 989459
20.00 Football. Coupe du monde 1998. Eliminatoires : Etats-Unis - Costa Rica ; Géorgie - Italie.
0.00 Voile. En route pour la Whitbread nº 4 (30 min).

Voyage

20.00 Rien à déclarer !
20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Long courrier. Magazine.
0.30 Chronique Meunier.
0.35 Planète aventure (25 min).

Muzzik

20.00 Le Trio de Tchaïkovski. Concert enregistré au Conservatoire de Moscou en 1993 (60 min). 500002237
21.00 Le Postillon de Longjumeau. Opéra en trois actes d'Adolphe Adam. Solistes : Jorge Lopez-Yanez, Jorge Anton (135 min). 509877256
23.15 Blues à Montreux. Concert enregistré en 1991 (65 min). 504777492
0.20 Midnight Classics : Mozart, Myslivececk et Haydn. Concert (35 min). 505234638
0.55 Fidelio. Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven (125 min). 530089305

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.43 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.10 Clerks. Film de Kevin Smith (1994, N., v.o., 90 min). Avec Brian O'Halloran, Jeff Anderson, Marilyn Ghigliotti. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Une créature de rêve. Film de John Hughes (1985, 95 min). Avec Anthony Michael Hall. *Comédie.*
0.05 La Minute de vérité. Film de Jean Delannoy (1952, N., 105 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*

TMC

20.35 L'Arbre de vie. Film d'Edward Dmytryk (1957, 165 min). Avec Montgomery Clift. *Drame.* 23.20 Boléro.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 11 SEPTEMBRE 1997

Rantanplan *par Pierre Georges*

DE TOUS, mais absolument de tous, c'était lui le meilleur. Rantanplan, la bonne bête, la *brave bête, le chien le plus brave* et le plus stupide de l'Ouest. Rantanplan, fidèle limier sans flair, ni jugeote. Rantanplan la Bavure prenant avec zèle et discernement *les bons* pour des méchants et inversement. Rantanplan, roi des cabots de bande dessinée, ne se prenant pas pour la moitié d'un Rantanplan. Rantanplan qui était à l'espèce canine ce qu'Averell fut à l'engeance Dalton, le plus ringard et le plus obsédé par la seule, l'unique question existentielle : *« Quand est-ce qu'on mange ? »*

Rantanplan n'est *pas mort*. Alors pourquoi en parler au passé ? Simplement parce que Lucky Luke fête aujourd'hui ses cinquante ans. Et que ce simple fait n'arrange notablement pas le cas de ceux *qui firent* leurs humanités, durant les années 50, dans les gros albums reliés de *Spirou*. Il y avait tout là-dedans, et même du bonheur. Buck Danny, *les belles histoires de l'Oncle* Paul pour l'édification des jeunes consciences, Yohann, le clan des Timour, Jerry Spring, Spirou bien sûr et le génial Marsupilami à ressort, yop, yop. Il y *avait tout et tous y vinrent*, Johan, Pirlouit, et les Schtroumpfs schtroumpfant, Gaston Lagaffe *« M'enfin ! »*.

Il y avait tout. Et le reste, le plus, la cerise sur le plaisir, Lucky Luke. *I am a poor lonesome cowboy*. Voici bien avant le facétieux *« my taylor is rich »*, la première phrase en anglais de BD qui fit rêver des générations d'enfants français. Tous des *« poor lonesome cowboys »*. Pour dire, comme cela peut marquer ! C'était hier encore, le plus beau des voyages en diligence au Far-West drolatique des redresseurs de tort des cuisiniers chinois, des croque-mort à la mine gourmande et au teint de fonction, de Jolly Jumper, cheval à chapeau parfois, et bien des malices sous le *chapeau, entre deux gorgées* bues à la paille. C'était hier. Une galerie de portraits familiers, pleine de Ma'et de Pa', armés de poêles et de pétoires *pour faire l'éducation des progénitures indociles.* Pleine aussi de querelles fabuleuses de voisinage, de guerre des clans, les O'Timmins et les O'Hara, orthographe non garantie. *Et d'ailleurs* lesquels avaient les grandes oreilles, lesquels les grands nez ?

C'était hier et, comme aujourd'hui, une jeunesse peuplée de Dalton, *bandits magnifiques*, bêtes et méchants, toujours repris, toujours évadés, tentant tout, ratant tout. Et leurs costume de bagnard, leur boulet au pied, leur menton en galoche, leur coiffure au pétard, leurs prénoms comme incrustés dans les cercles de mémoire : Joe, Jack, William, Averell dignes rejetons de l'inénarrable Ma Dalton.

La bande dessinée, un jour, on la quitte ou on la garde. A regret ou à plaisir. Puisqu'il faut bien vieillir ou s'y refuser. Mais cela ne va pas sans laisser quelques *traces. Après la vie Lucky Luke*, la vraie vie peuplée de Rantanplan humains, de Dalton pas si drôles, de redresseurs de torts pas si fréquentables. Lucky Luke a cinquante ans. Et le plus grand *compliment que l'on puisse faire* à son père, le dessinateur belge Maurice de Bevere, dit Morris, c'est cette envie de retourner un instant sur les lieux de ses rêves. De chiper aux chers petits leur *album, et de vérifier simplement* si Rantanplan est resté ce Rantanplan de mémoire, chien bravement imbécile, ne posant pas une patte par terre, au regard ahuri, avec toujours une *gouttelette* de bave sous le museau.

Des stérilisations de handicapés mentaux ont été effectuées en France

15 000 femmes y auraient été contraintes, selon « Charlie-Hebdo »

DANS son édition datée du mercredi 10 septembre, le journal *Charlie-Hebdo* indique, citant Nicole Dietrich, chercheuse à l'Inserm et au CNRS, que 15 000 femmes vivant en France dans des établissements accueillant des *handicapés mentaux* auraient été stérilisées sous la contrainte. Ces stérilisations auraient été effectuées soit à la demande des familles de ces femmes, soit sur l'initiative de l'équipe médicale de l'établissement. S'il est difficile de situer avec précision l'ampleur et la fréquence de ce phénomène, sa réalité ne fait aucun doute. Il est d'ailleurs connu de longue date et a fait l'objet de plusieurs publications et, l'an dernier, d'un avis du Comité national consultatif d'éthique (*Le Monde* du 19 avril et du 30 mai 1995).

Ce comité avait été amené à traiter des questions fort complexes de la sexualité, de la procréation et de la contraception des handicapés mentaux à la demande de médecins confrontés *quotidiennement* ou presque à ces problèmes. Après moult précautions, il n'avait pas, *alors*, exclu le recours à cette pratique qui, selon lui, ne devrait être mise en oeuvre que dans des centres agréés *« sous la responsabilité des microchirurgiens considérés comme les plus compétents »*. L'avis du Comité national d'éthique avait alors été considéré comme *« nuancé et honnête »* par les responsables de l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei).

UN CONCEPT FLOU

Cette opinion n'avait pas été partagée par le groupe de réflexion éthique de l'Association des paralysés de France (APF), qui avait jugé utile d'exprimer *« les plus fortes réserves »* devant les conclusions des « sages » du Comité national présidé par le professeur Jean-Pierre Changeux. *« Chaque "aménagement avec l'éthique" est finalement un pas supplémentaire vers un eugénisme de fait*, faisait alors valoir le groupe de réflexion éthique de l'APF. *L'histoire récente de l'eugénisme devrait pourtant nous rendre vigilant.* » Les membres de ce groupe soulignaient notamment que le concept de handicap mental n'a jamais été clairement défini et qu'il pouvait désigner aussi bien des personnes trisomiques, des déficients mentaux sévères ne jouissant d'aucune autonomie que des personnes étiquettées comme telles du fait d'échecs scolaires répétés ou d'une inadaptation sociale.

Pour ce groupe de réflexion éthique, un tel problème ne relève pas de la compétence du Comité national d'éthique mais d'un vaste débat de société. Ce débat devrait d'ailleurs traiter de la question de la stérilisation volontaire des personnes ne souffrant pas de troubles mentaux, qui ne souhaitent plus avoir d'enfants et qui estiment qu'il s'agit là de la meilleure méthode contraceptive. Or une telle stérilisation est interdite par la loi.

Jean-Yves Nau

Mme Trautmann annonce une loi contre la censure des bibliothèques

LA MINISTRE *de la culture et de* la Communication, Catherine Trautmann, a annoncé, mardi 9 septembre, l'élaboration d'une loi sur les bibliothèques, susceptible de *« donner aux bibliothécaires les moyens de s'opposer à des décisions scandaleuses en matière d'acquisition et de présentation des documents »*. Evoquant les bibliothèques *« censurées »* par les municipalités Front national, Mme Trautmann a déclaré, lors d'une visite à la médiathèque de Taverny (Val-d'Oise) : *« Nous ne pouvons pas interdire à des bibliothèques municipales de fonctionner dans les conditions décrites par les rapports d'inspection d'Orange et de Marignane. Mais nous pouvons clairement dire que de telles bibliothèques ne peuvent fonctionner ainsi avec l'appui et les moyens de l'Etat. Les municipalités en cause pourront faire le choix de poursuivre l'activité de leur bibliothèque sans le soutien financier, scientifique et technique de l'Etat. Mais, s'agissant de services publics, il leur restera à assumer devant le juge les conditions juridiques de leur choix »*, a-t-elle ajouté.

Les signes de reprise se confirment en Allemagne

WIESBADEN. *Le produit intérieur brut allemand a augmenté de* 1 % entre le premier et le deuxième trimestre 1997, et de 2 % par rapport à la même période de l'année dernière, d'après les chiffres publiés mercredi 10 septembre par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Ces chiffres, meilleurs que ceux du premier trimestre, correspondent aux attentes du gouvernement et des marchés. *Comme on le sait déjà, ce sont essentiellement* les exportations qui tirent l'activité allemande, mais on observe une amélioration de la consommation intérieure et des investissements. Le gouvernement allemand table sur une croissance de 2,5 % sur l'ensemble de 1997.

L'Office fédéral des statistiques a par ailleurs indiqué que le déficit du secteur public avait représenté 3,1% du PIB au premier semestre, contre 3,4 % lors des six premiers mois de 1996. Le traité de Maastricht sur l'Union monétaire prévoit un plafond de 3,0 %. – *(Bloomberg, Reuter.)*

Ségolène Royal promet des sanctions sévères contre les auteurs de bizutage

A L'ISSUE *d'une table ronde qui a réuni, mardi* 9 septembre, les dix-sept associations regroupées au sein du Comité national contre le bizutage, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, a indiqué qu'elle allait adresser, dès la mi-septembre, des instructions *« fermes et précises »*. Elles rappelleront *les dispositions législatives actuelles* et l'arsenal répressif existant et réclameront des chefs d'établissement qu'ils exercent leurs prérogatives sous peine d'être, eux-mêmes poursuivis. Les sanctions disciplinaires envers un *« bizuteur »* peuvent aller jusqu'à l'exclusion, et les responsables concernés sont passibles de suspension et de radiation.

La ministre a, enfin, annoncé au Comité sa *« volonté marquée de réagir immédiatement sous les formes les plus appropriées si des faits avérés sont portés à sa connaissance »*. En octobre, le projet de loi sur la prévention de la délinquance sexuelle, qui comporte un article sur le bizutage, sera soumis au Parlement.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mercredi 10 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18704,77	+0,05	–3,39
Honk Kong index	14805,44	–1,28	+10,07

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20601,10 – 18704,77 – 12 juin – 28 juil. – 10 sept.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/09	Var. en % 09/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2926,01	+0,22	+26,35
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	14662	–0,10	+38,70
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3599,29	—	+32,05
Londres FT 100	4964,40	+0,28	+20,54
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	22115	–0,15	+40,89
Zurich SMI	5477	+0,59	+38,93

Tirage du *Monde* daté mercredi 10 septembre 1997 : 507 672 exemplaires

